



AG2R LA MONDIALE

Rapport d'investissement responsable

LA MONDIALE PARTENAIRE

au titre de l'exercice 2025

Ce document original est la propriété d'AG2R LA MONDIALE. Toute reproduction ou cession est interdite. Non contractuel, ce document n'est ni un conseil fourni ni une consultation et ne peut engager la responsabilité du Groupe en cas d'exploitation.



Table des matières

I. INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 29 DE LA LOI RELATIVE A L'ENERGIE ET AU CLIMAT	5
A. DEMARCHE GENERALE DE L'ENTITE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE	6
1. <i>En bref</i>	6
2. <i>Une charte d'investissement responsable</i>	10
3. <i>La démarche d'investissement responsable : exclusions sectorielles et engagement actionnarial</i>	13
4. <i>Analyse ESG et évaluation</i>	15
5. <i>Performance ESG et suivi des politiques d'exclusion</i>	24
6. <i>L'offre responsable proposée</i>	32
7. <i>Communication auprès des clients</i>	32
8. <i>Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)</i>	33
9. <i>Les adhésions à des chartes ou codes relatifs aux enjeux ESG</i>	34
B. MOYENS INTERNES DEPLOYES	35
1. <i>Equipes</i>	35
2. <i>Sensibilisation et Formation</i>	37
3. <i>Ressources externes</i>	39
4. <i>Information des parties prenantes (souscripteurs, clients...)</i>	41
C. DEMARCHE DE PRISE EN COMPTES DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ENTITE	44
D. STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS ET DES SOCIETES DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE	49
1. <i>Avec les entreprises</i>	49
2. <i>Avec les sociétés de gestion externes</i>	50
3. <i>Bilan de l'exercice d'engagement et de vote 2025</i>	51
E. TAXONOMIE EUROPEENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES	65
1. <i>Taxonomie européenne</i>	65
2. <i>Combustibles fossiles</i>	68
F. STRATEGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DES ARTICLES 2 ET 4 DE L'ACCORD DE PARIS RELATIFS A L'ATTENUATION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	70
G. STRATEGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIES A LA BIODIVERSITE	73
H. DEMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES, NOTAMMENT LES RISQUES PHYSIQUES, DE TRANSITION ET DE RESPONSABILITE LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA BIODIVERSITE ..	78
1. <i>Cartographie des risques de durabilité des valeurs mobilières (appréciation qualitative)</i>	78
2. <i>Les risques associés au changement climatique</i>	81
3. <i>Les risques associés à l'érosion de la biodiversité</i>	87
4. <i>Les risques de responsabilité</i>	91
I. LISTE DES PRODUITS FINANCIERS MENTIONNES EN VERTU DE L'ARTICLE 8 ET 9 DU REGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)	92
1. <i>Produits financiers gérés par la direction des investissements</i>	92
2. <i>Produits financiers distribués par LMP</i>	92
II. INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019	93
A. RESUME DES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE	94
B. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE	96
C. DESCRIPTION DES POLITIQUES VISANT A IDENTIFIER ET HIERARCHISER LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE	101
D. POLITIQUE D'ENGAGEMENT ET EXERCICE DES DROITS DE VOTE	105
E. ADHESION A DES INITIATIVES	108
ANNEXE 1 : DETAILS SUR LA VAR CLIMATIQUE	112
ANNEXE 2 : DETAILS SUR LA BIODIVERSITE	116
ANNEXE 3 : LISTE DES PRODUITS FINANCIERS MENTIONNES EN VERTU DE L'ARTICLE 8 ET 9 DU REGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)	119
GLOSSAIRE	164
AVERTISSEMENT	167

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de l'**article 29 de la Loi n°2019-1147** relative à l'Energie et au Climat et de son **décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021**.

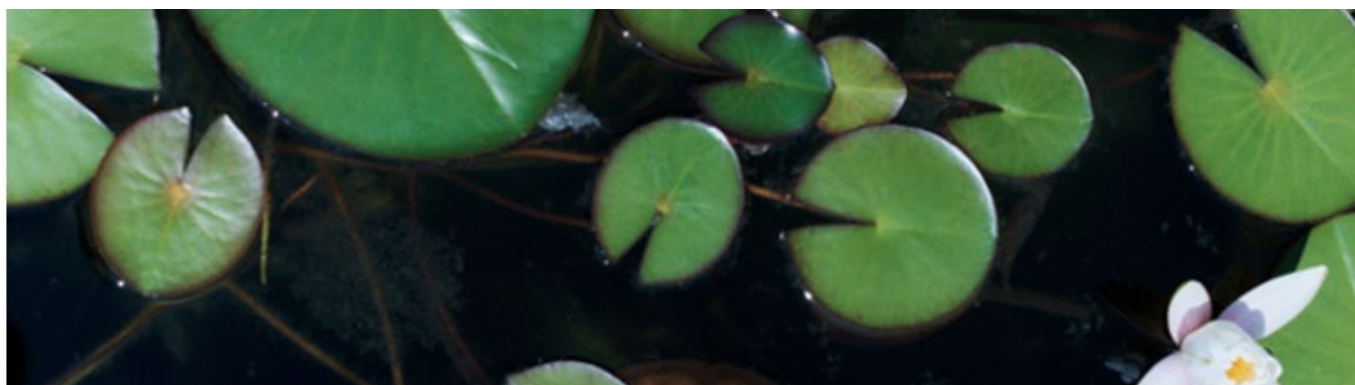
Ces deux textes ont clarifié et renforcé le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché et complété le droit européen en vigueur, dans trois domaines complémentaires :

1. **Le climat**, par la publication de la stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'accord de Paris associée à des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés tous les cinq ans jusqu'à 2050 d'une part et par l'alignement des encours sur les activités durables de la Taxonomie européenne sur les activités liées aux énergies fossiles d'autre part.

2. La **biodiversité**, par la publication de la stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de préservation de la biodiversité associée à des objectifs chiffrés.

3. Et plus largement concernant **la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** par :

- L'intégration des risques ESG dans le processus de gestion des risques, avec un focus sur les risques relatifs au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité ;
- La stratégie d'engagement et la politique de vote, leur compte-rendu et leurs conséquences sur la stratégie d'investissement ;
- La prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité.



Ce rapport concerne LA MONDIALE Partenaire (LMP), filiale de LA MONDIALE, membre de la SGAM AG2R LA MONDIALE. Il s'appuie sur des indicateurs élaborés et calculés par les équipes de la Direction des Investissements et du Financement (DIF) d'AG2R LA MONDIALE. Il s'appuie sur des indicateurs élaborés et calculés par les équipes de la Direction des Investissements et du Financement d'AG2R LA MONDIALE.

La première partie de ce rapport répond aux exigences de la loi Energie-Climat du 8 novembre 2019, renforcée par le décret d'application du 27 mai 2021 et détaille les pratiques du groupe AG2R LA MONDIALE permettant la prise en compte des aspects de durabilité dans les décisions d'investissement.

La seconde partie présente, conformément au règlement européen SFDR, les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Ce rapport a été publié sur le site internet du Groupe, transmis à l'ACPR ainsi qu'à la plateforme pour la transparence climatique de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

I. INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 29 DE LA LOI RELATIVE A L'ENERGIE ET AU CLIMAT

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

1. En bref

Régie par le code des Assurances, **LA MONDIALE Partenaire (LMP)** fait partie du pôle Epargne et Retraite supplémentaire de LA MONDIALE et ressort à ce titre du périmètre de la SGAM AG2R LA MONDIALE. Cette dernière a pour objet, de nouer et gérer des liens de solidarité financière importants et durables entre les affiliées, de conduire les politiques utiles aux entreprises affiliées, d'établir, pour les activités concurrentielles des entreprises affiliées, une politique commerciale cohérente, d'évaluer les moyens nécessaires au développement de l'ensemble et servir de support à l'organisation commune des activités des entreprises affiliées.

A ce titre, la gestion financière des portefeuilles relève de la Direction Investissements Finances et Risques (**DIFR**) d'AG2R LA MONDIALE. Elle est assurée par la Direction des Investissements et du Financement (**DIF**) pour les valeurs mobilières, soit directement soit via sa société de gestion AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs (**ALMGA**) et par la Direction de l'Immobilier de Placement (**DIP**) pour le patrimoine immobilier.

Cartographie des encours :

Encours Estimés en Mds€	Valeur de marché au 31/12/2025		
	La Mondiale Partenaire		Total
	EURO	UC	
Obligations	4,5	5,5	10,0
Actions	0,1	10,0	10,1
Immobilier	0,1	0,2	0,3
Trésorerie	0,3	1,9	2,2
Total	4,9	17,6	22,6

Encours total géré par le Groupe	5,1
Gestion déléguée en externe	17,5

Répartition des actifs par gestionnaire :

- 5,1 Mds€ gérés par les équipes de la DIF au titre des valeurs mobilières et de la DIP sur le périmètre de l'immobilier ;
- 17,5 Mds€ d'unités de compte (UC) gérés en délégation externe à des partenaires externes.



AG2R LA MONDIALE conduit depuis le début du siècle une politique de responsabilisation de ses investissements (**IR**) et de structuration de solutions d'investissement socialement responsables (**ISR**). Ces deux politiques sont incarnées par :

- La déclinaison des engagements souscrits par AG2R LA MONDIALE au titre de sa RSE avec notamment l'adhésion au Global Compact ;
- L'extension progressive et méthodique d'une démarche d'investissement responsable (IR) et de l'ISR à l'ensemble des classes d'actifs et des stratégies de gestion ;
- Une démarche systématique de labélisation des fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs : CIES dès le premier tour de labélisation en 2002 pour l'épargne salariale, Finansol pour les fonds solidaires, Labels ISR pour les fonds ISR éligibles.

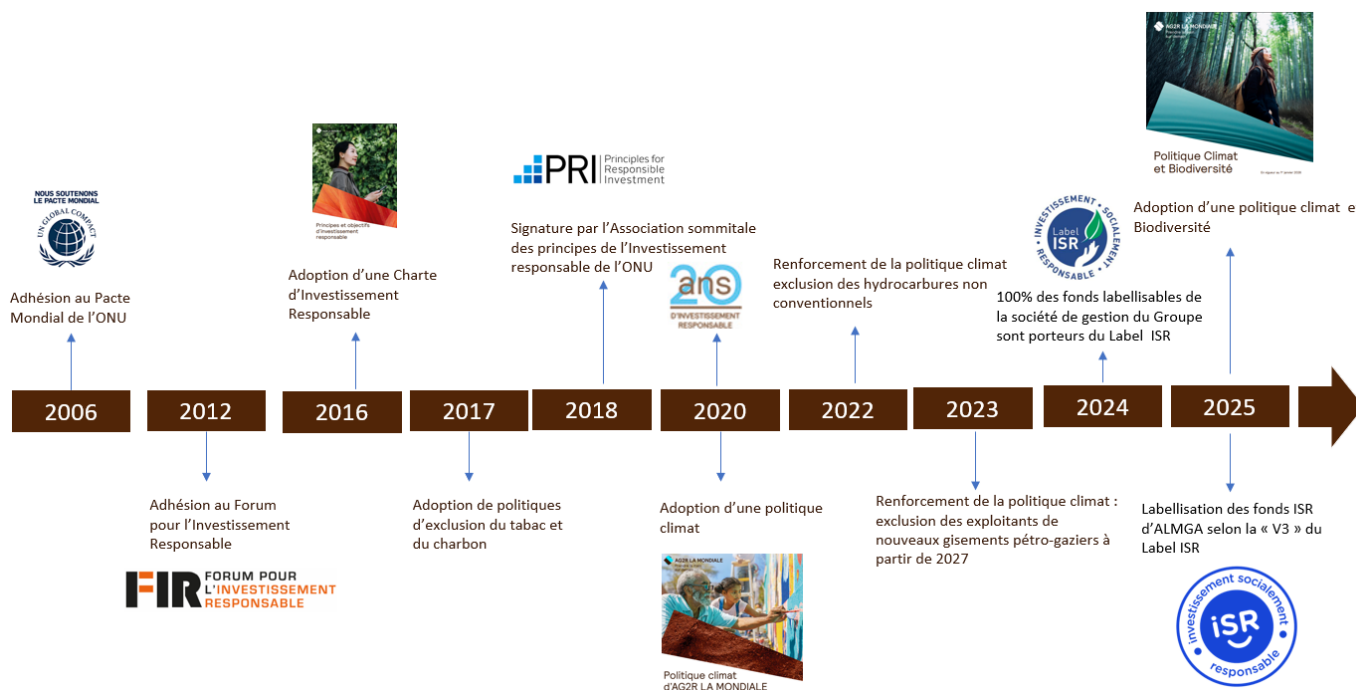
Cet engagement responsable et la double démarche IR/ISR qui l'accompagne se déploient depuis 2016 sur les actifs gérés par les équipes de la DIFR. La prise en compte des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement et la gestion des incidences négatives relèvent de cette double démarche IR/ISR. La charte d'investissement responsable du Groupe, ses politiques d'investissements (exclusions armes et tabac, politique Climat et politique d'engagement actionnarial) complètent le dispositif.

L'extension de la couverture de l'investissement responsable à la totalité du périmètre de la gestion des actifs du Groupe résulte de la conviction de la valeur ajoutée apportée

- par l'analyse extra-financière,
- par la prise en compte des facteurs/critères ESG dans la construction des portefeuilles (identification d'opportunités d'investissement, détection des risques...)
- par l'impact positif de l'appropriation des enjeux ESG par les émetteurs.

Cette conviction est le fruit d'une expérience accumulée depuis plus de 20 ans dans ce domaine par le Groupe.

La frise chronologique ci-après synthétise la démarche d'AG2R LA MONDIALE :



Cette démarche IR concerne les actifs gérés par les équipes de la Direction Investissements Finances et Risques (DIFR) soit 5,1 Mds€. Ce qui représente 22% des encours de LMP, exclusion faite des supports en unités de compte (UC) des partenaires distributeurs, qui prennent en compte les enjeux ESG à des degrés divers dépendant de leurs propres critères et du périmètre en délégation.

Sur les 162M€ gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs pour le compte de LMP, 46M€ relèvent de la double démarche IR et ISR et sont investis sur des OPC¹ labellisés ISR.

Dans ce cadre, la mesure de la prise en compte des critères ESG se fait sur la base d'indicateurs élaborés et calculés par les équipes de la DIF à partir d'analyses internes, de données collectées auprès des agences d'ISS-ESG, Carbon4 Finance et MSCI ESG pour l'élaboration des listes d'exclusion et l'évaluation ESG des entreprises et des Etats en portefeuille. Les informations fournies par Proxinvest-Glass Lewis et ISS Governance concernent l'exercice des droits de vote.

Pour les fonds (multigestion, private equity et fonds de dette) gérés par des sociétés de gestion externes appliquant leur propre démarche ESG, leur cohérence avec celle du Groupe AG2R LA MONDIALE est vérifiée, en particulier en ce qui concerne les politiques d'exclusion.

Pour les actifs immobiliers, la politique d'investissement du Groupe contribue à leur inscription dans la voie du développement durable, de la préservation de l'environnement et de la biodiversité et du climat.

La gestion responsable du patrimoine immobilier repose sur une analyse ESG grâce à :

- Un volet **Environnement** : prise en compte de l'impact environnemental durant les travaux de construction ou de rénovation et lors de l'exploitation des immeubles (favoriser les énergies décarbonées, les matériaux bas carbone et/ou réemployés, manager efficacement l'énergie des sites, valoriser, recycler et trier les déchets, limiter les consommations d'eau ...) ;
- Un volet **Social** : mise en place de certifications de confort et de bien être sur les actifs de bureaux, favoriser et accompagner les démarches relatives aux déplacements doux, développer et préserver la biodiversité, promouvoir la diversité et l'équité, développer les initiatives locales visant à améliorer les

¹ Organisme de Placement Collectif

relations avec les communautés environnantes dans les résidences services seniors dont le groupe AG2R LA MONDIALE est propriétaire ;

- Un volet **Gouvernance** : indicateurs de sélection liés aux activités des locataires pressentis ; transparence et responsabilité au sein de la gestion immobilière avec la mise en place de pratiques de gouvernance solides et des mécanismes de contrôle efficaces.

Les principaux objectifs de durabilité de la politique immobilière sont :

- Atteindre à l'horizon 2025 un niveau de certification environnementale en neuf ou en rénovation de 70% des surfaces du patrimoine ; atteignant 79% fin 2025, cet objectif est dépassé ;
- Atteindre une réduction des consommations énergétiques de 37% à fin 2025 par rapport à leur niveau de 2012 (année globale de référence). Fin 2025, la baisse de la consommation s'établit à -32,8% sur l'entièreté du patrimoine et à -35,6 % sur la typologie d'actif bureaux, légèrement en deçà de l'objectif fixé. L'objectif réglementaire du Décret Tertiaire visant une réduction de 40 % des consommations énergétiques en 2030 demeure atteignable.

Cette politique inclut également l'amélioration de l'accessibilité et du confort des occupants, notamment :

- L'adaptation et l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ;
- Le confort et le bien-être des occupants, enrichis par des services tels que conciergerie, salle de sport, salle de bien être, restauration, locaux dédiés aux déplacements doux, espaces extérieurs (terrasses, jardins, rooftop ...).

Ces objectifs sont soutenus par des indicateurs et des démarches de labellisation spécifiques (OSMOZ, WELL, Activcore ...).

Cette politique d'investissement immobilier est régulièrement actualisée, non seulement pour répondre aux exigences réglementaires, mais aussi en raison de la volonté du Groupe AG2R LA MONDIALE de contribuer à diverses cibles de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, tels que :

- Le recyclage et la valorisation des déchets de travaux et d'exploitation ;
- Le réemploi de matériaux dans les projets immobiliers.

Pour les unités de compte gérés en délégation (17,5 Mds€), la démarche d'investissement responsable qui s'applique à chacune des stratégies est celle du gestionnaire du produit. En 2024, LMP a poursuivi l'étude de l'adaptation du référencement des supports en unités de compte (UC) externes à la politique Climat d'AG2R LA MONDIALE. Cette première étape a consisté à échanger avec ses partenaires distributeurs les plus importants sur leurs politiques Climat respectives et les éventuels filtres appliqués aux demandes de référencement d'UC. Elle a pour objectif de connaître les pratiques de marché sur ce sujet.

En 2023 et 2024, La Mondiale Partenaire a mené une étude de l'adaptation du référencement des supports en unités de compte (UC) externes à la politique Climat d'AG2R LA MONDIALE. Ces échanges avec les partenaires distributeurs les plus importants sur leurs politiques Climat respectives et les éventuels filtres appliqués aux demandes de référencement d'UC ont permis de mieux connaître les pratiques de marché sur ce sujet.

2. Une charte d'investissement responsable

AG2R LA MONDIALE a synthétisé son engagement dans une charte d'investissement responsable adoptée en 2016 par son Association sommitale².

Au travers de cette dernière, le Groupe, pour contribuer directement et indirectement « à la préservation des droits de l'Homme, de l'environnement et du climat, à la promotion d'un modèle de développement démocratique, durable et solidaire », entend développer une démarche d'investissement responsable « au service de l'économie réelle et des objectifs du développement durable » ; cette charte est articulée autour de 2 macro-objectifs sociétaux et de 7 principes directeurs, à prendre en compte et à adapter en fonction des portefeuilles concernés et de leur univers d'investissement.

a. Objectifs de l'investissement responsable

Le Groupe, dans le cadre de cette charte, s'est donné pour objectifs de « concilier la performance économique et l'engagement sociétal par un soutien aux entreprises et aux entités publiques qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité d'une part, et « d'influencer la gouvernance et le comportement des acteurs pour favoriser une économie responsable » d'autre part.

L'entrée, formalisée en avril 2018, de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, au sein du collège « Investisseur » des « UNPRI » (Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU) confère aux Objectifs de Développement Durable (ODD) un rôle de référence au sein de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et de la politique d'investissement responsable du Groupe ; contribuant à leur légitimité, leur lisibilité et à leur visibilité. C'est la raison pour laquelle, les deux objectifs inscrits dans la charte et leur déclinaison en termes d'enjeux environnementaux (E), sociétaux (S) et de bonne gouvernance (G) sont associés aux ODD dont ils relèvent.

Dans ce cadre :

- AG2R LA MONDIALE prend en compte l'impact de ses investissements sur l'environnement (E) ainsi que leur contribution à la transition énergétique et à une gestion durable des ressources de la planète. Cela recouvre plus particulièrement les ODD suivants :



- AG2R LA MONDIALE participe par ses investissements, à la vitalité des territoires ainsi qu'au soutien de l'activité économique et de l'emploi. Au nom de ses valeurs et des principes de l'économie sociale qu'il défend, le Groupe est ainsi particulièrement attentif au comportement des entités dans lesquelles il investit en matière de respect de droits de l'Homme, de droit du travail et d'égalité Femmes-Hommes. AG2R LA MONDIALE privilégie celles porteuses des meilleures pratiques, notamment en matière de non-discrimination, d'appréhension des risques psychosociaux, de dialogue social, ou de relations avec les fournisseurs et les sous-traitants. Les ODD associés à ce pilier sociétal (S) sont les suivants :



- AG2R LA MONDIALE est attentif à la qualité de la gouvernance (pilier G) des entreprises dont il est

² Regroupant la SGAM et les institutions de retraite complémentaire CGRR et AG2R Agirc-Arrco, voir organigramme dans la section « Démarche de prise en comptes des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de l'entité »

actionnaire ou porte des titres ; qualité appréciée notamment sous l'angle de la compétence, de l'indépendance, de la disponibilité et de la mixité des membres du conseil, du respect des actionnaires minoritaires, de la prise en compte des intérêts des autres parties prenantes de l'entreprise, et de l'éthique des affaires (prévention de la corruption et des pratiques anti-concurrentielles...).

C'est par le dialogue et le vote que le Groupe entend « influencer la gouvernance et le comportement des acteurs pour favoriser une économie responsable » et s'inscrire ainsi sur la voie du deuxième objectif affiché dans sa charte.

Par le dialogue avec les émetteurs de son univers d'investissement, AG2R LA MONDIALE cherche à mieux comprendre comment ceux-ci interprètent et intègrent les principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, propres à leur secteur d'activité ou à leur écosystème. Ce dialogue contribue également à un exercice éclairé des droits de vote et permet réciproquement à l'entreprise de mieux appréhender, anticiper l'impact de certaines de ses initiatives ou pratiques, notamment dans les domaines relatifs à la gouvernance ou à la rémunération de ses dirigeants.

L'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues au sein des portefeuilles placés sous sa responsabilité se fait dans le cadre d'une politique réexaminée chaque année.

Tant cette ambition que le pilier G du premier objectif de la charte participent des deux ODD suivants :



b. Principes d'investissement responsable

Principe n°1 : Une recherche de cohérence

Les décisions d'investissement doivent tenir compte à la fois des engagements pris par le Groupe à l'égard de ses clients et à la fois de ceux pris au titre de sa Responsabilité sociétale d'entreprise. Ces derniers sont réaffirmés chaque année dans les rapports extra-financiers du Groupe, soumis à vérification par les Commissaires aux comptes, et s'appuient sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Objectifs du Développement durable qui tiennent lieu de cadre de référence.

Principe n°2 : Une approche globale de la performance et de la sécurité financière

La démarche d'investissement responsable se veut pragmatique, simple et lisible. Animée par le Directeur des Investissements, elle est structurée, partagée et déclinée en critères mesurables et pondérés ; elle fait l'objet de revues régulières. En outre, si la sécurité financière et la recherche de rentabilité constituent des objectifs impératifs de l'activité d'investissement, elles s'effectuent en prenant en compte simultanément des aspects économiques, financiers, sociaux et environnementaux. Leur intégration au sein du processus d'investissement contribue enfin à l'exercice du devoir fiduciaire du Groupe.

Principe n°3 : Une nécessaire adaptation aux différents univers d'investissement

Les portefeuilles sont construits de manière à garantir la sécurisation de nos engagements sur le long terme et permettent notamment le lissage des plus-values réalisées dans le temps. En outre, ils relèvent de cadres réglementaires, d'objectifs de performance, ainsi que de contraintes comptables ou prudentiels divers. Cette diversité conduit à une multiplicité de stratégies d'allocations d'actifs qui recouvrent elle-même un large spectre de classes d'actifs, de secteurs, de types d'émetteurs et d'émetteurs privés ou publics. La généralisation d'une démarche d'investissement responsable à tous les univers d'investissement nécessite une méthode et des moyens adaptés.

Principe n°4 : Une démarche de progrès et d'amélioration continue

AG2R LA MONDIALE est en relation constante avec ses clients, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants. Il participe aussi activement aux travaux de nombreuses organisations professionnelles ou associations de place pour que l'ensemble des acteurs de la chaîne d'investissement progresse ensemble.

Principe n°5 : Un devoir de veille et de dialogue

L'apparition d'une « controverse », la détection d'un risque environnemental, social ou de gouvernance, liées à une pratique ou à une initiative d'un émetteur (gestion de la chaîne d'approvisionnement, fraude, sécurité...), les risques de réputation ou financiers associés, de même que l'analyse d'une résolution proposée en assemblée générale, peuvent conduire à la mise sous surveillance d'un émetteur. Ces situations sont résolues prioritairement dans le cadre d'un dialogue avec les différentes parties prenantes de l'entreprise concernée (dans le respect des règles du paritarisme).

Principe n°6 : Une obligation de rendre compte (redevabilité)

L'investissement responsable est exigeant et parfois difficile à mettre en œuvre. Il se heurte à de nombreux freins, d'abord liés au marché auquel il s'applique, puis à la disponibilité de données fiables et homogènes. C'est pourquoi AG2R LA MONDIALE se dote d'une obligation de moyens et non de résultat ; il rend compte de sa démarche d'investissement responsable aux instances statutaires du Groupe et à ses clients, en assemblée ou par l'intermédiaire de rapports prévus par la réglementation.

Principe n°7 : Un engagement à promouvoir l'investissement responsable

AG2R LA MONDIALE soutient des initiatives contribuant à la vitalité du débat ainsi qu'au dynamisme de la recherche relative aux questions d'investissement et de finance responsable. Il diffuse le résultat de ses travaux à ses principales parties prenantes.

3. La démarche d'investissement responsable : exclusions sectorielles et engagement actionnarial

Les politiques d'exclusion, la politique Climat du Groupe et la politique d'engagement actionnarial sont les piliers de cette démarche d'investissement responsable :

Les politiques d'exclusion qui prévoient l'interdiction d'investir :

- Dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques en conformité avec les conventions ratifiées par la France ;
- Dans les entreprises du secteur du tabac.

Les exclusions sectorielles définies par les politiques dites armes interdites par les conventions signées par la France, tabac et Climat conduisent à réduire les univers d'investissement de la gestion en titres vifs dans des proportions significatives : 6,1% de l'indice Stoxx Europe 50 et 1,2% de l'indice Barclays Corporates sont interdits à tout nouveau financement selon nos politiques. L'exclusion d'un Groupe émetteur (maison-mère) s'applique à l'ensemble de ses filiales.

Part des indices exclue par les politiques d'investissement responsable :

Type	Nom	Exclusion Armes interdites	Exclusion Charbon	Exclusion Pétrole	Exclusion Tabac	Total exclu
Obligataire	Bloomberg Barclays 1-10 years euro Corps			0,8%	0,4%	1,2%
	Bloomberg Barclays Euro Agg		0,2%	0,2%	0,1%	0,5%
Actions	MSCI EMU		0,5%	0,5%		1,0%
	MSCI Europe	0,5%	0,7%	2,6%	1,1%	4,9%
	Stoxx Europe 50			4,3%	1,8%	6,1%

Les listes d'exclusion sont mises à jour au moins annuellement. L'appartenance à l'une de ces listes se traduit pour l'émetteur (entreprise, Etat) par l'arrêt de tout nouvel investissement (actions, obligations) à partir de la date d'exclusion.

Gestion des exceptions : Les titres obligataires détenus en portefeuille avant la date d'exclusion peuvent être conservés (sauf pour les émetteurs exclus par la politique Armes). Les actions doivent quant à elles être cédées dans les trois mois qui suivent la date d'entrée en vigueur de l'exclusion.

La politique climat qui comporte quatre volets :

1. **Le pilotage des portefeuilles d'actifs sur la base d'objectifs intermédiaires de température** implicite à horizon 2025 et 2030 ;
2. **La sortie programmée du financement du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels** à l'horizon de 2030 ;
3. **L'arrêt du financement des acteurs explorant ou développant de nouveaux champs** pétroliers ou gaziers à partir de 2027 ;
4. La promotion des investissements dans une **économie bas carbone**.

En 2026, la politique climat sera enrichie d'un volet biodiversité.

L'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote ambitionnent d'« influencer la gouvernance et le comportement des acteurs pour favoriser une économie responsable ».

Les risques en matière de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement à travers cette démarche IR. Elle permet de réduire les risques financiers et réputationnels sur le plan :

- Social et sociétal avec les exclusions des entreprises du secteur du tabac et des armes interdites ;
- Environnemental avec la politique Climat qui s'inscrit dans une démarche contribuant à limiter le réchauffement planétaire au plus proche de 1,5°C.

Une description détaillée de l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement, répondant à l'article 3 du Règlement Européen (UE) 2019/2088 Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur le site internet du Groupe dans la section « *Investir de manière responsable* ».

Pour les produits gérés par des sociétés de gestion externes (10% des encours gérés par les équipes de la DIFR), il est vérifié :

- lors de la souscription pour les produits non cotés (private equity et fonds de dettes) que la stratégie de gestion ne prévoit pas de financement ou d'investissement dans des activités liées à la production d'armes, de tabac ou de développement de capacité pétro-gazières ;
- tous les 18 mois pour les produits multigestion (OPC investis dans des actifs cotés) gérés activement (hors gestion répliquant des indices) que les sociétés de gestion sélectionnées s'engagent dans des politiques d'exclusion cohérentes avec celles du Groupe.

Les politiques d'exclusion sont disponibles sur le site internet d'AG2R LA MONDIALE en suivant ce lien : [Politiques d'investissement et d'exclusion](#).

4. Analyse ESG et évaluation

a. Des émetteurs publics et privés

Les travaux d'analyse et d'évaluation ESG s'appuient sur des données collectées auprès de sources publiques (sites internet des émetteurs...) ou acquises auprès d'agences de notation extra-financière.

Challenge des données

Ces données sont traitées, en les resituant dans le contexte de l'émetteur (secteur d'activité par exemple), par un outil propriétaire, Ethiscreening, et restituées sous la forme d'une note ESG. Cette note est par ailleurs susceptible d'être ajustée par application d'un « malus » à la suite d'une controverse (relayée par un média, une ONG, un syndicat...) et relative à l'émetteur lui-même, son secteur d'activité ou son écosystème.

Intégration de la notation ESG

Au-delà de la gestion strictement ISR, ces informations sont intégrées de manière discrétionnaire par les équipes de gestion ainsi que dans les outils de suivi de la performance et des risques (« température » par exemple) des portefeuilles. Elles sont prises en compte pour les émetteurs sous surveillance (notés BBB et BBB-) en enrichissant l'analyse crédit d'un avis relatif aux enjeux ESG propres à l'émetteur, en particulier sur les controverses.

La notation ESG est également prise en compte dans l'analyse des émissions de dette d'entreprises non notées (« dette privée ») ou autour de thématiques telles que la transition énergétique. Il s'agit par exemple d'analyser les indicateurs d'impacts extra-financiers associés à certains financements.

Chaque investissement est analysé au regard de la politique d'Investisseur Responsable du Groupe et respecte par conséquent les exclusions sectorielles (tabac, charbon, armes non conventionnelles, hydrocarbures non conventionnels). Ce filtre constitue la première étape d'analyse des opportunités d'investissement. Des échanges sont également organisés avec la société sur la base des documents présentés (rapport RSE et...) afin d'approfondir l'analyse ESG.

Sur les dernières années, les investissements réalisés dans le cadre de placement privé ont également parfois intégré des covenants d'impact. L'émetteur définit ainsi une trajectoire E, S ou G qu'elle souhaite atteindre au travers d'axes d'amélioration sur un horizon de temps. L'atteinte de ces objectifs lui permet de diminuer le coût de son endettement. La définition de ces objectifs est réalisée en collaboration avec les investisseurs et la mesure de ceux-ci est validée par des experts indépendants chaque année.

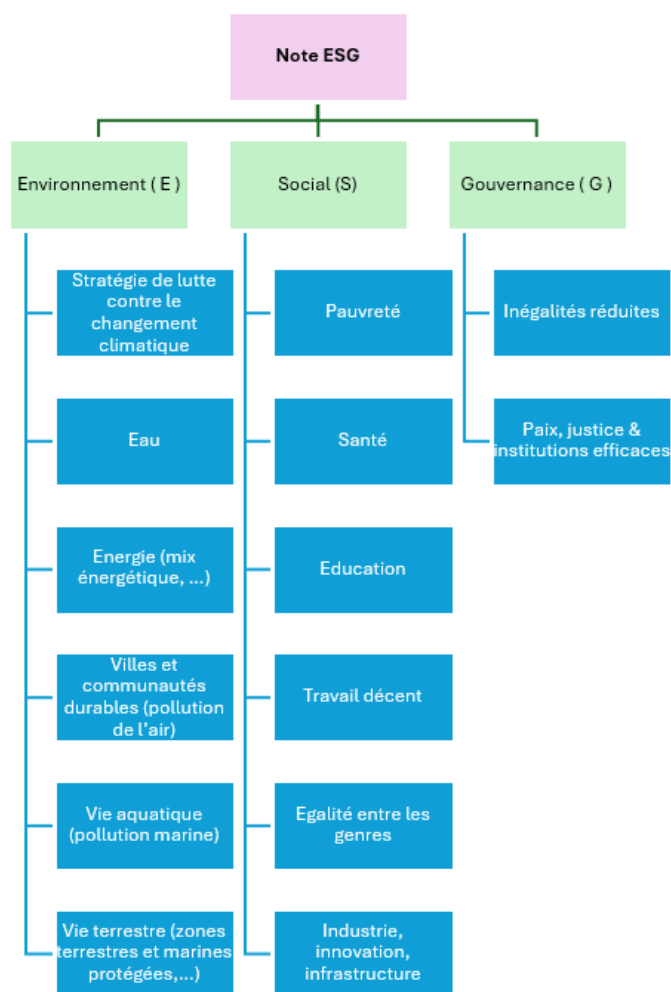
>> Analyse et évaluation des Etats

Le processus d'analyse et d'évaluation extra-financière des émetteurs souverains s'alimente en données auprès d'ISS ESG qui couvre l'ensemble du spectre ESG et de Carbon4 Finance pour le volet « lutte contre le changement climatique ».

Les indicateurs sont construits et alimentés par des données issues de sources variées. Ils incluent des bases de données internationales publiques (Banque Mondiale, Nations Unies, OCDE, ...) et des sources propriétaires des fournisseurs de données. Chacun des trois piliers E, S et G est équipondéré et évalué à l'aune d'un critère relatif à l'agenda 2030 et aux 17 ODD de l'ONU.

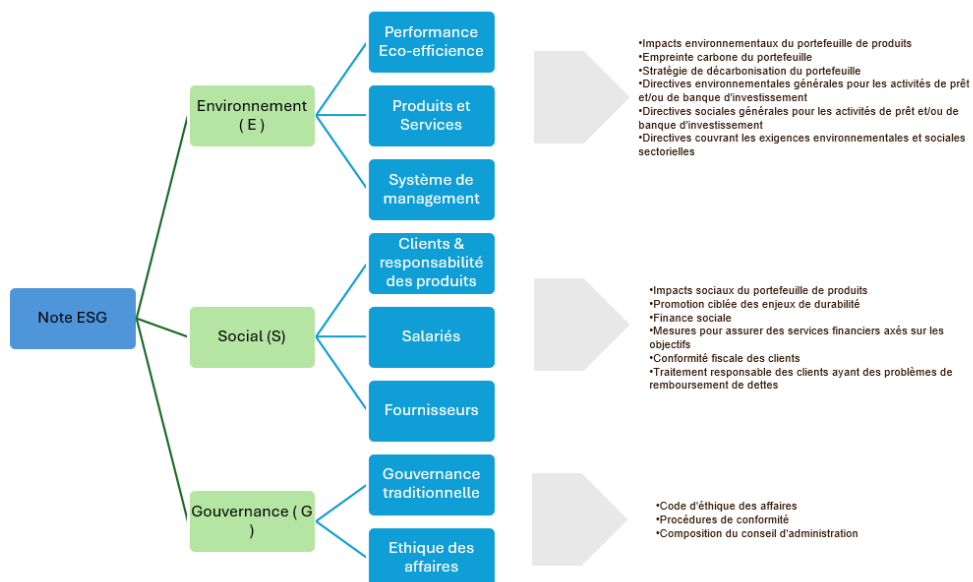
L'évaluation de l'engagement des états pour atteindre les objectifs de l'agenda 2030 repose sur la répartition des 17 ODD entre les trois piliers E, S et G et la mesure des indicateurs issus de la nomenclature d'ISS ESG.

Les états sont évalués sur 14 critères équipondérés dans chaque pilier :



Les Etats analysés se voient attribuer une note ESG sur 100. Les Etats autorisés dans les fonds ISR obtiennent le statut de « OUI ». Le taux d'exclusion est fixé à 40% en nombre (60% des Etats sont éligibles ISR).

Pour les émetteurs supranationaux (institution financière créée par plusieurs Etats qui émet des obligations pour financer des projets internationaux, par exemple la Banque Mondiale, la Banque européenne d'investissement). Les indicateurs sont construits et alimentés par ISS ESG. Chacun des trois piliers E, S et G est équipondéré.



Le taux d'exclusion en nombre d'émetteurs est fixé à 20% afin de tenir compte du rôle spécifique de soutien au développement économique et social des organismes supranationaux.

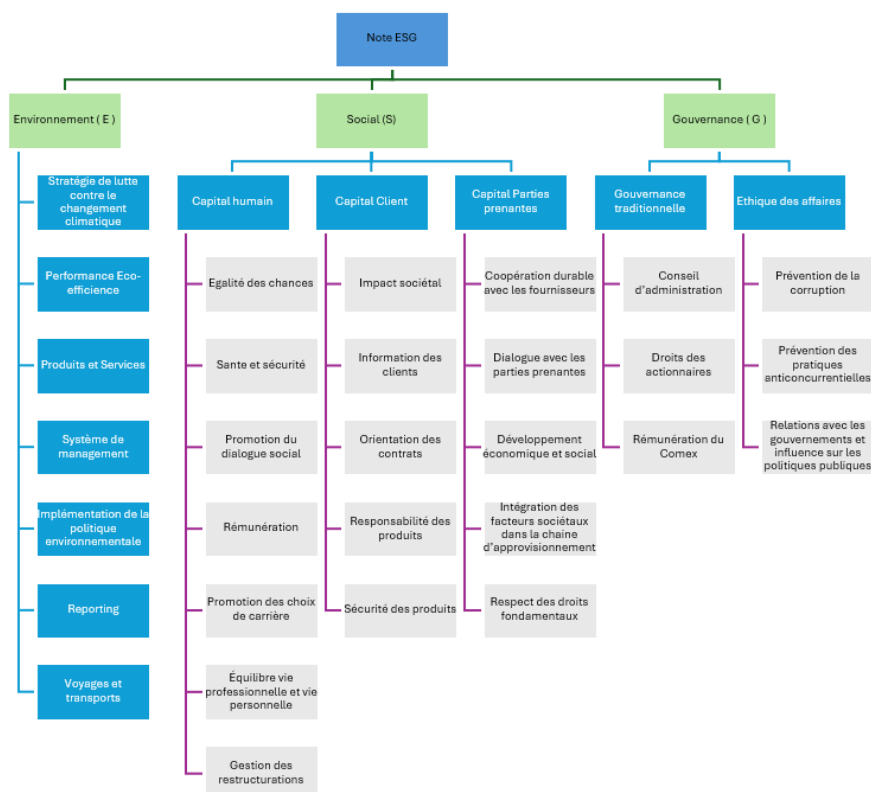
Contrairement aux banques commerciales, les banques de développement ne cherchent pas à réaliser de profit. Elles se voient confier un mandat politique en vue de soutenir le développement économique et social d'un pays ou d'une région.

>> Analyse et évaluation des entreprises

Les critères d'analyse E, S, et G appliqués aux entreprises visent à évaluer la politique, la mise en œuvre opérationnelle et les résultats obtenus sur les enjeux environnement et sociaux propres à chaque secteur d'activité ainsi que la qualité de la gouvernance : 3 indicateurs, dont 7 relatifs à la responsabilité environnementale de l'émetteur, 17 au volet social/sociétal et 6 relevant de la thématique Gouvernance permettent de déterminer le profil ESG des émetteurs.

La pondération des critères est définie au niveau de chaque secteur d'activité, en fonction de ses enjeux E, S et G, de la pertinence de chacun d'entre eux et sous contrainte de disponibilité des données.

Les entreprises sont évaluées sur 30 critères :



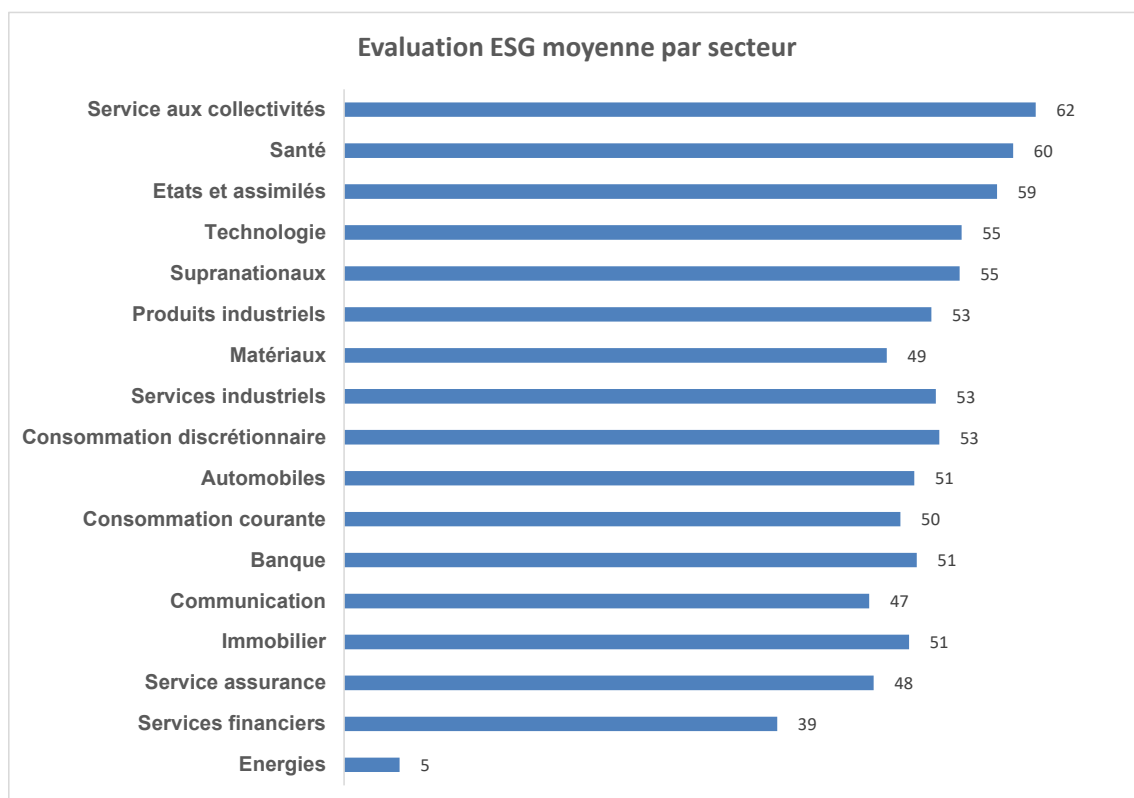
Les paramètres sectoriels sont injectés dans EthScreeninG, outil propriétaire, dont l'algorithme produit la note ESG. Cette note intègre le comportement des émetteurs vis-à-vis de leurs parties prenantes et de l'environnement. Elle permet de réduire ex-ante l'exposition des portefeuilles à de futures controverses. La détection d'une controverse avérée, son degré de gravité, la récurrence des faits sont susceptibles d'affecter négativement la note ESG de l'entreprise concernée.

Chaque pilier se voit attribuer un poids minimum de 20%, de manière à appréhender l'ensemble des dimensions de la performance extra-financière de l'entreprises selon les enjeux de son secteur.

Secteur	Environnemental	Social	Gouvernance
Automobiles	40%	35%	25%
Banque	35%	30%	35%
Communication	20%	50%	30%
Consommation courante	40%	35%	25%
Consommation discrétionnaire	35%	35%	30%
Energies	50%	25%	25%
Immobilier	40%	35%	25%
Matériaux	45%	30%	25%
Produits industriels	35%	35%	30%
Santé	25%	50%	25%
Service assurance	40%	30%	30%
Service aux collectivités	45%	30%	25%
Services financiers	35%	30%	35%
Services industriels	40%	35%	25%
Technologie	35%	30%	35%
Etats et assimilés	33%	33%	33%
Supranationaux	33%	33%	33%

Poids par pilier définis lors des dernières revues sectorielles

Évaluation ESG du portefeuille de valeurs mobilières (obligations privées et actions)



b. Des actifs immobiliers

Seules les opportunités d'investissement en VEFA « vente en état de futur achèvement », en bureaux, comme en logements répondant à minima à la réglementation environnementale RE2020 sont étudiées. Une analyse de l'exposition aux risques climatiques des actifs pressentis est systématique ainsi qu'une évaluation ESG en amont de l'analyse de l'opportunité.

La grille d'évaluation ESG pour les bureaux est inspirée de la grille d'évaluation publiée par l'AFREXIM³ en février 2023 et utilisée par les experts immobiliers lors des campagnes d'expertise.

Pour les autres classes d'actifs, des grilles ESG internes ont été établies par analogie afin d'obtenir une lecture ESG du portefeuille.

Pour les actifs de bureaux, qui représentent plus de 80% des actifs du portefeuille immobilier de placement, 20 indicateurs ont été retenus dont 11 pour le critère « **Environnement** », 6 pour le critère « **Social** » et 3 pour le critère « **Gouvernance** ».

Le pilier « Environnement » est le plus pondéré avec un poids de 69% de la note globale. Ce poids reflète l'importance de cet enjeu pour le secteur immobilier et son rôle dans la décarbonation du patrimoine.

Plusieurs réglementations régissent la construction et l'exploitation des immeubles et tendent vers une maîtrise des consommations énergétiques, une diminution des émissions des gaz à effets de serre (GES), l'utilisation des matériaux bas carbone ou de réemploi, l'anticipation des risques climatiques, etc...

C'est le sens de la généralisation d'une stratégie de réemploi des matériaux dans le cadre des opérations d'investissement, de restructuration, de rénovation ou d'exploitation du patrimoine immobilier. C'est également le but via nos opérations immobilières neuves ou restructurées qui obtiennent des labellisations Bâtiments Bas Carbone (BBCA).

Dans ce cadre, la Direction de l'immobilier de placement du Groupe a été primée au Palmarès BBCA 2025 dans la catégorie Maître d'Ouvrage pour plusieurs opérations réalisées en Ile-de-France :

- « Go-Montreuil », où la restructuration bas carbone a concerné 20 000 m² de bureaux (93) ;
- « 44 Châteaudun », portant sur 16 300 m² de bureaux restructurés à Paris 9^{ème} ;
- « 96 Haussmann », portant sur 16 500 m² de bureaux restructurés à Paris 8^{ème}.

Avec plus de 55 000 m² de bureaux labellisés ces 12 derniers mois, AG2R LA MONDIALE se classe en 3^{ème} position au titre des m² certifiés.

Dans cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il a été mis en place un contrat d'énergies renouvelables avec EDF, en collaboration avec la Direction des Achats. Ce contrat bénéficie d'un niveau d'engagement à 100 %, ce qui signifie que le fournisseur garanti 100 % que la provenance de l'énergie des parties communes de nos immeubles, proviennent d'énergies renouvelables. Pour refléter cet engagement, un bilan trimestriel présentant la liste des numéros de garanties d'origine utilisées est reçu. L'électricité et le gaz qui proviennent de sources renouvelables telles que l'éolien, le solaire, la biomasse ou bien l'hydraulique diminuent l'impact environnemental.

Il a également été mise en place sur nos immeubles en exploitation une stratégie de réduction au maximum de l'énergie gaz qui peut être remplacée par des alternatives plus écologiques contribuant aux objectifs de neutralité carbone fixés par les réglementations.

Les poids des piliers du Social et de la Gouvernance sont respectivement de 22% et 9%.

³ Association Française des sociétés d'Expertise Immobilière regroupant les 10 principales sociétés françaises d'expertise immobilière

La grille ci-dessous détaille les indicateurs retenus, les métriques d'analyse et les poids associés.

Immeuble	Paris Airtime	Résultat	76%
adresse	ZAC Paris Rive Gauche - Tolbiac 75013 Paris	Score	B
Date remplissage grille	19/05/2025	Fiabilité	Très bon

Indicateur de performance		Performance	Points	Max	quote part
Energie primaire *	Energie Primaire Kwhep/m²an	C : 111 à 210	10	12	12,0%
Emissions GES *	Emission KgCO2eq/m²an	B : 6 à 15	12	12	12,0%
Audit énergétique	Existence et mise en œuvre	2 - Oui et actions en cours de mise en œuvre	2	4	4,0%
Décret Tertiaire	Existence d'un certificat eco-énergie tertiaire*	2 - Oui, et résultat en phase	3	6	6,0%
Trajectoire carbone CRREM	Alignement avec trajectoire CRREM	1 - Performance en phase avec trajectoire +1,5°	6	6	6,0%
Décret BACS	Si puissance chauffage/clim > 290 KW	1 -Conforme au décret	2	2	2,0%
Labels/Certifications	Exploitation	1 - Oui, avec un niveau élevé	6	6	6,0%
	Construction	1 - Oui, avec un niveau élevé	3	3	3,0%
	Label bas carbone construction	4 - Non	0	3	3,0%
Risques climatiques	Actif soumis à des risques à horizon 2050?	1 - Risque avéré traité ou pas de risque	6	6	6,0%
Biodiversité	Existence d'un label	2 - Non	0	2	2,0%
	Diagnostic / Plan d'action	3 - Non	0	2	2,0%
Ressources déchets	Adaptation au tri et à la collecte sélective des déchets ?	1 - >= 5 flux	2	2	2,0%
Gestion de l'eau	L'actif est-il équipé de solutions hydro-économiques ?	1- Oui	3	3	3,0%
Accessibilité	Distance des transports en commun	1 - <= 250 m	6	6	6,0%
	Fréquence	1 - <= 5mn			
Mobilité douce	Existence d'un local vélo et/ou bornes de recharge	2 - Local vélo ou bornes de recharges voitures électriques	2	4	4,0%
Accessibilité PMR - Handicap	Aux normes ou Label	2 - Répond aux exigences de la réglementation	2	3	3,0%
Label bien-être	WELL, Osmoz etc, en cours de validité	2 - Non	0	3	3,0%
Ventilation	Capacité de renouvellement d'air	1 - > 25m3/h/occupant	3	3	3,0%
Services rendus aux occupants	salle de repos ou espace restauration / lounge ou gym	2- 2 services sur 3 (salle de repos ou espace restauration/lounge ou gym)	2	3	3,0%
Relation bailleur preneur	Annexes et rencontres régulières	1 - Existence d'annexes environnementale et rencontre régulière (6 mois)	4	4	4,0%
Clauses ESG Propriétaire - Prestataires		3 - Pas de critères ESG	0	3	3,0%
Activité des locataires	Compatible RSE/ESG	1 - Oui	2	2	2,0%

Max	100
Résultat	76
Nombre de NC	0

Résultat	76%
Score	B
Indice de fiabilité	Très bon

c. Des fonds externes

>> Les OPC sur des actifs cotés (multigestion) :

Le capital-expérience accumulé depuis 2008 par la société de gestion du Groupe dans le domaine de la multigestion ISR a facilité l'extension de la démarche d'investissement responsable au processus de sélection de fonds externes. Depuis 2019, un questionnaire leur est adressé tous les 18 mois. Il permet d'analyser la cohérence entre la démarche du Groupe autour de ses enjeux clés (politiques d'exclusion, climat, engagement actionnarial...) et l'engagement des sociétés de gestion externes.

La première étape du processus consiste à vérifier que la société de gestion externe a mis en place une politique d'exclusion des émetteurs impliqués dans les armes interdites. Si la société de gestion ne répond pas à cette obligation, le fonds est exclu. Si la société de gestion externe respecte cette obligation, le fonds est alors évalué à l'aune des politiques Climat et tabac, ainsi que pour les fonds actions, de la démarche d'engagement actionnarial.

En 2025, le questionnaire a été complété par des aspects de prise en compte par les sociétés de gestion de la biodiversité. Chaque politique est évaluée sur une échelle de 0 à 100 selon son degré de conformité avec celle d'AG2R LA MONDIALE.

La note finale du fonds est la moyenne équipondérée de ces notes (au nombre de 2 ou 3 selon l'orientation de gestion du fonds). Une note minimale de 55, seuil qui traduit une conformité partielle avec la démarche d'investissement responsable du Groupe, est exigée pour ne pas être exclu.

Le questionnaire est mis à jour tous les 18 mois ou à l'occasion d'une modification relative à l'un des volets de la démarche d'investissement responsable du Groupe ou d'une évolution de la réglementation. Les travaux relatifs à la labellisation des fonds de fonds ISR d' AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs ont permis d'améliorer le dispositif de détection et de suivi des controverses sur les sociétés de gestion externes avec un module dédié pour l'ensemble du périmètre suivi par l'équipe multigestion de la DIF.

Au titre de la campagne 2025, le questionnaire a été adressé à 44 gestionnaires sur 76 fonds.

Cette démarche permet en outre de faire vivre, nourrir et structurer un dialogue avec les sociétés de gestion externes. Ce dialogue profite aux deux parties, au sens de l'acculturation des meilleures pratiques, d'une part mais aussi à l'enracinement de l'ISR et à la consolidation de ses fondamentaux d'autre part. Il est avant tout un vecteur de progrès, invitant à une meilleure formalisation des politiques d'exclusion ou incitant à la labélisation des fonds.

En 2026, les sociétés de gestion externes dont le niveau de maturité sur les enjeux de préservation de la biodiversité sera jugé suffisant bénéficieront d'un bonus dans l'évaluation globale du fonds qui détermine son éligibilité dans la sélection des OPC.

>> Private Equity

La politique d'investissement responsable en Private Equity et Infrastructure Equity d'AG2R LA MONDIALE vise à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) tout au long du processus d'investissement. Elle repose sur 3 piliers :

Intégration ESG Exclusions sectorielles	Analyse ESG : depuis 2013, l'analyse ESG de la stratégie d'investissement représente 10% de la note finale attribuée à chaque fonds de « Private Equity » et « Infrastructure Equity ». Cette analyse est intégrée dans une note d'investissement spécifique à chaque fonds.
	Exclusions sectorielles : depuis 2020, nous excluons systématiquement les investissements dans les secteurs du tabac, du charbon, et des armes interdites. En 2022 et 2023, les hydrocarbures non conventionnels et conventionnels ont été ajoutés à cette liste d'exclusion. Cette exclusion est vérifiée par nos équipes d'investissement et juridique. Si le règlement d'un fonds ne prévoit pas ces exclusions, une lettre d'accompagnement est négociée avec la société de gestion pour garantir le respect de notre politique.
	Gestion des exceptions : pour les fonds secondaires de Private Equity et d'Infrastructure Equity, en raison de leur forte granularité et du nombre important d'actifs sous-jacents, une dérogation est appliquée : une exposition maximale de 5% est tolérée en "best effort", avec un maximum autorisé de 10%.
Conformité SFDR	Depuis 2023, les fonds sélectionnés sont au minimum conformes à l'article 8 de la SFDR, à l'exception des fonds secondaires de Private Equity et d'Infrastructure Equity qui peuvent être conformes à l'article 6. La nature même des fonds secondaires, avec leur multitude d'actifs sous-jacents, rend difficile, voire impossible, la remontée des informations nécessaires pour satisfaire aux exigences des articles 8 et 9 de la SFDR.
Reporting Engagement	Questionnaire annuel : Depuis 2017, nous menons une démarche de reporting active via un questionnaire annuel adressé aux sociétés de gestion. Ce questionnaire porte sur la localisation et le nombre d'employés des entreprises détenues par les fonds sélectionnés. Depuis 2021, il inclut des questions sur la représentation des femmes au sein des sociétés de gestion et des équipes d'investissement. En 2022, des questions sur les mécanismes de partage de la valeur ont été ajoutées. En 2024, les sociétés de gestion ont été interrogées sur leur politique biodiversité. En 2024, ce questionnaire a été envoyé à plus de 90 gestionnaires d'actifs et à plus de 170 fonds. En 2025, ce questionnaire a été envoyé à 92 gestionnaires d'actifs et à plus de 180 fonds. La version 2025 intègre également des questions complémentaires concernant l'emploi des seniors.

>> Fonds de dette

Les fonds de dette investissent dans de la dette d'entreprises, de la dette infrastructures, de la dette permettant un financement d'actifs ou éventuellement de l'immobilier.

Préalablement à tout investissement, il est vérifié que la société de gestion a mis en place des exclusions sectorielles telles que le tabac, le charbon, les armes interdites. Ce filtre constitue la première étape d'analyse des fonds de dette. Dans un second temps, des échanges sont organisés avec la société de gestion sur la base des documents présentés (prospectus, plaquette commerciale) afin d'approfondir l'analyse.

Ainsi, depuis plusieurs années, les fonds de dettes sélectionnés respectent les politiques Investisseur Responsable d'AG2R LA MONDIALE au moment de la souscription.

5. Performance ESG et suivi des politiques d'exclusion

L'encours du portefeuille fin 2025 s'établit à 4,5 Mds€ dont environ 26M€ en actions, 3,1Mds€ d'obligations d'entreprises et 1,4Mds€ d'obligations souveraines et assimilées. L'analyse porte sur la « gestion en direct », c'est-à-dire investis directement en actions et obligations des entreprises et émetteurs de l'univers d'investissement ainsi qu'en actifs immobiliers et qui sont gérés par les équipes de la DIF et de la DIP.

a. Performance ESG des investissements en titres vifs

Elle est articulée autour d'indicateurs relatifs à la performance ESG du portefeuille dans ses différentes expressions (actions, obligations...) et au titre de chacun des piliers E, S et G.

LMP				
	Evaluation globale	Actions	Obligations entreprises	Obligations souveraines
Encours (M€)		26	3 090	1 388
(1) Evaluation ESG du portefeuille	52	57	50	57
Taux de couverture	89%	63%	87%	94%
(2) Note Environnement	52	55	50	56
(3) Note Sociale	55	53	51	66
(4) Note Gouvernance	55	62	56	52
(5) Entreprises signataires du Pacte mondial (%)	79%	64%	79%	

indicateurs 1 à 4 : note de 0 à 100, 100 étant le score le + élevé

les chiffres en % sont en % de l'encours en valeur de marché

Chaque indicateur est calculé au niveau du Chaque indicateur est calculé au niveau du portefeuille consolidé et par classe d'actifs (actions, obligations d'entreprise, obligations souveraines) sur la valeur boursière du 31/12/2025. Pour en apprécier la valeur informative, le taux de couverture, qui dépend de la disponibilité des données, est également communiqué.

Impact du changement de fournisseur de données sur l'évaluation du portefeuille

La variation constatée entre 2024 et 2025 sur l'évaluation ESG globale du portefeuille et sur l'ensemble des piliers s'explique principalement par la baisse significative de la notation des obligations souveraines, liée au changement de fournisseur de données extra-financières et de la grille d'analyse (voir section 4.a. Analyse ESG et évaluation des émetteurs publics et privés).

En effet, à partir de l'exercice 2025, les évaluations ESG s'appuient sur les données et la méthodologie d'ISS ESG, en remplacement de celles préalablement fournies par Moody's. Ce changement peut générer des écarts dans les niveaux de notation agrégés, indépendamment de toute évolution réelle du profil ESG des émetteurs en portefeuille.

À titre d'exemple, la notation de l'indice BB EuroAgg Treasury (regroupant les obligations d'États de la zone euro) s'établit à 57 sur la période, contre 70 l'année précédente, alors même que la composition de l'univers d'investissement est restée stable.

Cette évolution reflète essentiellement des différences méthodologiques, de pondération des critères et de sources utilisées par les deux fournisseurs, plutôt qu'une dégradation effective du profil ESG des actifs détenus.

(1) Evaluation ESG du portefeuille

Au titre de l'exercice 2025, la performance ESG globale du portefeuille ressort avec un score de 52 et un taux de couverture de 89%. Les obligations souveraines et les actions ont la note la plus élevée avec un score de 57 sur 100.

(2) Note Environnement

La note Environnement d'un émetteur est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des 6 indicateurs utilisés pour évaluer sa politique environnementale ; chacun d'entre eux est affecté d'un coefficient de pondération déterminé en fonction de la pertinence et de l'importance de celui-ci à l'aune des risques et opportunités ESG propres au secteur d'activité de l'entreprise.

Au titre de l'exercice 2025, la note « Environnement » du portefeuille s'établit à 52 avec une contribution positive des actions et des obligations souveraines.

(3) Note Sociale

La note Sociale d'un émetteur est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des dix-neuf indicateurs pour les entreprises et 6 indicateurs pour les Etats utilisés pour évaluer la politique sociale ; Dans le cas des entreprises, chacun d'entre eux est affecté d'un coefficient de pondération déterminé en fonction de la pertinence et de l'importance de celui-ci, mesurée à l'aune des risques et opportunités ESG propres au secteur d'activité de l'entreprise.

Au titre de l'exercice 2025, la note « Sociale » du portefeuille s'établit à 55 avec une contribution positive des obligations souveraines.

(4) Note gouvernance

La note Gouvernance d'un émetteur est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des 8 indicateurs utilisés pour évaluer sa gouvernance pour les entreprises et des 2 indicateurs pour les Etats.

Au titre de l'exercice 2025, la note du portefeuille au titre du facteur « Gouvernance » s'établit à 55, avec une contribution positive des actions.

(5) Entreprises signataires du Pacte Mondial

Le Pacte Mondial est une initiative des Nations Unies lancée en 2000, que le groupe AG2R LA MONDIALE a rejoint en 2006, visant à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et promouvoir 10 principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

La part des encours investis sur des entreprises adhérentes du Pacte Mondial au sein du portefeuille s'établit à 79%.



b. Suivi des politiques d'exclusion

	LMP Evaluation globale	Actions	Obligations entreprises	Obligations souveraines
Encours (M€)		26	3 090	1 388
(6) Encours charbon	0,7%	-	1,1%	-
(7) Encours tabac	0,3%	-	0,4%	-
(8) Armes interdites	-	-	-	-
(14) Hydrocarbures non conventionnels	2,2%	0,1%	3,3%	-

les chiffres en % sont en % de l'encours en valeur de marché

La démarche d'investissement responsable comporte plusieurs volets dont les exclusions normatives et sectorielles intégrant des trajectoires de sortie progressive des énergies fossiles d'ici 2030. Un émetteur détenu en direct (actions ou obligations) est exclu de tout nouvel investissement dès lors que l'une de ses activités dépasse les seuils d'exclusion sectorielle définis par les politiques IR du Groupe.

Les listes d'exclusion, validées en comité d'investissement responsable, sont mises à jour au moins annuellement et s'appliquent aux valeurs mobilières (actions et obligations).

S'agissant des obligations vertes émises par des émetteurs exclus au titre de la politique Climat, leur souscription demeure possible uniquement lorsque l'émetteur présente une stratégie de transition jugée crédible. L'évaluation de cette crédibilité fait l'objet d'une analyse spécifique menée par l'équipe ESG.

Pour les autres classes d'actifs couvertes par la démarche IR du Groupe, l'analyse des exclusions porte sur la mise en place de politiques cohérentes avec celles du Groupe.

L'encours sous revue pour ces indicateurs ressortait fin 2025 à 4,5 Mds€ dont environ 26M€ en actions, 3,1Mds€ d'obligations d'entreprises et 1,4Mds€ d'obligations souveraines et assimilées. Les expositions ci-dessus et les analyses ci-dessous, portent sur l'encours résiduel des émetteurs exclus selon les critères établis par la politique climat du groupe.

L'exposition totale du portefeuille dans le secteur des combustibles fossiles conformément à la définition de l'article 4 SFDR est détaillé au point « E – Taxonomie européenne et combustibles fossiles ».

(6) Encours charbon :

Dans le cadre de sa politique Climat, le Groupe s'interdit d'investir dans les entreprises :

- Dont plus de 15% de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon ou qui ont une capacité installée de plus de 10 GW,
- Dont plus de 15% du chiffre d'affaires est issu du charbon (activités d'extraction, de transport, d'ingénierie) ou si sa production annuelle de charbon est supérieure à 10 millions de tonnes par an ;
- Qui ont un projet de développement de mines, de centrales ou d'infrastructure de charbon thermique.

De plus, le seuil à partir duquel les entreprises concernées sont exclues est abaissé de 5 points tous les 2 ans. Cette politique vise une exclusion totale du charbon en 2030. Les seuils de production d'électricité et de chiffre d'affaires ont été abaissés en janvier 2024 passant de 20% à 15%.

Conformément à l'article 4 SFDR, le calcul est réalisé dès le premier euro d'exposition et sans retraitement de la part de l'activité exposée. Les données sont issues de la base GCEL d'Urgewald et de l'analyse interne.

L'encours Charbon résiduel du portefeuille sur les émetteurs exclus ressort à 0,7%. Cette exposition est entièrement liée à la poche « Obligations d'entreprise » qui, selon les termes de la politique climat, peuvent être conservés jusqu'à leur terme.

(7) Encours tabac (en %)

Le Groupe a adopté en décembre 2017, une politique d'exclusion du secteur du tabac. Cet engagement s'est traduit par l'arrêt de tout nouvel investissement dans les entreprises appartenant au secteur et l'extinction progressive du portefeuille historique d'obligations relevant de cette thématique.

L'encours Tabac résiduel du portefeuille ressort à 0,3%.

(8) Armes interdites

La politique d'investissement du Groupe AG2R LA MONDIALE exclut l'ensemble des entreprises impliquées dans la fabrication, le stockage ou la commercialisation des armes interdites par les conventions internationales signées et ratifiées par la France :

- La convention sur les armes biologiques ou à toxines de 1972 ;
- La convention sur les armes chimiques de 1993 ;
- La convention d'Ottawa de 1998 portant sur les mines antipersonnel ;
- La convention d'Oslo de 2009 portant sur les armes à sous-munitions.

Le portefeuille ne détient ainsi aucun titre d'entreprise relevant des activités visées par ces textes.

Les données sont issues du prestataire ISS ESG et de l'analyse interne.

(14) Encours hydrocarbures non-conventionnels :

Dans le cadre de sa politique Climat, le Groupe s'interdit d'investir dans les entreprises dont la production d'hydrocarbures non-conventionnels dépasse 22,5% de la production totale depuis janvier 2024. Sont prises en compte les exploitations de sables bitumineux, le gaz et pétrole de schiste, le pétrole extra lourd, le gaz de houille, les forages en eaux profondes (supérieurs à 1 500 m de profondeur) et l'exploitation en Arctique (définition de l'Arctic Monitoring and Assessment Programme).

Ce seuil est abaissé de 2,5 points chaque année jusqu'à 2025 puis de 3,5 points les années suivantes. Les investissements dans les entreprises exposées aux hydrocarbures non conventionnels seront donc complètement exclus d'ici 2030. Le taux d'exclusion est passé à 20% en janvier 2025.

Conformément à l'article 4 SFDR, le calcul est réalisé dès le premier euro d'exposition et sans retraitement de la part de l'activité exposée. Les données sont issues de la base GCEL d'Urgewald et de l'analyse interne.

L'encours hydrocarbures non-conventionnels résiduel du portefeuille sur les émetteurs exclus ressort à 2,2%. Il est lié aux obligations souscrites avant la date d'exclusion. Aucun nouveau financement n'est autorisé sur un émetteur exclu, y compris sur les obligations vertes.

L'exposition totale du portefeuille dans le secteur des combustibles fossiles conformément à la définition de l'article 4 SFDR est détaillé au point E – Taxonomie européenne et combustibles fossiles

c. Les obligations poursuivant des objectifs sociaux et/ou environnementaux

Par leur capacité à accompagner la transition, les obligations vertes, sociales et durables (sustainability bond) s'inscrivent en cohérence avec la démarche d'investisseur de long terme du Groupe. Les investissements dans une économie bas carbone (économies d'énergie, énergies renouvelables, solutions innovantes) se sont réalisés notamment via la souscription à des émissions d'obligations vertes.

Indicateurs calculés sur la poche obligataire

LMP			
	Evaluation globale	Obligations entreprises	Obligations souveraines
Encours (M€)		3 090	1 388
(9) Obligations durables	2,5%	0,5%	7,1%
(10) Obligations vertes	8,7%	8,3%	9,7%
(11) Obligations sociales	1,9%	0,8%	4,4%
Sous-total	13,1%	9,5%	21,2%
(12) Obligations liées au développement durable	1,0%	1,4%	-

les chiffres en % sont en % de l'encours en valeur de marché

Au 31/12/2025, LMP était investie à hauteur de 588M€ dans des obligations vertes, sociales et durables.

Les obligations poursuivant des objectifs sociaux et/ou environnementaux sont classées vertes, sociales et durables si elles respectent les Principes de l'ICMA (International Capital Markets Association). Ces principes sont des lignes directrices et des recommandations générales qui promeuvent la transparence et la publication d'informations lors d'émissions de telles obligations.

9) Obligations durables

Une obligation durable est une obligation dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour des opérations de financement ou de refinancement de projets environnementaux et sociaux. Les obligations durables suivent les quatre principes clés des Green Bonds Principles et des Social Bonds Principles de ICMA⁴, respectivement pertinents pour les projets environnementaux et sociaux. **Elles représentent 2,5% des investissements obligataires.**

(10) Obligations vertes

Une obligation verte est une obligation dont le produit de l'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets verts nouveaux et/ou en cours qui respectent les quatre principes-clés des Green Bonds Principles (GBP) édicté par l'ICMA⁵. Les GBP reconnaissent plusieurs catégories d'éligibilité pour les projets verts contribuant à des objectifs environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la prévention et la maîtrise de la pollution. **Elles représentent 8,7% des investissements obligataires.**

(11) Obligations sociales

Une obligation sociale est une obligation dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets sociaux nouveaux et/ou en cours et qui respecte les quatre principes clés des Social Bonds Principles (SBP) de l'ICMA⁶. Les SBP reconnaissent plusieurs catégories d'éligibilité pour les projets sociaux tels que l'accès à des infrastructures de base abordables (eau potable, assainissement, transport, énergie, ...), l'accès à des services de base (santé, éducation et formation professionnelle, soins, financement et services financiers...), l'accès à un logement

⁴ French-SBG-2021-06-301221.pdf (icmagroup.org)

⁵ French-GBP-2021_06-230222.pdf (icmagroup.org)

⁶ French-SBP-2021_06.pdf (icmagroup.org)

à un coût abordable, la création d'emplois, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME et du microfinancement, la sécurité alimentaire et le développement socioéconomique. **Elles représentent 1,9% des investissements obligataires.**

(12) Obligations liées au développement durable

Une obligation liée au développement durable est une obligation qui ne finance pas un projet spécifique mais l'activité générale de l'entreprise. Son taux est fixe avec un step-up si l'objectif ESG n'est pas atteint. Elles sont décrites dans les Sustainability-Linked Bond Principles (SLBP) de l'ICMA⁷. Elles encouragent la prise en compte de la durabilité par les entreprises. **Elles représentent 1% de la poche obligataire.**

⁷ [French-SLBP2020-06-191120.pdf \(icmagroup.org\)](#)

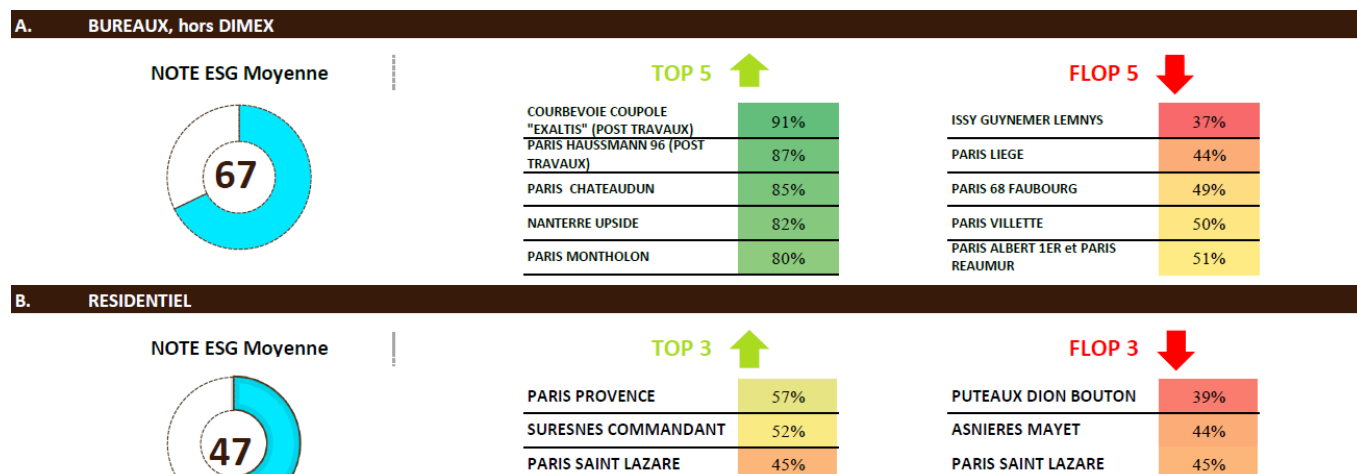
d. Performance ESG du portefeuille d'actifs immobiliers

En 2025, la surface totale des actifs immobiliers, placés sous la responsabilité des équipes de l'immobilier de placement, est de 647 237 m². Elle se décline comme suit :

Typologie	Surfaces
Bureaux	519 642 m ²
Commerces	58 177 m ²
Résidences Seniors	28 608 m ²
Résidentiel	20 757 m ²
Logistique	16 507 m ²
Hotellerie	3 546 m ²

L'analyse ESG du portefeuille a été étendue aux actifs «logements» en 2025. Les actifs du patrimoine immobilier sont évalués à partir de chaque grille ESG définie par classes d'actif et décrite ci-avant. **L'immobilier de bureaux, principale classe d'actif du portefeuille, affiche une note ESG moyenne de 67 sur 100.**

Le tableau ci-dessous résume les notations ESG de chaque segment ainsi que les biens les mieux notés (« le Top ») et ceux pour lesquels les indicateurs ESG sont en retrait (« le Flop »).



(Lecture du tableau ci-dessus : Paris Chateaudun a une note ESG de 85 sur 100)

Les opérations de restructuration contribuent à l'inscription du patrimoine immobilier du Groupe dans la trajectoire de réduction des consommations énergétiques prévue par le Décret Tertiaire (-40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 versus une consommation dite de référence ou absolue).

La baisse observée fin 2025 par rapport à la référence 2012 ressort à -32,8 %. A noter que le périmètre « bureau » atteint une baisse de 35,6 % à fin 2025. Le programme de restructuration s'est poursuivi en 2025 et se prolongera à travers de nouvelles opérations déjà ciblées.

Immeuble	LOCALISATION	Nature	Surface (en m²)	Livraison	Labels visés/obtenus
Châteaudun	Paris (75009)	Bureaux	15 260	Livré le 28 avril 2025	HQE© niveau « Excellent », BREEAM© niveau « Excellent », WiredScore© niveau « Gold », WELL©, BBCA rénovation©, Biodiversity©, Cycling Score©.
Agora	Lille	Bureaux & commerces	15 433	Livré le 29 janvier 2026	NF HQE TM Bâtiment Durable niveau « Très Performant », BREEAM niveau « Excellent », WELL© niveau « Silver », label E+C-Niveau E2 C1, WiredScore© niveau « Silver ».
96 Haussmann	Paris (75008)	Bureaux	16 720	Livraison prévue au T2 2026	HQE© niveau « Très Performant », BREEAM© « Very Good », WiredScore© niveau « Gold », BBCA rénovation©, Active Score niveau « Certified », SmartScore niveau « Certified ».
Exaltis	Courbevoie (92400)	Bureaux	23 500	Livraison prévue au T1 2029	HQE© niveau « Excellent », BREEAM© « Excellent », WiredScore© niveau « Gold », BBCA rénovation©, SmartScore niveau « Certified ».
68 Faubourg Saint-Honoré	Paris (75008)	Bureaux & commerces	9 816	Livraison prévue au T1 2029	HQE© niveau « Excellent », BREEAM© « Excellent », WiredScore© niveau « Gold », BBCA rénovation© niveau « Performant », Osmoz niveau « Osmoz ready », Active Score
98/102 Richelieu	Paris (75002)	Bureaux	11 000	Livraison prévue au T2 2029	HQE© niveau « Excellent », BREEAM© « Excellent », WiredScore© niveau « Gold », BBCA rénovation© niveau « Performant », Osmoz niveau « Osmoz ready », Active Score

Outre la performance énergétique, dans un contexte d'épuisement des ressources naturelles et afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, AG2R LA MONDIALE agit également sur la production de déchets au moyen d'une stratégie de réemploi des matériaux dans le cadre des opérations d'investissement, de restructuration ou de rénovation de son patrimoine immobilier.

Le cabinet KLARITIM a été mandaté pour la mise en place, avec notre obligé TOTAL Energy, des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sur l'ensemble des opérations de développement qui seront livrées entre 2025 et 2028.

Ce dispositif mis en place par l'Etat constitue un instrument de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Ces démarches, au cœur du plan de sobriété énergétique du Groupe, contribuent à l'attractivité et à la valorisation du patrimoine.

En 2026, le projet de rénovation du *68 Faubourg Saint-Honoré* vise le label BBCA niveau Performant, avec pour objectif par exemple le réemploi du plancher technique sur au moins 30 % de la surface. Le Diagnostic PEMD a permis d'identifier un fort potentiel de réemploi sur le site (portes, BAES, revêtements divers, luminaires...). La dépose soignée de l'ensemble des matériaux à caractère réemployable est envisagée.

Les prescriptions mises en œuvre dans le cadre des opérations de restructuration en cours ou à venir de Paris Haussmann, Paris 68 Faubourg, Courbevoie Exaltis ainsi que le 102 Richelieu, permettront de répondre aux exigences du Décret Tertiaire 2040, voire au-delà et de s'aligner à la trajectoire climatique CRREM relative aux accords de Paris.

6. L'offre responsable proposée

La signature en 2016 de la charte d'investissement responsable au niveau de l'Association Sommitale conduit à une responsabilisation des investissements de l'ensemble des produits financiers gérés par le Groupe avec un socle commun qu'est la démarche IR.

Les actifs en euros de LA MONDIALE et de ses filiales, les OPC gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, les fonds propres des entités de la SGAM prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans leur processus d'investissement.

Pour les unités de compte proposées dans les contrats d'assurance vie, la démarche d'investissement responsable est propre à chaque produit financier et est définie par sa société de gestion. Celle-ci peut différer de celle d'AG2R LA MONDIALE.

L'offre Responsable propose des unités de compte qui répondent à des critères de durabilité en cohérence avec la démarche IR/ISR déployée par le Groupe.

7. Communication auprès des clients

AG2R LA MONDIALE ne communique pas de façon ciblée vis-à-vis de ses clients pour présenter sa démarche d'investissement responsable. Toutefois, les annexes précontractuelles SFDR, les rapports d'investissement responsable et les inventaires sont publiés annuellement sur le site d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs sur lequel sont également disponibles mensuellement les reporting ESG des fonds. Les annexes SFDR précontractuelles et périodiques sont mises à disposition annuellement des canaux de distribution du groupe (épargne retraite complémentaire collective, épargne retraite complémentaire individuelle et épargne)

La part en OPC labélisés ISR, GreenFin et Finansol présents dans les fonds en euros est communiquée annuellement avec les relevés annuels de situation sur les contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

AG2R LA MONDIALE communique auprès de ses clients sur sa démarche d'investissement responsable à travers plusieurs médias :

- Son site internet, dont la section « Investir de manière responsable » présente les engagements du Groupe en matière d'investissement responsable, permet « d'aller plus loin » via des liens avec les politiques constitutives de sa démarche (Charte d'Investissement responsable, politiques d'Exclusions, d'Engagement actionnarial, Climat et Biodiversité) et les rapports « Article 29 LEC » des institutions du périmètre de la SGAM ;
- Le site de sa société de gestion d'actif, AG2R LA MONDIALE Gestion d'Actif, au titre de la gestion d'une gamme de fonds porteurs du Label ISR.

...mais également à travers les réseaux sociaux (comptes X, LinkedIn, Facebook du Groupe et compte LinkedIn d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs) à l'occasion des récompenses reçues par le Groupe au titre de sa démarche d'Investissement Responsable ou encore du renouvellement des labels (label ISR, label Finansol) des fonds.

Prévention des risques de greenwashing

AG2R LA MONDIALE a initié en 2025 la rédaction d'une "Politique Communications Publicitaires à caractère commercial" visant notamment à maîtriser le risque de communication trompeuse en matière ESG. Cette politique prévoyant une surveillance des communications par la direction de la conformité et de l'éthique des affaires est en cours de finalisation et entrera en vigueur courant 2026. En matière de produits financiers, ce risque est par ailleurs encadré par la procédure d'"élaboration des documents commerciaux" de la société de gestion ALM Gestion d'Actifs.

Pour plus de détail se référer à la section I.B.4 en page 41

8. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Le règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit règlement « Disclosure » ou « SFDR ») prévoit l'harmonisation de la communication d'informations en matière de durabilité des produits financiers en fonction de leurs attributs environnementaux et sociaux.

L'encours global des produits financiers Article 8 détenus au 31/12/2025 au sein des portefeuilles de LMP est de 14Mds€ soit 62% du total des actifs. Les principaux produits financiers Article 8 proposés par LMP dans les contrats d'assurance sont les actifs en euros (Anjou Performance, PERI Excellence Retraite, PERP Complément Epargne Retraite) qui représentent 4,1 Mds€.

C'est à travers la démarche d'investissement responsable que le produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans leur gestion. Les fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs et servant de support à des unités de compte proposées par LMP font également la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (article 8 du règlement SFDR) et représentent un encours de 127M€.

Enfin, les unités de compte relevant de l'Article 8 gérées par des sociétés de gestion externes représentent 8,9Mds€. Les unités de compte ayant pour objectif l'investissement durable (relevant de l'article 9 du règlement SFDR) et gérés par des sociétés externes représentent 402M€. Un contrat d'assurance vie ou de retraite professionnelle supplémentaire est considéré comme répondant aux caractéristiques de l'Article 8 SFDR s'il propose au moins un support d'investissement en euros ou UC relevant de l'Article 8. Les contrats d'assurance intégrant les actifs en euros de LMP sont Article 8 SFDR.

Pour plus de détail se référer à la section I.I en page 92

9. Les adhésions à des chartes ou codes relatifs aux enjeux ESG

AG2R LA MONDIALE est signataire des chartes et codes relatifs à une prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les décisions d'investissement suivants :

- La Charte du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) de septembre 2015 ; à laquelle la Charte d'Investissement Responsable du Groupe de 2016 fait, dans son préambule, explicitement référence ;
- Les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) depuis que le Groupe en a rejoint le collège « Investisseur institutionnel » en 2018.

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE dans une démarche globale de développement durable recouvre une déclinaison dans le champ de l'investissement des initiatives nationales ou internationales soutenues par l'Association Sommitale du Groupe pour le compte des institutions et entités relevant de son périmètre.

Cette ambition est relayée par sa société de gestion dans le cadre des fonds relevant explicitement d'une démarche ISR ou solidaire ; ce qui se traduit l'inscription de ces derniers dans une démarche de labélisation au titre du Label ISR (pour les fonds ISR éligibles à son cahier des charges, ou du Label Finansol de l'association FAIR.

Pour plus de détail se référer à la section II.E intitulée « Adhésion à des initiatives » en page 108.

B. Moyens internes déployés

1. Equipes

Les portefeuilles de LMP gérés par les équipes de DIF représentent environ 5,1Mds€ et sont investis pour l'essentiel en « titres vifs » ou en OPC gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs ou des sociétés de gestion tierces.

La gestion de ce portefeuille mobilise 88 collaborateurs et collaboratrices répartis géographiquement sur ses trois plateformes de Marseille, Mons et Paris et fonctionnellement autour de ses différentes directions opérationnelles. La moyenne d'âge de l'effectif s'établit à 45 ans. Il présente une parité Femmes/Hommes de 52% / 48%. 10 collaborateurs bénéficient d'un « contrat d'apprentissage ».

Les effectifs de la Direction des Investissements et du Financement sont ainsi répartis :

Géographiquement		Fonctionnellement	
Paris	67	Direction	5
Lille	10	Assist.Direction	2
Marseille	11	Marketing et Distribution	8
		Opérations et risque	30
		Gestion collective, sous mandat, recherche	22
		Gestion assurantielle, taux, crédit et trésorerie	18
		Contrôle interne et conformité	3

Au sein de l'effectif de la Direction des Investissements et du Financement, 14 personnes sont directement associées au processus d'analyse, de gestion ou de surveillance ESG : 3 membres de la direction, 1 collaborateur de la direction du contrôle interne et de la conformité, 5 analystes ISR et 5 gérants de portefeuilles. La démarche d'intégration ESG mobilise transversalement un effectif de 26 équivalents temps plein (ETP) répartis au sein de plusieurs services en charge de l'investissement ou de l'analyse. En ce qui concerne les enjeux de durabilité, la DIF s'articule avec la Direction de la RSE du Groupe, notamment au moyen d'un comité mensuel ad-hoc intitulé « Comité de coordination DIF-RSE ».

L'équipe d'analystes ESG est composée de 5 personnes dédiées à l'analyse des enjeux extra-financiers des émetteurs. Elle s'appuie sur l'équipe de la MOA, composée de 5 personnes, pour le développement des outils d'analyse interne et de suivi de la performance ESG des portefeuilles.

Depuis 2022, l'outil de notation EthiscreeninG s'est enrichi d'une plateforme, de consultation des analyses ISR sectorielles et des notations, ouverte à l'ensemble des gestionnaires. Cet élargissement de l'accès contribue à la diffusion d'une culture de l'ESG au sein de l'ensemble des équipes.

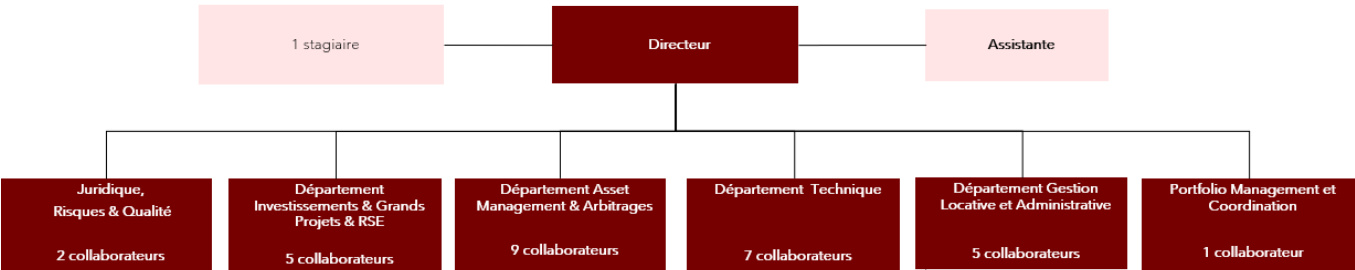
Dans le module « Investment Compliance » de l'outil de tenue de positions déployé au sein de la DIF, les équipes de Middle Office sont alertées quotidiennement d'éventuels non-respects par les portefeuilles de ratios ESG ou d'exclusions. La procédure prévoit qu'en cas de dépassement de ratios non résolu, le RCCI soit alerté afin de veiller à la régularisation du dépassement dans les meilleurs délais. Des contraintes de blocage dites « pré-trade » sont paramétrées afin de bloquer ou limiter l'achat de titres interdits à la détention dans les portefeuilles du groupe.

La gestion du patrimoine immobilier, mobilise 32 collaborateurs. Un collaborateur y est chargé des questions ESG.

Le département, constitué de 53% d’hommes et de 47% de femmes présente un âge moyen d’environ 43 ans. 3 contrats d’alternance et un stagiaire comptent parmi l’effectif.

Direction de l’immobilier de placement

Organigramme au 15/01/2026 – 32 collaborateurs



2. Sensibilisation et Formation

L'adhésion des parties prenantes, leur connaissance et maîtrise des enjeux ESG, leur degré d'acculturation de la réglementation, sont autant de facteurs dont dépend le succès du déploiement d'une démarche d'Investissement Responsable. C'est le sens des actions de formation et des initiatives de sensibilisation mises en œuvre au cours de l'exercice par AG2R LA MONDIALE, que ce soit au niveau de l'institution au niveau de sa gouvernance et de ses collaborateurs, ou en tant que propriétaire et gérant d'actifs, concepteur et distributeur de solutions d'épargne.

Ces formations, en majorité animées par des collaborateurs d'AG2R LA MONDIALE, peuvent également faire intervenir des experts externes sur des sujets spécifiques.

Au niveau de la Gouvernance

Les membres du Conseil d'administration de la SGAM AG2R LA MONDIALE, au même titre que les administrateurs des entités qui la constitue, sont ainsi régulièrement invités à des sessions de formation sur la durabilité et aux différentes réglementations attachées à cet enjeu (règlement SFDR, article 29 de la Loi Energie Climat, bilan carbone ©, directive CSRD...).

Comme en témoignent notamment les formations suivantes :

- Février 2025 : Une formation intitulée « *Naviguer parmi les obligations de reporting extra-financier : point sur la CSRD* »
- Octobre 2025 : Une formation dédiée à la problématique des « *Achats responsables* » a été l'occasion de sensibiliser la gouvernance aux questions de vigilance sociétale et aux exigences en termes de redevabilité, de conformité attachée à la fonction achat

Ces formations ont pour objectif de leur permettre de maintenir et développer un niveau de compétences et d'expertises approprié avec l'exercice de leur fonction d'administrateur. Ces formations, de même que les compétences, ne font pas l'objet d'une évaluation à priori et à posteriori. Les sujets qui y sont traités présentent un intérêt dans l'exercice de la mission de surveillance qu'ils assurent, et notamment en matière de durabilité. Ces formations, en majorité animées par les experts AG2R LA MONDIALE, peuvent également faire intervenir des experts externes sur des sujets spécifiques. Le cursus proposé porte sur des thèmes divers, dont plusieurs en lien avec des impacts, risques et opportunités retenus dans le cadre de l'analyse de double matérialité (ex. la protection des données privées, la gestion des conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption, la fraude, la réglementation DORA, le risque cyber, etc.).

Au niveau des collaborateurs

Des modules de formation en ligne sont développés au sein du « e-Learning System » du Groupe - « AG2R LA MONDIALE Académie Mon Campus » - tel que celui intitulé « *Finance durable : d'une démarche volontaire, individuelle des gérants d'actifs à obligation réglementaire* », celui dédié à la réglementation SFDR ou ceux fléchés « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE).

La sensibilisation des collaborateurs du Groupe au changement climatique s'appuie également sur le déploiement, depuis l'été 2023, de la « fresque du climat ». En 2025, 194 collaborateurs du Groupe se sont ainsi livrés à cet exercice d'intelligence collective d'environ 3 heures autour des 42 cartes du jeu et des 13 « fresqueurs » et « fresqueuses » dument formé(e)s à l'animation de ces ateliers pédagogiques.

La traditionnelle « Semaine Européenne du Développement Durable » (SEDD) est l'occasion pour le Groupe de mettre en œuvre, tant sur le plan national que localement sur ses différents sites, une trentaine d'actions de mobilisation, sous forme de webinaires, « challenges », ateliers autour, cette année, des thèmes suivants : Mobilité durable, fresque du climat, numérique responsable, impacts de l'environnement sur la santé.



Plus spécifiquement concernant les équipes d'AG2R LA MONDIALE en charge des investissements des institutions membres de la SGAM AG2R LA MONDIALE :

- Sur le périmètre de gestion des portefeuilles de valeurs mobilières :
 - L'organisation en octobre d'une « Fresque de la Biodiversité » animée par « La Fabrique des Possibles » ;
 - Une formation également en octobre, dans le cadre de la SEDD, intitulée « Climat, Pétrole et Gaz : comprendre et agir », assurée par l'équipe en charge de l'analyse ESG ;
 - Et enfin la poursuite de l'inscription des collaborateurs dans le cadre de la Certification AMF Finance Durable, avec à fin 2025, 29% de l'effectif de la DIF titulaire de ce certificat.
- Sur le périmètre Immobilier de Placement :
 - L'organisation en septembre d'une fresque de l'Immobilier Durable ; exercice qui a permis aux collaborateurs de la DIP, répartis en groupes de 7 à 8 personnes, d'analyser les impacts du secteur immobilier (émissions de GES, destruction de la biodiversité, consommation d'eau, production de déchets), les risques ESG (aléas climatiques, augmentation des coûts, perte de valeur des bâtiments, etc.), et d'explorer les solutions (sobriété, énergies renouvelables, végétalisation, économie circulaire) pour un immobilier plus durable et d'en appréhender le cadre réglementaire.
 - Dans le cadre de l'élaboration du rapport de durabilité pour l'exercice fiscal 2025, la Direction RSE du Groupe, la Direction de l'immobilier de placement et les contributeurs AEGIDE-Domitys ont sollicité le cabinet BM&A. L'objectif de cette collaboration était d'accompagner l'analyse de l'alignement des activités immobilières d'AG2R LA MONDIALE avec les objectifs environnementaux de la Taxonomie européenne. La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes : une formation générale sur les principes taxonomiques, suivie de l'élaboration de dossiers d'analyse types. Ceci a permis de produire une notice méthodologique destinée à guider les équipes formées dans le calcul des KPI relatifs aux activités immobilières éligibles et alignées sur la Taxonomie européenne.

Vis-à-vis des réseaux de distribution

Le développement de l'offre de produits d'investissement responsable, les attentes grandissantes du client final et la pression réglementaire placent les réseaux de distribution et les conseillers financiers face à la nécessité d'une montée en compétence.

C'est tout le sens et l'enjeu de la formation intitulée « Tours et détours de la finance solidaire » organisée en novembre à destination des équipes de l'épargne patrimoniale du Groupe.

3. Ressources externes

L'analyse ESG des émetteurs appartenant aux univers d'investissement obligataires et actions des portefeuilles :

- **S'appuie** sur les informations publiques disponibles : rapports annuels, rapports de développement durable, documents de référence, sites internet, présentations aux investisseurs, etc...
- **Se nourrit** des données communiquées par les agences d'analyse extra-financière auxquelles le Groupe est abonné : ISS-ESG pour l'analyse ESG, Carbon4 Finance et MSCI ESG pour l'analyse de la transition énergétique et climatique ainsi que la biodiversité. Ces données sont traitées, en les resituant au sein du secteur d'appartenance de l'émetteur, par notre outil propriétaire EthiScreeninG et restituées sous la forme d'une note ESG ;
- **Est alimentée** par les travaux de recherche des bureaux d'analyse sélectionnés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs dans le cadre de la gestion actions. Ces dernières années, ces bureaux d'analyse ont efficacement complété leur offre d'analyse financière par une intégration systématique des critères ESG dans leur modèle d'évaluation ;
- **S'enrichit** des travaux des « Think Tanks » qu'il soutient (Cercle des Institutionnels de Novethic, FIR...) ;
- **Prend en compte** le comportement des émetteurs vis-à-vis de leurs parties prenantes et de l'environnement (climat, biodiversité), ce qui contribue à la réduction ex-ante du risque d'exposition des portefeuilles à des controverses ;
- **Est susceptible** d'être remise en cause ou réévaluée du fait d'une controverse, relayée par un média, une ONG, un syndicat...et relative à l'émetteur lui-même, son secteur d'activité ou son écosystème.

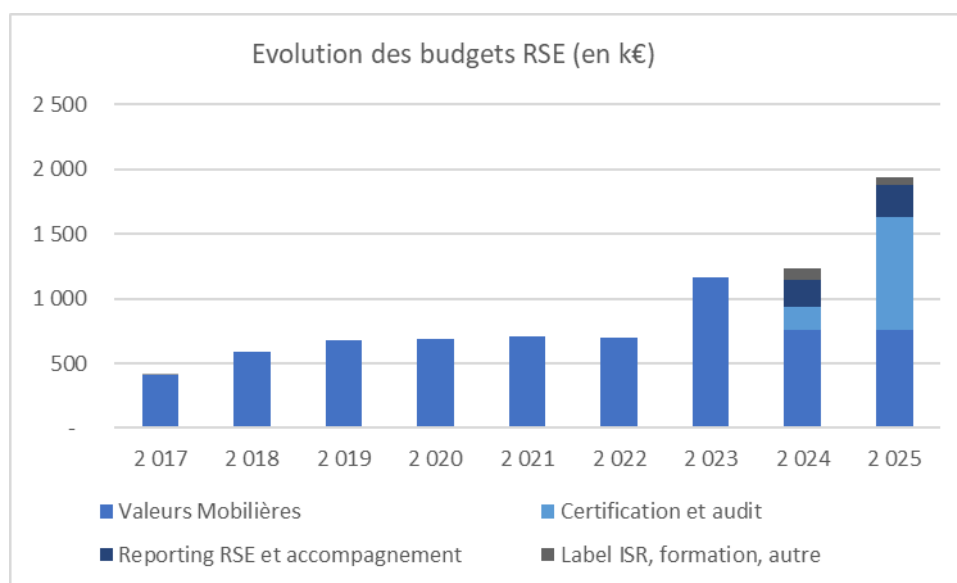
L'analyse des résolutions proposées en assemblée générale repose sur l'expertise des analystes internes au Groupe AG2R LA MONDIALE et sur les travaux de Proxinvest- Glass Lewis et ISS Governance.

Le suivi de la performance environnementale (consommations d'énergie et d'eau, production de déchets, trajectoires climat, biodiversité...), sociétale (indicateurs relatifs à l'accessibilité et aux services) et l'évaluation des risques climatiques du patrimoine immobilier du Groupe s'enrichit des travaux du cabinet Sinteo.

Ces dernières années, le budget Recherche/Analyse ESG – y compris la certification et audits des actifs immobiliers -a été en augmentation régulière. Il s'établit à environ 1,93M€ et représente, en 2025, 47% du budget recherche global.

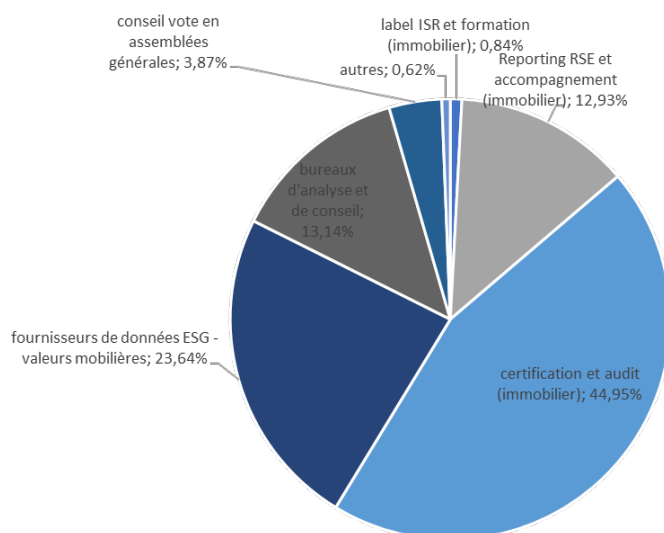
La part des abonnements et autres publications ESG représente 19,5% du budget RSE global.

Evolution du budget RSE depuis 2017 :



La forte variation entre 2022 et 2023 s'explique principalement par la prise en compte dans le budget total du budget ESG de l'Immobilier de Placement et de la recherche ESG achetée auprès des bureaux d'analyse sélectionnés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs dans le cadre de son processus de gestion actions. A partir de 2024, apparait sur le graphique la décomposition des dépenses RSE au titre de l'immobilier. L'augmentation des dépenses d'audit sur les actifs immobiliers explique la forte variation observée entre 2024 et 2025.

En 2025, le budget recherche ESG d'AG2R LA MONDIALE (en % du total) se décompose ainsi :



Le budget recherche ESG de l'entité (défini comme la somme des budgets consacrés aux données environnementales, sociales et de qualité de gouvernance auxquels s'ajoutent les budgets de certification immobilières, de prestations d'analyse fournies par des tiers et de labellisation) représente 0,01% des encours totaux de LA MONDIALE PARTENAIRE.

4. Information des parties prenantes (souscripteurs, clients...)

Conformément au principe de « redevabilité » inscrit dans sa charte d'investissement responsable (Principe N° 6), AG2R LA MONDIALE, et sa société de gestion d'actifs, rendent compte à leurs parties prenantes de leurs démarches d'investissement responsable, d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de la performance extra-financière de portefeuilles placés sous leurs responsabilités. « Investir de manière responsable » ...ainsi s'ouvre au sein du site internet du Groupe, dans le cadre de la rubrique « Nos engagements » et au titre du déploiement de sa RSE, l'espace dédié à sa démarche d'Investissement Responsable :

<https://www.ag2rlamondiale.fr/groupe/nos-engagements/developper-notre-demarche-rse/investir-de-maniere-responsable>.

Il est possible d'y télécharger les textes fondamentaux de la démarche comme la Charte d'investissement responsable du Groupe et les politiques spécifiques qui la complète :

- Exclusion des armes interdites par les conventions internationales transposées en droit français ;
- Exclusion du tabac ;
- Climat et Biodiversité ;
- Engagement actionnarial.

Les informations relatives aux OPC ISR gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, la société de gestion du Groupe ainsi que les textes décrivant sa démarche ainsi que les rapports Article 29 qui en rendent compte* sont accessibles à partir de son site internet : <https://www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs>

* AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS et fonds dont l'encours est supérieur à 500 M€.

A noter que depuis 2024 et sur le périmètre des fonds labélisés ISR, un reporting ESG mensuel, permettant d'évaluer et de suivre la performance extra-financière des fonds concernés, est mis à disposition des souscripteurs.

ALM CREDIT EURO ISR	Part IC	FR0007071006	2 182,11 2026-03-03
	Part RA	FR0013459054	105,36 2026-03-03
	Part RB	FR0013459070	102,50 2026-03-03

Bloomberg Barclays 1-10 years euro Corps Ex-bbb & Tier 1, UT2 & JunSub Index
Classement SFDR : Article 8

Sélectionnez 

Reporting ESC 

Prospectus

DIC Part IC

DIC Part RA



Température

2,85

Indice
3,22

Note ESG

57

Indice
47

Dialogue social

59

Indice
51

Taux Investissement Durable

23%

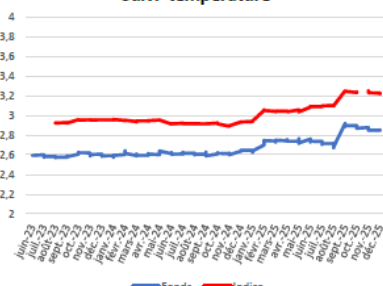
Indice
17%

Taux minimum ID : 3%

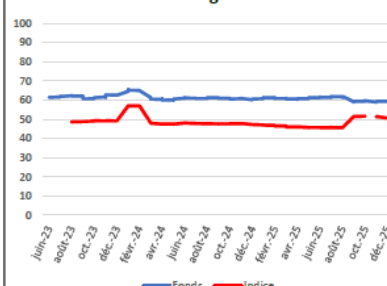
Sélection ISR (hors monétaire)

	Fonds		Indice
	Actif Net	%	
Titres éligibles ISR	1 590 836 932	85,3%	52,39%
Social bonds	7 378 253	0,4%	0,38%
Green bonds	140 106 579	7,5%	3,66%
Green climat bonds	-	-	-
Sustainable bonds	6 397 562	0,3%	0,23%
Sustainability linked bonds	-	-	0,32%
Titres non éligibles ISR	35 954 638	1,9%	37,14%
Titres non analysés ISR	85 055 452	4,6%	5,87%

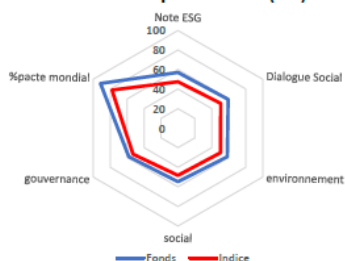
Suivi température



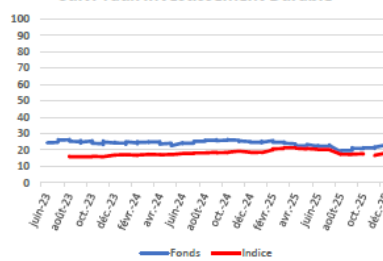
Suivi Dialogue social



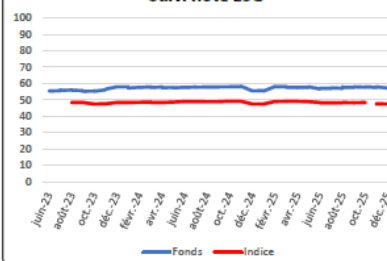
Indicateurs de performance (KPI)



Suivi Taux Investissement Durable



Suivi note ESG



Exemple du Fonds ALM Credit Euro ISR (Source ALMGA, données à fin décembre 2025)

Les informations tant réglementaires, que financières ou extra-financières relatives aux contrats collectifs ou individuels distribués par La Mondiale Partenaire (LMP), membre de la SGAM AG2R LA MONDIALE, sont mises à la disposition des souscripteurs via une plateforme d'information dédiée.

Les produits concernés sont pour l'essentiel articulés autour des actifs en euros du Groupe, lesquels relèvent de l'article 8 du règlement SFDR, et d'unités de compte dont les supports sont des fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs ou des sociétés de gestion externes. Un certain nombre d'entre eux relèvent des articles 8 ou 9 de la réglementation SFDR et porteurs d'un ou plusieurs labels ESG, français ou européens.

Cette plateforme est opérée par la société Quantalys :

<https://ag2rlm-easypack.quantalys.com/LMPEasypack>

La documentation réglementaire (Document d'Information Clé, annexes précontractuelles, rapports périodiques...) est accessible via un simple « clic » sur l'icône correspondant au document recherché.

Nom / ISIN

La Mondiale Partenaire

Produit

Rechercher

Ce site vous permet d'accéder à des informations financières et extra-financières et également à la documentation réglementaire liée à votre produit et /ou support. Il n'a pas vocation à être un outil de sélection des supports pour les mouvements sur vos contrats. Pour cela, veuillez-vous référer à la liste des supports de l'annexe financière qui vous sera fournie par votre conseiller habituel.

Accueil

ESG

Perf CT

Perf MT/LT

Frais

Gestion

Code ISIN	Nom	Catégorie	SRI	Notation	Dev.	YTD	Date	SFDR	DIC	DIC Titres vifs	Document périodique SFDR	Document pré-contractuel SFDR
☐ LU0124676726	AB Sustainable US Thematic A USD	Actions Amérique du Nord	4/7	★★★★★	46.28 USD	-3.91 %	06/03/26	Article 9	8		8	8
☐ FR001400FT55	Abacus Credit Impact I	Obligataire euro	2/7	-	1103.04 EUR	0.42 %	05/03/26	Article 9	8			8
☐ FR0014008K19	Abacus Green Deal I	Actions Europe	4/7	★★★★★	1214.42 EUR	3.88 %	03/03/26	Article 9	8			8
☐ FR0014008KJ7	Abacus Green Deal R	Actions Europe	5/7	★★★★★	117.59 EUR	3.73 %	03/03/26	Article 9	8			8
☐ FR0011381193	ABCM Global Allocation A	Actions Monde	3/7	★★★★★	190.94 EUR	3.34 %	04/03/26	Article 8	8		8	8
☐ FR0011381219	ABCM Global Allocation I	Actions Monde	3/7	★★★★★	217.73 EUR	3.52 %	04/03/26	Article 8	8		8	8
☐ FR0011381201	ABCM Global Allocation R	Actions Monde	3/7	★★★★★	191.05 EUR	3.34 %	04/03/26	Article 8	8		8	8
☐ LU0396317926	Aberdeen I EM Local Curr Bd A Acc USD	Obligataire Emergent	3/7	-	8.76 USD	-	07/12/22	Article 6	8			
☐ LU0505783562	Aberdeen I European Eq Divid S Acc EUR	Actions Europe	4/7	-	257.18 EUR	-	30/11/22	Article 6	8			
☐ LU0049016909	Aberdeen St Liq CAD Fd A2 Cap	Monétaire hors Europe	1/7	-	2364.08 CAD	-	15/03/23	Article 6	8			

1 ... 5 6 7 ... 1028

10,272 élément(s)

10

Extrait du site relatif au périmètre de « La Mondiale Partenaire »

La classification SFDR du fonds de même que les labels dont il est porteur sont en lecture directe au sein du module ESG du site ; les informations relatives à la performance extra-financière des fonds, sont en lecture directe et issues de la méthodologie ESG 360 développée par Quantalys.



AG2R LA MONDIALE

powered by



Nom / ISIN

La Mondiale Partenaire

Produit

Rechercher

Ce site vous permet d'accéder à des informations financières et extra-financières et également à la documentation réglementaire liée à votre produit et /ou support. Il n'a pas vocation à être un outil de sélection des supports pour les mouvements sur vos contrats. Pour cela, veuillez-vous référer à la liste des supports de l'annexe financière qui vous sera fournie par votre conseiller habituel.

Accueil

ESG

Perf CT

Perf MT/LT

Frais

Gestion

Code ISIN	Nom	ESG	SFDR	Intensité ESG	Environnement	Social	Gouvernance	ISR	GREENFIN	FINANSOL	RELANCE
☐ FR0007494703	ALM Actions Europe ISR IC	✓	Article 8								
☐ FR0011516715	ALM Actions Europe ISR RA	✓	Article 8								
☐ FR0013256740	ALM Actions France	✓	Article 8								
☐ FR0007045554	ALM Actions Monde ISR RA	✓	Article 8								
☐ FR0013461670	ALM Actions Monde ISR RB	✓	Article 8								
☐ FR0000984346	ALM Actions Zone Euro ISR IC	✓	Article 8								
☐ FR0011511815	ALM Actions Zone Euro ISR RA	✓	Article 8								
☐ FR0011511823	ALM Actions Zone Euro ISR RB	✓	Article 8								
☐ FR001400LSC4	ALM Cap 2029 IC	✓	Article 8								
☐ FR001400LSD2	ALM Cap 2029 RA	✓	Article 8								

1

40

41

42

1028

10 272 élément(s)

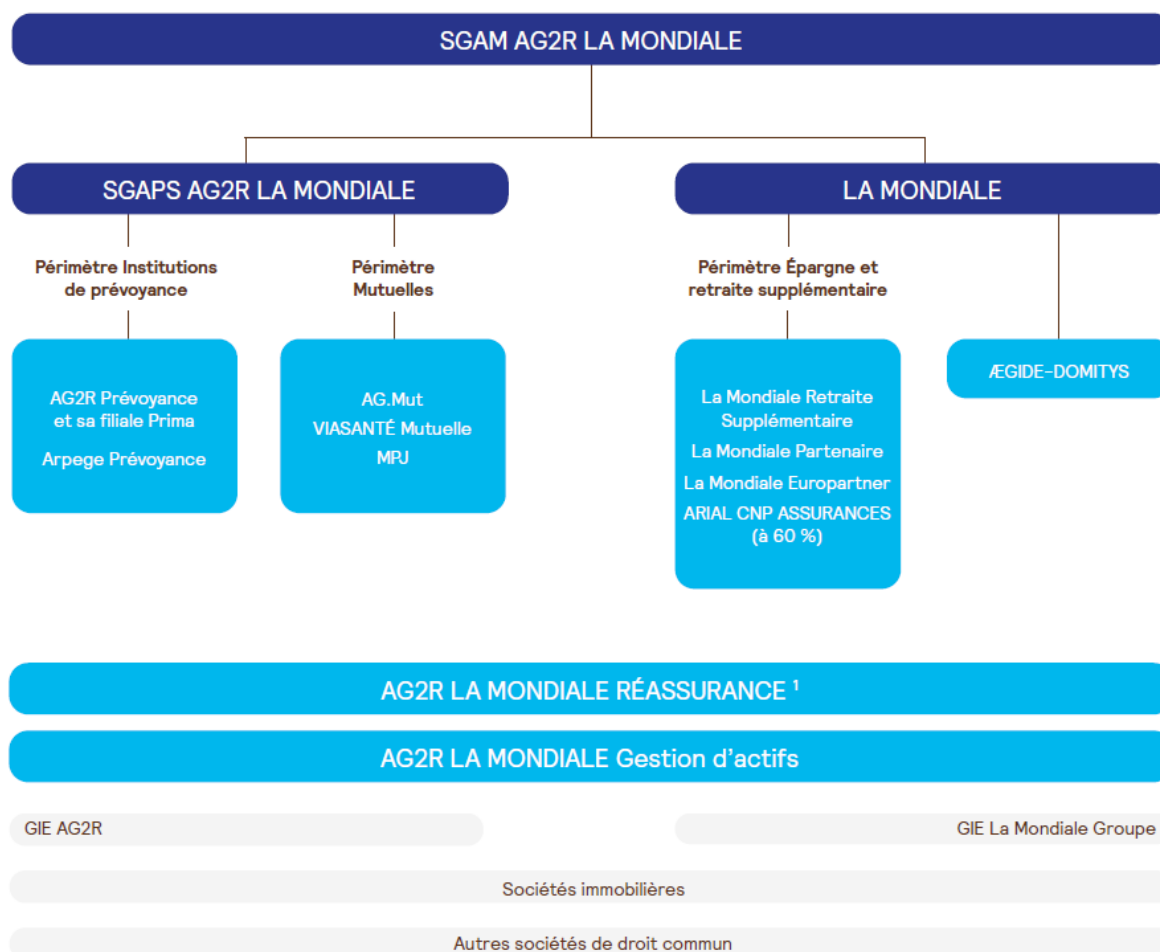
10

Extrait du site relatif au périmètre de « La Mondiale Partenaire »

*<https://www.quantalys.com/Article/Consultation/13353>

C. Démarche de prise en comptes des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de l'entité

Schéma institutionnel Groupe



(1) L'activité de réassurance débutera en 2026, sous réserve de décisions de l'APCR

• Association sommitale

Association à gouvernance paritaire, l'Association sommitale est régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes législatifs et réglementaires applicables aux Groupes de protection sociale. Sa mission principale est de définir, en liaison étroite avec ses membres, les grandes orientations politiques et stratégiques du Groupe dans le cadre de la déontologie propre aux institutions de retraite complémentaire. C'est à son niveau qu'ont été notamment adoptées tant la Charte d'Investissement responsable du Groupe en 2016, que l'adhésion aux Principes de l'Investissement Responsable de l'ONU en 2018, ou encore les politiques relatives aux exclusions et au climat.

• SGAM AG2R LA MONDIALE

SGAM AG2R LA MONDIALE est la Société de Groupe d'assurance mutuelle (SGAM) créée le 16 janvier 2008 qui réunit les deux affiliées LA MONDIALE et la Société de Groupe assurantiel de protection sociale (Sgaps), SGAPS AG2R LA MONDIALE. Elle a pour double objectif de défendre des visions communes et d'établir une solidarité financière entre ses membres. Elle coordonne les activités assurantielles : prévoyance, dépendance, santé, épargne et retraite supplémentaire.

Le Conseil d'administration fixe les grandes orientations stratégiques de la SGAM AG2R LA MONDIALE, prend et assume les décisions majeures, nomme et révoque le Président, les Vice-Présidents et le Directeur Général, et contrôle les activités de la société et leur niveau de maîtrise et de régularité.

Le Conseil recueille l'avis de chaque comité spécialisé dans les domaines de ses compétences ; dont notamment le Comité des investissements, le Comité risques, conformité et actuariat et le Comité d'audit et des comptes.

Le Conseil d'administration comprend 30 administrateurs, dont 15 pour chaque affiliée, élus pour 4 ans par l'Assemblée générale. La moyenne d'âge des administrateurs est de 64 ans. Les fonctions des membres du Conseil sont exercées à titre gracieux. Les statuts de la SGAM prévoient la recherche d'une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans la composition du conseil d'administration. Fin 2025, le taux de représentation des femmes y était de 35%.

- **LA MONDIALE PARTENAIRE**

LA MONDIALE Partenaire est membre de la SGAM. Le Comité des Investissements de la SGAM incarne une courroie de transmission de la politique d'investissement du Groupe et de ses expressions dans le champ de l'Investissement Responsable (Climat...) à l'institution.

- **La Direction Investissements Finances et Risques d'AG2R LA MONDIALE :**

La gestion financière des portefeuilles de valeurs mobilières de la SGAM AG2R LA MONDIALE et des institutions relevant de son périmètre est assurée par la Direction des Investissements et du Financement (DIF) d'AG2R LA MONDIALE et celle du patrimoine immobilier, par la Direction de l'Immobilier de Placement du Groupe (DIP).

Ces deux directions opérationnelles relèvent du périmètre de la Direction Investissements Finances et Risques (DIFR) du Groupe, placée sous la responsabilité d'un membre du Comité de Direction Groupe d'AG2R LA MONDIALE. Le volume des encours placés sous la responsabilité de la DIF est de 89,8Mds€ à fin 2025 (y compris les OPC gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs).

AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, la société de gestion du Groupe est détenue à 29% par LA MONDIALE et à 71% par AG2R Prévoyance, deux institutions membres de la SGAM. Elle est fonctionnellement du ressort de la DIF ; elle en constitue le bras armé en matière de gestion collective et sous mandat ; elle s'appuie sur les moyens de celle-ci dans les domaines du traitement des opérations, du contrôle des risques et du reporting. Fin 2025, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs gèrait 30 Mds€, dont 11,9 Mds€ via des fonds ISR.

Au sein de la DIF, un comité mensuel « ad-hoc » propose les modalités de mise en œuvre de la politique d'investissement responsable et la définition d'indicateurs de suivi et de performance extra-financière. Il est composé des membres du comité de direction de la DIF, des membres du directoire d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, des équipes de gestion actions, taux et multigestion, de l'équipe ISR et du pôle Conformité et contrôle interne.

La comitologie de la DIF est le lieu du déploiement opérationnel de la démarche d'investissement responsable, comme en témoigne l'exemple du Comité Crédit trimestriel ; ce comité a entre autres pour objet d'assurer le suivi des émetteurs sous surveillance renforcée (dépassement des limites autorisées par la politique crédit) et sous surveillance (notés BBB et BBB-). Ce comité - qui réunit des représentants de la DIF et de la Direction des Risques- passe en revue l'actualité de ces émetteurs et enrichit l'analyse du risque crédit d'un avis relatif aux enjeux ESG propres à l'émetteur, notamment du fait des controverses dont il fait l'objet et de la trajectoire de réchauffement climatique dans laquelle il s'inscrit. Ces éléments sont pris en compte dans la décision de maintien ou de cession des émetteurs ainsi analysés.

La diversification de la politique d'investissement du Groupe dans le domaine de la dette d'entreprises non notées (« dette privée ») ou autour de thématiques telles que la transition énergétique est également propice à une mobilisation opportune de l'expertise de l'équipe ESG. Il s'agira par exemple d'analyser les indicateurs d'impacts extra-financiers associés à certains financements.

Les principes qui sous-tendent la rémunération des équipes chargées de mettre en œuvre la politique d'investissement responsable, d'en contrôler l'application et le respect, et plus largement des collaborateurs du Groupe AG2R LA MONDIALE, sont fixés par les politiques du Groupe et des GIE employeurs.

>> Prise en compte de critères ESG dans la politique de rémunération

L'intégration de la durabilité dans la politique de rémunération du Groupe AG2R LA MONDIALE est en ligne avec les engagements RSE, la raison d'être et le modèle économique du Groupe AG2R LA MONDIALE.

La durabilité est l'un des 6 principes de la politique de rémunération du Groupe AG2R LA MONDIALE avec :

- la cohérence;
- la lisibilité et la transparence ;
- l'équilibre et la mesure ;
- l'exhaustivité ;
- l'équité et la compétitivité (benchmark).

La politique de rémunération du Groupe AG2R LA MONDIALE s'inscrit dans un objectif global de promotion d'une gestion prudente et efficace des risques et de la conformité, en intégrant les contraintes légales, réglementaires et conventionnelles. Pour les dirigeants, elle vise à reconnaître la mise en œuvre de la stratégie du Groupe sur le long terme dans l'intérêt de ses assurés, de ses sociétaires et de ses collaborateurs. Lorsque le système de rémunération comporte à la fois une composante fixe et une composante variable, ces composantes sont équilibrées de sorte que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération totale pour éviter que les salariés ne dépendent de manière excessive de la composante variable.

Les membres du Comité Exécutif Groupe sont couverts par la politique de rémunération d'AG2R LA MONDIALE, laquelle intègre les risques en matière de durabilité. Leur intégration répond aux exigences introduites par le régime prudentiel Solvabilité 2 d'une part, tout en témoignant d'une reconnaissance d'autre part, du caractère stratégique des enjeux de durabilité, au même titre que les enjeux financiers. Les questions de durabilité figurent en effet parmi les six principes directeurs de la politique de rémunération des GIE employeurs d'AG2R LA MONDIALE.

Dans ce cadre, la rémunération variable des membres du Comité Exécutif Groupe, en ce inclus celle du Directeur général, ainsi que celle des responsables des fonctions clefs de la SGAM AG2R LA MONDIALE, comprend des objectifs en matière de durabilité, sauf pour ceux qui l'ont rejoint en 2025, la définition des objectifs se faisant annuellement en début d'année. De tels objectifs seront fixés lors du prochain cycle à venir. Dès lors, seules les rémunérations variables des membres du Comité Exécutif Groupe et des responsables des fonctions clefs présents en 2024 ont fait l'objet d'objectifs en matière de durabilité au titre de l'exercice 2025. Les objectifs sont définis sur la base des domaines de responsabilité qui relèvent des prérogatives de chacun d'entre eux au titre des fonctions qu'ils exercent et des priorités fixées par le Groupe dans le cadre du plan d'entreprise 23-25.

Ces objectifs sont évalués au moyen d'une appréciation qualitative des réalisations tant dans le domaine climatique que pour les autres questions de durabilité. Ils sont définis en fonction des domaines de responsabilité couverts et des orientations contenues dans le plan d'entreprise.

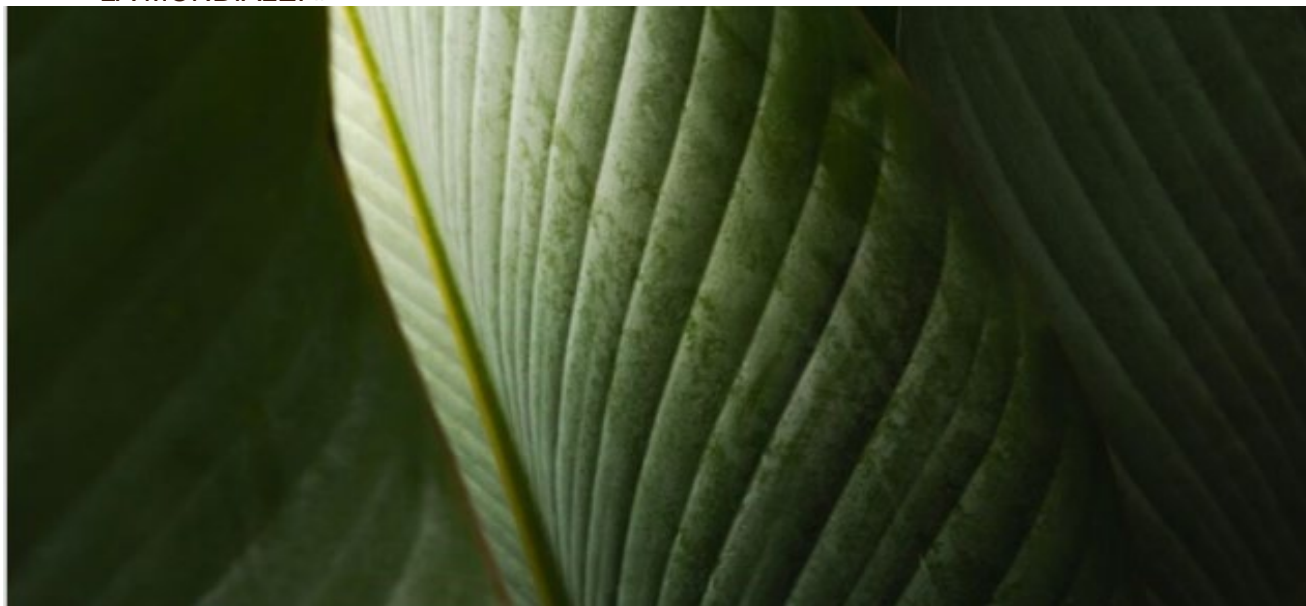
En 2025, ils ont notamment porté sur l'engagement des salariés, la conduite d'audits de dispositifs (ex. conformité) contribuant directement à des questions de durabilité, les politiques d'investissement responsable et climat, ou encore la satisfaction client. Ils ont représenté en moyenne 20,1% de la part variable des membres du Comité Exécutif Groupe et des responsables des fonctions clés au moment où ont été réalisés les entretiens annuels début 2025. Ce ratio est calculé en rapportant la somme de l'enveloppe théorique des montants associés aux objectifs de durabilité, à l'enveloppe totale des rémunérations variables pour une année complète à objectifs atteints pour les membres du Comité Exécutif Groupe et les responsables de fonction clé.

Les systèmes de rémunération variable des équipes de vente intègrent des critères qualitatifs visant à préserver l'intérêt du client, à améliorer sa satisfaction et la qualité de service.

Les gérants d'actifs ont dans leur rémunération variable un objectif lié à la durabilité. Ils doivent respecter les politiques d'exclusion (tabac, charbon, armes interdites par les conventions signées par la France et hydrocarbures non conventionnels) au niveau des portefeuilles qu'ils gèrent.

Afin de favoriser l'implication des collaborateurs dans la réalisation du plan de sobriété énergétique et dans l'insertion professionnelle des jeunes, les accords d'intéressement des UES AG2R et UES LA MONDIALE, signés en juin 2024 pour les exercices 2024 et 2025, ont introduit deux critères liés aux engagements du Groupe en matière de RSE :

- La baisse de la consommation énergétique (en Kw/h) de l'immobilier d'exploitation de l'UES AG2R et de l'UES LA MONDIALE en cumul par rapport à fin 2023.
- La proportion d'alternants au regard de l'effectif cumulé de l'UES AG2R et de l'UES LA MONDIALE. »



>>Connaissances, compétences et/ou expériences des personnes impliquées dans la démarche ESG et la politique d'investissement, ainsi que les moyens de contrôle mis en œuvre

	Expérience ESG (an)	Certifications, formations ESG
Direction (DIF)	10	
Direction (DIF)	23	
Direction (AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs)	28	
Directrice RSE AG2R LA MONDIALE	19	Ingénieur en environnement (ISE) Management du développement durable (HEC) BREEAM Assessor
Directeur Opérationnel RSE	20	
Resp. Gestion de taux et trésorerie		Certification AMF Finance Durable
Resp. Contrôle interne et conformité	20	Certification AMF Finance Durable
Contrôle interne et conformité	9	Certification AMF Finance Durable
Responsable ISR	17	Certification AMF Finance Durable
Analyste ESG	4	Certification AMF Finance Durable
Analyste ESG	11	Certification AMF Finance Durable
Analyste ESG	3	
Analyste ESG	8	
Gérant de fonds ISR	19	
Gérant de fonds ISR	13	
Gérant de fonds ISR	9	Certification AMF Finance Durable
Gérant de fonds ISR	16	
Gérant de fonds ISR	24	
Gérant Private Equity	13	
Gérant Private Equity	2	CFA ESG - AXA Climate School
Chargé des questions ESG (immobilier)	1,5	
Data Officer ESG	4	
Contrôle RM et Durabilité	8	Certification AMF Finance Durable
Contrôle RM et Durabilité	2	

Sur le périmètre de la Direction des Investissements et du Financement, 21 collaborateurs (tous métiers confondus) sont titulaires de la certification AMF Finance Durable.

D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs et des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

En cohérence avec sa mission d'acteur paritaire et mutualiste engagé au service d'une économie durable, AG2R LA MONDIALE déploie une politique d'investissement responsable articulée autour d'un dialogue structuré avec les entreprises, d'un exercice rigoureux des droits de vote et d'une volonté constante d'accompagner l'amélioration des pratiques de gouvernance.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'Objectif n° 2 de la Charte d'Investissement Responsable du Groupe « Influencer la gouvernance et le comportement des acteurs pour favoriser une économie responsable ».

Le dialogue actionnarial en constitue en effet un levier central. Il permet d'évaluer la maturité des stratégies ESG, d'identifier les axes de progrès et de sensibiliser les émetteurs à nos attentes en matière de transparence, d'éthique et de responsabilité.

Le dialogue peut s'exercer en amont des Assemblées Générales. Ces échanges préalables contribuent à un exercice éclairé des droits de vote, tout en permettant aux entreprises de mieux anticiper l'impact de leurs pratiques et projets de résolutions. Ils garantissent également la cohérence entre les attentes formulées par AG2R LA MONDIALE et les positions exprimées lors de ces résolutions.

Enfin par le vote, AG2R LA MONDIALE exprime de manière formelle ses attentes en matière de gouvernance responsable : composition des conseils, intégrité des pratiques, protection des actionnaires minoritaires, transparence des rémunérations et gestion des risques.

À travers cette démarche articulée entre dialogue, analyse approfondie et vote responsable, AG2R LA MONDIALE réaffirme son rôle d'investisseur institutionnel engagé.

Le Groupe contribue ainsi à l'amélioration continue des pratiques de gouvernance, à une redevabilité accrue des émetteurs au service de la promotion d'une économie durable, en cohérence avec les valeurs et responsabilités qui fondent notre action.

1. Avec les entreprises

Le dialogue actionnarial constitue un levier central et transversal de la démarche d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE. Au service de l'ensemble des autres piliers (politiques d'exclusion, politique Climat et Biodiversité, analyse ESG), il contribue à leur mise en œuvre effective. Il porte sur l'ensemble des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Le dialogue vise à :

- Améliorer la qualité, la transparence et la disponibilité de l'information ESG communiquée par les émetteurs ;
- Renforcer l'analyse et la décision d'investissement, notamment dans le cadre du suivi de controverses ;
- Accompagner la progression des pratiques des entreprises, en particulier lorsque leurs engagements ou leurs actions en matière d'ESG méritent d'être renforcés.

Cette politique d'engagement et de dialogue s'inscrit dans une approche structurée et continue, destinée à garantir une compréhension complète, précise et actualisée des enjeux ESG des émetteurs.

La politique d'engagement actionnarial est disponible [ici](#).

2. Avec les sociétés de gestion externes

Le dialogue avec les sociétés de gestion externes est consubstantiel au déploiement, depuis 2008, par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs d'une démarche de multigestion ISR. Il s'inscrit au confluent des principes N°4 (une démarche de progrès et d'amélioration continue) et N°7 (un engagement à promouvoir l'investissement responsable) de la charte d'investissement responsable.

Il s'illustre notamment dans le cadre d'un processus continuellement enrichi, décrit dans ce rapport, à la section I.A.4.c intitulée Fonds externes en page 21.

3. Bilan de l'exercice d'engagement et de vote 2025

✓ Dialogue avec les émetteurs

L'engagement actionnarial vise à « influencer la gouvernance et le comportement des acteurs afin de favoriser une économie responsable », l'un des deux objectifs de la charte d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE adoptée par l'Association sommitale en 2016.

Conformément à sa politique d'engagement actionnarial, LA MONDIALE Partenaire via AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs joue activement son rôle d'actionnaire, mène des dialogues réguliers avec les entreprises, participe à des initiatives collectives et vote en assemblée générale.

L'objectif est de comprendre la façon dont les entreprises appréhendent et intègrent les principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) propres à leur secteur d'activité ou à leur écosystème. Au cours de l'exercice 2025, des actions d'engagement et de dialogue ont été menées auprès de 9 entreprises détenues en portefeuille et sur le secteur bancaire.

a. Les thématiques 2025

Les thèmes d'engagement des équipes ESG auprès des émetteurs s'appuient sur les principaux piliers de la démarche d'investissement responsable du Groupe et répondent aux objectifs de durabilité des fonds et des portefeuilles.

En 2025, ils ont principalement porté sur les risques environnementaux et sociaux, ainsi que sur la transparence des données ESG.

• Enjeux environnementaux

La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité sont au cœur de stratégie d'investissement, comme l'illustre la politique Climat et Biodiversité du Groupe. Renforcée et étendue depuis sa première version de 2017, elle considère l'Accord de Paris et les objectifs du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming Montréal. L'érosion de la biodiversité et la raréfaction des ressources en eau peuvent constituer aujourd'hui des risques majeurs pour les entreprises et pour l'économie dans son ensemble. L'intégration de ces enjeux dans les stratégies des émetteurs demeure encore très hétérogène.

La transparence sur les impacts et dépendances liés à la biodiversité reste limitée, et l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de plans d'atténuation ou d'adaptation visant à réduire les pressions exercées sur les écosystèmes restent encore insuffisamment explicitées.

Dans ce contexte, LA MONDIALE Partenaire a poursuivi en 2025 via AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs ses échanges avec les entreprises autour de ces priorités environnementales : les stratégies de transition climatique et la préservation de la biodiversité.

Ces thématiques ont structuré notre dialogue afin d'encourager une meilleure prise en compte des risques environnementaux et une amélioration des pratiques de gestion durable.

En 2025, les dialogues « environnementaux » ont porté prioritairement sur :

- Les stratégies de transition climatique ;
- La gestion des impacts et dépendances liées à la biodiversité ;
- La publication d'indicateurs environnementaux fiables et comparables.

• Enjeux sociaux et droits humains

AG2R LA MONDIALE accorde une attention prioritaire aux enjeux sociaux, sociétaux et de respect des droits humains, considérant qu'ils conditionnent à la fois la performance durable des entreprises et la maîtrise des risques auxquels elles sont exposées.

Plusieurs principes structurant la Charte d'Investissement Responsable permettent d'y répondre et d'aligner les décisions d'investissement avec les cadres de référence internationaux tels que les Objectifs de Développement Durable :

- Le principe de recherche de cohérence (N°1), qui renvoie aux engagements du Groupe en matière

de préservation des droits de l'Homme et de promotion d'un modèle de développement durable et solidaire ;

- Le principe d'une approche globale de la performance et de la sécurité financière (N°2), selon lequel la performance financière s'apprécie conjointement aux dimensions sociales et environnementales, intégrant ainsi les risques liés aux conditions de travail, à la chaîne d'approvisionnement, à l'égalité et au respect des droits fondamentaux ;
- Le principe du devoir de veille et de dialogue (N°5), confère à l'engagement actionnarial un rôle opérationnel central en plaçant l'échange constructif avec les émetteurs au cœur de la gestion des risques sociaux, sociétaux et liés aux droits humains.

En 2025, les dialogues "sociaux et de droits humains" ont porté sur :

- Les conditions de travail ;
- La gestion des relations sociales ;
- Les dispositifs de devoir de vigilance ;
- La prévention des risques au sein des chaînes d'approvisionnement.

Ces dialogues visent à encourager une prise en compte effective des enjeux sociaux à chaque niveau de la chaîne de valeur, en cohérence avec les standards internationaux et les attentes réglementaires.

Ils s'inscrivent dans une démarche d'engagement responsable, fondée sur la transparence, d'évaluation dans le temps des progrès réalisés dans un objectif d'amélioration continue.

• Enjeux de transparence

La transparence des entreprises en matière de données environnementales, sociales et de gouvernance est essentielle pour établir l'évaluation des stratégies d'investissement responsable.

Elle s'inscrit notamment dans le respect des exigences réglementaires, notamment le cadre du règlement SFDR et du Label ISR. Elle contribue à améliorer la qualité et la fiabilité des données ESG pour le calcul des indicateurs d'impact, l'évaluation des risques de durabilité et l'élaboration des notations ESG.

Elle vise également à renforcer la comparabilité des informations et à limiter les biais d'analyse.

Dialoguer avec les émetteurs afin de les encourager à communiquer leur stratégie en matière de développement durable, contribue activement à la diffusion des bonnes pratiques ESG.

Il peut également servir de levier pour les équipes opérationnelles des émetteurs, en leur permettant de relayer les attentes des investisseurs auprès de leur direction.

La publication de données ESG ne constitue pas uniquement un outil de communication, mais participe à l'accès au financement par les investisseurs responsables qui sont, eux-mêmes contraints de publier des indicateurs de durabilité.

En 2025, les dialogues sur la « transparence extra financière » ont été menés auprès :

- Des émetteurs pour encourager la publication d'indicateurs ESG pertinents
- Des fournisseurs de données ESG afin d'explicitier les contraintes liées aux cadres réglementaires applicables au Groupe et d'améliorer en continu la qualité, la couverture et la comparabilité des informations ESG qu'ils produisent

b. Les entreprises engagées

Ci-après sont présentées l'ensemble des actions de dialogue engagées en 2025.

Dassault Systèmes

<i>Secteur</i>	<i>Technologie</i>
<i>Date</i>	<i>02/25</i>
<i>Statut</i>	<i>Initiation</i>
<i>Thématiques</i>	<i>Transparence ESG</i>
<i>Impact sur la notation ESG</i>	<i>Non</i>
<i>Poursuite du dialogue</i>	<i>Oui</i>

Le secteur technologique affiche un taux de sélection ISR élevé (60 %), cohérent avec son potentiel à réduire l'empreinte carbone d'autres secteurs grâce aux solutions numériques. Dans ce cadre, la mesure du Scope 3 « Clients » est déterminante. Dassault Systèmes, dont les solutions (simulation, conception virtuelle) génèrent potentiellement des émissions évitées significatives pour ses clients, ne publie pas cet indicateur. L'objectif du dialogue consistait à comprendre leur méthodologie interne, promouvoir davantage de transparence et rappeler l'importance stratégique de ces données pour l'analyse de la stratégie climat de l'entreprise.

Dassault Systèmes confirme disposer d'une évaluation interne mais n'envisage pas sa publication pour des raisons de confidentialité.

L'échange a permis de sensibiliser l'émetteur aux attentes des investisseurs. L'absence de publication ne modifie pas l'appréciation ESG actuelle, mais ce sujet demeure une priorité de suivi.

Wolters-Kluwer

<i>Secteur</i>	<i>Technologie</i>
<i>Date</i>	<i>10/25</i>
<i>Statut</i>	<i>Initiation</i>
<i>Thématiques</i>	<i>Controverse ■ Transparence ESG</i>
<i>Impact sur la notation ESG</i>	<i>Non</i>
<i>Poursuite du dialogue</i>	<i>Oui</i>

Wolters Kluwer a été identifié comme candidat au dialogue en raison d'indicateurs jugés insuffisants sur la gestion de la sécurité des données et d'une cyberattaque récente ayant soulevé des questions sur la robustesse de ses dispositifs de protection.

L'objectif du dialogue était d'évaluer la solidité du dispositif de gestion des risques cyber, la capacité de l'entreprise à prévenir les incidents et à assurer la continuité d'activité, ainsi que le niveau de transparence attendu dans ses rapports extra-financiers.

Les échanges ont permis d'apprécier la gestion opérationnelle de l'incident, la gouvernance dédiée à la sécurité des données et la maturité du cadre de prévention et de détection. Wolters Kluwer prévoit de renforcer la publication des informations relatives à la cybersécurité dans son prochain rapport RSE. Plusieurs éléments démontrent une gouvernance cyber structurée : faible historique de controverses, intégration du risque cyber dans les risques opérationnels, utilisation du NIST Cybersecurity Framework depuis 2020 et intégration d'indicateurs liés à la cybersécurité dans la rémunération variable de la Directrice Générale.

Ces éléments confirment la capacité de l'entreprise à gérer et prévenir les risques cyber malgré l'incident récent. L'appréciation ESG associée à Wolters Kluwer reste inchangée.

Orange

Secteur	Communication
Date	02/25
Statut	Initiation
Thématiques	Controverse ■ Santé et Sécurité ■ Capital humain
Impact sur la notation ESG	Oui
Poursuite du dialogue	Oui

Le dialogue engagé avec Orange intervient dans un contexte caractérisé par plusieurs signaux publics pouvant indiquer une fragilisation du climat social.

L'objectif du dialogue ambitionnait de disposer d'une évaluation documentée et précise de la situation et d'une bonne compréhension de la capacité de l'entreprise à anticiper, gérer et atténuer les risques sociaux.

Les échanges ont permis d'examiner l'identification des risques liés aux transformations en cours, les dispositifs d'accompagnement des collaborateurs et les mécanismes internes de prévention et de soutien. Orange a apporté un niveau de transparence satisfaisant sur l'avancement des restructurations, les résultats de l'enquête sociale et les dispositifs de formation, reconversion et mobilité. La signature unanime d'un nouvel accord social constitue un signal positif.

Les transformations apparaissent maîtrisées et ne révèlent pas de rupture durable du climat social. Le dialogue a confirmé l'existence de dispositifs structurants et d'une gouvernance active du risque social. L'appréciation globale d'Orange demeure inchangée. Le climat social reste toutefois un axe prioritaire de suivi compte tenu des transformations en cours.

LVMH

Secteur	Consommation discrétionnaire
Date	09/25
Statut	Initiation
Thématiques	Controverse ■ Chaîne de valeur ■ Capital humain
Impact sur la notation ESG	Non
Poursuite du dialogue	Oui

Le dialogue avec LVMH a été mené à la suite des révélations d'ateliers clandestins chez des fournisseurs de Dior (2024) puis de Loro Piana (2025).

L'objectif du dialogue était d'évaluer la gestion de ces incidents et le renforcement du dispositif de diligence raisonnable.

LVMH a présenté les actions mises en place sur le suivi et le contrôle de ses fournisseurs : création d'une direction dédiée au devoir de vigilance, audits ciblés et indépendants, rupture de contrats, renforcements des contrôles de la sous-traitance, et introduction de « crash tests » fournisseurs. Dans le cas de Loro Piana, les irrégularités ont été détectées par les audits internes, signe d'un système de contrôle plus robuste.

Malgré ces avancées, la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement reste un défi pour un groupe très décentralisé. Le suivi portera sur l'efficacité des contrôles et du plan de vigilance pour prévenir de nouvelles dérives.

Kering

<i>Secteur</i>	<i>Consommation discrétionnaire</i>
<i>Date</i>	<i>09/25</i>
<i>Statut</i>	<i>Initiation</i>
<i>Thématiques</i>	<i>Chaîne de valeur</i>
<i>Impact sur la notation ESG</i>	<i>Non</i>
<i>Poursuite du dialogue</i>	<i>Non</i>

Le dialogue avec Kering a porté sur ses pratiques de diligence raisonnable dans un contexte de révélations d'ateliers clandestins en Italie, pays clé de sa chaîne d'approvisionnement.

L'objectif du dialogue était d'évaluer la solidité du dispositif de contrôle, la structuration de la chaîne de valeur et les mesures de prévention des risques sociaux.

Kering a décrit un système de contrôle mature : base fournisseurs centralisée, relations de long terme, cadre strict pour ses 4 500 fournisseurs (code de conduite, standards dédiés), audits systématiques à l'entrée en relation puis tous les 2 ans, contrôles inopinés sur les fournisseurs sensibles, et échanges réguliers entre maisons pour partager les bonnes pratiques.

La transparence fournie sur la structure de la chaîne d'approvisionnement, les audits et les mesures disciplinaires confirme une maîtrise avancée dans la gestion des risques fournisseurs.

Air Liquide

<i>Secteur</i>	<i>Matériaux</i>
<i>Date</i>	<i>11/25</i>
<i>Statut</i>	<i>Initiation</i>
<i>Thématiques</i>	<i>Biodiversité ■ Climat ■ Transparence ESG</i>
<i>Impact sur la notation ESG</i>	<i>Oui</i>
<i>Poursuite du dialogue</i>	<i>Non</i>

Le dialogue visait à clarifier la part du chiffre d'affaires liée aux solutions environnementales et de décarbonation.

L'objectif était de mieux distinguer les solutions contribuant effectivement à la transition environnementale et de tester la cohérence des informations disponibles.

L'échange a permis de détailler les usages industriels de l'hydrogène et les rôles complémentaires de l'oxygène dans l'optimisation de procédés et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les informations fournies ont permis de mieux comprendre la structuration de l'offre « solutions environnementales », ses cas d'usage et son positionnement au sein du portefeuille global.

Le dialogue a conforté une appréciation globalement positive de la contribution environnementale du groupe. Des attentes demeurent quant à une formalisation plus précise des indicateurs de revenus et d'investissements associés aux activités de décarbonation afin d'harmoniser la lecture qui en est faite par les différents prestataires de données ESG.

Ahold Delhaize

Secteur	Consommation courante
Date	09/25
Statut	Initiation
Thématiques	Santé et Sécurité
Impact sur la notation ESG	Non
Poursuite du dialogue	Non

Le dialogue a porté sur les enjeux de qualité nutritionnelle et sur la capacité du groupe à proposer une alimentation saine, durable et accessible.

L'objectif du dialogue était d'évaluer les initiatives existantes, leur cohérence entre enseignes et les leviers d'amélioration, notamment en matière de transparence.

L'entreprise a présenté plusieurs initiatives structurantes, mais ne dispose pas encore d'une vision consolidée sur l'avancement de toutes ses marques. De plus la transparence sur la part de produits sains dans les promotions reste limitée.

Malgré ces points d'amélioration, les actions décrites s'inscrivent dans une dynamique positive en faveur d'une alimentation plus durable et accessible. Le groupe montre un engagement réel sur la nutrition durable, mais une meilleure harmonisation entre enseignes et un renforcement des indicateurs consolidés sont nécessaires pour disposer d'une vision globale et comparable.

Nestlé

Secteur	Consommation courante
Date	06/25
Statut	Initiation
Thématiques	Controverse
Impact sur la notation ESG	Non
Poursuite du dialogue	Oui

Le dialogue a été engagé à la suite des révélations sur l'usage illégal de filtrations destinées à masquer la contamination d'eaux minérales naturelles, une controverse aux implications sanitaires, environnementales, éthiques et de gouvernance de sa filiale Nestlé Waters.

L'objectif du dialogue était de comprendre les mesures prises depuis pour protéger durablement les zones de captage et sécuriser le modèle des eaux minérales naturelles.

Le groupe a rappelé plusieurs initiatives locales existantes (protection des terrains à Vergèze, programme « zéro pesticide » à Vittel), mais n'a présenté aucune mesure nouvelle lors de l'échange, révélant une réaction limitée face à l'ampleur de la controverse. Toutefois il a annoncé officiellement, quelques jours après notre entretien, un renforcement de ses engagements, incluant un investissement de 25 millions d'euros pour la protection de la ressource en eau, des sols et de la biodiversité.

Cet investissement constitue une avancée notable, mais la solidité du dispositif devra être vérifiée dans le temps, au regard des enjeux de gouvernance, de transparence et de préservation de la ressource.

BMW

Secteur	Automobile
Date	06/25 ■ 04/24
Statut	Suivi
Thématiques	Controverse ■ Chaîne de valeur ■ Santé et Sécurité
Impact sur la notation ESG	Oui
Poursuite du dialogue	Oui

Le dialogue avec BMW faisait suite aux préoccupations soulevées l'an dernier concernant les conditions de travail dans une mine marocaine de cobalt et des allégations de travail forcé dans certaines chaînes d'approvisionnement.

L'objectif du dialogue était d'obtenir un point d'étape sur les investigations menées, les audits réalisés et les mesures correctives mises en œuvre.

BMW a réalisé deux audits sociaux et environnementaux à l'issue desquels n'a été confirmée aucune violation des standards sociaux mais ont été révélées, malgré des niveaux d'arsenic conformes, des non-conformités dans la gestion de l'eau et des déchets qui ont conduit à un plan correctif suivi jusqu'à fin 2025. Le groupe privilégie l'accompagnement des fournisseurs, avec la rupture des relations en cas de non-application des mesures. Un audit de clôture, réalisé début 2025, a confirmé l'absence d'incidents. En ce qui concerne les métaux stratégiques, BMW renforce la transparence via des standards robustes (IRMA), des initiatives visant à améliorer la traçabilité. Enfin, le groupe étudie la publication d'un indicateur sur la part de matières premières certifiées. A noter que les cas de travail forcé évoqués dans la presse ne concernent pas les fournisseurs du constructeur automobile.

Les conclusions des audits et les progrès en matière de transparence conduisent à une appréciation plus favorable et à la levée du malus ESG appliqué en 2024 associé à cette controverse.

c. Engagement sectoriel sur la banque

Thématique	Promotion de la publication du « Scope 3-catégorie 15 émissions financées »
Date	06/25
Forme	Mailing
Nombre d'entreprises	96
Impact sur la notation ESG	35 banques valorisées

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès de 96 banques pour promouvoir la publication du « Scope 3-15 : émissions financées », indicateur déterminant pour mesurer l'impact climatique réel du secteur bancaire, gérer les risques liés aux actifs financés, saisir les opportunités de transition bas carbone et répondre aux attentes croissantes des investisseurs et de la régulation.

Malgré les défis méthodologiques, une démarche progressive de mesure et d'amélioration des données est considérée comme indispensable. La publication de cet indicateur constitue ainsi un levier clé pour renforcer la transparence et l'engagement climatique du secteur.

Dans ce cadre, un bonus de 10 % a été attribué à 35 banques déjà engagées dans cette démarche et publiant leur scope sur les émissions financées, afin de valoriser les pratiques les plus avancées.

✓ Exercice des droits de vote en assemblée générale d'actionnaires sur 2025

Chaque année, la politique de vote est révisée afin de rester alignée avec l'évolution des pratiques de marché et de prendre en compte les évolutions réglementaires en matière de gouvernance d'entreprise.

En 2025, les principales évolutions ont porté sur :

- La clarification des lignes directrices, notamment concernant les résolutions climatiques (Say on Climate), les augmentations de capital réservées aux salariés et les émissions d'obligations convertibles ;
- L'adaptation de certains seuils applicables aux assemblées générales américaines afin d'intégrer les spécificités locales ;
- La composition du conseil d'administration, avec la révision du seuil de parité porté de 30% à 40% pour le genre le moins représenté, ainsi que des attentes renforcées en matière de représentativité liée aux origines ou appartenances ethniques.

Le vote est principalement réalisé par correspondance via la plateforme de vote d'ISS, à l'exception de cas particuliers, dont les actions inscrites au nominatif. Les sociétés de conseil en vote, Proxinvest - Glass Lewis (pour les émetteurs français) et ISS (pour les autres émetteurs), assurent une aide à la décision par l'étude des projets de résolutions soumis aux actionnaires. La recherche de ces sociétés de conseil est utilisée à titre informatif.

AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs exerce souverainement les votes dans l'intérêt exclusif des actionnaires ou des porteurs de parts des OPC et mandats dont elle assure la gestion, dans le respect de sa politique de vote en vigueur. En cas de vote contraire à la politique de vote, une justification détaille les raisons ayant conduit à cette décision.

Les indicateurs présentés dans ce rapport sont calculés à partir des données fournies par ISS.

a. Bilan des votes 2025

Le périmètre comprenant les actions détenues dans les OPC gérés par ALMGA et qui sont eux-mêmes détenus dans les fonds propres et les unités de compte de l'entité (encours total de 39M€ investi dans ALM Actions Zone Euro ISR, ALM France, ALM Actions Europe ISR et ALM Actions US).

En 2025, le nombre d'assemblées générales dans le périmètre de vote a connu une forte augmentation, liée au fonds ALM Actions US, pour lequel l'exercice des droits de vote a été réalisé pour la première fois sur une année complète.

Sur le périmètre de vote, comprenant 606 assemblées générales, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a exprimé son vote lors de 588 assemblées générales en 2025, soit un taux de participation de 97%.

Les droits de vote n'ont pas pu être exercés lors de 18 assemblées générales, en raison soit d'une réglementation locale spécifique applicable en Suède, soit de contraintes techniques telles qu'un vote soumis après la date limite ou l'absence de documentation disponible.

Au total, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a exprimé au moins un vote « contre » ou une abstention à 549 assemblées générales.

Instructions de vote 2025 par zone géographique

Instruction de vote	France	Europe (hors France)	Etats-Unis et autres pays
Total des résolutions examinées	1105	2745	4834
Pour	834	2302	3640
Contre	271	356	1194
Abstention		87	
Taux d'opposition	25%	13%	25%

Au cours de ces 588 assemblées générales, 8684 résolutions ont été soumises au vote des actionnaires. Le taux d'opposition s'élève à 21% pour 2025, en hausse par rapport à l'année dernière. Il s'explique principalement par l'intégration des votes sur ALM Actions US sur une année pleine. Sur les périmètres France et Europe, les taux d'opposition sont respectivement de 25% et 13%.

Répartition des résolutions par thématiques

Instruction de vote	Gouvernance	Social	Environnemental et Social	Environnemental	Social et Gouvernance
Total des résolutions examinées	8440	100	91	48	5
Pour	6704	37	28	5	2
Contre	1649	63	63	43	3
Abstention	87				
Taux d'opposition	20%	63%	69%	90%	60%

Si les résolutions présentées lors des assemblées générales concernent majoritairement la gouvernance d'entreprise, certaines abordent également des thématiques environnementales, sociales, ou des enjeux transversaux affectant plusieurs piliers. Dans tous les cas, un vote d'opposition est exprimé lorsqu'une résolution soumise n'est pas alignée avec les standards de bonnes pratiques de gouvernance.

Zoom sur les Say on Climate

AG2R LA MONDIALE, conformément à sa politique Climat, attend des entreprises qu'elles adoptent des plans de transition complets, couvrant l'ensemble de leurs activités et intégrant des objectifs ambitieux et transparents de réduction des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) à court, moyen et long terme, particulièrement pour les entreprises du secteur des énergies fossiles.

Dans ce cadre, un vote favorable a été exprimé lorsque le plan climatique démontrait des éléments d'amélioration concrets par rapport au plan précédent, reflétant un progrès dans la stratégie climatique de l'entreprise. L'analyse s'appuie, en partie, sur l'évaluation menée par le Forum pour L'investissement Responsable et l'Ademe sur les plans climat.

Les votes "Contre" ont été motivés par le caractère non exhaustif des plans soumis au vote.

Résolutions Say on Climate soutenues

Engie, ambition crédible et gouvernance renforcée

Ambition climatique renforcée depuis 2022, avec de nouveaux objectifs et un indicateur couvrant toutes ses émissions. Sa trajectoire « bien en dessous de 2 °C » a été validée par la SBTi en 2023, et l'entreprise a clarifié pourquoi une trajectoire 1,5°C n'est pas réaliste aujourd'hui. La gouvernance climat est solide et intégrée aux rémunérations. Engie confirme son objectif NetZero 2045 (90% de réduction des émissions, 10% par compensation).

Ferrovial, progression notable mais stratégie encore insuffisamment détaillée

Amélioration du plan climat : nouveaux objectifs sur les 3 scopes, année de référence recentrée (2020) et certification SBTi en trajectoire 1,5°C.

Des points d'attention demeurent : recours élevé à la compensation (20%), manque de détails sur les investissements, absence de ventilation des leviers de réduction, et couverture partielle du scope 3.

Aviva, amélioration du niveau d'ambition et de la couverture des engagements

Ambition accrue : le périmètre NetZero 2040 couvre désormais toutes les activités d'assurance et d'investissement. Des objectifs intermédiaires sont définis pour le portefeuille d'actifs.

Holcim, trajectoire solide et transparente, mais une dépendance élevée au CCUS⁸

Fixation d'objectif de neutralité carbone pour 2050 avec un rôle central du CCUS (44% des leviers). La couverture du scope 3 dans les objectifs passe de 31 % à 80 %, validée par la SBTi pour 2030. Le plan d'action est précis, mais les investissements sont très concentrés sur le CCUS (60% des Capex 2023-2032), au détriment des énergies propres.

SSE, avancées réelles mais trajectoire encore fragile

SSE continue de publier annuellement un suivi détaillé et un vote tous les 3 ans.

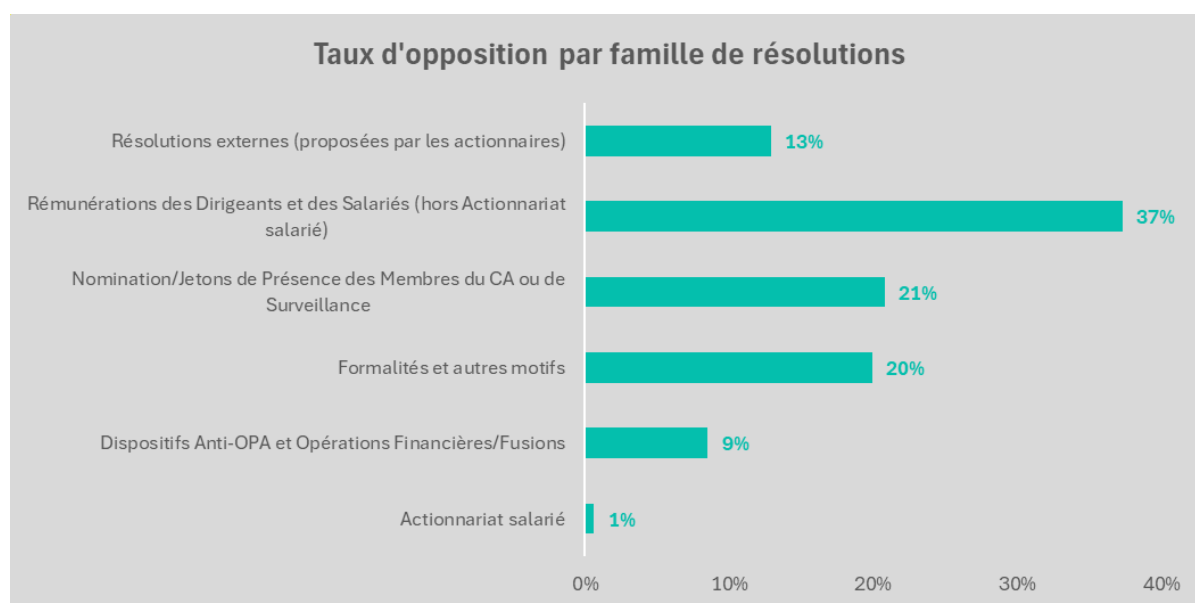
Les objectifs sont alignés 1,5°C et validés par SBTi, avec un engagement fournisseurs renforcé. Le plan de transition est plus précis, et l'entreprise publie désormais des données sur le scope 3.

Points d'attention : absence d'objectifs post 2034 validés, hausse des émissions (scope 3 +21 %), manque de détails sur les leviers scope 3 et recul sur certains objectifs (capacité installée 2027).

⁸ Carbon Capture Utilisation and Storage : capture, stockage et valorisation du carbone

Répartition des résolutions par catégorie

Catégorie	Total	Pour	Contre	Abstention	Taux d'opposition
salarié	83	72	11		13%
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	629	474	155		25%
autres motifs	1498	1113	363	22	24%
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	5088	4650	378	60	7%
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	1034	355	679		66%
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	352	112	235	5	67%



Les résolutions les plus fréquemment contestées concernent les questions de rémunération des dirigeants au sujet desquelles les principaux motifs d'opposition sont :

- Un manque de modération, avec des montants dépassant les seuils fixés par ALMGA ;
- Un niveau insuffisant de transparence sur la structure et la justification des rémunérations ;
- Un manque d'exigence dans la définition des critères de performance ;
- Des plans de rémunération de long terme jugés trop orientés vers le court terme, notamment lorsqu'ils reposent sur des périodes de performance inférieures à trois ans.

Concernant les dispositifs anti-OPA et les opérations financières, les motifs d'opposition sont principalement liés, en cohérence avec la politique de vote, à une autorisation d'augmentation de capital avec une décote de plus de 5% ou qui porte sur plus de 20% du capital sans droit préférentiel de souscription ou qui pourrait être utilisée comme des mesures anti-OPA.

Concernant les nominations des membres du conseil d'administration, les votes exprimés contre certaines nominations d'administrateurs reflètent généralement l'identification de faiblesses dans la gouvernance ou d'un déséquilibre dans la répartition des pouvoirs au sein du conseil. La majorité de ces votes d'opposition se concentre autour des situations suivantes :

- La présence d'un administrateur non indépendant dans un contexte où le conseil présente un niveau d'indépendance jugé insuffisant ;
- Le non-respect des attentes en matière de diversité ;
- Une assiduité jugée insuffisante ou de cumul de mandats.

Concernant les résolutions déposées par les actionnaires, le vote est exercé selon la politique de vote en vigueur. La proposition est soutenue lorsqu'elle s'aligne sur les intérêts à long terme de l'entreprise et que l'action demandée apparaît justifiée au regard des pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.

Le principe est de soutenir les propositions qui ont un impact positif dans la prise en compte des enjeux et risques ESG. Celles-ci ne doivent pas empiéter sur les prérogatives du conseil d'administration et de la direction.

Sur les 352 résolutions externes déposées, 312 l'ont été lors d'assemblées générales américaines.

b. Dérogation à la politique de vote

Sur les 8684 résolutions examinées, deux résolutions issues de deux assemblées générales ont fait l'objet d'un vote divergent par rapport à la politique de vote d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'Actifs.

L'ensemble de ces votes, qu'ils soient « Pour » ou « Contre », doit être dûment justifié et validé par les gérants. Ils font également l'objet d'une analyse par la Direction du Contrôle Interne et de la Conformité dans le cadre du rapport annuel sur l'exercice des droits de vote.

- Le premier vote divergent résulte d'une erreur de saisie sur la plateforme. Un vote « Pour » a été enregistré concernant une résolution relative à une autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés, avec une décote pouvant atteindre 40 %, ce qui dépasse la limite de 30 % prévue par la politique.
- Le second vote divergent concerne la nomination d'un administrateur représentant un actionnaire principal (détenant 10 % des droits de vote). La politique de vote prévoit un vote « Contre » la candidature d'un administrateur non libre de conflits d'intérêts lorsque le taux d'indépendance du conseil est inférieur à 50 %, ce qui est le cas pour cette entreprise avec un taux à 44%. Au regard du profil du candidat, un vote « Pour » a été exprimé sur cette résolution. Ce vote a été motivé par le fait que le candidat est susceptible d'apporter une réelle valeur ajoutée au conseil d'administration compte tenu de son expertise combinant expérience bancaire, direction opérationnelle et connaissance approfondie de la « Deeptech ». La nationalité du candidat devrait contribuer à maintenir un équilibre entre les représentants de différents pays au sein de l'organe de gouvernance.

Dans la mise à jour de la politique de vote applicable sur l'exercice 2026, ce cas a été pris en considération. La politique prévoit désormais que, lorsque la composition du conseil ne répond pas aux exigences établies en matière de composition et d'indépendance, la nomination d'un représentant d'un actionnaire principal peut être admise.

c. Gestion des conflits d'intérêts

La société de gestion dispose d'une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts disponible sur son site internet (*[Prévention et gestion des conflits d'intérêt](#)*); elle dispose également d'un code de déontologie applicable à tout son personnel.

La société de gestion dispose d'une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts disponible sur son site internet, ainsi que d'un code de déontologie applicable à tout son personnel.

Ces documents visent notamment à gérer les conflits d'intérêts réels et potentiels liés à son engagement. L'ensemble du personnel de la société de gestion est tenu de déclarer au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) tout lien et/ou conflits d'intérêt potentiel qu'il peut avoir avec un émetteur.

Les situations de conflits d'intérêts potentiels sont référencées par la société de gestion dans une cartographie prévoyant des mesures d'encadrement pour chaque cas. Un dispositif impose aux collaborateurs de déclarer au RCCI tout conflit d'intérêt avéré ou dérogation aux procédures ou politiques de la société de gestion. Le RCCI a alors la possibilité de prendre des mesures d'encadrement ou de protection. En cas de conflit d'intérêt avec la maison-mère AG2R LA MONDIALE ou l'un de ses représentant, il peut s'appuyer sur le Déontologue du Groupe AG2R LA MONDIALE.

Dans un certain nombre de cas très limités, le vote résultera d'une analyse intégrant au mieux les intérêts des différentes parties prenantes. Les situations de conflits d'intérêts avérés sont répertoriées dans le registre des conflits d'intérêts tenu par le RCCI et mis à disposition des autorités de tutelle.

Il n'a pas été détecté de conflits d'intérêt dans le cadre des votes effectués lors de l'exercice 2025.

Des informations détaillées sur les actions d'engagement sont présentées dans le rapport d'engagement et de vote d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs qui est disponible sur le site internet.

Pour plus de détail se référer à la section II.D en page 105.



E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

1. Taxonomie européenne

Le règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020, communément appelé « Taxonomie verte européenne », définit un cadre de référence pour déterminer si une activité économique est durable. Il établit des critères techniques précis permettant de classer les activités économiques en fonction de leur contribution à six objectifs environnementaux. Par définition, une activité économique est considérée comme « éligible » si elle est identifiée dans la liste figurant dans les actes délégués du Règlement Taxonomie, comme étant susceptible d'apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux.

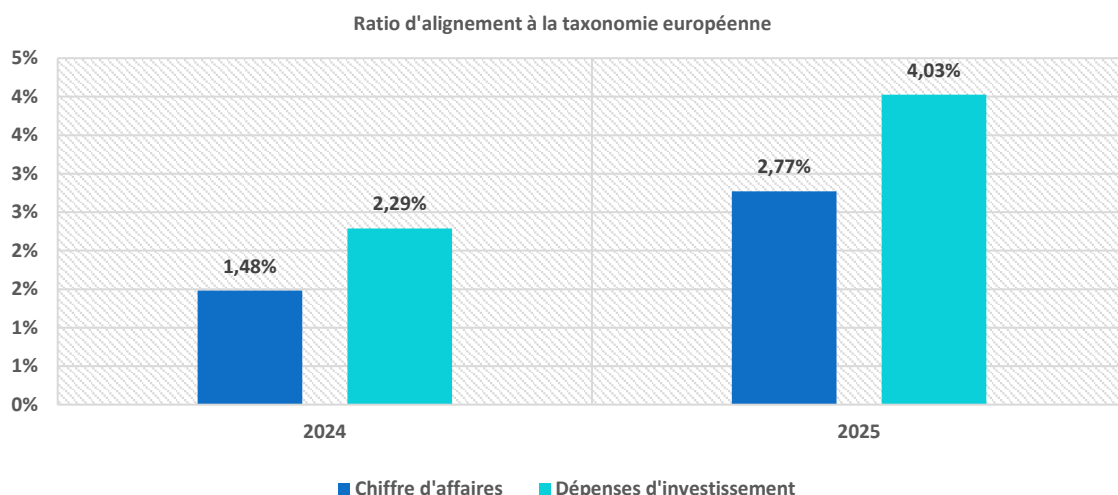
Selon ce Règlement, constituent des objectifs environnementaux :

- L'adaptation au changement climatique ;
- L'atténuation du changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Les activités éligibles font ensuite l'objet d'une analyse d'alignement. Ainsi, pour être considérée « alignées » sur le plan environnemental, ces activités doivent :

- Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux ci-dessus ;
- Ne causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ;
- Être exercées dans le respect des garanties sociales minimales.

Le tableau ci-dessous illustre le ratio d'alignement relatif aux activités d'investissement (valeurs mobilières et immobilier de placement) au 31 décembre 2025.



En 2024, aucun calcul d'alignement n'avait été réalisé sur le périmètre de l'immobilier de placement ; seule une analyse d'éligibilité avait été menée.

Taxonomie (Valeurs mobilières)

En 2025, AG2R LA MONDIALE a poursuivi le renforcement de la couverture de son portefeuille d'investissements. Le Groupe a sélectionné un nouveau fournisseur de données extra-financières, ISS ESG, afin d'évaluer l'éligibilité et l'alignement de ses activités à la Taxonomie. Ce choix a notamment permis d'étendre le périmètre de couverture, en intégrant les OPC externes.

Conformément aux exigences réglementaires applicables, notamment dans le cadre de la CSRD, les calculs réalisés font l'objet d'une vérification indépendante par un auditeur externe.

Taxonomie (Immobilier de Placement)

Pour le secteur « Construction et immobilier », et notamment la DIP, les activités éligibles désignées par le code NACE sont les activités :

- 7.2 (Rénovation de bâtiments existants) ;
- 7.3 (Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique) ;
- 7.4 (Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments) ;
- 7.5 (Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments) ;
- 7.6 (Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables) ;
- 7.7 (Acquisition et propriété de bâtiments).

Le système de classification des activités durables repose sur six objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement auxquels les activités durables sur le plan environnemental doivent contribuer :

- **Atténuation du changement climatiques** : l'exploitation de bâtiments peut être considérée « durable » selon l'atténuation au changement climatique si elle affiche un DPE A ou appartenir au TOP 15 pour les bâtiments construits avant le 31/12/2020. Pour les bâtiments construits après le 31/12/2020, il convient de respecter le seul NZEB -10% pour la demande en énergie primaire ;
- **Adaptation au changement climatique** : pour être aligné avec la taxonomie verte en adaptation au changement climatique, un bâtiment doit avoir une analyse des risques climatiques (exposition aux inondations, fortes chaleurs, sécheresse, feux de forêts.), puis une évaluation des risques et de la vulnérabilité liés au changement visant à déterminer l'importance des risques climatiques physiques. Enfin, une évaluation des solutions d'adaptation permettant de réduire les risques climatiques importants est réalisée. Par suite de ces analyses et de ces classifications, des CAPEX peuvent être prévus pour mettre en œuvre ces solutions d'adaptation ;
- **Transition vers une économie circulaire** : pour qu'une activité soit alignée avec la taxonomie sur ce volet, elle doit optimiser l'usage des ressources, augmenter la durée de vie des bâtiments et améliorer la gestion des déchets ainsi que de l'eau ;
- **Prévention de la pollution** : pour qu'une activité respecte cet objectif, il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter les polluants atmosphériques, prévenir de la pollution des sols et de l'eau ainsi que réduire la production des déchets ;
- **Gestion durable de l'eau** : cela concerne l'optimisation de la consommation, la réutilisation et le recyclage de l'eau, la prévention de la pollution de l'eau et la protection des écosystèmes aquatiques ;
- **Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes** : pour qu'une activité soit considérée comme alignée avec cet objectif, li doit évaluer les impacts sur la biodiversité, préserver les habitats naturels. Elle peut également faire de la restauration écologique ou bien de l'aménagement favorable à la biodiversité.

En 2025, le taux d'éligibilité à la taxonomie des activités immobilières a été établi à 100%, sur la base des CAPEX, OPEX et Chiffre d'Affaires en date d'arrêté comptable du 31 décembre 2025.

Pour des raisons d'efficacité opérationnelle, le Groupe a procédé à l'analyse des activités assujetties à la Taxonomie en plusieurs étapes :

- Une analyse de l'éligibilité théorique des activités (le taux d'éligibilité à la taxonomie des activités immobilières a été établi à 100%, sur la base des CapEX, OpEx et Chiffre d'Affaires en date d'arrêté comptable du 31 décembre 2025) ;
- Une évaluation de la significativité des CapEX et des CA associés à ces activités pour identifier les montants significatifs qui seront publiés au titre d'une éligibilité significative ;
- Pour ces montants, une analyse du respect des critères techniques du règlement Taxonomie afin de déterminer les montants alignés.

En raison du caractère non matériel des investissements réalisés en 2025, le groupe fait le choix de ne pas intégrer dans le calcul de l'ICP Investissement sur la base CapEx le montant relatif à cette activité 7.3.

Également sur les activités 7.4, 7.5, le groupe fait le choix de ne pas intégrer dans le calcul de l'ICP Investissement sur la base CAPEX le montant relatif à ces activités.

Sur l'activité 7.6, le mémo relatif à l'éligibilité à conclu à l'inéligibilité des opérations de l'immobilier à cette activité couverte par le règlement Taxonomie.

Pour l'activité 7.2, l'analyse a permis d'identifier trois bâtiments répondant potentiellement à l'ensemble des critères de la taxonomie : Paris Haussmann, Lille Agora et Paris Courcelles. Sur l'exercice 2025, la DIP a procédé à la restructuration de ces trois immeubles.

Sur ces trois actifs immobiliers, les informations nécessaires à la documentation de l'alignement ont été collectées pour l'un d'entre eux : Paris Haussmann

Pour l'activité 7.7, Après analyse de la contribution substantielle (TOP15 de L'Observatoire de l'immobilier durable), des DNSH, et des garanties sociales minimums, le Groupe a identifié deux immeubles potentiellement alignés à la Taxonomie pour l'activité Acquisition et propriété de bâtiments.

Sur ces deux actifs immobiliers, il n'a pas été possible de collecter les informations nécessaires à documenter l'alignement.

Pour l'immobilier de placement du Groupe, qu'il s'agisse de sa composante « bureaux » ou de sa poche « logements », l'étude de son alignement avec le critère de contribution substantielle de la taxonomie montre que :

- 5 % des surfaces du patrimoine de bureaux est classé DPE A ou TOP 15 ;
- 11 % est classé DPE C ou TOP 30 ;
- Pour les logements, 82 % des lots sont classés DPE B ou C ou D.

2. Combustibles fossiles

Le rapport du GIEC publié en 2021 constate un réchauffement de 1,1°C depuis l'ère préindustrielle et affirme qu'il est indispensable de considérablement limiter ces émissions afin de pouvoir contenir le réchauffement climatique à environ 1.5°C d'ici 2100 et ainsi respecter l'accord de Paris.

Le secteur pétro-gazier étant responsable de plus de la moitié des émissions de gaz à effets de serre (source Agence Internationale de l'Energie), c'est particulièrement lui qui est visé par les politiques d'atténuation du changement climatique.

AG2R LA MONDIALE, fidèle à sa démarche d'investisseur responsable a mis en place une politique d'exclusion des énergies fossiles dès 2017 sur l'ensemble du périmètre géré en direct et qui a été renforcée à plusieurs reprises. Cette politique climat est détaillée à la section « Performance ESG et suivi des politiques d'exclusion » de ce rapport.

Elle s'applique à :

- La « gestion en direct » des valeurs mobilières (actions, obligations) et des OPC externes sélectionnés pour le compte des entités ;
- La gestion immobilière, aucun actif n'est utilisé pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles ;
- La gestion des OPC gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs.

Pour les contrats d'assurance-vie commercialisés par LMP et proposés par les réseaux partenaires qui intègrent des unités de compte dont les supports sont des fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, les politiques d'exclusion d'AG2R LA MONDIALE s'appliquent.

Dans le cas de fonds de fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, il est vérifié que les fonds sélectionnés (hors OPC indicieux et ETF) appliquent eux-mêmes une démarche d'investissement responsable cohérente avec celle du Groupe.

Pour les contrats d'assurance-vie commercialisés par LMP et proposés par les réseaux partenaires qui intègrent des fonds gérés par des sociétés de gestion externes (17,5 Mds), ceux-ci ne font à ce stade pas l'objet d'une revue sous l'angle de leurs démarches d'exclusion des énergies fossiles.

La part des encours investis dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, y compris les sociétés tirant des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage et le commerce, de combustibles est de :

- 2.38% pour l'ensemble du périmètre de LMP (encours moyen 2025 de 22,55 Mds€) y compris les unités de compte et est calculé sur la moyenne des encours de fin de trimestre. Cet indicateur correspond au PAI 4.
- 7.17% sur la part des encours de LMP gérés par la DIF et la DIP (5,35 Mds€) et sur laquelle la politique Climat d'AG2R LA MONDIALE s'applique.

Cet indicateur PAI 4 est calculé dans le cadre du reporting du règlement SFDR sur les principales indices négatives (PAI). Il porte sur l'ensemble du périmètre de LMP y compris les unités de compte et est calculé sur la moyenne des encours de fin de trimestre. Il est calculé à partir de la base de données ISS ESG et porte sur les émetteurs privés qui représentent environ 39% du périmètre couvert par le reporting PAI, unités de compte comprises. Le taux de couverture des émetteurs privés par cet indicateur est de 81%.

Le calcul prend en compte l'investissement au premier euro et sans retraitement en fonction de la part de l'activité exposée.



F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de sa politique climat s'est notamment fixé un objectif de température implicite de ses portefeuilles de valeurs mobilières, de 2,5°C à l'horizon 2030 ; une perspective assortie d'un seuil intermédiaire de 2,6°C pour 2025. La méthodologie retenue pour l'évaluation de la trajectoire climatique est celle développée par Carbon4 Finance.

L'évaluation de la trajectoire climatique dans laquelle s'inscrit un émetteur repose notamment, sur l'intensité de ses émissions de CO₂ et son ratio d'impact carbone :

- L'intensité des émissions de CO₂, qui mesure les émissions par unité de production en intégrant l'ensemble du cycle de vie (scopes 1, 2 et 3, amont et aval) ;
- Le ratio d'impact carbone représente les émissions de CO₂ économisées en raison du remplacement d'une solution moins performante en termes d'émissions induites.

Le processus de notation intègre trois dimensions temporelles : la performance passée, la performance actuelle et la performance future :

- **La performance passée** représente l'évolution de l'intensité des émissions de CO₂ et du ratio d'impact carbone sur les 5 dernières années ;
- **La performance actuelle** est évaluée à partir de l'intensité des émissions de CO₂ et du ratio d'impact carbone ;
- **La performance future** apprécie la stratégie climatique de l'émetteur, ses investissements de décarbonation, ses objectifs de réduction d'émissions et sa gouvernance des risques climat.

Pour les activités tertiaires, dont la contribution aux émissions mondiales est plus modeste, une analyse simplifiée fondée sur des moyennes sectorielles est appliquée.

Une note globale (N), échelonnée de 1 (meilleur) à 15 (moins bon), est attribuée à chaque émetteur. Elle correspond à la moyenne pondérée des notes sectorielles de chacune de ses activités, chaque activité étant pondérée par sa part dans le chiffre d'affaires. Les critères de notation sont adaptés aux spécificités de chaque secteur.

La conversion de cette note N en température implicite T s'effectue au moyen de deux fonctions distinctes, selon la nature de l'émetteur :

- **Catégorie émetteurs privés et obligations vertes :**

$$T = 1,5 + \frac{3,5}{1 + e^{-1,659 (N - 8,365)}}$$

- **Catégorie émetteurs souverains :**

$$T = \frac{17,5}{14} + \frac{3,5}{14} N$$

Pour les émetteurs privés et les obligations vertes, la fonction décrit une courbe sigmoïde (en « S »), calibrée à partir de deux portefeuilles de référence : un indice mondial large capitalisation, représentatif de l'économie actuelle et aligné sur une trajectoire de 3,5°C (scénario SSP3-7.0 du GIEC), et l'indice Euronext Low-Carbon 100, représentatif d'une économie compatible avec l'Accord de Paris à 2°C. La forme sigmoïdale traduit le fait que la sensibilité de la température à la note est maximale dans la zone intermédiaire de transition et s'atténue aux extrémités.

Pour les émetteurs souverains, une relation linéaire est retenue : chaque point de note supplémentaire correspond à un écart constant de 0,25°C. Ce choix est justifié par l'absence de différenciation sectorielle entre États, un univers plus restreint d'environ 150 pays et une dispersion moindre des notes souveraines. La note souveraine elle-même repose sur trois piliers : la dynamique de décarbonation et l'alignement des engagements nationaux NDC avec les scénarios de l'AIE (40%), l'intensité carbone de production et de consommation (35%) et la dépendance aux énergies fossiles (25%).

Dans les deux cas, la note est convertie en une température comprise entre 1,5°C pour les émetteurs les mieux alignés sur la trajectoire de l'Accord de Paris et 5,0°C pour les moins bien alignés, l'économie mondiale étant par convention positionnée sur une trajectoire de 3,5°C.

La température du portefeuille est déterminée en deux étapes :

- **Calcul de la température par catégorie** : la note moyenne attribuée à chaque catégorie est convertie en température ;
- **Agrégation au niveau du portefeuille** : la température globale est calculée en effectuant la moyenne pondérée des températures de chaque catégorie, en fonction de leur poids respectif dans le portefeuille.

En 2025, une revue méthodologique menée par Carbone 4 sur la catégorie « secteur financier » a conduit AG2R La Mondiale à réexaminer la pertinence de l'approche utilisée en 2024 et à ajuster sa méthodologie en conséquence.

La documentation méthodologique est disponible sur le site internet de Carbon4 : [méthodologie de calcul](#)

Sur l'exercice 2025, le portefeuille s'inscrit sur une trajectoire de 2,5°C.

	Evaluation globale	Emetteurs privés et obligations vertes	Emetteurs publics	Immobilier
Encours (M€)		3 176	1 147	82
(13) Alignement avec un scénario à 2°C	2,5 °C	2,6 °C	2,4 °C	2,0 °C
<i>Taux de couverture</i>	<i>96%</i>	<i>96%</i>	<i>95%</i>	<i>100%</i>

La fréquence de l'évaluation du portefeuille de l'alignement à l'accord de Paris est annuelle. Toutefois, la température des portefeuilles de valeurs mobilières est directement intégrée dans les outils de suivi et de simulation des gérants d'actifs permettant ainsi le pilotage et la vérification régulière des trajectoires prévues par la politique climat du groupe AG2R LA MONDIALE.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier, une analyse des trajectoires énergétiques des actifs est menée à partir de l'outil CRREM© " Carbon Risk Estate Monitor " avec l'aide du cabinet de conseil Sinto.

La projection à horizon 2050 de la trajectoire moyenne des émissions carbone du patrimoine immobilier est estimée sur la base des plans de CAPEX prévus et des audits énergétiques réalisés sur 18 actifs en 2023 et 4 sites en 2024.

Les audits énergétiques de 10 sites supplémentaires ont été réalisés en 2025. Les facteurs d'émission pour l'électricité et le gaz sont issus de l'arrêté-méthode du 10 avril 2020, publié dans le cadre du dispositif Eco-Energie Tertiaire.

Les facteurs d'émission des réseaux de chaleur et de froids urbains sont issus de l'Arrêté du 16 mars 2023, avec prise en compte des contenus Co2"ACV", aussi nommé "Location Based", cette méthode étant préconisée par le CRREM. Il a été pris comme hypothèses également une décarbonation des réseaux de chauffage et de froid urbains (décarbonation des réseaux à horizon 2050 par régression linéaire, pour atteindre en 2050 la différence entre la valeur "Co2ACV" (Location Based) et la valeur Market Based, et une évolution du système électrique français vers le scénario N1 issu de l'étude de RTE de 2019 "Futurs énergétiques 2050" (électricité produite à 26% par le nucléaire et 74% par les énergies renouvelables à horizon 2050). Dans ce cadre, le patrimoine immobilier est aligné avec la trajectoire jusqu'en 2028.

Pour les UC dont les supports sont des fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'Actifs, la démarche d'investissement responsable du Groupe s'applique. Dans le cas de fonds de fonds, il est demandé aux sociétés de gestion si la performance climat de ses produits est calculée et si un objectif intermédiaire a été fixé sur un indicateur donné (réduction de gaz à effet de serre ou température) à l'horizon 2030.

Pour les UC qui intègrent des fonds gérés par des sociétés de gestion externes, ils ne font à ce stade pas l'objet d'une revue sous l'angle de leurs stratégies d'alignement avec les objectifs internationaux de l'Accord de Paris.

G.Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Face à la dégradation de la biodiversité, les acteurs financiers ont une responsabilité accrue. L'intégration de ces enjeux au cœur des stratégies d'investissement est désormais rendue nécessaire par une réglementation internationale croissante et des risques financiers substantiels liés à l'érosion du capital naturel.

La biodiversité, concept complexe englobant la variété des organismes vivants, leurs interactions et les écosystèmes, constitue un bien commun essentiel. Selon l'IPBES⁹, son déclin sans précédent est principalement dû à cinq facteurs :

- Le changement d'affectation des terres et des mers ;
- La surexploitation des ressources naturelles ;
- Le changement climatique ;
- La pollution ;
- L'introduction d'espèces exotiques invasives.

Ces pressions compromettent le fonctionnement des écosystèmes et les services qu'ils rendent à l'humanité : la perte de biodiversité peut en effet engendrer des risques économiques et financiers pour les entreprises et les Etats, du fait d'une détérioration des services écosystémiques (approvisionnement, régulation, culturels) rendus par la Nature qui peuvent se traduire par de multiples effets (dommages aux infrastructures, pertes de récoltes et hausses de prix).

Cadre réglementaire : un contexte évolutif

Les récentes évolutions réglementaires soulignent l'importance croissante de l'intégration des enjeux liés à la biodiversité dans les stratégies et les processus décisionnels des institutions financières. La préservation du capital naturel est un impératif social, économique et financier dans une perspective de transition vers une économie durable.

Dans le cadre de la Convention sur la biodiversité biologique (CDB), les accords de Kunming-Montréal, signés lors de la COP15¹⁰ sur la biodiversité en 2022, établissent des objectifs ambitieux visant à atteindre quatre ambitions d'ici 2050 :

- La conservation et la restauration de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes
- L'utilisation durable de la biodiversité ;
- La mobilisation des ressources nécessaires ;
- Le partage équitable des bénéfices liés à l'utilisation des ressources génétiques.

Grâce à 23 cibles fixées pour 2030, ce cadre prévoit la conservation de 30 % des zones terrestres, d'eaux intérieures et de zones côtières et marines, la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés, une réduction de moitié de l'introduction d'espèces



Kunming-Montreal

GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK

⁹ L'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) est une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) est une organisation internationale réunissant des experts scientifiques. Son mandat consiste à fournir des évaluations objectives de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques afin d'informer les décideurs politiques et de soutenir la prise de décisions éclairées concernant la conservation et l'utilisation durable de la nature. Elle joue un rôle équivalent à celui du GIEC pour le climat

¹⁰ (COP15: Final text of Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework | Convention on Biological Diversity)

invasives, et une réduction des subventions préjudiciables à l'état de la biodiversité de 500 milliards de dollars par an¹¹.

Démarche d'AG2R LA MONDIALE sur le périmètre des valeurs mobilières

AG2R La Mondiale s'engage dans une démarche progressive d'intégration de la biodiversité dans sa politique d'investissement. Cette intégration est un processus d'amélioration continue, soumis à des facteurs externes tels que l'évolution du cadre réglementaire et la disponibilité de méthodologies et de données fiables pour évaluer les impacts et les dépendances des investissements sur la biodiversité.

Le groupe intègre la préservation de la biodiversité dans sa stratégie de développement durable, en cohérence avec les engagements pris lors de la COP15. Cette démarche s'inscrit naturellement dans le prolongement de ses actions climatiques, reconnaissant l'interconnexion profonde entre la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité.

L'intégration de la biodiversité dans les processus de gestion des investissements et des risques d'AG2R LA MONDIALE se décline selon une approche diversifiée, articulée autour des axes suivants :

- **L'identification des risques** : AG2R LA MONDIALE combine une évaluation quantitative de l'empreinte biodiversité avec une analyse qualitative des dépendances et pressions exercées par les investissements sur les écosystèmes. Cette méthodologie permet d'identifier les risques associés à l'érosion de la biodiversité et de mieux comprendre les relations de dépendance des investissements vis-à-vis de la nature (méthodologie décrite cf. H.2. Les risques associés à l'érosion de la biodiversité).
- **Les exclusions sectorielles** (charbon, pétrole et gaz)

Secteurs	Pressions IPBES associées	Commentaires
Charbon	• Changement climatique ; • Destruction des milieux naturels ; • Surexploitation des ressources et trafic illégal ; • Diverses pollutions.	Exclusions liées à la politique climat du groupe. Pour lutter contre le réchauffement climatique (une des cinq pressions identifiées par l'IPBES), AG2R LA MONDIALE applique une politique d'exclusion sectorielle sur le charbon et les producteurs d'électricité
Pétrole et Gaz	• Changement climatique ; • Destruction des milieux naturels ; • Surexploitation des ressources et trafic illégal ; • Diverses pollutions.	Exclusions liées à la politique climat du groupe. Pour lutter contre le réchauffement climatique (une des cinq pressions identifiées par l'IPBES), AG2R LA MONDIALE applique une politique d'exclusion sectorielle sur les hydrocarbures non conventionnels
Tabac	• Destruction des milieux naturels ; • Surexploitation des ressources et trafic illégal ; • Changement climatique ; • Diverses pollutions.	La démarche d'exclusion du tabac a un impact social mais également environnemental. AG2R LA MONDIALE limite son implication dans une industrie responsable de la destruction des milieux naturels, de la surexploitation des ressources et du trafic illégal, du changement climatique et de diverses pollutions.

¹¹ Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal | UNEP - UN Environment Programme

- **L'intégration des critères biodiversité dans la notation ESG** : AG2R LA MONDIALE intègre des critères biodiversité dans la notation ESG des investissements, au cas par cas, selon les secteurs (méthodologie décrite cf. I. A. 4. Analyse ESG et évaluation).
- **L'investissement dans des fonds thématiques** : Le groupe investit dans des fonds de dépollution à travers la gestion Private Equity. La stratégie consiste à acquérir des sites pollués (industriels, commerciaux, tertiaires) pour les désamianter, démolir et dépolluer, puis les réhabiliter en terrains constructibles. L'objectif est de réaliser un projet immobilier (habitation, commerce, activités, bureaux) valorisant le site.
- **L'intégration de critères biodiversité dans les questionnaires IR** adressés aux sociétés de gestion externes (Multigestion et Private Equity) ;
- **La publication de rapports réglementaires** : le groupe publie des rapports réglementaires intégrant les enjeux de biodiversité, conformément à la CSRD et au règlement SFDR (PAI et taux d'investissement durable¹²).

Cette approche permet à AG2R LA MONDIALE de contribuer efficacement à la lutte contre l'érosion de la biodiversité et participer à la réalisation des cibles 8, 14, 15, 19 et 21 de l'Accord de Kunming-Montréal. Toutefois, en l'absence de données et de méthodologies standardisées, le groupe adopte actuellement une approche contributive, sans fixer d'objectifs quantitatifs pour 2030.

¹² [AG2R-LA-MONDIALE-gestion-actifs-SFDR-approche-investissement-responsable-V1-13.11.23.pdf](#)

Ci- dessous le tableau des cibles identifiées et les actions associées :

Cible	Description	Action(s) associée(s)
8	Minimiser les impacts du changement climatique : Minimiser l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité et augmenter sa résilience grâce à des actions d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe.	• Application de la politique climat
14	Intégration des valeurs de biodiversité dans les processus de décision : Assurer la pleine intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, réglementations, planifications et processus de développement, stratégies d'éradication de la pauvreté, évaluations environnementales stratégiques, les évaluations d'impact et, le cas échéant, la comptabilité nationale, au sein et entre tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs, en alignant progressivement les activités publiques et privées pertinentes, les flux fiscaux et financiers avec les objectifs et les cibles de ce cadre.	• Intégration de la biodiversité dans le processus de sélection des fonds en Private Equity et Multigestion ; • Intégration de la biodiversité dans la notation ESG des investissements, au cas par cas, selon les secteurs ; • Exclusions sectorielles liées à la politique climat.
15	Impacts et dépendances des entreprises : Encourager les entreprises à évaluer et divulguer régulièrement leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité, tout au long de leurs opérations, chaînes d'approvisionnement et de valeur et portefeuilles	• Evaluation de l'empreinte biodiversité (MSA.km²) ; • Evaluation qualitative des impacts et des dépendances via la donnée ENCORE.
19	Mobilisation de ressources financières : Augmenter substantiellement et progressivement le niveau des ressources financières de toutes provenances, d'ici 2030 en mobilisant au moins 200 milliards de dollars par an.	• Investissement dans des fonds thématiques à travers le Private Equity.
21	Connaissances traditionnelles : Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs, les pratiques et les technologies des peuples autochtones et des communautés locales ne devant être accessibles qu'avec leur consentement préalable et éclairé.	• Sensibilisation de la Direction des Investissements et du Financement aux enjeux et risques liés à la biodiversité

Ce volet biodiversité et écosystèmes ne concerne pas les unités de compte incluses dans les contrats d'assurance-vie et de retraite commercialisés par les entreprises affiliées à la SGAM, et proposés par les réseaux partenaires qui conservent, dans ce cadre, la responsabilité de la sélection des fonds.

Le résultat quantitatif d'empreinte biodiversité est disponible à la section « démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité » en page 87.

Développement et amélioration continue : feuille de route biodiversité (2025-2026)

En 2025, AG2R LA MONDIALE poursuivra le développement de son dispositif de gestion des risques liés à la biodiversité, en structurant de manière progressive et cohérente les différents volets de sa stratégie.

L'année a notamment été marquée par :

- **Un premier déploiement de la mesure de l'empreinte biodiversité** sur l'ensemble du périmètre de la SGAM, améliorant significativement la capacité d'identification et de quantification des expositions aux pressions exercées sur les écosystèmes (**Cible 15**) ;
- **La mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation**, destiné à renforcer l'appropriation des enjeux liés à l'érosion de la biodiversité par les équipes de la Direction des Investissements et du Financement, notamment par l'intégration de sessions de la Fresque de la biodiversité dans le plan de formation (**cible 21**) ;
- **L'examen d'une politique Climat & Biodiversité** par le Comité des Investissements du groupe au quatrième trimestre 2025, constituant une étape structurante pour la stratégie du groupe en matière de préservation de la biodiversité.

À compter du 1^{er} janvier 2026, la politique Climat & Biodiversité entre en vigueur et entraîne la mise en œuvre effective d'une nouvelle exclusion sectorielles ciblant les producteurs, négociants et entreprises de transformation de matières premières agricoles (huile de Palme, papier, bétail, soja, bois, caoutchouc, café, cacao et cuir) dont les activités contribuent significativement à la déforestation. Ce volet biodiversité vise tout particulièrement les vecteurs d'incidence directe de la perte de biodiversité, et plus spécifiquement l'impact négatif indirect identifié, à savoir les pressions exercées par les émissions de gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements de la SGAM sur l'état de la biodiversité.

Indépendamment des résultats de l'analyse de double matérialité, ce volet comprend un compartiment dédié à la gestion des risques et des dépendances des entreprises bénéficiaires des investissements. Ce processus de gestion des risques se compose de quatre briques : l'identification et la mesure, l'intégration de l'analyse dans le processus d'investissement, le dialogue actionnarial, et la transparence.

Ce volet biodiversité et écosystèmes ne concerne pas les unités de compte incluses dans les contrats d'assurance-vie et de retraite commercialisés par les entreprises affiliées à la SGAM, et proposées par les réseaux partenaires.

Les travaux jusqu'alors menés ont permis une première quantification de l'empreinte biodiversité des portefeuilles d'investissements gérés en direct. Inscrits dans la continuité de ces travaux, 2026 sera consacré à la poursuite de l'amélioration du dispositif :

- Le suivi des indicateurs sera renforcé et approfondi, les éventuelles évolutions méthodologiques des fournisseurs de données seront intégrées ;
- AG2R La Mondiale étudiera la possibilité de définir une trajectoire « biodiversité » formalisée, incluant des objectifs et un indicateur de suivi opérationnel, conformément aux attentes réglementaires.

H. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

1. Cartographie des risques de durabilité des valeurs mobilières (appréciation qualitative)

AG2R LA MONDIALE a engagé un travail structuré de cartographie de ses risques liés au changement climatique et à la perte de biodiversité, visant à la fois à identifier les facteurs de risque pertinents au regard de ses portefeuilles, à en évaluer l'intensité et l'horizon temporel, et à définir les mesures appropriées dans une démarche de best-effort.

Les différents risques de durabilité identifiés par AG2R La Mondiale peuvent être regroupés en trois grandes catégories :

- Les risques **physiques**, liés aux conséquences directes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les actifs et les activités économiques ;
- Les risques de **transition**, associés aux ajustements réglementaires et technologiques qu'impose le passage vers une économie bas-carbone ;
- Les risques de **responsabilité**, découlant des mises en cause juridiques ou réputationnelles auxquelles peuvent être exposés les entreprises et émetteurs en raison de leur contribution aux atteintes environnementales ou sociales.

Pour évaluer ces risques, AG2R LA MONDIALE a retenu une approche qualitative et pragmatique, qui traduit la compréhension que le Groupe se forge de l'environnement dans lequel il opère, des dynamiques de transformation à l'œuvre et des conséquences concrètes que la dégradation des équilibres climatiques et écologiques peut engendrer sur la valeur de ses investissements. Cette approche privilégie le jugement éclairé et la cohérence d'ensemble plutôt qu'une quantification dont l'ampleur et le calendrier demeurent, par nature, incertains.

Chaque sous-catégorie de risque fait l'objet d'une caractérisation selon trois dimensions complémentaires :

- La première porte sur la nature du risque, en distinguant les facteurs exogènes, qui s'imposent à l'émetteur indépendamment de ses choix stratégiques, des facteurs endogènes, sur lesquels il dispose de leviers d'action ;
- La deuxième dimension concerne l'horizon temporel de matérialisation, défini conformément aux dispositions de la norme ESRS 1, paragraphe 77, du règlement délégué (UE) 2023/2772 de la Commission européenne : le court terme correspond à un horizon inférieur ou égal à un an, le moyen terme couvre une période pouvant aller de un à cinq ans, et le long terme s'étend au-delà de cinq ans ;
- La troisième dimension porte sur l'intensité du risque, évaluée selon une grille de critères qualitatifs internes.
 - Un risque est qualifié d'intensité **élevée** lorsque que sa probabilité de matérialisation est forte, qu'il revêt un caractère systémique ou difficilement diversifiable, que ses conséquences sont irréversibles, ou que le cadre réglementaire correspondant est déjà en vigueur ou en application imminente ;
 - Un risque d'intensité « **moyen à élevé** » se caractérise par un impact financier probable mais partiellement quantifié, une probabilité significative de matérialisation, une concentration sur certains secteurs ou géographies, une tendance haussière clairement identifiée et un cadre réglementaire en cours de structuration ;
 - Un risque d'intensité **moyenne** correspond à un impact financier plausible mais dont l'ampleur reste incertaine, une probabilité modérée de matérialisation, l'existence d'opportunités compensatoires liées à la transition, une forte dépendance aux choix

stratégiques de l'émetteur et un cadre réglementaire encore en émergence.

Le tableau présenté en page suivante détaille l'ensemble des sous-catégories de risques identifiées, leur caractérisation selon ces trois dimensions et les mesures d'atténuation retenues par AG2R LA MONDIALE.

AG2R LA MONDIALE considère cette cartographie comme un outil appelé à évoluer au rythme de l'amélioration des connaissances scientifiques, de l'affinement des constats sur les impacts climatiques et environnementaux, et du renforcement progressif des cadres réglementaires. Le Groupe fera preuve de pragmatisme dans la mise à jour de cette analyse et procédera à une revue annuelle de la cartographie, conduite par les équipes risques de marché et durabilité. Cette démarche garantira que l'évaluation des risques reflète en permanence l'état le plus actuel de la compréhension des enjeux et des transformations en cours.

Si à ce stade, les secteurs économiques et les zones géographiques ne sont pas encore différenciées selon les risques de durabilités qu'ils représentent, cette démarche d'analyse et d'identification sera initiée dès 2026.

Typologie de Risque	Sous-cat.	Nature des risques	Horizon	Niveau Intensité	Risques associés	Mesures
RISQUE PHYSIQUE <i>Risque résultant des impacts directs des changements environnementaux sur les activités, les actifs et les chaînes de valeur, incluant les évolutions climatiques et la dégradation de la biodiversité.</i>	Climat : risque physique aigu <i>Événements climatiques extrêmes</i>	EXOGENE + ENDOGENE <i>Exogène : phénomènes climatiques externes sur lesquels l'assureur n'a pas de prise.</i> <i>Endogène : exposition à des secteurs et émetteurs à fortes émissions (énergie, matériaux, transport), concentration sur des secteurs ou émetteurs localisés dans des zones sensibles (immobilier, utilities, industrie etc...).</i>	Court, Moyen et Long Terme <i>Se manifestent déjà. La probabilité d'occurrence augmentera dans le temps</i>	Élevé <i>Croissante avec l'augmentation des événements de forte intensité</i>	- Risque financier - Risque opérationnel - Risque de réputation	- Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 de la nouvelle politique climat et biodiversité - Suivi des risques climatiques : VaR Climatiques
	Climat : risque physique chronique <i>Hausse températures, niveau mer, précipitations etc...</i>		Moyen, Long Terme <i>Lent mais irréversible</i>	Moyen à Élevé <i>Lent mais irréversible L'intensité augmentera très fortement avec le temps dans une trajectoire BAU</i>		
	Biodiversité : dépendances aux services écosystémiques <i>Dégradation de la chaîne d'approvisionnement indispensable à certains secteurs d'activité</i>	EXOGENE + ENDOGENE <i>Exogène : dégradation de la chaîne d'approvisionnement des secteurs d'activité</i> <i>Endogène : concentration sur des secteurs ou émetteurs situés dans des zones sensibles (exemple : zone de stress hydrique => utilities)</i>	Court, Moyen et Long Terme <i>Se manifestent déjà. La dégradation de la chaîne d'approvisionnement de certains secteurs d'activité augmentera avec le temps</i>	Moyen à Élevé <i>La probabilité d'occurrence de ces risques est forte et en augmentation dans une trajectoire BAU. Élevé pour secteurs impactant.</i>	- Risque financier - Risque de réputation - Risque opérationnel	- Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 de la nouvelle politique climat et biodiversité - Suivi des risques biodiversité : empreinte biodiversité et analyse des impacts & dépendances ENCORE
	Biodiversité : impacts sur services écosystémiques <i>Artificialisation, pollution, surexploitation etc...</i>	ENDOGENE <i>Exposition à secteurs d'activité et émetteurs dégradant les services écosystémiques</i>	Court, Moyen et Long Terme <i>Se manifestent déjà et augmentera dans le temps.</i>	Moyen à Élevé <i>La probabilité d'occurrence de ces risques est forte et en augmentation dans une trajectoire BAU. Élevé pour secteurs impactant.</i>		
RISQUE DE TRANSITION <i>Risque résultant des transformations économiques, réglementaires, technologiques et sociétales liées à la transition vers un modèle durable, notamment en réponse aux enjeux climatiques et de biodiversité</i>	Climat : risque réglementaire <i>Correspond aux effets de la transition vers une économie bas carbone</i>	EXOGENE <i>Prix du carbone, nouvelles réglementation, évolution de la demande etc..</i>	Court, Moyen Terme <i>Se manifestent déjà et augmenteront avec le renforcement des réglementations.</i>	Élevé <i>Se manifestent déjà et augmenteront avec le renforcement des réglementations.</i>	- Risque financier - Risque opérationnel - Risque de réputation	- Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 de la nouvelle politique climat et biodiversité - Suivi des risques climatiques : VaR Climatiques - Plan de Transition Groupe en cours d'élaboration
	Climat : risque technologique <i>Correspond aux effets de la transition vers une économie bas carbone : opportunité et disruption technologies</i>	EXOGENE + ENDOGENE <i>Exogène : disruptions et opportunités technologiques</i> <i>Endogène : exposition à des secteurs et émetteurs sensibles aux évolutions technologiques (immobilier, utilities, industrie etc...).</i>	Moyen Terme <i>Progressif et partiellement prévisible.</i>	Moyen <i>Le risque est significatif mais progressif et partiellement prévisible. Les disruptions technologiques offrent aussi des opportunités</i>		
	Biodiversité : risque réglementaire <i>Durcissement du cadre réglementaire biodiversité</i>	EXOGENE <i>Cadre législatif imposé (exemple, Kunming, règlement déforestation, CSRD E4, ZAN).</i>	Court, Moyen Terme <i>Cadre moins mature mais se structure.</i>	Moyen	- Risque financier - Risque opérationnel - Risque de réputation	Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 de la nouvelle politique climat et biodiversité
RISQUE DE RESPONSABILITÉ <i>Risque associé à l'ouverture de procédures contentieuses ou juridiques susceptibles d'affecter la responsabilité ou la réputation du groupe</i>	Litiges <i>Actions en justice, contentieux, devoir de vigilance</i>	EXOGENE + ENDOGENE <i>Exogène : évolutions des réglementations et des attentes de la société/clients.</i> <i>Endogène : gestion des enjeux ESG du groupe</i>	Court, Moyen Terme <i>Augmenteront avec le renforcement des réglementations et des attentes de la société (associations, ONG...).</i>	Moyen à Élevé <i>Le risque est en forte croissance</i>	- Risque opérationnel - Risque de réputation	- Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 de la nouvelle politique climat et biodiversité - Audit externe (CSRD) - Label ISR - Analyse des controverses
	Greenwashing <i>Communication ESG trompeuses</i>	ENDOGENE <i>Découle des pratiques internes : gestion des enjeux ESG et de la qualité de la communication associée.</i>	Court et Moyen Terme <i>Augmenteront avec le renforcement des contrôles des régulateurs et ONG</i>	Moyen à Élevé		

2. Les risques associés au changement climatique

Les risques associés au changement climatique, outre ceux liés aux questions de responsabilité, relèvent de deux catégories principales : les risques physiques d'une part et les risques de transition d'autre part.

Pluies abondantes, sécheresses, hausse du niveau de la mer, augmentation de la température moyenne, vagues de chaleur et tempêtes, perte de biodiversité ... sont autant de conséquences et matérialisations physiques du changement climatique. Elles constituent autant d'atteintes potentielles à l'intégrité et à la pérennité des actifs (bâtiments, infrastructures...) détenus par l'institution ou par les émetteurs auxquelles elle est exposée (entreprises, états, collectivités territoriales), que ce soit directement ou indirectement via des fonds.

Les risques de transition incarnent quant à eux les conséquences pour les acteurs économiques des politiques nationales et internationales de lutte contre le réchauffement climatique.

La transition énergétique peut également être envisagée comme un gisement d'opportunités d'investissement, en lien, d'une part, avec la capacité des acteurs économiques à s'adapter au changement climatique et à innover (énergies renouvelables, efficacité énergétique...) ou sous l'angle de la valorisation du patrimoine immobilier d'autre part.

>>Portefeuilles de valeurs mobilières :

Depuis 2022, AG2R LA MONDIALE utilise le modèle de VaR (Value at Risk) climatique développé par MSCI pour évaluer l'impact financier des risques climatiques sur les portefeuilles de valeurs mobilières. Conforme aux recommandations de la TCFD (Task Force on Climate Related Financial Disclosures), cette approche couvre les deux catégories de risques pré-citées.

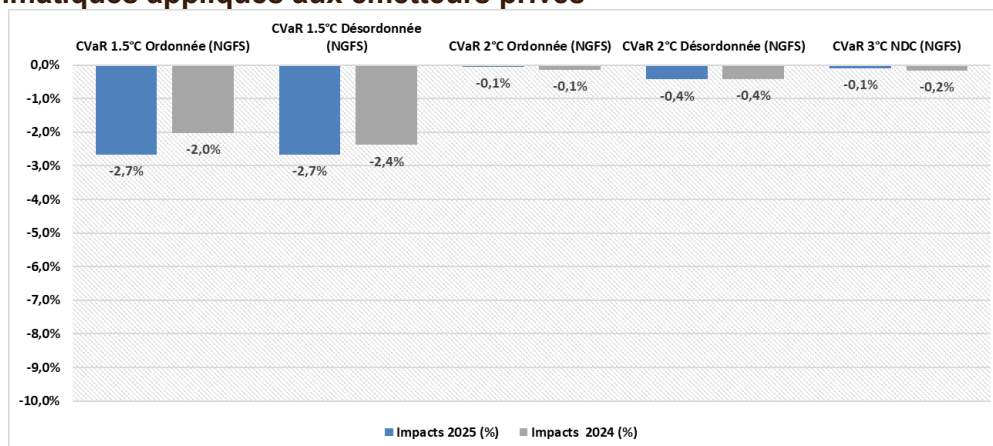
Le modèle s'appuie sur les scénarios climatiques du NGFS (Network for Greening the Financial System), largement reconnus par les banques centrales et autorités de supervision comme cadre de référence. Ces scénarios décrivent différentes trajectoires d'évolution du climat à horizon 2100 — de +1,5 °C à +3 °C — et distinguent les hypothèses de transition ordonnée des transitions désordonnées.

Pour chaque émetteur et chaque instrument coté, le modèle MSCI évalue séparément l'impact des risques de transition et des risques physiques. Ces deux composantes sont ensuite combinées pour établir une CVaR propre à chaque titre.

À partir de ces résultats, AG2R LA MONDIALE calcule une CVaR de portefeuille pour les cinq scénarios du NGFS. L'indicateur global est obtenu en agrégeant les CVaR individuelles, pondérées par le poids de chaque position. Cette démarche permet d'appréhender de manière cohérente la contribution de chaque actif à l'exposition climatique du portefeuille, en reliant l'intensité du risque associé à son importance réelle dans l'allocation. Le modèle MSCI distingue par ailleurs les modalités de calcul selon le type d'émetteur — privé ou souverain — afin de refléter la nature spécifique des risques.

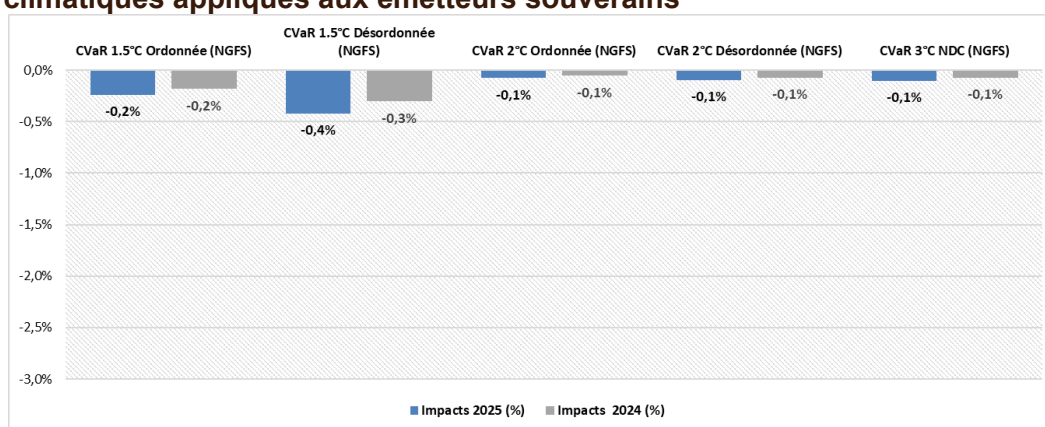
En 2025, les CVaR présentées dans les graphiques ci-dessous sont exprimées en pourcentage de la valeur de marché totale du portefeuille (5,39 milliards d'euros). Le taux de couverture de l'analyse s'élève à 55,36%, soit 2,98 milliards d'euros.

Scénarios climatiques appliqués aux émetteurs privés



Source : MSCI, AG2R LA MONDIALE

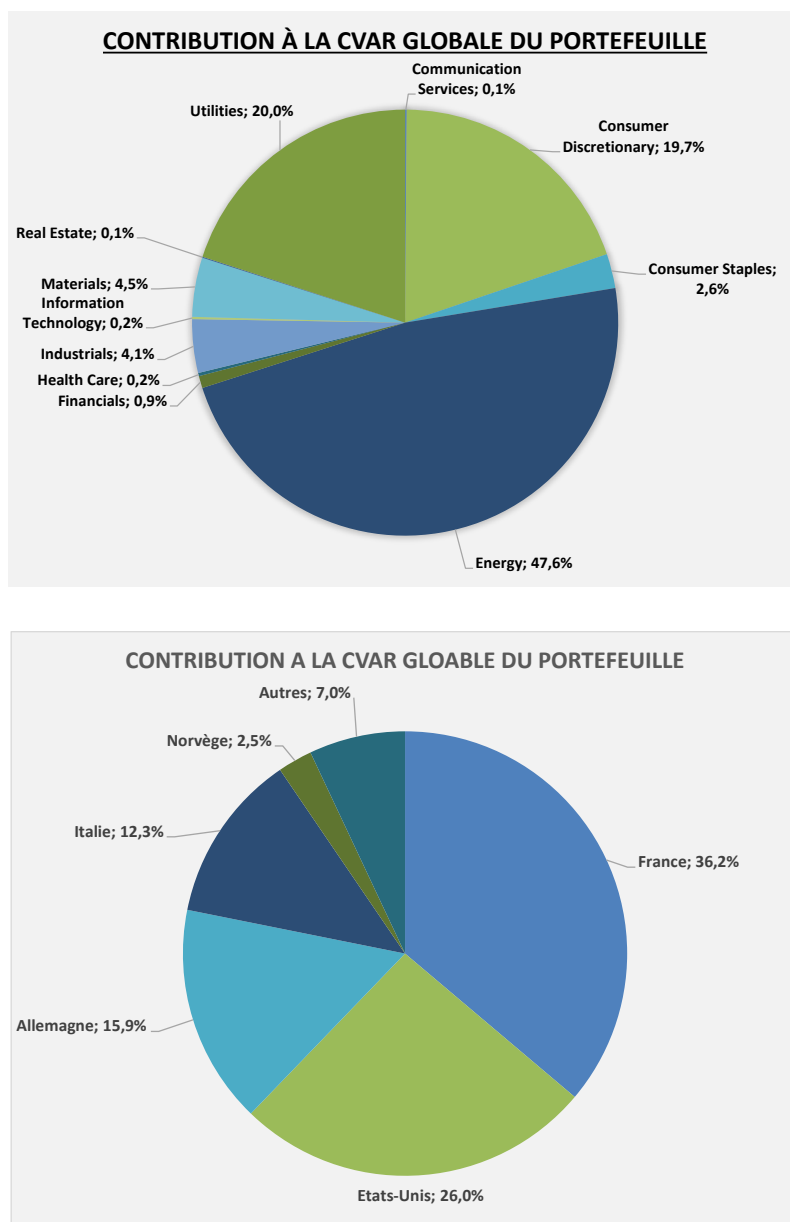
Scénarios climatiques appliqués aux émetteurs souverains



Source : MSCI, AG2R LA MONDIALE

L'analyse des résultats compare les impacts des scénarios NGFS entre les exercices 2024 et 2025. Cette comparaison met en évidence que, pour ces deux périodes, les scénarios limitant le réchauffement climatique à +1,5 °C s'avèrent être les plus défavorables. Cette conclusion est valable tant pour les expositions aux titres d'entreprises que pour celles aux titres souverains. Ces scénarios sont associés, selon les hypothèses du modèle MSCI, à des coûts de transition plus élevés, reflétant un risque accru lié au rythme et à l'ampleur des efforts de décarbonation de l'économie. À ce titre, ils apparaissent comme les scénarios présentant les impacts financiers potentiels les plus significatifs en matière de risque de transition (cf. annexes).

Contributions sectorielles et par zones géographiques des émetteurs privés



Limites méthodologiques et précautions d'interprétation

L'analyse de la CVaR doit être interprétée avec prudence. Les résultats présentés reposent en effet sur un ensemble d'hypothèses prospectives, de paramètres macroéconomiques et sectoriels, ainsi que sur des données d'émissions de gaz à effet de serre et des trajectoires de décarbonation qui sont susceptibles d'évoluer au fil du temps. Cet indicateur est sensible aux choix méthodologiques et aux mises à jour du modèle sous-jacent, notamment en ce qui concerne l'estimation des risques physiques et les trajectoires sectorielles. Par ailleurs, la CVaR globale est étroitement dépendante de la composition spécifique du portefeuille, en particulier de la pondération des émetteurs, des expositions sectorielles et des répartitions géographiques. À ce stade, AG2R LA MONDIALE considère cet indicateur comme un outil d'analyse destiné à apprécier la sensibilité du portefeuille à différents scénarios climatiques. Il ne constitue ni une prévision de performance financière, ni une mesure exhaustive du risque climatique. Il s'inscrit dans un ensemble plus large d'indicateurs et d'analyses visant à améliorer la compréhension des expositions aux risques liés au changement climatique.

Des informations supplémentaires sont disponibles en annexe, incluant des précisions méthodologiques détaillées, des définitions clés, ainsi qu'une analyse plus approfondie des résultats. Ces annexes présentent notamment une décomposition détaillée de la CVaR par secteurs et zones géographiques.

Gouvernance et utilisation de la VaR Climatique

MSCI intervient en qualité de fournisseur de données et de modèle pour le calcul de la VaR climatique. L'équipe Risque de Marché et de Durabilité d'AG2R LA MONDIALE, qui revoit le cadre de gestion des risques climatiques à minima annuellement, est responsable de la production et de l'analyse de la CVaR des portefeuilles.

AG2R LA MONDIALE estime que le niveau de maturité actuel des modèles ne permet pas encore l'intégration de cet indicateur dans le processus décisionnel de gestion d'investissement. La volatilité de ces modèles, notamment illustrée par les récentes évolutions du modèle de VaR physique, justifie cette approche prudente. Néanmoins, cet indicateur est utilisé comme outil d'analyse complémentaire des risques baissiers en lien avec le réchauffement climatique.

Plan d'amélioration

AG2R LA MONDIALE analyse les risques financiers liés au changement climatique depuis trois ans et inscrit cette démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

En 2025, le Groupe a renforcé ses capacités d'analyse et de suivi de la VaR climatique, notamment par l'intégration d'analyses sectorielles et par le développement d'une lecture par zone géographique permettant d'affiner la compréhension des sources de risque.

En 2026, le suivi de cet indicateur, l'analyse des évolutions méthodologiques du modèle MSCI et l'évaluation des conditions permettant, si possible, une intégration plus avancée dans le dispositif global de gestion des investissements et des risques de durabilité seront approfondis.

>> Immobilier

En 2025, 62 actifs ont été analysés, représentant 69,4% du patrimoine, afin d'étudier les aléas climatiques suivants : Chaleurs, Sécheresses & Retrait-Gonflement des Argiles, Précipitations intenses & inondations, Dynamiques littorales, Tempêtes et vents violents, Feux de forêts, Extrêmes froids et Mouvements de terrains.

L'analyse des risques physiques liés au changement climatique réalisée dans cette étude se base sur une évaluation des risques via la plateforme R4RE, « Resilience for Real Estate », développée par l'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable).

La connaissance des aléas pouvant survenir sur le site permet ensuite d'analyser la résilience de ce dernier au risque physique.

L'analyse des risques climatiques auxquels pourrait être soumis chaque site a été réalisée avec la version de la plateforme R4RE en ligne le 31/03/2025. L'outil R4RE permet de calculer l'exposition à travers divers aléas climatiques, à partir de nombreux indicateurs issus de données météorologiques, de données sur les ressources et les risques naturels. Les indicateurs considérés dans R4RE sont de nature prospective (c'est-à-dire basés sur des scénarios climatiques futurs) ou non prospective (basés sur l'historique des aléas, indépendants des projections climatiques futures).

Une fois l'indice d'exposition déterminé, sa modulation par l'analyse de facteurs de sensibilité permet d'évaluer la vulnérabilité du bâtiment dans son état actuel. Cette analyse permet d'identifier si l'actif présente en l'état une bonne résilience aux différents aléas ou bien une vulnérabilité qui le rend plus à risque. Les critères utilisés pour qualifier la sensibilité sont ceux proposés dans l'outil de vulnérabilité Bat-ADAPT, disponible sur la plateforme R4RE.

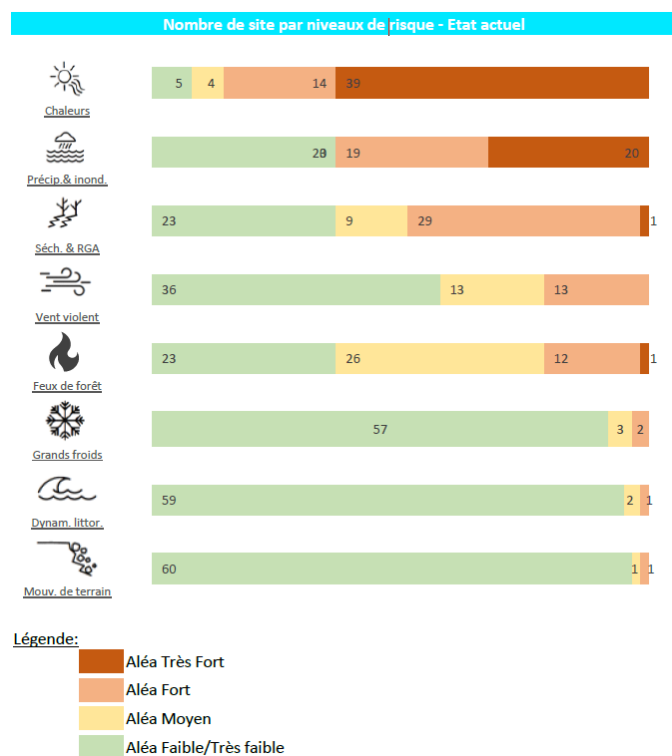
Plusieurs dimensions d'un site sont considérées :

- Caractéristiques générales : localisation, typologie, année de construction ;
- Enveloppe et structure : type et matériaux de façade / structure / isolation, caractéristiques des surfaces vitrées, géométrie et orientation ;
- Equipements techniques : systèmes CVC, localisation et protection des équipements ;
- Eau et biodiversité : gestion des eaux pluviales, types et surfaces des espaces extérieurs, dispositifs en faveur de la biodiversité, mode de gestion écologique ;
- Usages : pratiques en place, type d'occupants, communication sur les risques.

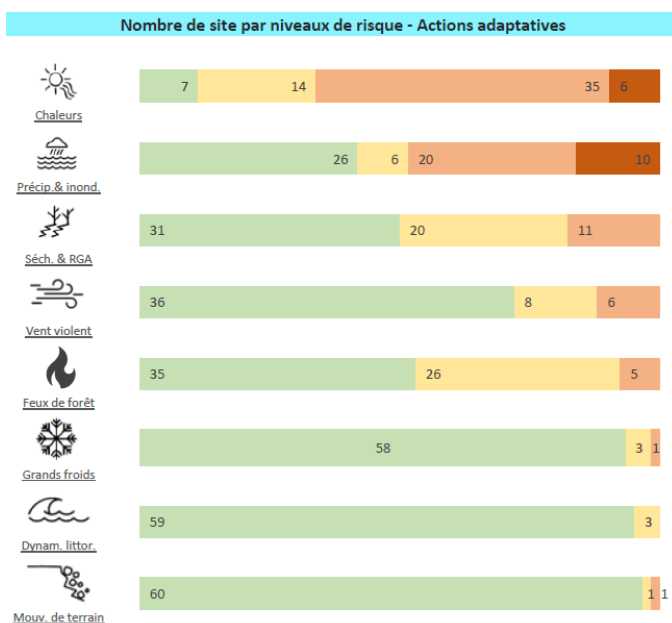
Ces critères de vulnérabilité ont été définis grâce à la réalisation de visites techniques de l'ensemble du patrimoine audité.

Selon la vulnérabilité de chaque site, compte-tenu de ses atouts et de ses points faibles, chaque étude propose une stratégie d'adaptabilité de l'ouvrage aux aléas moyens ou élevés couvrant (sans toutefois s'y limiter) les périmètres suivants :

- Le site et son environnement, notamment les espaces extérieurs, qu'ils soient végétalisés ou minéralisés ;
- L'enveloppe dans son ensemble avec la façade, les parois vitrées et tous les éléments de confort ou structurels qui s'y attachent (occultants, terrasses, balcons, parements, matériaux structurels ou esthétiques) ;
- Les locaux techniques intérieurs et extérieurs et les cheminements associés qui ont attiré à la maintenabilité et l'exploitation des installations techniques ;
- Les équipements techniques intérieurs, leurs positionnements, leurs volumes, leurs caractéristiques techniques en fonction de l'évolution des usages et besoins de confort pour les utilisateurs ;
- Les usages du site, qu'il s'agisse des modes d'occupation, de l'aménagement intérieur, de la localisation des occupants dans les différents espaces ou encore des pratiques mises en place en phase d'occupation ;
- Les procédures d'urgence en cas de survenue d'un aléa climatique.



Enfin, une nouvelle évaluation des risques est ensuite effectuée en prenant en compte les actions préconisées.



3. Les risques associés à l'érosion de la biodiversité

>> **Portefeuille de valeurs mobilières**

La prise en compte des risques liés à la biodiversité constitue un axe structurant de la stratégie d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE. Cette approche reconnaît l'interdépendance entre les activités économiques, la disponibilité des ressources naturelles et le bon fonctionnement des écosystèmes. Les risques liés à la nature résultent à la fois des dépendances des entreprises aux services écosystémiques et des impacts de leurs activités sur la biodiversité. Ils se déclinent principalement en risques physiques, liés à la dégradation des écosystèmes, et en risques de transition, induits par l'évolution des cadres réglementaires, des usages et des attentes des parties prenantes. Afin d'identifier et d'analyser ces risques, AG2R LA MONDIALE mobilise une approche conjuguant évaluation quantitative des impacts (empreinte biodiversité) et analyse qualitative des dépendances et pressions, reposant sur des outils reconnus du marché.

Mesure de l'empreinte biodiversité

AG2R LA MONDIALE mesure l'empreinte biodiversité de ses investissements à l'aide de l'indicateur MSA (Mean Species Abundance), calculé par Carbon4 Finance selon la méthodologie BIA-GBS (Biodiversity Impact Assessment – Global Biodiversity Score). La méthode couvre à ce stade quatre des cinq pressions anthropiques définies par l'IPBES. La pression liée aux espèces exotiques invasives ainsi que les écosystèmes marins ne sont pas encore intégrés, en raison de limites de données et d'un consensus scientifique encore en cours de construction.

L'empreinte biodiversité mesure la pression exercée sur la biodiversité en quantifiant la perte moyenne d'abondance des espèces due aux principales pressions anthropiques. Exprimé en MSA.km², il fournit une lecture agrégée de l'impact des portefeuilles sur les écosystèmes terrestres et aquatiques d'eau douce. Un impact de 1 MSA.km² correspond à la perte équivalente d'1 km² d'écosystème intact, c'est-à-dire, par analogie, à 1 km² de forêt primaire entièrement artificialisée. Par ailleurs, l'approche distingue les impacts « statiques » (impacts cumulés jusqu'à l'année N-1) des impacts « dynamiques » (impacts additionnels de l'année N).

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la méthodologie [Carbon4 finance](#).

À ce stade, la méthodologie BIA-GBS couvre 86,15% des investissements de LMP, 87,87% des titres d'entreprises (actions et obligations) et 90,95% des titres souverains. L'impact biodiversité résultant de ces investissements demeure principalement localisé sur les écosystèmes terrestres.

Portefeuille Actions et obligations d'entreprises		31/12/2025
Perte de biodiversité absolue (MSA.km ²)	Terrestre-Dynamique	1 013,53
	Terrestre-Statique	5 990,15
	Aquatique-Dynamique	11,22
	Aquatique-Statique	418,35

Source : Carbon4, AG2R LA MONDIALE

Encours totaux émetteurs privés : 2,74 Milliards soit 65,59% de l'encours total

L’empreinte biodiversité liée à l’activité économique des entreprises financées par le portefeuille concerne majoritairement le milieu terrestre.

En décembre 2025, l’impact est évalué à 5990,15 MSA.km² en statique et 1013,53 MSA.km² en dynamique (soit l’équivalent de 5990,15 km² d’artificialisation constatée et 1013,53 km² d’artificialisation supplémentaire).

Portefeuille Obligations souveraines		31/12/2025
Perte de biodiversité absolue (MSA.km²)	Terrestre-Dynamique	2 287,68
	Terrestre-Statique	307 826,50
	Aquatique-Dynamique	45,54
	Aquatique-Statique	10 978,72

Source : Carbon4, AG2R LA MONDIALE
Encours totaux émetteurs souverains : 1,26 Milliards soit 29,20% de l’encours total

L’empreinte biodiversité liée à l’activité économique des émetteurs souverains financés par le portefeuille concerne majoritairement le milieu terrestre. En décembre 2025, l’impact est évalué à 307826,5 MSA.km² en statique et 2287,68 MSA.km² en dynamique (soit 307826,5 km² d’artificialisation constatée et 2287,68 km² d’artificialisation supplémentaire).

Évaluation qualitative des dépendances et pressions du portefeuille hors UC

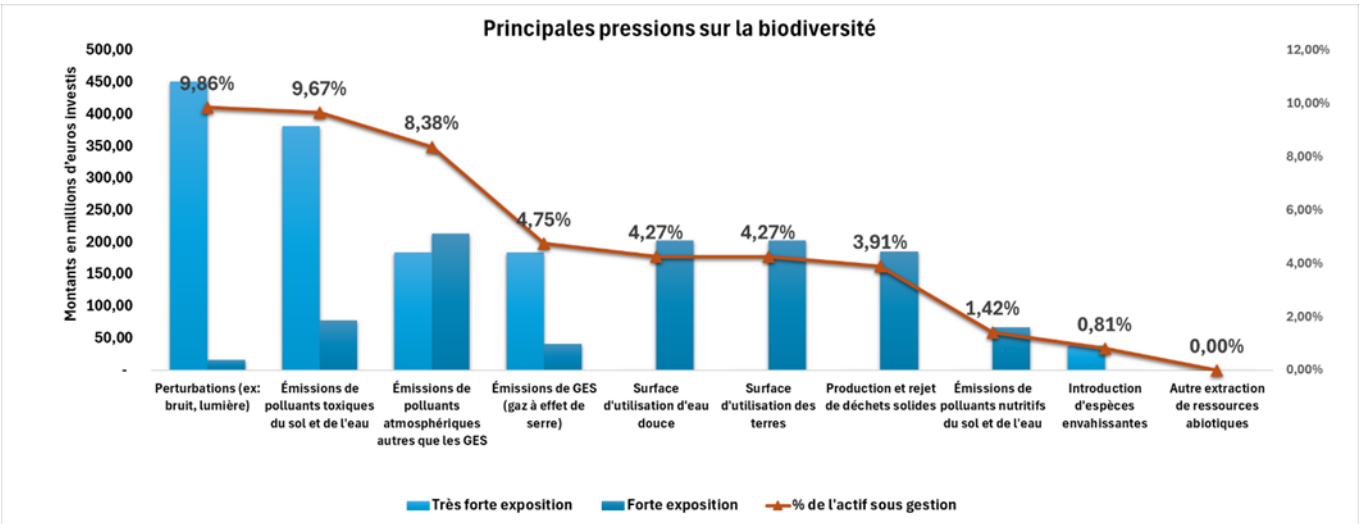
En complément de l’empreinte biodiversité, AG2R LA MONDIALE s’appuie sur l’outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) afin d’analyser qualitativement les pressions exercées sur la biodiversité et les dépendances des investissements aux services écosystémiques. Cette approche permet d’identifier les interactions entre les activités économiques, y compris au sein des chaînes de valeur, et les principaux services rendus par les écosystèmes. C’est sur cette base ENCORE qu’AG2R LA MONDIALE fonde son analyse de double matérialité.

La matrice ENCORE attribue à chaque activité économique un niveau de dépendance et d’impact compris entre 1 (faible) et 5 (très élevé).

Pour plus d’informations, veuillez-vous référer à la méthodologie ENCORE.

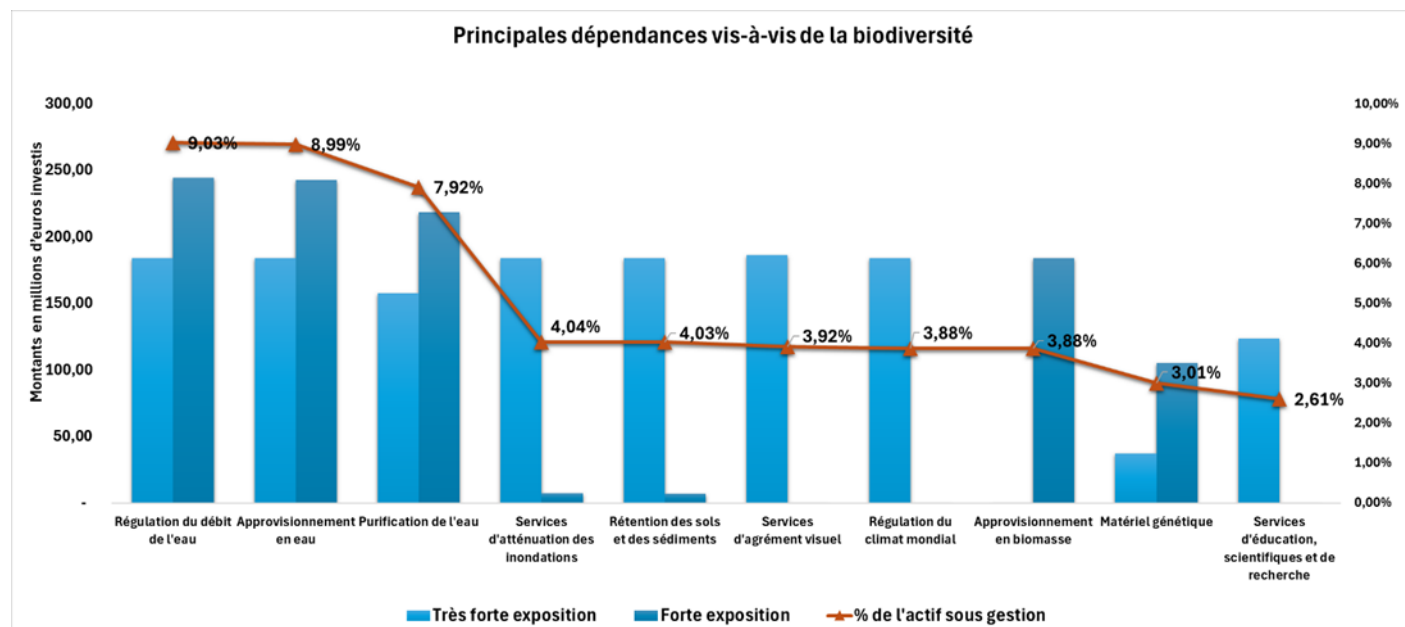
Au 31 décembre 2025, le taux de couverture du portefeuille s’élève à 91,46% hors cash, représentant 4,35 milliards d’euros sur une valeur totale de 4,75 milliards d’euros.

Le graphique ci-dessous présente les pressions principales exercées par le portefeuille au 31/12/2025, exprimées en pourcentage de la valeur de marché du portefeuille hors cash (soit 4,75 milliards d’euros).



Les principales pressions identifiées concernent les Perturbations (ex: bruit, lumière) (9,86% de la valeur de marché), Émissions de polluants toxiques du sol et de l'eau (9,67%) et les Émissions de polluants atmosphériques autres que les GES (8,38%).

Le graphique ci-dessous présente les dépendances les plus significatives aux services écosystémiques du portefeuille de LMP au 31/12/2025, exprimées en pourcentage de la valeur de marché du portefeuille hors cash (soit 4,75 milliards d'euros).



Les dépendances les plus significatives aux services écosystémiques portent sur la Régulation du débit de l'eau (9,03%), Approvisionnement en eau (8,99%) et Purification de l'eau (7,92%).

Limites et gouvernance

Les méthodologies sont encore récentes et reposent sur des approches encore en évolution, caractérisées par une couverture partielle de certains indicateurs. Par ailleurs, la plupart des modèles présentent une forte dépendance à des données sectorielles moyennes, ce qui limite leur capacité à refléter fidèlement les spécificités propres à chaque émetteur. Dans ce contexte, ces indicateurs doivent être interprétés comme des outils d'aide à l'identification des expositions et des risques à un niveau sectoriel, plutôt que comme une mesure fine et exhaustive du risque au niveau individuel. Il convient également de souligner l'absence, à ce stade, de méthodologies reconnues permettant une traduction directe et robuste des risques liés à la biodiversité en impacts financiers chiffrés au niveau des portefeuilles. Aucun fournisseur de données ne propose aujourd'hui un indicateur consolidé répondant à cette exigence.

L'équipe Risques de Marché et de la Durabilité d'AG2R LA MONDIALE assure la production, l'analyse et le suivi des indicateurs biodiversité.

Le cadre de gestion des risques est révisé au minimum une fois par an, en cohérence avec les attentes réglementaires et les meilleures pratiques de place.

Plan d'amélioration

En 2025, AG2R LA MONDIALE a renforcé son dispositif en complétant l'analyse ENCORE par le calcul de l'empreinte biodiversité via la méthodologie GBS.

En 2026, le Groupe poursuivra ses travaux visant à intégrer les enjeux biodiversité dans les processus d'investissement, notamment à travers l'étude de métriques complémentaires et la définition d'objectifs d'alignement biodiversité à horizon 2030, en cohérence avec les exigences réglementaires et les standards de place.

>> Immobilier

La lutte contre l'érosion de la biodiversité recouvre une dimension émergente de la politique d'investissement immobilière conduite par les équipes de la DIP. Pour le fonds ALM Silverpierre, l'exploitant Domitys a déployé sur certaines Résidences Services Seniors le label « OASIS nature » lié à la biodiversité ce qui vient renforcer l'engagement RSE de ce fonds pour le service du vivant et du bien-être des seniors.

Le Groupe s'engage par ailleurs sur la voie d'une gestion durable des espaces verts de son parc immobilier par l'intégration d'une charte « ad-hoc » au sein des contrats d'entretien. Près de 60% des immeubles du parc de l'immobilier de placement du Groupe sont couverts par un contrat de valorisation/recyclage des déchets d'exploitation.

La Direction Immobilier de placement l'intègre dans sa stratégie d'acquisition et de rénovation avec pour nombre d'actifs une démarche de labellisation.

Une étude de l'Université d'Exeter (<https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-actualites/biodiversite-en-entreprise-quand-la-nature-inspire-la-performance#:~:text=Une%20%C3%A9tude%20de%20l'Universit%C3%A9,qualit%C3%A9%20de%20vie%20au%20travail>) de 2024 a révélé qu'un espace de travail verdoyant peut augmenter la productivité des employés de 15 %.

Les espaces verts contribuent également à réduire le stress et à améliorer la santé mentale (biophilie), favorisant ainsi une meilleure qualité de vie au travail. Préserver la biodiversité contribue à lutter contre le changement climatique mais agit donc également positivement sur les collaborateurs d'une entreprise, de manière immédiate.

AG2R LA MONDIALE intègre dès que possible la biodiversité dans sa réflexion en matière d'immobilier de placement, que ce soit dans le cadre d'acquisition ou de rénovation. Cela se concrétise par la mise en place de toitures et de murs végétalisés et par la création ou la valorisation d'espaces verts en patio et sur cour par exemple. Des initiatives qui s'avèrent par ailleurs bénéfiques pour rafraîchir les sites en période de forte chaleur. Les essences choisies sont endogènes pour attirer des pollinisateurs locaux, et non allergènes pour le bien-être des collaborateurs.

Pour aller encore plus loin, AG2R LA MONDIALE mène pour nombre de ses actifs une démarche de labellisation. En la matière, il s'agit du *label Biodiversity®* Construction délivré par l'association CIBI (Conseil International Biodiversité et Immobilier) après vérification par CERTIVEA Construction. Ce label atteste des actions menées pour prendre en compte tous les sujets liés à la biodiversité aux différentes étapes d'un projet immobilier. Plusieurs actifs parisiens du Groupe bénéficient de ce label ou sont engagés dans la démarche comme le 44 rue Châteaudun. Fin 2025, 13 % des actifs du Groupe étaient labélisés, soit 59 000 m².

Au cours des prochaines années, AG2R La Mondiale renforcera ses capacités d'analyse et de suivi des enjeux liés à la biodiversité.

4. Les risques de responsabilité

La responsabilité des émetteurs (entreprises, agences gouvernementales, collectivités publiques, Etats...) est de plus en plus susceptible d'être mise en cause au titre des impacts (« incidences négatives ») qu'ils génèrent sur l'environnement, et/ou des dommages qu'ils causent à la société, et à l'ensemble de leurs parties prenantes (pollution, atteinte aux droits de l'homme, non-respect de l'éthique des affaires, etc.) ; avec pour conséquence, d'éventuelles actions en justice, des pénalités financières, une moindre confiance des consommateurs, une dégradation de l'image...autant de facteurs porteurs d'une altération de la performance économique et financière, et partant de « risques avérés en matière de durabilité ».

La détection d'un risque environnemental, social ou de gouvernance, lié à une pratique ou à une initiative d'un émetteur est susceptible d'impacter sa notation ESG et de se traduire par sa mise sous surveillance. Le périmètre des émetteurs « sous surveillance » fait l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre du comité d'investissement responsable. Les controverses sont prises en compte dans le cadre du suivi des émetteurs sous surveillance (notés BBB et BBB-) et les émissions de dette d'entreprises non notées (« dette privée »).

I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Le règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit règlement « Disclosure » ou « SFDR »), applicable depuis le 10 mars 2021, prévoit l'harmonisation de la communication d'informations en matière de durabilité des produits financiers et introduit une classification de ces derniers en fonction de leurs attributs environnementaux et sociaux.

Un produit relève de l'article 8 dudit règlement, s'il promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Un produit relève de l'article 9, s'il poursuit un objectif d'investissement durable.

Plusieurs institutions du périmètre de la SGAM sont concernées par ce règlement ; en raison de leur statut « d'acteur des marchés financiers » d'une part, et de concepteurs/distributeurs de produits d'investissements d'autre part.

1. Produits financiers gérés par la direction des investissements

Les portefeuilles de LMP sont investis principalement dans des produits financiers gérés par la DIF dont les actifs en euros (Anjou Performance, Aster Sécurité, PERI Excellence Retraite, PERP Complément Epargne Retraite) et les fonds gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, qui s'inscrivent dans la catégorie définie par l'article 8 du règlement européen SFDR.

Les contrats d'assurance intégrant un actif en euros de LMP relèvent de l'Article 8 SFDR. L'encours global des produits financiers Article 8 gérés par la direction des investissements et AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs et détenus au 31/12/2025 au sein des portefeuilles de LMP représente 4,1 Mds€ dont 128M€ en unités de compte.

2. Produits financiers distribués par LMP

A partir du capital-expérience accumulé depuis 2008 en matière de multigestion ISR¹³ par sa société de gestion interne, le Groupe a été en mesure de construire, dans le cadre de l'assurance vie et retraite, différentes offres ISR en architecture ouverte.

« AG2R LA MONDIALE Sélection Responsable » recouvre une sélection de 35 fonds labellisés et gérés par 23 sociétés de gestion reconnues pour leur engagement responsable et la qualité de leur appréhension des enjeux environnementaux (10 fonds), sociétaux et de gouvernance (5 fonds) ou encore la pertinence de leur approche « Best-in-Class » (20). Cette sélection est disponible sur la gamme de contrats génériques de LMP et recouvre une réponse aux attentes de la Loi Pacte.

L'encours total des produits financiers relevant de l'Article 8 gérés par des sociétés de gestion externes et détenus au 31/12/2025 au sein des portefeuilles de LMP est de 8,9Mds€. Les produits financiers relevant de l'Article 9 représentent quant à eux 402M€.

La liste détaillée des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR) se trouve en annexe 3.

¹³ 14 mars 2008 lancement du fonds de fonds AG2R Sélection ISR

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019

A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

LA MONDIALE Partenaire (code LEI : 969500KVF28A0DD98378) prend en considération les principales incidences négatives (PAI ¹⁴) de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de LA MONDIALE Partenaire.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre la période de référence allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Dans son processus d'investissement, AG2R LA MONDIALE prend en compte les principales incidences négatives dans la gestion financière des portefeuilles gérés par la Direction des investissements au travers de sa démarche d'investissement responsable structurée autour de la Charte d'Investissement Responsable (1), de politiques d'exclusion (2), d'une politique climat (3), d'une analyse extra-financière (4) d'émetteurs privés et publics ainsi que d'une politique d'engagement actionnarial (5) porté par le vote en assemblées générales et le dialogue auprès des acteurs économiques.

La Charte d'Investissement Responsable (1), au travers laquelle AG2R LA MONDIALE entend contribuer directement et indirectement « à la préservation des droits de l'Homme, de l'environnement et du climat, à la promotion d'un modèle de développement démocratique, durable et solidaire ». Le Groupe, dans le cadre de cette charte, s'est donné pour objectifs de « concilier la performance économique et l'engagement sociétal par un soutien aux entreprises et aux entités publiques qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité d'une part, et « d'influencer la gouvernance et le comportement des acteurs pour favoriser une économie responsable » d'autre part.

Des politiques d'interdiction (2) d'investir dans les entreprises du secteur du tabac et de celles impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques en conformité avec les conventions ratifiées par la France.

D'une politique climat (3), qui comporte quatre volets :

- Le pilotage des portefeuilles d'actifs sur la base d'objectifs intermédiaires de température implicite à horizon 2025 et 2030 ;
- La sortie programmée du financement du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels à l'horizon de 2030 ;
- L'arrêt du financement des acteurs développant de nouveaux champs pétroliers ou gaziers à partir de 2027, assorti d'une démarche d'engagement spécifique ;
- La promotion des investissements dans une économie bas carbone.

En 2026, cette politique sera complétée par un volet biodiversité, fondé notamment sur l'exclusion des acteurs dont l'activité contribue significativement à la déforestation.

D'une analyse extra-financière (4) des émetteurs qui permet de comprendre les enjeux, les risques et les opportunités ESG qui leur sont propres. Cette analyse permet également, pour les produits et mandats gérés selon un processus ISR, d'identifier les acteurs qui présentent les meilleures pratiques en matière de durabilité. L'apparition d'une controverse, la détection d'un risque environnemental, social ou de gouvernance liée à une pratique ou à une initiative d'un émetteur (gestion de la chaîne d'approvisionnement, fraude, sécurité...), les risques de réputation ou financiers associés et l'analyse

¹⁴ Les Principales Incidences Négatives se définissent comme les effets négatifs qui pourraient être induits par les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité parmi lesquels : l'environnement, le sociétal, la gestion des ressources humaines, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

d'une résolution proposée en assemblée générale, peuvent conduire à la mise sous surveillance d'un émetteur.



B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs des PAI	Métrique	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
1. Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)	Emissions de GES des scope 1	250 412	199 427	% actifs éligibles : 39%	
	Emissions de GES des scope 2	89 218	59 045	Taux de couverture : 93%	
	Emissions de GES des scope 3	3 917 180	5 937 715	Fournisseur de données : Carbon4	
	Total émissions de GES	4 256 811	6 196 187	Le total des émissions GES des expositions déjà couvertes diminuent alors même que les émissions absolues ont tendance à augmenter mécaniquement lorsque la couverture progresse ou que les encours croissent, du fait de leur calcul en valeur absolue. La baisse est significative sur le scope 3. Cette évolution provient principalement de l'ajustement du dénominateur pour les institutions financières : la méthodologie Carbon4 intègre leurs émissions indirectes liées aux crédits, titres et autres actifs. En l'absence d'un cadre pleinement opérationnel pour ces acteurs dans les réglementations actuelles (notamment PCAF), l'EVIC utilisé précédemment a été remplacé, pour cet exercice, par les expositions totales définies par Carbon4.	
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	188.74	277.76	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 93% Fournisseur de données : Carbon4 L'empreinte carbone enregistre une baisse de -89 tCO ₂ e/M€, principalement imputable à la diminution des émissions de scope 3 des entités en portefeuille. L'amélioration du taux de couverture a généré une hausse mécanique de +46 tCO ₂ e/M€, mais cet effet a été largement compensé par une baisse significative de l'empreinte carbone des investissements (-145 tCO ₂ e/M€), ainsi que, dans une moindre mesure, par une allocation orientée vers des émetteurs moins intensifs en carbone (-6 tCO ₂ e/M€)	AG2R LA MONDIALE mesure la performance climat de ses portefeuilles à partir d'une évaluation du réchauffement implicite associé à ses actifs financiers (émetteurs privés, états, immobilier); il s'agit d'évaluer la portée des politiques d'exclusion et « d'investissements positifs », afin d'éventuellement les adapter. Le groupe s'est fixé un objectif de température implicite de ses portefeuilles d'actifs de 2,5°C en 2030 avec une étape intermédiaire de 2,6°C en 2025. Les émissions de GES de niveau 1,2 et 3 sont prises en compte dans le calcul de la température implicite.
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	5 179.96	154.71	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 93% Fournisseur de données : Carbon4 La formule de calcul a été ajustée afin de renforcer son alignement avec les définitions réglementaires. Appliquée à l'exercice 2024, la formule révisée aurait conduit à une intensité GES de 5 496.05 tCO ₂ e/M€. Par rapport à cette valeur de référence, l'intensité GES observée présente une baisse de -316 tCO ₂ e/M€, résultant de plusieurs effets compensés : - Un effet d'allocation de -40 tCO ₂ e/M€ a d'abord été constaté, lié à un repositionnement vers des actifs affichant des intensités GES plus faibles. - Courant 2025, une reclassification des entités filles de l'État a été opérée. Conformément au règlement SFDR (p.3), seules les gouvernements, banques centrales et entités supranationales sont désormais comptabilisées comme expositions souveraines. À la suite de cette clarification, environ 375 M€ d'encours – principalement constitués d'entités d'ordre public – ont été intégrés au périmètre des actifs éligibles, générant une hausse de +173 tCO ₂ e/M€ de l'intensité GES. Cet effet intègre notamment l'entrée de plusieurs institutions publiques telles que Dexia SA, dont l'intégration contribue à elle seule à une hausse de +88 tCO ₂ e/M€, ainsi que NRW BANK, Nederlandse Waterschapsbank Nv et BNG BANK NV, représentant respectivement +34 tCO ₂ e/M€, +28 tCO ₂ e/M€ et +21 tCO ₂ e/M€ supplémentaires. - Enfin, l'évolution de l'intensité GES des autres expositions contribue pour une baisse de -449 tCO ₂ e/M€. L'ensemble de ces effets cumulés explique la baisse nette observée de l'intensité GES.	Par ailleurs, un plan de transition bas carbone a été engagé afin d'établir une trajectoire de réduction des émissions à l'échelle du Groupe, en consolidant les initiatives déjà déployées et en alignant l'ambition climatique avec les meilleures pratiques et les exigences réglementaires, notamment celles de la CSRD et des cadres européens applicables au secteur financier. Par l'engagement et le dialogue, AG2R LA MONDIALE incite les entreprises dont il est actionnaire à adopter une stratégie de transition énergétique crédible et compatible avec l'accord de Paris. Concernant spécifiquement le secteur « Pétrole et Gaz », le dialogue vise à inciter les acteurs de l'industrie à cesser tant l'exploration pétrolière et gazière que le développement de nouveaux champs pétroliers et gazier, à adopter un plan de fermeture de des sites liés au charbon et aux hydrocarbures non conventionnels et à privilégier la réorientation de l'activité à la cession des sites concernés. AG2R LA MONDIALE attend des entreprises la soumission annuelle au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale d'un plan climat transparent et ambitieux. Dans le cas d'un dialogue infructueux, AG2R LA MONDIALE se réserve la possibilité d'émettre des votes sanctions à l'encontre des plans climat, des réélections des administrateurs et des dispositions relatives aux rémunérations des dirigeants. Par l'exclusion, AG2R LA MONDIALE s'inscrit dans la sortie programmée du financement du charbon, des hydrocarbures non-conventionnels à l'horizon de 2030 et de l'expansion pétrolière des 2027. Ainsi, en 2023, le seuil d'exclusion du charbon était de 15% pour la production d'électricité et/ou du chiffre d'affaires. A cette date également, les entreprises dont la production d'hydrocarbures non conventionnels (sables bitumineux, gaz et pétrole de schiste, pétrole extra lourd, gaz de houille, forage en eaux profondes supérieur à 1500m de profondeur, exploitation en Arctique (définition de l'Arctic Monitoring and Assessment Programme) dépasse 22,5% de sa production totale sont exclues. En 2027, les entreprises du secteur pétrolier qui développeraient de nouvelles capacités seront exclues de l'univers d'investissement.
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.38%	3.10%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 81% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'in		-		
	Part de consommation d'énergie non renouvelable	8.16%	8.41%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 43% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	Part de la production d'énergie non renouvelable	1.07%	1.03%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 78% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	

Indicateurs des PAI	Métrique	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés		-		
	A AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	0.00	-	% actifs éligibles : 0.0008% Taux de couverture : 1% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	voir ci-dessus sur les mesures prévues par la politique climat
	B INDUSTRIES EXTRACTIVES	0.4575	0.0478	% actifs éligibles : 0.07% Taux de couverture : 51% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	C INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0.3315	0.0400	% actifs éligibles : 9% Taux de couverture : 81% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	D PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	0.9941	0.0118	% actifs éligibles : 1% Taux de couverture : 65% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	E PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAÏ- NISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	1.1663	0.0045	% actifs éligibles : 0.2% Taux de couverture : 84% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	F CONSTRUCTION	0.1345	0.0003	% actifs éligibles : 0.38% Taux de couverture : 90% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	voir ci-dessus sur les mesures prévues par la politique climat
	G COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	0.0296	0.0007	% actifs éligibles : 0.55% Taux de couverture : 37% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	H TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	0.3290	0.0021	% actifs éligibles : 1% Taux de couverture : 69% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
	L ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	0.2367	0.0032	% actifs éligibles : 1% Taux de couverture : 60% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	

Indicateurs des PAI	Métrique	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0.01%	11.80%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 91% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Pour cet indicateur, les deux providers de données s'appuient sur des proxys. Un écart méthodologique est observé entre les deux approches : l'indicateur fourni par le précédent fournisseur apparaît moins directement aligné avec la définition réglementaire du PAI, les zones considérées comme sensibles ne s'appuient pas sur les zones indiquées par la norme. Il ne prend notamment pas en compte les actions correctives mises en place par les entreprises, ni la crédibilité des données sous-jacentes.	AG2R La Mondiale renforcera sa démarche d'intégration de la biodiversité dans sa gestion d'actifs. L'intégration de la biodiversité dans les processus de gestion des investissements et des risques d'AG2R La Mondiale se décline selon une approche diversifiée, articulée autour des axes suivants : •E'identification des risques : AG2R La Mondiale évalue qualitativement les pressions et dépendances des investissements sur la biodiversité en s'appuyant sur les données issues de l'outil ENCORE. Cette méthodologie permet d'identifier les risques associés à l'érosion de la biodiversité et de mieux comprendre les relations de dépendance des investissements vis-à-vis de la nature. •Ees exclusions sectorielles (charbon, pétrole et gaz, tabac) •E'intégration des critères biodiversité dans la notation ESG : AG2R La Mondiale intègre des critères biodiversité dans la notation ESG des investissements, au cas par cas, selon les secteurs.
8. Rejet dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.0007	0.0019	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 45% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.2102	0.4066	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 27% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Les deux fournisseurs s'appuient exclusivement sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy dans leur méthodologie. La baisse est principalement due à la correction du ratio des déchets de l'entreprise GSK PLC. La quantité de déchets rapportée par le provider de l'exercice précédent n'était pas proprement convertie de kg en tonnes. GSK PLC et ses filiales ont été responsables de 0.19 (au lieu de 0.00019) de l'incidence en 2024.	
10. Violation du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.05%	0.24%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 91% Fournisseur de données : ISS ESG Courant 2025, un changement de provider de données est intervenu. Pour cet indicateur, le biais méthodologique reste limité, bien que les deux providers s'appuient sur des proxys différents. Cette cohérence résulte de l'approche d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE. Le provider actuel signale un émetteur comme étant en violation dès qu'une implication avérée dans un manquement aux normes du Global Compact et aux lignes directrices de l'OCDE est constatée.	Les dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies, dont AG2R LA MONDIALE est signataire, sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption. AG2R LA MONDIALE attend des émetteurs en portefeuille qu'ils s'engagent à respecter les droits de l'homme, le droit du travail et la lutte contre la corruption ; et cela en résonance avec le premier des principes de sa charte d'investissement responsable, lequel vise « la cohérence entre les engagements pris par le Groupe et ses décisions d'investissement ». Pour les OPC ISR gérés par ALMGA et détenus par la SGAM, les processus de diligence menés par les sociétés sont pris en compte dans la notation ESG dans les indicateurs relevant de l'éthique des affaires (prévention de la corruption et des pratiques anti-concurrentielles...).
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	1.46%	22.88%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 61% Fournisseur de données : ISS ESG Courant 2025, un changement de provider de données est intervenu. Pour cet indicateur, les deux providers de données s'appuient sur des proxys, mais leurs approches diffèrent. Le provider actuel considère qu'un émetteur manque de politiques et processus pertinents lorsqu'il présente de faibles performances sur les six thèmes du Global Compact et des lignes directrices de l'OCDE. Des facteurs sociaux additionnels sont utilisés pour évaluer les mesures contre le travail des enfants ou le travail forcé.	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	1.49%	2.59%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 24% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	A travers le dialogue auprès des entreprises AG2R LA MONDIALE aborde les questions relatives à la gestion de la diversité et des politiques de rémunération (écart de salaire, gestion des carrières). Pour les OPC ISR gérés par ALMGA et détenus par la SGAM, ces éléments de la politique ressources humaines de l'entreprises sont pris en compte dans la grille de notation ESG.
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	92.06%	91.10%	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 49% Fournisseur de données : ISS ESG Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy. L'indicateur calculé est (1- Ratio femmes/hommes) pour refléter l'incidence négative.	AG2R LA MONDIALE est attentif à la gouvernance des entreprises apprécie notamment sous l'angle de la compétence, de l'indépendance, de la disponibilité et de la mixité des membres du conseil. La diversité de genres est également prise en compte au sein de l'évaluation ESG. Par l'engagement et le dialogue, AG2R LA MONDIALE incite les entreprises à respecter le principe de diversité homme-femme et veille à une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance. AG2R LA MONDIALE s'opposera à la réélection du président du comité de nomination si le ratio F/H prévu par réglementation locale n'est pas respecté (ou s'il est inférieur à 30%). Par la diversité des administrateurs, le Conseil devrait être représentatif de la géographie des ventes ou des sites de production.

Indicateurs des PAI	Métrique	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
14. Expositions aux armements controversés (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.00	0.00	% actifs éligibles : 39% Taux de couverture : 100% Fournisseur de données : ISS ESG et source interne Un changement de provider de données est intervenu courant 2025. Aucun biais méthodologique n'a été identifié car les deux fournisseurs s'appuient sur des données réelles reportées par les entreprises pour ce PAI et n'appliquent aucun proxy.	AG2R LA MONDIALE exclut, en conformité avec les conventions internationales ratifiées par la France, tout investissement dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques. Pour les unités de compte, la liste d'exclusion des entreprises impliquées est de la responsabilité des sociétés de gestion externes dont la politique peut différer de celle du Groupe.
15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	11.09	14.40	% actifs éligibles : 18% Taux de couverture : 95% Fournisseur de données : Carbon4 La baisse de cet indicateur s'explique principalement par l'exclusion des villes, régions et entités publiques du périmètre des actifs éligibles. Par ailleurs, une reclassification des entités filles de l'État a été opérée courant 2025 : conformément au règlement SFDR (p. 3), seules les gouvernements, banques centrales et entités supranationales sont désormais considérés comme expositions souveraines.	AG2R LA MONDIALE mesure la performance climat de ses portefeuilles à partir d'une évaluation du réchauffement implicite associé à ses actifs financiers (émetteurs privés, états, immobilier); il s'agit d'évaluer la portée des politiques d'exclusion et « d'investissements positifs », afin d'éventuellement les adapter. Le groupe s'est fixé un objectif de température implicite de ses portefeuilles d'actifs de 2,5°C en 2030 avec une étape intermédiaire de 2,6°C en 2025. Les émissions de GES de niveau 1,2 et 3 sont prises en compte dans le calcul de la température implicite. L'évaluation ESG des états prend en compte la lutte contre le réchauffement climatique grâce à une surpondération de l'indicateur associé au sein de la grille de notation.
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	9	1	% actifs éligibles : 18% Taux de couverture : 99% Fournisseur de données : ISS ESG Courant 2025, un changement de provider de données est intervenu et plus de précisions ont été apportées par le régulateur. Pour cet indicateur, les deux providers de données s'appuient sur des proxys. L'indicateur fourni par le fournisseur actuel englobe les thématiques couvertes par la partie I de l'annexe de la publication de la CS3D du 16 avril 2025 à savoir : Droits de l'homme, droits du travail, travail des enfants, liberté d'association, discrimination, liberté d'expression et de la presse, et la peine de mort. Les pays controversés identifiés sont : CHILI, HONG KONG, ISRAEL, MEXIQUE, POLOGNE, JAPON, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CHINE, PEROU	Sont exclus les pays sous embargo ou interdits par AG2R LA MONDIALE dans le cadre de sa politique LCB-FT. Pour les OPC ISR gérés par ALMGA et détenus par la SGAM, l'analyse des controverses et violations de normes sociales au sens des traités internationaux par les Etats sont pris en compte dans la grille de notation ESG.
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	-	-	% actifs éligibles : 1% Taux de couverture : 100% Fournisseur de données : Sinteo	Aucun actif immobilier d'investissement n'est utilisé pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	4%	0%	% actifs éligibles : 1% Taux de couverture : 4% Fournisseur de données : Sinteo La hausse de la part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique s'explique par la couverture d'un nouvel actif immobilier.	La demande de certification environnementale et d'amélioration de la performance énergétique des actifs immobiliers d'investissement a permis une baisse de la consommation d'énergie du patrimoine immobilier de placement de 32,8% entre 2012 et 2025. Les principaux objectifs de durabilité de la politique immobilière sont : - Atteindre un niveau de certification environnementale en neuf ou en rénovation de 70% des surfaces du patrimoine à l'horizon 2025 ; il ressort à 79% à fin 2025. L'objectif est donc atteint et même dépassé. - Atteindre une réduction des consommations énergétiques de 37% à fin 2025 par rapport à leur niveau de 2012 (année globale de référence), en droite ligne avec les exigences du Décret Tertiaire. La baisse de la consommation était de -32,8% à fin 2025, sur l'entièreté du patrimoine et -35,6 % sur la typologie d'actif bureaux, légèrement en deçà de l'objectif fixé. Cependant l'objectif réglementaire du Décret Tertiaire visant une réduction de 40 % des consommations énergétiques en 2030 demeure atteignable. Les opérations de restructuration contribuent à l'inscription du patrimoine immobilier du Groupe dans la trajectoire de réduction des consommations énergétiques prévue par le Décret Tertiaire (-40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 versus une consommation dite de référence ou absolue). La baisse observée fin 2025 par rapport à la référence 2012 ressort à -32,8 %. A noter que le périmètre « bureau » atteint une baisse de 35,6 % à fin 2025. Le programme de restructuration s'est poursuivi en 2025 et continuera à travers de nouvelles opérations déjà ciblées. La réduction de la consommation d'énergie passe par un travail au quotidien des facility managers présents sur les sites et qui oeuvrent chaque jour afin de réduire au maximum les consommations d'énergie et d'alerter les gestionnaires s'il y a des augmentations anormales.

PAI ADDITIONNELS

Indicateurs des PAI	Métrique	Incidences 2025	Incidences 2024	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	95%	96%	% actifs éligibles : 30% Taux de couverture : 100% Fournisseur de données : Interne Méthode d'analyse : le périmètre couvre uniquement la poche obligataire gérée en direct par les équipes de la direction financière. L'indicateur calculé est (1- % Obligations vertes) pour refléter l'incidence négative. L'amélioration du PAI est due à une croissance de la part des investissements en obligations vertes.	AG2R LA MONDIALE oriente ses investissements de manière à favoriser une économie bas carbone à travers notamment les obligations durables (obligations vertes, obligations sustainable linked). En 2022, la politique climat a été complétée pour permettre d'investir dans des obligations vertes d'émetteurs exclus dans le cadre des politiques d'exclusion climat afin de financer sa transition si celui-ci s'est engagé dans une stratégie de sortie des énergies fossiles et d'un alignement avec l'accord de Paris.
Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.	0%	0%	% actifs éligibles : 18% Taux de couverture : 100% Fournisseur de données : Liste publique CE	Dans le cadre de ses politiques de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, AG2R LA MONDIALE est attentif aux investissements réalisés dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'Union Européenne des pays non coopératifs à des fins fiscales.

C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

L'identification, la priorisation et la gestion/atténuation des PAI (Principal Adverse Impact) recouvrent l'une des ambitions de la démarche d'investissement responsable du Groupe via notamment :

- Des **politiques d'exclusion** assorties d'interdiction d'investir :
 - Dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques en conformité avec les conventions ratifiées par la France
 - Dans les entreprises du secteur du tabac
- La **politique climat** avec les volets relatifs :
 - Au pilotage des portefeuilles d'actifs sur la base d'objectifs intermédiaires de température implicite à l'horizon 2025 et 2030 ;
 - À la sortie programmée du financement du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels à l'horizon 2030, un objectif enrichi d'une démarche d'engagement spécifique ;
 - L'arrêt du financement des acteurs développant de nouveaux champs pétroliers ou gaziers à partir de 2027 ;
 - Aux investissements dans les énergies renouvelables ainsi qu'aux économies d'énergies et aux solutions nouvelles ;
- La **politique d'engagement actionnarial** et ses deux axes, le dialogue et le vote.
- Le **processus d'analyse extra-financière** des émetteurs de l'univers d'investissement ; ce processus permet de comprendre les enjeux, les risques et les opportunités ESG et d'identifier les acteurs qui présentent les meilleures pratiques. Des objectifs en de durabilité sont assignés aux fonds ISR gérés par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs comme par exemple : afficher une note ESG moyenne supérieure à celle de leur indice de référence, détenir au moins 70% (pour les fonds actions) et 60% (pour les fonds obligataires crédit et « aggregate ») d'entreprises ayant adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies, être alignés avec une température de réchauffement climatique inférieure à celle de leurs indices de référence et converger vers 1,5°C à horizon 2050.
- Une **politique de suivi et de contrôle des émetteurs à risques** : l'apparition d'une controverse, la détection d'un risque environnemental, social ou de gouvernance liée à une pratique ou à une initiative d'un émetteur (gestion de la chaîne d'approvisionnement, fraude, sécurité...), les risques de réputation ou financiers associés, de même que l'analyse d'une résolution proposée en assemblée générale, peuvent conduire à la mise sous surveillance d'un émetteur.

Les exclusions normatives et sectorielles qui s'appliquent à l'ensemble des portefeuilles sont le point de départ de la hiérarchisation par AG2R LA MONDIALE de l'atténuation des principaux impacts négatifs en matière de changement climatique et de respect des droits fondamentaux.

La manière dont les incidences négatives sont prises en compte s'inscrit comme pour l'ensemble de ses politiques IR dans une démarche d'amélioration continue ; là encore, en parfaite résonance avec le principe éponyme de sa charte d'investissement responsable.

Cette prise en compte diffère selon :

- Le type de gestion : en direct (titres vifs) ou indirecte (sélection de fonds externes) ;
- Le degré d'intégration des critères extra-financiers : portefeuilles IR ou portefeuilles ISR.

Le comité d'investissement responsable définit et valide les évolutions de la stratégie durable et le suivi des indicateurs. La démarche générale d'investissements, en particulier l'approche durable, est approuvée par le comité des investissements de la SGAM.

De plus amples informations sont disponibles dans la « Politique de prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité »¹⁵ approuvée pour la première fois le 17 janvier 2022 et actualisée annuellement au moyen de la présente déclaration inclusion dans ce rapport d'investissement responsable.

Les sources de données utilisées :

La recherche ESG d'AG2R LA MONDIALE est indépendante et basée sur l'analyse menée par l'équipe ISR qui utilise différentes sources de données dont les fournisseurs de données externes, les rencontres avec les entreprises, la participation aux initiatives de place, les forums spécialisés. Toutes ces sources permettent de se forger une opinion sur les émetteurs suivis. Les fournisseurs de données sont sélectionnés selon un processus de diligence raisonnable. Il comprend la couverture et la qualité des données fournies.

Les données des fournisseurs externes sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'informations internes et alimentent les outils de reporting, de gestion et d'analyse.

Les principaux fournisseurs / prestataires utilisés sont :

- **ISS ESG** qui fournit des indicateurs bruts utilisés dans les grilles de notation ESG. Sa plateforme de suivi des controverses alimente le suivi des violations des principes du Pacte mondial ;
- **Carbone 4** qui fournit les indicateurs bruts pour le pilier environnemental utilisés dans les grilles de notation. Il est utilisé également pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, de la température implicite des portefeuilles et de l'empreinte biodiversité (MSA) ;
- **MSCI ESG** qui est utilisé pour le calcul des risques climatiques des portefeuilles mobiliers ;
- **ENCORE** qui est utilisé pour évaluer de manière qualitative les impacts et dépendances sur la biodiversité
- **Sinteo** qui est utilisé pour le calcul des indicateurs immobiliers.

Jusqu'en 2024, certaines données et indicateurs ESG étaient fournis par Moody's ESG Solutions. À la suite de l'évolution des activités de ce prestataire et de l'arrêt de plusieurs de ses offres de données, il a été décidé d'élargir l'utilisation des services d'ISS ESG.

À compter de l'exercice de reporting 2025, les données utilisées pour les analyses de durabilité, le suivi des indicateurs ESG et le calcul des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (PAI) sont principalement fournies par ISS ESG et Carbone 4.

Des analyses de cohérence ont été menées afin d'identifier les éventuels impacts méthodologiques liés à ce changement de fournisseur. Du fait de divergences méthodologiques entre les prestataires de données ESG, certaines variations dans les indicateurs publiés pourront être observées d'un exercice de reporting à l'autre.

Les données souscrites actuellement par AG2R LA MONDIALE ne permettent pas de couvrir précisément l'ensemble des incidences négatives en raison de leur indisponibilité auprès des émetteurs. Les indicateurs calculés pour les PAI de 1 à 6, 8, 9, 12, 13, 15, 16, 17 et 18 sont des mesures exactes ou équivalentes à ce qui est demandé par le règlement SFDR mais avec des taux de couverture faibles pour certains (PAI 5, 8, 9, 12).

Pour les PAI 7 et 11 des indicateurs indirects ou de substitution ont été utilisés.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) utilisées pour le calcul des PAI 1 à 3 sont fournies par Carbon4 au niveau de chaque émetteur, selon une méthodologie alignée avec les standards PCAF. Cette dernière distingue trois options de calcul des émissions, en fonction de la nature et de la qualité des données disponibles :

¹⁵ Lien vers la politique : Article 4 SFDR

- **Option PCAF 1 – Émissions reportées**

Utilisation des émissions directement reportées par les entreprises, qu'elles soient vérifiées ou non, collectées à partir des rapports publiés ou de fournisseurs tiers reconnus, puis attribuées aux encours à l'aide d'un facteur d'attribution financier.

- **Option PCAF 2 – Émissions calculées à partir de données physiques**

Estimation des émissions à partir de données d'activité physique spécifiques à l'entreprise (consommations énergétiques, volumes de production), en appliquant des facteurs d'émission validés par des organismes indépendants, notamment lorsque les émissions reportées sont absentes, incomplètes ou non cohérentes.

- **Option PCAF 3 – Émissions basées sur des données économiques**

Estimation des émissions à partir de données d'activité économique, telles que le chiffre d'affaires ou les actifs sectoriels, combinées à des intensités d'émission sectorielles moyennes issues de statistiques officielles ou de tables input-output environnementales.

La méthodologie de Carbon4 repose sur deux approches complémentaires :

- **Approche bottom-up**

Chaque entreprise est analysée individuellement à partir de données opérationnelles et spécifiques, incluant les émissions reportées ou recalculées sur la base de données physiques. Les résultats sont ensuite consolidés au niveau du portefeuille. Cette approche permet une estimation plus fine et plus représentative des émissions réelles et correspond aux options PCAF 1 et 2.

- **Approche top-down ratio stat**

Lorsque les données spécifiques à l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont estimées à partir de moyennes sectorielles, en combinant des données économiques de l'entreprise avec des intensités d'émission médianes par secteur. Cette approche correspond à l'option PCAF 3 et permet d'assurer une couverture élargie du périmètre analysé.

Sur la poche entreprises du portefeuille de La Mondiale Partenaire, les encours des entreprises couvertes représentent 8 Md€, soit 35,9 % des encours totaux.

Les émissions de GES Scope 1 et 2 sur ce périmètre se décomposent de la manière suivante :

- **Émissions reportées – Option PCAF 1**

57 % des émissions sont fondées sur des données reportées par les entreprises et vérifiées par Carbon4, estimées selon une approche bottom-up.

- **Émissions recalculées à partir de données physiques – Option PCAF 2**

25 % des émissions sont recalculées par Carbon4 sur la base de données physiques, notamment lorsque les émissions reportées sont jugées non cohérentes ou insuffisantes.

- **Émissions basées sur des données économiques – Option PCAF 3**

18 % des émissions reposent sur des moyennes économiques sectorielles, estimées selon une approche top-down.

Pour le scope 3, Carbon4 privilégie le recalcul des émissions, y compris dans un cadre bottom-up, afin d'harmoniser les méthodologies de calcul entre émetteurs et d'assurer la comparabilité des résultats lorsque les données reportées sont hétérogènes. Ainsi pour le scope 3, 82% des émissions affichées reposent sur une analyse bottom-up fondée sur des données physiques (Option PCAF 2), tandis que 18% sont estimées selon une approche top-down via des données économiques (Option PCAF 3).

AG2R LA MONDIALE travaille avec ces fournisseurs de données pour améliorer la couverture des indicateurs et disposer d'indicateurs exacts pour l'ensemble des PAI. Dans une logique d'amélioration continue, plusieurs réunions ont à nouveau été organisées avec Carbone 4 pour échanger sur la couverture des données et la mise en place d'indicateurs répondant plus précisément aux exigences réglementaires et sur l'interprétation des textes.



D. Politique d'engagement et exercice des droits de vote

Dialogue avec les émetteurs

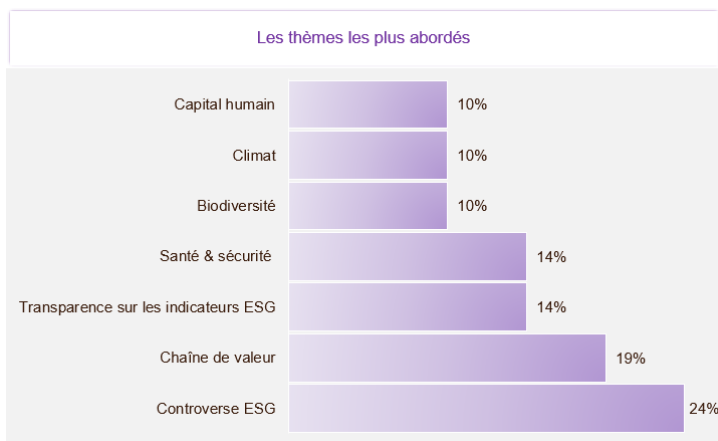
AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs mène des actions de dialogue avec les entreprises sur différents thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance avec l'objectif de :

- Encourager une meilleure communication sur les sujets ESG ;
- Aider à la prise de décision d'investissement suite à une controverse ou dans le cadre d'un suivi continu ;
- Influencer les pratiques de l'entreprise, notamment lorsque ses actions en matière d'ESG ne sont pas à la hauteur de nos attentes et que nous souhaitons qu'il révise son approche.

Ce dialogue s'inscrit dans une démarche proactive permettant de prendre nos décisions d'investissement en ayant une connaissance exhaustive et exacte de l'entreprise.

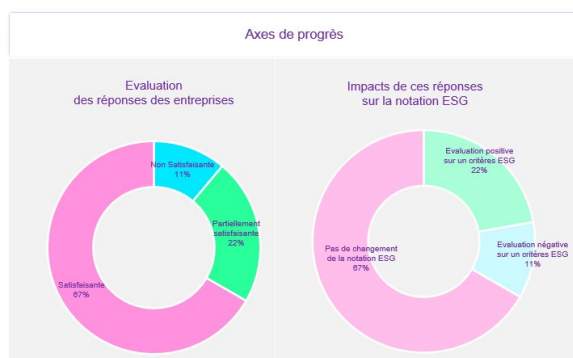
Au cours de l'exercice 2025, des actions d'engagement et de dialogue ont été menées auprès de 9 entreprises détenues en portefeuille. Le secteur bancaire européen a également fait l'objet dans son ensemble d'une action d'engagement. Enfin, 7 thèmes principaux ont été définis pour structurer le dialogue avec les émetteurs et les entreprises.

Les échanges ont principalement porté sur la gestion des controverses ainsi que sur la mise en œuvre du devoir de vigilance, en particulier concernant les dispositifs de suivi des pratiques au sein des chaînes d'approvisionnement.



Le dialogue avec les émetteurs a permis d'obtenir des éléments d'information complémentaires et d'encourager l'amélioration des pratiques sur ces thématiques. Dans environ 90 % des cas, les réponses apportées par les entreprises ont été considérées comme satisfaisantes ou partiellement satisfaisantes au regard des attentes exprimées.

Les informations recueillies dans le cadre de ces échanges ont également contribué à alimenter l'analyse extra-financière. Dans environ 30 % des situations, l'engagement a conduit à un ajustement de la notation ISR, reflétant les clarifications apportées par les entreprises sur les enjeux identifiés.



En 2025, une initiative d'engagement sectoriel a été menée auprès de 96 établissements bancaires afin d'encourager une meilleure transparence sur la publication du Scope 3-15 des émissions financées.

Dans ce cadre, une communication ciblée a été adressée à l'ensemble des établissements concernés afin de promouvoir l'alignement avec les bonnes pratiques de marché en matière de divulgation des indicateurs environnementaux. À l'issue de cette campagne, 35 banques publiant des informations relatives à leurs émissions financées ont bénéficié d'un bonus de 10 % dans l'évaluation extra-financière du pilier environnemental. Cette approche vise à valoriser les efforts de transparence.



Les votes ont été exercés sur le périmètre comprenant les actions détenues dans les OPC gérés par ALMGA et qui sont eux-mêmes détenus dans les fonds propres et les unités de compte de l'entité.

Les votes sont exercés par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS pour ses OPC et les mandats dédiés selon la politique de vote commune à AG2R LA MONDIALE et AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs.

Sur le périmètre de vote, comprenant 606 assemblées générales, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a exprimé son vote à 588 assemblées générales en 2025, soit un taux de participation de 97%.

Au total, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a exprimé au moins un vote « contre » ou une abstention à 549 assemblées générales.

AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a voté en faveur de 6776 résolutions, a voté « contre » dans 1881 cas et s'est abstenue à 87 reprises.

Le taux d'opposition s'élève donc à 21%.

E. Adhésion à des initiatives

Au titre du principe N°1 de sa Charte d'investissement responsable, AG2R LA MONDIALE veille à la cohérence entre les engagements qu'il a souscrit au titre de sa responsabilité sociétale, et sa politique d'investissement : « Les décisions d'investissement doivent tenir compte des engagements pris par le Groupe à l'égard de ses clients et de ceux qu'il respecte au titre de sa Responsabilité sociétale d'entreprise ».

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE dans une démarche globale de développement durable recouvre ainsi une déclinaison dans le champ de l'investissement, des initiatives nationales ou internationales auxquelles l'Association sommitale, pour le compte des institutions et entités relevant de son périmètre, a adhéré ; une ambition relayée par sa société de gestion dans le cadre des fonds relevant explicitement d'une démarche ISR.

Le soutien apporté à des initiatives contribuant à la vitalité du débat d'idées autour de thématiques au cœur de la RSE et de l'ISR ou adressant leurs nouvelles frontières, d'une part l'implication des femmes et des hommes d'AG2R LA MONDIALE au sein des Groupes de travail des associations professionnelles et de place dont le Groupe est partie prenante, d'autre part, procèdent des quatrième et septième principes de cette charte ; lesquels sont respectivement intitulés « Une démarche de progrès et d'amélioration continue » et « un engagement à promouvoir l'investissement responsable ». L'objectif, au-delà du dialogue entre professionnels, est ainsi de contribuer à l'émergence de solutions nouvelles et à la promotion des meilleures pratiques.

1. Initiatives internationales

Le Pacte mondial des Nations Unies et ses 10 Principes :

Le Pacte mondial (ou Global Compact) recouvre une initiative des Nations Unies lancée en 2000, dont l'objet est d'inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption ; des principes au nombre de dix, issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption :

- **Droits de l'homme**
 - Principe N°1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
 - Principe N°2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
- **Normes internationales du travail**
 - Principe N°3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
 - Principe N°4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
 - Principe N°5 : Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
 - Principe N°6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
- **Environnement**
 - Principe N°7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
 - Principe N°8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
 - Principe N°9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- **Lutte contre la corruption**
 - Principe N°10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La signature du Pacte mondial relève d'une démarche volontaire et d'une inscription sur la voie du progrès dans le déploiement opérationnel de cet engagement. Les signataires doivent ainsi transmettre annuellement à l'ONU un rapport intitulé « Communication sur le Progrès » décrivant les démarches entreprises et les initiatives mises en œuvre autour des 10 principes du Pacte. Avec près de 25 500 membres, basés dans 167 pays, et 64 réseaux nationaux, le Pacte mondial des Nations Unies s'est imposé comme la plus grande initiative internationale dans le domaine du développement durable. La branche française du mouvement compte plus de 2000 entreprises et 100 organisations à but non lucratif.

AG2R LA MONDIALE a rejoint cette initiative en 2006 et en a fait l'une des pierres angulaires de sa démarche d'investissement responsable. C'est pourquoi le pourcentage, au sein du portefeuille, de signataires du Pacte mondial des Nations Unies constitue un objectif (seuil de 70%) pour les fonds relevant du Label ISR et compte parmi les indicateurs de la performance extra-financière des institutions du Groupe.

Adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) :

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI : Principles for Responsible Investment) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles d'investissement.

Ces principes sont au nombre de six. Les investisseurs qui s'engagent à les respecter doivent ainsi :

1. Prendre en compte les questions ESG dans leurs processus de décisions en matière d'investissement ;
2. Prendre en compte les questions ESG dans leurs politiques et leurs pratiques d'actionnaires ;
3. Demander aux sociétés dans lesquelles ils investissent de publier des rapports sur leurs pratiques ESG ;
4. Favoriser l'acceptation et l'application des PRI auprès des gestionnaires d'actifs ;
5. Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité ;
6. Rendre compte de leurs activités et de leurs progrès dans l'application des PRI.

Les UN PRI comptent près de 5 300 signataires dont les actifs sous gestion dépassent 120,5 Trillions d'euros. AG2R LA MONDIALE a rejoint le collège investisseur de cette initiative en mars 2018.

2. Initiatives européennes

La « Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) » :

La SEDD, recouvre chaque année depuis 2003, un temps fort de mobilisation autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU ; et ce via des conférences, des expositions, des projections de films, des défis.... Partout en Europe. En 2024, ce sont ainsi 335 événements qui ont été organisés en France avec à la clé, la participation/sensibilisation de 117 669 personnes*. La contribution d'AG2R LA MONDIALE à la SEDD est articulée autour d'actions de sensibilisation des collaborateurs du Groupe à des thématiques renouvelées chaque année ; en 2025 : Mobilité durable, fresque du climat, numérique responsable, impacts de l'environnement sur la santé.

***Estimations cumulées des organisateurs ayant inscrit leurs projets sur la plateforme ESDW*

3. Initiatives françaises

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)

Créé en 2001 le FIR est une association multi parties prenantes qui a pour objet social de promouvoir et développer l'investissement responsable et ses meilleures pratiques.

Le FIR regroupe ainsi l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notation extra-financière, conseils aux investisseurs, organisations de place, syndicats, organisations non gouvernementales, associations, personnalités qualifiées (avocats, journalistes, universitaires...).

Le FIR se veut un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Il organise avec les Principles for Responsible Investment (PRI), les Prix « Finance et développement durable » qui récompensent les meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

AG2R LA MONDIALE a rejoint le FIR en 2012 et apporte également depuis 2015 un soutien financier au Prix FIR-PRI « Finance et développement durable » dont l'objet est de récompenser des étudiants et des chercheurs de tous pays pour leurs travaux académiques et leurs publications an matière de finance durable.

L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)

L'OID est une association indépendante qui a pour but d'accélérer la transition écologique du secteur de l'immobilier en France et à l'international. Composée de plus d'une centaine d'adhérents et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier, l'OID constitue la référence pour toute la chaîne de valeur du secteur, et promeut l'intelligence collective pour résoudre les problématiques environnementales, sociales et sociétales de l'immobilier. L'OID produit des ressources et outils au service de l'intérêt collectif. Le Groupe est membre de l'OID depuis sa création en 2013 et siège au sein de son conseil d'administration.

L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des entreprises (ORSE)

L'ORSE est une association loi 1901 créée en mai 2000 avec pour objectif de fédérer tous les acteurs intéressés par la problématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en France. Ces acteurs reflètent la diversité des parties prenantes : grandes entreprises privées et publiques, organisations professionnelles, organisations syndicales de salariés, organismes sociaux chargés d'une mission d'intérêt général, investisseurs et gérants d'actifs. L'ORSE compte près de 120 adhérents parmi lesquels, AG2R LA MONDIALE, également membre de son Conseil d'Administration.

Le « cercle des Institutionnels »

Fondé et animé par Novethic et ses experts, le « Cercle des Institutionnels » est un réseau d'éclairage et d'échanges entre pairs, autour des bonnes pratiques et stratégies de la finance durable.

L'engagement, dès l'origine en 2013, d'AG2R LA MONDIALE dans le cadre du « Cercle des Institutionnels » et de ses ateliers collaboratifs, procède notamment d'une démarche de formation de collaborateurs de la Direction des Investissements du Groupe sur les sujets de durabilité. Média, source d'expertises et de formations, fondé en 2001 par la Caisse des Dépôts (CDC) Novethic est devenue, le 18 juillet 2025, une filiale du Groupe AEF.

Un certain nombre de collaborateurs du Groupe s'impliquent au sein des Groupes de travail (GT) fléchés ISR/ESG/Finance Durable des associations professionnelles ou de place dont AG2R LA MONDIALE est membre ; ce qui constitue autant de marqueurs de la vitalité de l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs » au sein de l'Agenda 2030 du Groupe. Citons entre autres :

- Le Groupe de Travail « ESG-Climat » de « France Assureurs » ;
- La Commission Investissement Responsable de l'AF2i (Association Française des Investisseurs Institutionnels) ;
- La Commission Investissement Responsable de l'AFG (Association française de la gestion financière), au titre de la société de gestion d'actifs du Groupe.

Rapport achevé de rédiger le 15 mai 2026

Annexe 1 : Détails sur la Var Climatique

1. Définitions des risques de transition et physiques

Risque	Commentaires
Risque de transition : le risque politique	Le modèle MSCI évalue l'impact des politiques climatiques sur les flux de trésorerie des entreprises. Il identifie les entreprises susceptibles d'être négativement impactées par la transition vers une économie bas carbone en raison de leurs activités directes et indirectes. La quantification de l'impact financier se déroule en deux étapes successives : l'estimation des coûts associés à la réduction des émissions par entreprise et l'actualisation de ces coûts.
Risque de transition : les opportunités technologiques	Les évolutions réglementaires, en suscitant l'apparition de technologies à faible émission de carbone, sont porteuses de gains d'opportunité. La valeur liée à ces opportunités technologiques, sources de revenus et de profits nouveaux, peut être estimée à partir des revenus « verts » existants, générés par l'entreprise, et du nombre de brevets portant sur des technologies à faible émission de carbone. Afin d'obtenir la valeur actuelle des gains liés aux opportunités technologiques au niveau de l'entreprise pour un scénario donné, les coûts annuels (positifs) sont actualisés et additionnés sur jusqu'en 2080 au même titre que le risque politique.
Physique	Le modèle de risque physique se distingue de la modélisation des risques de transition par la nature des coûts : les risques physiques représentent les coûts que les entreprises subiront en raison d'événements météorologiques extrêmes futurs (inondations, sécheresses, etc.), alors que les risques de transition concernent les coûts liés à l'adaptation à une économie bas carbone (réglementation, technologies). MSCI ESG Research modélise deux types de risques climatiques pour analyser les événements météorologiques extrêmes susceptibles d'impacter une entreprise d'un point de vue opérationnel : les risques climatiques chroniques et les risques climatiques aigus. - Les risques climatiques chroniques se manifestent lentement au fil du temps ; leur modélisation est basée sur l'extrapolation statistique de données historiques ; - Les risques climatiques aigus associés à des catastrophes naturelles rares sont appréhendés à l'aide de modèles climatiques physiques. Le modèle de MSCI prend en compte les huit phénomènes météorologiques suivants : cyclones tropicaux, inondations côtières, vagues de chaleur extrême, vagues de froid extrême, précipitations, chutes de neige extrêmes, vents extrêmes, inondations fluviales

2. Les cinq scénarios du NGFS sélectionnés par AG2R LA MONDIALE

Nom du scénario	Nom MSCI	Commentaires
Zéro émission nette en 2050	1.5°C REMIND NGFS Orderly	Limite le réchauffement climatique à 1,5°C grâce à des politiques climatiques rigoureuses et à l'innovation, atteignant des émissions nettes de CO2 nulles au niveau mondial vers 2050. Certaines juridictions telles que les États-Unis, l'UE, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et le Japon atteignent un niveau net zéro pour tous les GES.
Zéro émission nette divergente	1.5°C REMIND NGFS Disorderly	Des politiques climatiques progressivement plus strictes, avec une probabilité de 67% de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C
En dessous de 2 °C	2°C REMIND NGFS Orderly	Atteint le niveau zéro vers 2050, mais avec des coûts plus élevés en raison de politiques divergentes selon les secteurs, ce qui accélère l'abandon de l'utilisation du pétrole
Transition tardive	2°C REMIND NGFS Disorderly	Suppose que les émissions annuelles ne diminuent pas avant 2030. Des politiques fortes sont nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2°C. L'élimination du CO2 est limitée.
Contributions déterminées au niveau national (NDC)	3°C REMIND NGFS	Comprend tous les objectifs annoncés, même s'ils n'ont pas encore été soutenus par des politiques efficaces

3. Cadre méthodologique pour les actions cotées et les obligations privées :

La VaR climatique du portefeuille est la moyenne pondérée des VaR climatiques des titres qui le composent.

VaR climatique agrégée	= VaR liée aux risques de transition		+ VaR liée aux risques physiques
Paramètre climatique	= VaR liée aux risques politiques	+ VaR liée aux opportunités technologiques	+ VaR liée aux événements météorologiques
Facteurs de risques	Politiques	Technologiques	Météorologiques extrêmes chroniques et aigus
Inputs clés du modèle	- Exigences en matière de réduction des émissions de GES - Coûts des exigences de réduction (en fonction du prix du carbone et de l'électricité)	- Avancées des technologies à faibles émissions de carbone (en fonction des brevets) - Revenus à faibles émissions de carbone	Pertes d'exploitation et dommages causés aux biens attribuables aux risques matériels chroniques ou graves
Horizon de temps	D'ici 2080	D'ici 2080	D'ici 2100
Scénarios climatiques	Scénarios du NGFS Zéro émission nette en 2050 Zéro émission nette divergente En dessous de 2 °C Transition tardive NDC (3 °C)		Scénario du GIEC Comprend un scénario moyen et agressif (95e centile)

Pour plus d'informations, il est possible de se référer à la méthodologie de MSCI.

4. Principales évolutions de la méthodologie CVaR en 2025

Les changements du modèle CVaR proviennent principalement

1. D'une évolution structurelle liée à la mise à jour des scénarios (NGFS Phase 5)
2. De la mise en œuvre d'un nouveau modèle de désagrégation des expositions permettant une valorisation plus fine des actifs à l'échelle de chaque localisation
3. D'ajustements du module de risques physiques, améliorant la cartographie et la modélisation des aléas
4. De plusieurs corrections méthodologiques et de données influençant la manière dont les émissions de Scope 3 et les coûts liés aux aléas se répercutent dans le calcul du CVaR

• Principaux impacts sur le modèle

1. Une hausse des coûts de transition dans les scénarios les plus ambitieux
2. Une valorisation plus granulaire des actifs grâce à une approche bottom-up par localisation
3. Une estimation plus précise du CVaR lié aux risques physiques
4. Une meilleure cohérence dans le traitement du Scope 3

5. Résultats détaillés : décompositions des impacts financiers par type d'émetteur (privés ou souverains)

Analyse des risques climatiques sur les émetteurs privés

	2024	2025
CVaR 1.5°C Ordonnée (NGFS)	-2,02%	-2,66%
Risque Politique	-1,97%	-2,66%
Opportunité Technologique	0,02%	0,01%
Risque Physique	-0,08%	-0,01%
CVaR 1.5°C Désordonnée (NGFS)	-2,37%	-2,66%
Risque Politique	-2,32%	-2,66%
Opportunité Technologique	0,03%	0,01%
Risque Physique	-0,08%	-0,01%
CVaR 2°C Ordonnée (NGFS)	-0,14%	-0,05%
Risque Politique	-0,04%	-0,03%
Opportunité Technologique	0,01%	0,00%
Risque Physique	-0,10%	-0,02%
CVaR 2°C Désordonnée (NGFS)	-0,41%	-0,42%
Risque Politique	-0,32%	-0,40%
Opportunité Technologique	0,01%	0,00%
Risque Physique	-0,10%	-0,02%
CVaR 3°C NDC (NGFS)	-0,17%	-0,10%
Risque Politique	-0,05%	-0,07%
Opportunité Technologique	0,00%	0,00%
Risque Physique	-0,12%	-0,03%
Taux de couverture (en % de l'AuM total)	48,7%	45,1%

Tableau : scénarii climatiques appliqués aux positions du 31/12/2025

Source : MSCI, AG2R LA MONDIALE

Le modèle de MSCI pour la typologie des actions et obligations d'entreprises couvre 45,12% du portefeuille en 2025. Les résultats représentent les pertes estimées en pourcentage du portefeuille total.

CVaR 1.5°C Ordonnée (NGFS) est le scénario le plus défavorable pour le portefeuille. Il correspond à une trajectoire de +1.5°C Ordonnée à horizon 2100. Les pertes associées à ce scénario sont estimées à -2,7% de la valeur du portefeuille.

- ❖ 0% sont liés aux risques physiques
- ❖ -2,7% sont liés aux risques politiques
- ❖ +0% proviennent des progrès technologiques, qui représentent un gain potentiel provenant du développement de nouveaux produits et services basés sur des brevets portant sur des technologies à faible teneur en carbone

Analyse des risques climatiques sur les émetteurs publics :

	2024	2025
CVaR 1.5°C Ordonnée (NGFS)	-0,18%	-0,24%
CVaR 1.5°C Désordonnée (NGFS)	-0,30%	-0,42%
CVaR 2°C Ordonnée (NGFS)	-0,05%	-0,08%
CVaR 2°C Désordonnée (NGFS)	-0,08%	-0,10%
CVaR 3°C NDC (NGFS)	-0,07%	-0,10%

Taux de couverture (en % de l'AuM total de la poche Souveraine)	12,1%	10,2%
--	--------------	--------------

Tableau : scénarii climatiques appliqués aux positions du 31/12/2025

Source : MSCI, AG2R LA MONDIALE

Le modèle de MSCI pour la typologie des émetteurs publics, couvre 10,24% du portefeuille en 2025. Les résultats représentent les pertes estimées en pourcentage du portefeuille.

CVaR 1.5°C Désordonnée (NGFS) est le scénario le plus défavorable pour le portefeuille. Il correspond à une trajectoire de +1.5°C Désordonnée à horizon 2050. Les pertes associées à ce scénario sont estimées à -0,4% de la valeur du portefeuille.

Il est à noter que les résultats pour 2025 présentent une stabilité par rapport à ceux de 2024.

Annexe 2 : Détails sur la biodiversité

1. Liste des 13 pressions ENCORE

Pressions	Description
Surface d'utilisation d'eau douce	Activités économiques nécessitant l'utilisation de l'eau douce notamment les lacs, les rivières ou encore les étangs.
Surface d'utilisation des terres	Activités économiques nécessitant l'utilisation des terres et des sols à travers l'agriculture, les plantations forestières ou encore les mines à ciel ouvert.
Surface d'utilisation des fonds marins	Activités économiques nécessitant l'utilisation des fonds marins à travers l'aquaculture ou encore l'exploitation minière.
Perturbations (ex: bruit, lumière)	Activités économiques qui produisent une pollution sonore ou lumineuse susceptible de nuire aux organismes.
Émissions de GES (gaz à effet de serre)	Activités économiques émettant des gaz à effet de serre (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, SF ₆ etc....).
Émissions de polluants atmosphériques autres que les GES	Activités économiques émettant des polluants atmosphériques qui ne sont pas des gaz à effet de serre (PM _{2.5} , PM ₁₀ , NO _x , SO ₂ , CO etc....).
Émissions de polluants nutritifs du sol et de l'eau	Activités économiques émettant des polluants nutritifs dans l'eau et dans le sol pouvant conduire à l'eutrophisation.
Émissions de polluants toxiques du sol et de l'eau	Activités économiques rejetant un volume significatif de substances toxiques dans l'eau et dans le sol (par exemple, les métaux lourds et les produits chimiques).
Production et rejet de déchets solides	Activités économiques générant et rejetant des déchets solides non dangereux, dangereux et radioactif.
Introduction d'espèces envahissantes	Activités économiques participant directement à l'introduction d'espèces envahissantes non indigènes.
Autre extraction de ressources abiotiques	Activités économiques participant à l'extraction de ressources abiotiques comme les minéraux.
Autre extraction de ressources biotiques (ex: poisson, bois)	Activités économiques participant à l'extraction de ressources biotiques notamment de poissons et de bois.
Volume d'utilisation de l'eau	Activités économiques consommant de l'eau souterraine et/ou de l'eau de surface.

2. Liste des 25 dépendances ENCORE

Services écosystémiques	Description
Filtration de l'air	Contributions des écosystèmes au filtrage des polluants atmosphériques par le dépôt, l'absorption, la fixation et le stockage des polluants, en particulier les plantes, qui atténuent les effets nocifs des polluants.
Contrôle biologique	Contributions des écosystèmes à la réduction de l'incidence des espèces susceptibles de prévenir ou de réduire les effets ravageurs sur les processus de production de biomasse ou sur d'autres activités économiques et humaines.
Approvisionnement en biomasse	Contributions des écosystèmes à la croissance des plantes cultivées qui sont récoltées par les unités économiques pour diverses utilisations, notamment la production d'aliments et de fibres, de fourrage et d'énergie.
Services d'éducation, scientifiques et de recherche	Contributions des écosystèmes, notamment par le biais des caractéristiques et qualités biophysiques des écosystèmes, qui permettent aux gens d'utiliser l'environnement par le biais d'interactions intellectuelles avec l'environnement.
Services d'atténuation des inondations	Contributions des écosystèmes de la végétation qui fournit une structure et une barrière physique aux niveaux d'eau élevés et atténue ainsi les impacts des inondations et les éléments du littoral marin qui protègent et atténuent l'impact des raz-de-marée ou des tempêtes.
Matériel génétique	Contributions écosystémiques de tous les biotes qui sont utilisées par les unités économiques, par exemple pour développer de nouvelles races animales et végétales ; pour la synthèse de gènes ; ou pour le développement de produits utilisant directement le matériel génétique.
Régulation du climat mondial	Contributions des écosystèmes à la régulation de la composition chimique de l'atmosphère et des océans qui affectent le climat mondial par l'accumulation et la rétention du carbone et d'autres gaz à effet de serre dans les écosystèmes et la capacité des écosystèmes à éliminer le carbone de l'atmosphère.
Régulation du climat local (micro et méso)	Contributions des écosystèmes à la régulation des conditions atmosphériques ambiantes par la présence de végétation qui améliore les conditions de vie des personnes et soutient la production économique.
Atténuation du bruit	Contributions de l'écosystème à la réduction de l'impact du bruit sur les personnes, qui atténue ses effets nocifs ou stressants.
Maintien de la population des nurseries et de l'habitat	Contributions des écosystèmes nécessaires au maintien des populations d'espèces que les activités économiques finissent par utiliser ou apprécier.
Other provisioning services - Animal-based energy	L'activité économique de l'entreprise nécessite que le travail physique soit assuré par des espèces domestiques ou commerciales, notamment les bœufs, les chevaux, les ânes, les chèvres et les éléphants.
Autre service de régulation et d'entretien - Médiation des impacts sensoriels (autres que le bruit)	Contributions des écosystèmes notamment l'eau douce ou salée et l'atmosphère à diluer les gaz et les déchets solides produits par l'activité humaine.
Other regulating and maintenance service - Mediation of sensory impacts (other than noise)	Contributions des écosystèmes notamment la végétation comme principale barrière naturelle pour réduire la pollution lumineuse et d'autres impacts sensoriels limitant ainsi l'impact qu'elle peut avoir sur la santé humaine et l'environnement.
Pollinisation	Contributions des écosystèmes par les pollinisateurs sauvages à la fertilisation des cultures qui maintiennent ou augmentent l'abondance et/ou la diversité d'autres espèces que les unités économiques utilisent ou apprécient.
Régulation des régimes de précipitations	Contributions écosystémiques de la végétation, en particulier des forêts, au maintien du régime pluviométrique par l'évapotranspiration à l'échelle sous-continentale.

Services liés aux loisirs	<i>Contributions des écosystèmes, en particulier leurs caractéristiques et qualités biophysiques qui permettent aux gens d'utiliser et d'apprécier l'environnement par le biais d'interactions directes, in situ, physiques et expérientielles avec l'environnement.</i>
Rétention des sols et des sédiments	<i>Contributions des écosystèmes, en particulier des effets stabilisateurs de la végétation, qui réduisent la perte de sol et soutiennent l'utilisation de l'environnement (activité agricole, l'approvisionnement en eau) et qui atténuent les dommages potentiels pour la santé et la sécurité humaines ainsi que les dommages aux bâtiments et infrastructures.</i>
Régulation de la qualité des sols	<i>Contributions de l'écosystème à la transformation des substances organiques ou inorganiques, par l'action des micro-organismes, des algues, des plantes et des animaux qui atténuent leurs effets nocifs.</i>
Remédiation des déchets solides	<i>Contributions de l'écosystème à la transformation des substances organiques ou inorganiques, par l'action des micro-organismes, des algues, des plantes et des animaux qui atténuent leurs effets nocifs.</i>
Services spirituels, artistiques et symboliques	<i>Contributions des écosystèmes, notamment par le biais de leurs caractéristiques et qualités biophysiques, qui sont reconnues par les populations pour leur importance culturelle, historique, esthétique, sacrée ou religieuse.</i>
Atténuation des tempêtes	<i>Contributions écosystémiques de la végétation à l'atténuation des impacts du vent, du sable et d'autres tempêtes (autres que les événements liés à l'eau).</i>
Services d'agrément visuel	<i>Contributions des écosystèmes aux conditions de vie locales, notamment grâce aux caractéristiques et qualités biophysiques des écosystèmes qui procurent des avantages sensoriels, en particulier visuels. Ce service s'associe à d'autres services écosystémiques, notamment les services liés aux loisirs et les services d'atténuation du bruit.</i>
Régulation du débit de l'eau	<i>Capacité des écosystèmes à absorber et à stocker l'eau, et à la libérer progressivement pendant les saisons ou périodes sèches par évapotranspiration, assurant ainsi un flux régulier d'eau mais également la capacité des écosystèmes à atténuer les effets des inondations et autres événements extrêmes liés à l'eau.</i>
Purification de l'eau	<i>Contributions des écosystèmes à la restauration et au maintien de l'état chimique des eaux de surface et des eaux souterraines grâce à la décomposition ou à l'élimination des nutriments et autres polluants par les composants de l'écosystème qui atténuent les effets nocifs des polluants sur l'utilisation humaine ou la santé.</i>
Approvisionnement en eau	<i>Contributions écosystémiques combinées de la régulation du débit de l'eau, de la purification de l'eau et d'autres services écosystémiques à la fourniture d'une eau de qualité appropriée aux utilisateurs pour divers usages, y compris la consommation domestique.</i>

Annexe 3 : Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Abn Amro Investment Solutions	AAF Portfolio Flexible Bonds	OPCVM Obligataire
		AAF-Robeco Euro ESG Govt-Rltd Bds Fd	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Amundi European Equities	OPCVM Actions
		ABN AMRO BlackRock Euro Govt ESG Bds	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Boston Common EM ESG Eqs	OPCVM Actions
		ABN AMRO Candriam ESG Treasury	OPCVM Monétaire
		ABN AMRO Candriam French ESG Eq	OPCVM Actions
		ABN AMRO Candriam Total Return Glb Eq	OPCVM Actions
		ABN AMRO Fds Insight Euro ESG Corp Bds	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO FoM Euro Corporate Bonds	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Funds - Candriam EMs ESG Bd	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Funds - Putnam US ESG Equities	OPCVM Actions
		ABN AMRO Funds BlueBay Euro Aggt ESG Bd	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Funds Candriam Gbl ESG Cv	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Funds Candriam Gbl ESG HY Bd	OPCVM Obligataire
		ABN AMRO Funds Sands Emerging Market Eq	OPCVM Actions
		ABN AMRO Global ESG Equities	OPCVM Actions
		ABN AMRO M&G Emerging Market Equities	OPCVM Actions
		ABN AMRO Parnassus US ESG Eqs	OPCVM Actions
		ABN AMRO Schroder Euro Corp ESG Bonds	OPCVM Obligataire
		ABN-Candriam European ESG Smlr Coms Eqs	OPCVM Actions
		Neuflize Euro Actions ESG	OPCVM Actions
		Neuflize Euro Obligations ESG	OPCVM Obligataire
	Abrdn Investments Luxembourg S.A.	abrdn - Diversified Income Fund	OPCVM Diversifié
		abrdn China A Share Sus Equity Fund	OPCVM Actions
		abrdn Euro Fund	OPCVM Monétaire
		abrdn SICAV I - All China Sustainable Eq	OPCVM Actions
		abrdn SICAV I - Asia Pacific Sust Eq	OPCVM Actions
		abrdn SICAV I - Asian Smaller Companies	OPCVM Actions
		abrdn SICAV I - Emerging Markets Equity	OPCVM Actions
		abrdn SICAV I - Emerging Mkts Smlr Comp	OPCVM Actions
		abrdn SICAV I - European Sustainable Eq	OPCVM Actions
		abrdn Sterling Fund	OPCVM Monétaire
		abrdn Future Minerals Fund	OPCVM Actions
		abrdn Japanese Smaller Coms Sus Eq Fd	OPCVM Actions
		abrdn Japanese Sustainable Eq Fd	OPCVM Actions
		abrdn Select Em Mkts Bd Fd	OPCVM Obligataire
		abrdn Select Euro HY Bd Fd	OPCVM Obligataire
		abrdn US Dollar Credit Sus Bond Fd	OPCVM Obligataire
	Acatiss Investment Kapitalverwaltungsgesellsch	Acatiss Value Event Fonds	OPCVM Diversifié
	Acer Finance	Active Allocation Risk Budget One	OPCVM Diversifié
		Allocation Active Dynamique ETF	OPCVM Actions
	Aew	OPCI Franceurope Immo ISR	Immobilier
	Affm Sa	Alken Absolute Return Europe	OPCVM Alternatifs
		Alken European Opportunities	OPCVM Actions
		Alken Small Cap Europe	OPCVM Actions
		Alken Sustainable Income Opportunities	OPCVM Obligataire
	AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs	ALM Actions Europe ISR	OPCVM Actions
		ALM Actions France	OPCVM Actions
		ALM Actions Monde ISR	OPCVM Actions
		ALM ACTIONS US	OPCVM Actions
		ALM Actions Zone Euro ISR	OPCVM Actions
		ALM Cap 2029	OPCVM Obligataire
		ALM Classic	OPCVM Diversifié
		ALM Crédit Euro ISR	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type		
		ALM Dynamic	OPCVM Diversifié		
		ALM Oblig Euro ISR	OPCVM Obligataire		
		ALM Offensif	OPCVM Diversifié		
		ALM Sélection ISR	OPCVM Diversifié		
		ALM Sélection PEA-PME	OPCVM Actions		
		ALM Solidaire ISR	OPCVM Diversifié		
	Algebris (Uk) Limited	Algebris Financial Credit Fund	OPCVM Obligataire		
		Algebris Financial Income Fund	OPCVM Diversifié		
		Algebris Global Credit Opportunities Fd	OPCVM Obligataire		
		Alienor Capital	Alienor Alter Euro	OPCVM Diversifié	
	Alienor Capital	Alienor Optimal	OPCVM Diversifié		
		Beflex Allocation	OPCVM Diversifié		
		Investcore 2028	OPCVM Obligataire		
		Investcore Bond Opportunities	OPCVM Obligataire		
	AllianceBernstein Luxembourg SARL	AB American Growth	OPCVM Actions		
		AB Concentrated US Equity	OPCVM Actions		
		AB International Technology	OPCVM Actions		
		AB Select Absolute Alpha	OPCVM Alternatifs		
		AB Select US Equity	OPCVM Actions		
		AB SICAV III Fixed Maturity Bd 2026 Port	OPCVM Obligataire		
	Allianz Global Investors Gmbh	Allianz Actions Aéquitas	OPCVM Actions		
		Allianz Actions Euro Innovation	OPCVM Actions		
		Allianz Actions Euro PME-ETI	OPCVM Actions		
		Allianz All China Equity	OPCVM Actions		
		Allianz Best Styles US Equity	OPCVM Actions		
		Allianz China A Shares	OPCVM Actions		
		Allianz China Equity	OPCVM Actions		
		Allianz Climate Transition	OPCVM Actions		
		Allianz Convertible Bond	OPCVM Obligataire		
		Allianz Credit Opportunities	OPCVM Obligataire		
		Allianz Dynamic Multi Asset Strat SRI 15	OPCVM Diversifié		
		Allianz Euro Bond	OPCVM Obligataire		
		Allianz Euro Bond Short Term 13 Plus	OPCVM Obligataire		
		Allianz Euro Credit SRI	OPCVM Obligataire		
		Allianz Euro High Yield	OPCVM Obligataire		
		Allianz Euroland Equity Growth	OPCVM Actions		
		Allianz Europe Equity Growth	OPCVM Actions		
		Allianz Europe Equity Growth Select	OPCVM Actions		
		Allianz Europe Small Cap Equity	OPCVM Actions		
		Allianz Global Artificial Intelligence	OPCVM Actions		
		Allianz Global High Yield	OPCVM Obligataire		
		Allianz Global Sustainability	OPCVM Actions		
		Allianz Japan Equity	OPCVM Actions		
				Allianz Multi Equilibre	OPCVM Diversifié
				Allianz Multi Rendement Réel	OPCVM Diversifié
				Allianz Pet and Animal Wellbeing	OPCVM Actions
Allianz Strategy 50	OPCVM Diversifié				
Allianz Strategy 75	OPCVM Diversifié				
Allianz Valeurs Durables	OPCVM Actions				
Allspring Global Investments Luxembourg S.A.	Allspring (Lux) WW US All Cap Gr Fd	OPCVM Actions			
Alma Capital Investment Management S.A.	InRIS Parus Fund	OPCVM Alternatifs			
Alpha Japan Asset Advisors Limited	PriviEdge Alpha Japan	OPCVM Actions			
Alphajet Fair Investors	Alphajet Europe Microcap	OPCVM Actions			
Alquity Investment Management Limited	Alquity Indian Subcontinent Fund	OPCVM Actions			
Altixia Reim	Altixia Valeur	Immobilier			
Amiral Gestion		Sextant 2027	OPCVM Obligataire		
		Sextant Asie	OPCVM Actions		
		Sextant Bond Picking	OPCVM Obligataire		
		Sextant Grand Large	OPCVM Diversifié		
		Sextant Optimal Income	OPCVM Obligataire		
		Sextant PEA	OPCVM Actions		
		Sextant PME	OPCVM Actions		
		Sextant Quality Focus	OPCVM Actions		

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Amplegest	Sextant Regatta 2031	OPCVM Obligataire
		Sextant Tech	OPCVM Actions
		Adara	OPCVM Actions
		Amplegest Midcaps	OPCVM Actions
		Amplegest PME	OPCVM Actions
		Amplegest Pricing Power	OPCVM Actions
		Amplegest Pricing Power US	OPCVM Actions
		Amplegest Pricing Power World	OPCVM Actions
		Fourpoints Equilibre	OPCVM Diversifié
		Latitude Croissance	OPCVM Diversifié
		Nova Dynamique	OPCVM Diversifié
		Nova Flexible	OPCVM Diversifié
		Octo Crédit ISR Court Terme	OPCVM Obligataire
		Octo Crédit Value	OPCVM Obligataire
		Octo Credit Value Investment Grade	OPCVM Obligataire
		Octo Rendement 2027	OPCVM Obligataire
		Octo Rendement 2028	OPCVM Obligataire
		Octo Rendement 2029	OPCVM Obligataire
		Patrimoine International	OPCVM Diversifié
	Amundi Asset Management	Valeur Intrinsèque	OPCVM Actions
		Amundi - KBI Actions Monde Environnement	OPCVM Actions
		Amundi - KBI Aqua ISR	OPCVM Actions
		Amundi ABS Responsable	OPCVM Obligataire
		Amundi Actions Asie	OPCVM Actions
		Amundi Actions Emergents	OPCVM Actions
		Amundi Actions Euro	OPCVM Actions
		Amundi Actions Euro ISR	OPCVM Actions
		Amundi Actions Europe ISR	OPCVM Actions
		Amundi Actions Foncier	OPCVM Actions
		Amundi Actions France ISR	OPCVM Actions
		Amundi Actions Or	OPCVM Actions
		Amundi Actions PME	OPCVM Actions
		Amundi Actions Ressources Naturelles	OPCVM Actions
		Amundi Actions Restructurations	OPCVM Actions
		Amundi Actions USA ISR	OPCVM Actions
		Amundi AFD Avenirs Durables	OPCVM Diversifié
		Amundi Ambition Net Zero Carbone	OPCVM Diversifié
		Amundi BFT Convertibles ISR	OPCVM Obligataire
		Amundi Buy & Watch High Yield 2029	OPCVM Obligataire
		Amundi Crédit Euro	OPCVM Obligataire
		Amundi Enhanced Ultra Short Term Bd SRI	OPCVM Obligataire
		Amundi Equilibre Actions Euro Resp	OPCVM Actions
		Amundi ESG Improvers Euro	OPCVM Actions
		Amundi ETF MSCI Europe ex EMU	OPCVM Actions
		Amundi Euro Liquidity Short Term Govies	OPCVM Monétaire
		Amundi Euro Liquidity Short Term SRI	OPCVM Monétaire
		Amundi Euro Liquidity-Rated SRI	OPCVM Monétaire
		Amundi France Engagement	OPCVM Actions
		Amundi MSCI New Energy ESG Filtrd DR ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Water ESG Filtered (DR) ETF	OPCVM Actions
		Amundi Oblig Internationales	OPCVM Obligataire
		Amundi Oblig Monde Responsable	OPCVM Obligataire
		Amundi Obligaterme 2028	OPCVM Obligataire
		Amundi Obligations Euro Durables	OPCVM Obligataire
		Amundi Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Amundi PEA MSCI China ESG Ldrs ETF	OPCVM Actions
		Amundi PEA MSCI Emerg Asia ESG Lead ETF	OPCVM Actions
		Amundi PEA MSCI Emerg EMEA ESG LdrsETFAcc	OPCVM Actions
		Amundi PEA S&P 500 ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi PEA S&P US Industrials ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi PEA US Tech ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi Rendement Plus ISR	OPCVM Diversifié
		Amundi Revenus	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Amundi Asset Management	Amundi Rspnb Investing Eur Corp Bnd Clmt	OPCVM Obligataire
		Amundi Rspnb Investing Eurp Credit	OPCVM Obligataire
		Amundi Rspnb Investing Eurp Credit SRI	OPCVM Obligataire
		Amundi Rspnb Investing Eurp HY SRI	OPCVM Obligataire
		Amundi Rspnb Investing Just Trnst F Clmt	OPCVM Obligataire
		Amundi Short Term Credit 1-3	OPCVM Obligataire
		Amundi Small Cap Euro	OPCVM Actions
		Amundi Star 2	OPCVM Obligataire
		Amundi Stratégies Actions Europe	OPCVM Actions
		Amundi Stratégies Actions France	OPCVM Actions
		Amundi Ultra Short Term Bond SRI	OPCVM Obligataire
		Amundi Valeurs Durables	OPCVM Actions
		Danone.Communities Invmtmt Rspnb S3	OPCVM Diversifié
		Hymnos ISR	OPCVM Diversifié
		LCL Actions Développement Durable	OPCVM Actions
		LCL Actions Emergents	OPCVM Actions
		LCL Actions Etats-Unis ISR	OPCVM Actions
		LCL Actions Euro	OPCVM Actions
		LCL Actions Euro Futur	OPCVM Actions
		LCL Actions France	OPCVM Actions
		LCL Actions Monde Environnement	OPCVM Actions
		LCL Actions Monde hors Europe	OPCVM Actions
		LCL Actions Or Monde	OPCVM Actions
		LCL Actions Ressources Naturelles	OPCVM Actions
		LCL Actions USA ISR (Euro)	OPCVM Actions
		LCL Autocall Vie (Sept 2024)	OPCVM Alternatifs
		LCL Investissement Dynamique ISR	OPCVM Diversifié
		LCL Investissement Equilibre	OPCVM Diversifié
		LCL Investissement Prudent ISR	OPCVM Diversifié
		LCL Obligations 12-24 Mois	OPCVM Obligataire
		LCL Obligations Euro Durables	OPCVM Obligataire
		LCL Obligations Monde Responsable	OPCVM Obligataire
		Selection Euro Climat Janvier 2024	OPCVM Alternatifs
		Sélection Euro Climat Mai 2024 C	OPCVM Alternatifs
		Selection Euro Climat Septembre 2023	OPCVM Actions
		Selection France Env (Jan 2023)	OPCVM Alternatifs
		Sélection France Environnem Mai 2024 C	OPCVM Alternatifs
		Selection France Environnement (Jan2024)	OPCVM Alternatifs
		Sélection France Environnement Mai 2022	OPCVM Alternatifs
		Sélection France Environnement Sep 2022	OPCVM Alternatifs
		Selection France Environnement Sept 2023	OPCVM Actions
		Selection France Social (Janvier 2022)	OPCVM Alternatifs
		Sélection France Social (Mai 2022)	OPCVM Alternatifs
		Solidarité	OPCVM Diversifié
	Amundi Immobilier	Opcimmo	Immobilier
	Amundi Ireland Limited	Amundi MSCI NA ESG Clmt Nt Zr AmbtCTBETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI USA ESG Leaders Extra ETF	OPCVM Actions
		AMUNDI MSCI USA ESG Selection ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI USAESGClmtNetZrAmbtCTBETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Wld Clmt Nt Zr Ambt PAB ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Wld ESG Clmt Nt ZrAmbtCTBETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Wld SRI Clmt Nt ZrAmbtPABETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P 500 Clmt Net Zr Ambt PAB ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P 500 Equal Weight ESG Ldrs ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI World ESG Leaders ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P 500 ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Global Cnsmr Disctnry ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Global Consumer Stp ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Global Engy Carb Reduced ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Global Health Care ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P World Financials Screened ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P World Information TechScmETF	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
	Amundi Luxembourg S.A.	Amundi EUR Corp Bd PAB NetZeroAmbtETF	OPCVM Obligataire
		Amundi EUR Corporate Bond ESG	OPCVM Obligataire
		Amundi EUR High Yield Corp Bd ESG ETF	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Absolute Return Credit	OPCVM Alternatifs
		Amundi Fds Absolute Return Multi-Stgy	OPCVM Alternatifs
		Amundi Fds Asia Equity Focus	OPCVM Actions
		Amundi Fds Cash EUR	OPCVM Monétaire
		Amundi Fds Cash USD	OPCVM Monétaire
		Amundi Fds China Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Emerging Markets Blended Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Emerging Markets Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Emerging Markets Corp Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Emerging Markets Equity Focus	OPCVM Actions
		Amundi Fds Emerging Markets Hard Ccy Bd	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Emerging Markets Lcl Ccy Bd	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Emerging World Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Equity Japan Target	OPCVM Actions
		Amundi Fds Euro Aggregate Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Euro Corporate ESG Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Euro High Yield Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Euroland Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Euroland Equity Small Cap	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Convertible Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds European Equity Cnservative	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Equity ESG Improvers	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Equity Inc ESG	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Equity Small Cap	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Equity Value	OPCVM Actions
		Amundi Fds European Sub Bond ESG	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Global Aggregate Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Global Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Global Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Global Ecology ESG	OPCVM Actions
		Amundi Fds Global Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Global Equity Conservative	OPCVM Actions
		Amundi Fds Global Equity Income ESG	OPCVM Actions
		Amundi Fds Global Equity Responsible	OPCVM Actions
		Amundi Fds Global Multi-Asset Cnsrv	OPCVM Diversifié
		Amundi Fds Global Total Return Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Income Opportunities	OPCVM Diversifié
		Amundi Fds Latin America Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Montpensier Global Cnvt Bd	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Multi-Asset Sustainable Fut	OPCVM Diversifié
Article 8	Amundi Luxembourg S.A.	Amundi Fds Multi-Strategy Growth	OPCVM Diversifié
		Amundi Fds New Silk Road	OPCVM Actions
		Amundi Fds Pioneer US Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds Polen Capital Global Growth	OPCVM Actions
		Amundi Fds SBI FM India Equity	OPCVM Actions
		Amundi Fds Strategic Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Fds US Equity Fdmtl Gr	OPCVM Actions
		Amundi Fds US Pioneer Fund	OPCVM Actions
		Amundi Funds Euro Corporate Bond Sel	OPCVM Obligataire
		Amundi Funds Global Equity Climate	OPCVM Actions
		Amundi Funds Global Equity Income Select	OPCVM Actions
		Amundi Funds Net Zero Ambt Top EurPlyrs	OPCVM Actions
		Amundi Funds Strategic Income	OPCVM Obligataire
		Amundi Funds US Bond	OPCVM Obligataire
		Amundi Funds US Equity ESG Imp	OPCVM Actions
		Amundi Funds US Equity Research	OPCVM Actions
		Amundi Funds US Equity Research Value	OPCVM Actions
		Amundi Glb Aggt Green Bd ETF	OPCVM Obligataire
		Amundi Global BioEngy ESG Scrn UCITS ETF	OPCVM Actions
		Amundi Index Euro Corporate Sri 0-3 Y	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Amundi Index MSCI NA ESG Brd CTB Fd	OPCVM Actions
		Amundi Indx MSCI Eurp PAB Zero Ambition	OPCVM Actions
		Amundi IS Amundi MSCI EMU SRI PAB	OPCVM Actions
		Amundi IS Amundi MSCI Europe SRI PAB	OPCVM Actions
		Amundi IS CAC 40 ESG	OPCVM Actions
		Amundi IS Euro Corp Bd 1-5Y ESG	OPCVM Obligataire
		Amundi IS Euro Corporate SRI	OPCVM Obligataire
		Amundi IS ITALY MIB ESG	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI Emerging ESG Broad CTB	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI Emerging Markets SRI PAB	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI Europe ESG Broad CTB	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI Japan SRI PAB	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI Jpn Clmt NZ Ambt CTB	OPCVM Actions
		Amundi IS MSCI World SRI PAB	OPCVM Actions
		Amundi IS S&P 500 ESG	OPCVM Actions
		Amundi IS STOXX Europe 600 ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi MDAX ESG	OPCVM Actions
		Amundi Mny Mkt Fd Short Term (USD)	OPCVM Monétaire
		Amundi MSCI AC Fr Est Ex Jpn ESG LdrsSlc	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Chn ESG Ldrs Extr ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Digital Economy ESG Screened	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Disruptive Tech ESG Scrn	OPCVM Actions
		Amundi MSCI EM Asia II ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI EMU ESG CTB Net Zr Ambt ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI EMU ESG Leaders Select	OPCVM Actions
		Amundi MSCI EMU Sm Cp ESGCTBNZrAmbtETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Eurp ESG Ldrs ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Millennials ESG Screened	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Rob&AI ESG Scr UCITS ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Semiconductors ESG Scrnd ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Semiconductors ETF	OPCVM Actions
		Amundi MSCI Smrt CtsESG ScrnUCITS ETFAcc	OPCVM Actions
		Amundi MSCI World SRI Clmt Paris Algn	OPCVM Actions
		Amundi PEA MSCI USA ESG Leaders ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Euroz DivArstcrtis ESG ETF	OPCVM Actions
		Amundi S&P Euroz PAB Net Zero AmbtETF	OPCVM Actions
		Amundi SF - Diversified Shrt-Term Bd Se	OPCVM Obligataire
		Amundi SF Divers Shrt-Term Bd	OPCVM Obligataire
		Amundi STOXX Europe 600 Ey ESG Scrn ETF	OPCVM Actions
		AMUNDIEuro GovtTLTD GRN Bd UCITS ETFAcc	OPCVM Obligataire
		First Eagle Amundi Sustainable Value Fd	OPCVM Diversifié
		MSCI ChnTech ESG Scrn UCITS ETF	OPCVM Actions
	Amundi Private Equity Funds	Amundi FPS Private Markets ELTIF	OPCVM Diversifié
		FCPR Amundi Fleurons Des Territoires	OPCVM Alternatifs
	Amundi Short Term Yield Solution	Amundi Short Term Yield Solution	OPCVM Obligataire
	Apicil Asset Management	Apicil Haut Rendement 2027	OPCVM Obligataire
		Capital Prudence	OPCVM Diversifié
		Roche-Brune Euro Valeurs Responsables	OPCVM Actions
		Roche-Brune Europe Valeurs Responsables	OPCVM Actions
		Stratégie Allemagne ISR	OPCVM Actions
		Stratégie Rendement	OPCVM Obligataire
		Stratégie Techno	OPCVM Actions
		Aqr Capital Management Llc	AQR Apex UCITS Fund
	Aqr Capital Management Llc	AQR Sust Delphi Long-Short Equity Fund	OPCVM Alternatifs
	Arcano Capital Sgiic	LSF-Arcano Low Vol Eurp Inc-ESG Sel	OPCVM Obligataire
	Arkea Asset Management	(vide)	OPCVM Obligataire
		ADS Venn Collective Alpha US	OPCVM Actions
		AIS Schelcher Equity Convictions	OPCVM Actions
		AIS Select Equilibre	OPCVM Diversifié
		AIS Venn Collective Alpha Europe	OPCVM Actions
		AIS Venn Collective Alpha US	OPCVM Actions
		Federal Focus European Economy	OPCVM Actions
		Federal Optimal Gestion Privée ESG	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		Federal Support Monétaire ESG	OPCVM Monétaire
		Schelcher Convertible ESG	OPCVM Obligataire
		Schelcher Convertible Global World	OPCVM Obligataire
		Schelcher European Bank Bonds 2028	OPCVM Obligataire
		Schelcher Flexible Short Duration ESG	OPCVM Obligataire
		Schelcher Global High Yield ESG	OPCVM Obligataire
		Schelcher Global Yield 2031	OPCVM Obligataire
		Schelcher Optimal Income ESG	OPCVM Obligataire
		Schelcher Short Term ESG	OPCVM Obligataire
	AS Avaron Asset Management	Avaron Emerging Europe	OPCVM Actions
	Ashoka WhiteOak Capital Pte. Ltd.	Ashoka WhiteOak EM Eq	OPCVM Actions
	Athymis Gestion	Athymis Better Life	OPCVM Actions
		Athymis Industrie 4.0	OPCVM Actions
		Athymis Millennial	OPCVM Actions
		Athymis Trendsetters Europe	OPCVM Actions
	Auris Gestion	(vide)	OPCVM Diversifié
		Alpha Monde Opportunités	OPCVM Diversifié
		ARF Convictions Equilibre	OPCVM Diversifié
		Auris Diversified Beta	OPCVM Diversifié
		Auris Euro Rendement	OPCVM Obligataire
		Auris European Evolution SRI	OPCVM Actions
		Auris Gravity US Equity Fund	OPCVM Actions
		Auris Investment Grade	OPCVM Obligataire
		Auris Short Duration	OPCVM Obligataire
		Auris X AllianceBernstein Global Eqs	OPCVM Actions
		Elite Monde Proactif	OPCVM Diversifié
		Expertise Strategic	OPCVM Diversifié
		Gaspa ObligationsI Court Terme	OPCVM Obligataire
		Gaspal Croissance Dividendes	OPCVM Actions
		IDAM Armonia	OPCVM Diversifié
		IDAM Small Euro	OPCVM Actions
		Incomon Dynamique	OPCVM Diversifié
		Lancenor Excellence	OPCVM Diversifié
		Neo Perspectives	OPCVM Diversifié
		NTG Approche Globale	OPCVM Diversifié
		Oleum Optimum	OPCVM Diversifié
		Omniflex	OPCVM Diversifié
		Opéra Première Symphonie	OPCVM Diversifié
		Permaneo	OPCVM Actions
		PFCP Allocation	OPCVM Diversifié
		Quantum	OPCVM Diversifié
		Rendement Selection 2027	OPCVM Obligataire
		Rendement Selection 2030	OPCVM Obligataire
		Solstice Selection	OPCVM Diversifié
		Synergie Actions 6	OPCVM Actions
		Synergie Diversifies 4	OPCVM Diversifié
		Tancrede Allocation Globale	OPCVM Diversifié
		Tempo	OPCVM Diversifié
		Trusteam Optimum	OPCVM Obligataire
		Trusteam ROC Flex	OPCVM Diversifié
	Aviva Investors Luxembourg Sa	Aviva Investors Multi-Strat Trgt Ret Fd	OPCVM Alternatifs
	Axiom Alternative Investments	Axiom 2027	OPCVM Obligataire
		Axiom Emerging Markets Corporate Bonds	OPCVM Obligataire
		Axiom European Banks Equity Class	OPCVM Actions
		Axiom Obligataire	OPCVM Obligataire
		Axiom Short Duration Bond Fund	OPCVM Obligataire
	Baker Steel Capital Managers LLP	Bakersteel Global Funds SICAV – Electrum	OPCVM Actions
		Bakersteel Global Precious Metals Fund	OPCVM Actions
	Banque Cantonale De Geneve	Synchrony (LU) Swiss All Caps (CHF)	OPCVM Actions
		Synchrony (LU) Swiss S & M Caps (CHF)	OPCVM Actions
	Barclays Bank Plc	Celsius Investment SICAV ESG Emerg Mkts	OPCVM Actions
	Baring Fund Managers Ltd	(vide)	OPCVM Actions
		Barings Eastern Trust	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Baring Fund Managers Ltd	Barings Europe Select Trust	OPCVM Actions
		Barings European Growth Trust	OPCVM Actions
	Baring International Fund Mgrs (Ireland) Limite	Barings ASEAN Frontiers Fund	OPCVM Actions
		Barings Asia Growth Fund	OPCVM Actions
		Barings Australia Fund	OPCVM Actions
		Barings Developed and Em Mkts HY Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Barings Europa Fund	OPCVM Actions
		Barings Global Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Barings Global Emerging Markets Fund	OPCVM Actions
		Barings Global High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Barings Global Leaders Fund	OPCVM Actions
		Barings Global Resources Fund	OPCVM Actions
		Barings Hong Kong China Fund	OPCVM Actions
	Bdl Capital Management	BDL Convictions	OPCVM Actions
		BDL Rempart	OPCVM Alternatifs
		BDLCM Funds Durandal	OPCVM Alternatifs
		FIDES Rempart	OPCVM Alternatifs
		FIDES Valor	OPCVM Diversifié
	BlackRock (Luxembourg) SA	BGF China Fund	OPCVM Actions
		BGF Continental European Flexible Fund	OPCVM Actions
		BGF ESG Multi-Asset Fund	OPCVM Diversifié
		BGF Euro Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF Euro Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF Euro Short Duration Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF Euro-Markets Fund	OPCVM Actions
		BGF European Equity Income Fund	OPCVM Actions
		BGF European Focus Fund	OPCVM Actions
		BGF European Fund	OPCVM Actions
		BGF European High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF European Value Fund	OPCVM Actions
		BGF Global Equity Income Fund	OPCVM Actions
		BGF Global Government Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF Next Generation Technology Fund	OPCVM Actions
		BGF United Kingdom Fund	OPCVM Actions
		BGF US Dollar High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF US Flexible Equity Fund	OPCVM Actions
		BGF World Healthscience Fund	OPCVM Actions
		BGF World Real Estate Securities Fund	OPCVM Actions
		BGF World Technology Fund	OPCVM Actions
		BlackRock Sustainable Fixed Inc Strats	OPCVM Obligataire
		BSF Systematic US Eq Abs Ret Fd	OPCVM Alternatifs
	BlackRock Asset Management Ireland - ETF	iShares Agribusiness ETF	OPCVM Actions
		iShares Dow Jones Glb Sust Scrn ETF	OPCVM Actions
		iShares iBonds Dec 2032 Term € Corp ETF	OPCVM Obligataire
		iShares iBonds Dec 2034 Term € Corp ETF	OPCVM Obligataire
	Blackrock Asset Management Ireland Ltd	BlackRock Advantage Europe Equity Fund	OPCVM Actions
		Blackrock ICS Euro Liquidity Fund	OPCVM Monétaire
		iShares \$ Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF	OPCVM Obligataire
		iShares € Corp Bond ESG ETF	OPCVM Obligataire
		iShares Automation&Robotics ETF	OPCVM Actions
		iShares Digital Security ETF	OPCVM Actions
		iShares Digitalisation ETF	OPCVM Actions
		Ishares Euro STOXX 50 ESG ETF	OPCVM Actions
		iShares Global Clean Energy ETF	OPCVM Actions
		iShares Global Water ETF	OPCVM Actions
		iShares Healthcare Innov ETF	OPCVM Actions
		iShares iBonds Dec 2027 Term € Corp ETF	OPCVM Obligataire
		iShares iBonds Dec 2028 Term € Corp ETF	OPCVM Obligataire
		iShares iBonds Dec 2030 Term € Corp ETF	OPCVM Obligataire
		iShares MSCI EM ESG Enhanced ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI EM SRI ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI Europe ESG Enhanced ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI Europe ESG Screened ETF	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		iShares MSCI Europe SRI ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI USA ESG Enhanced ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI USA SRI ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI World Energy Sctr ESG ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI World ESG Enhanced ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI World Fincls Sect ESG ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI World Hlth Cr Sect ESG ETF	OPCVM Actions
		iShares MSCI World SRI ETF	OPCVM Actions
	Blackrock Asset Management Ireland Ltd	Shares S&P 500 ESG UCITS ETF	OPCVM Actions
	Blackstone Credit Systematic Strategies Llc	Blackstone Lw Carb GlnGd Corp Bd UCITS	OPCVM Obligataire
	Bli - Banque De Luxembourg Investments Sa	BL-American Small & Mid Caps	OPCVM Actions
		BL-Global Flexible EUR	OPCVM Diversifié
	Bluebay Funds Management Company S.A.	BlueBay Financial Capital Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BlueBay Investment Grade Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BlueBay Investment Grade Euro Aggt Bd Fd	OPCVM Obligataire
		BlueBay Investment Grade Euro Govt Bd Fd	OPCVM Obligataire
	BNP Paribas Asset Management France	AXA Amérique Actions	OPCVM Actions
		AXA Asie Actions	OPCVM Actions
		AXA Court Terme	OPCVM Monétaire
		AXA Euro Crédit	OPCVM Obligataire
		AXA Euro Obligations	OPCVM Obligataire
		AXA Europe Actions	OPCVM Actions
		AXA Europe Small Cap	OPCVM Actions
		AXA France Opportunités	OPCVM Actions
		AXA France Small Cap	OPCVM Actions
		AXA IM ACT US Short Dur Hi Yld Lw Carb	OPCVM Obligataire
		AXA IM All CntryAPEXJpnSmCp Eq Ql	OPCVM Actions
		AXA IM Euro Liquidity SRI	OPCVM Monétaire
		AXA IM Europe Short Duration High Yield	OPCVM Obligataire
		AXA IM Global Equity Ql	OPCVM Actions
		AXA IM Global Small Cap Equity Ql	OPCVM Actions
		AXA IM Japan Equity	OPCVM Actions
		AXA IM Japan Small Cap Equity	OPCVM Actions
		AXA IM US Enhanced Index Equity Ql	OPCVM Actions
		AXA IM US Equity Ql	OPCVM Actions
		AXA Optimal Income	OPCVM Diversifié
		AXA PEA Régularité	OPCVM Monétaire
		AXA Trésor Court Terme	OPCVM Monétaire
		AXA Valeurs Euro	OPCVM Actions
		AXA WF Global Short Duration Bds	OPCVM Obligataire
		AXA World Funds - AI & Metaverse	OPCVM Actions
		AXA World Funds - Europe Real Estate	OPCVM Actions
		AXAIMFIIS Europe Short Duration HY	OPCVM Obligataire
		AXAIMFIIS US Corporate Intermediate Bds	OPCVM Obligataire
		AXAIMFIIS US Short Duration High Yield	OPCVM Obligataire
		AXAWF ACT Em Mkts Shrt Dur Bds Lw Carb	OPCVM Obligataire
		AXAWF Digital Economy	OPCVM Actions
		AXAWF Emerging Markets Responsible Eq Ql	OPCVM Actions
		AXAWF Euro Credit Plus	OPCVM Obligataire
		AXAWF Euro Credit Short Duration	OPCVM Obligataire
		AXAWF Euro Credit Total Return	OPCVM Obligataire
		AXAWF Euro Inflation Bonds	OPCVM Obligataire
		AXAWF Euro Strategic Bonds	OPCVM Obligataire
		AXAWF Euro Sustainable Credit	OPCVM Obligataire
		AXAWF Europe Ex-UK Microcap	OPCVM Actions
		AXAWF Global Income Generation	OPCVM Diversifié
		AXAWF Global Inflation Bonds	OPCVM Obligataire
		AXAWF Global Inflation Short Dur Bds	OPCVM Obligataire
		AXAWF Global Optimal Income	OPCVM Diversifié
		AXAWF Global Real Estate	OPCVM Actions
		AXAWF Inflation Plus	OPCVM Obligataire
		AXAWF Italy Equity	OPCVM Actions
		AXAWF Next Generation	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	BNP Paribas Asset Management France	AXAWF Optimal Income	OPCVM Diversifié
		AXAWF Robotech	OPCVM Actions
		AXAWF Switzerland Equity	OPCVM Actions
		AXAWF US Credit Short Duration IG	OPCVM Obligataire
		AXAWF US High Yield Bonds	OPCVM Obligataire
		AXAWF US Responsible Growth	OPCVM Actions
		BNP Paribas Actions Croissance ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Actions Euro ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Actions Monde ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Actions Patrimoine ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Actions PME ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Aqua Capital Garanti 2025	OPCVM Alternatifs
		BNP Paribas Bond 6 M	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Cash Invest	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Convertibles Europe	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Convictions	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Deep Value ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Développement Humain	OPCVM Actions
		BNP Paribas Disruptive Tech Cap Gar 2026	OPCVM Alternatifs
		BNP Paribas Easy CAC 40® ESG ETF	OPCVM Actions
		BNP Paribas EASY ECPI Glb ESG Infrass ETF	OPCVM Actions
		BNP Paribas Europe Next Tech	OPCVM Actions
		BNP Paribas Finance Europe ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Flexi Europe Equilibre	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Flexi Europe Modéré	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Floréal 30	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Floréal 70	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Global Strategic Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Green Business	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Immobilier ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Indice Amérique du Nord	OPCVM Actions
		BNP Paribas Indice France ESG	OPCVM Actions
		BNP Paribas Midcap France ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Mois ISR	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Moné État	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Money 3M	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Obli ISR	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Obli Revenus	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Obliselect Euro 2027	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Perspectives Court Terme	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Perspectives Moyen Terme	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Protection Monde	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sélection Dynamique	OPCVM Actions
		BNP Paribas Selection Equilibre	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Selection Patrimoine Resp	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Smallcap Euroland ISR	OPCVM Actions
		BNP Paribas Social Et Solidaire	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sustainable Invest 3M	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Valeurs Françaises ISR	OPCVM Actions
		BNPP Best Sélection Actions Euro ISR	OPCVM Actions
		BNPP Energie & Industrie Europe ISR	OPCVM Actions
		CamGestion Convertibles Europe	OPCVM Obligataire
		Diversis	OPCVM Diversifié
		Euro Convictions ISR	OPCVM Actions
		Gestion Internationale Dynamique ISR	OPCVM Diversifié
		Gestion Internationale Equilibree ISR	OPCVM Diversifié
		Gestion Internationale Modérée ISR	OPCVM Diversifié
		GF Ambition Solidaire	OPCVM Diversifié
		Harmony Prime	OPCVM Diversifié
		Patrimoine Convictions	OPCVM Diversifié
		THEAM Quant-Eq Euroz Inc Defesv	OPCVM Actions
		THEAM Quant-Eq Eurp Fct Defesv	OPCVM Actions
		THEAM Quant-Equity Europe Guru	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		THEAM Quant-Equity Eurozone GURU	OPCVM Actions
		THEAM Quant-Equity US Guru	OPCVM Actions
		THEAM Quant-Nuclear Opportunities	OPCVM Actions
	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	(vide)	OPCVM Obligataire
		AMSelect AB US Equity Growth	OPCVM Actions
		AMSelect Allianz Euro Credit	OPCVM Obligataire
		AMSelect Allianz Europe Equity Growth	OPCVM Actions
		AMSelect Amundi US Equity	OPCVM Actions
		AMSelect BlackRock Euro Equity	OPCVM Actions
		AMSelect BlueBay Euro Bond Aggregate	OPCVM Obligataire
		AMSelect DPAM Emerging Bond Local Ccy	OPCVM Obligataire
		AMSelect Echiquier Europe Equity Mid Cap	OPCVM Actions
		AMSelect Fidelity US Bond Aggregate	OPCVM Obligataire
		AMSelect HSBC Euro Equity Value	OPCVM Actions
		AMSelect JP Morgan Global Equity Emerg	OPCVM Actions
		AMSelect PICTET Global Multi Asset	OPCVM Diversifié
		AMSelect Robeco Global Credit Income	OPCVM Obligataire
		AMSelect Robeco Global Equity Emerging	OPCVM Actions
		AMSelect Vontobel Global Equity Emerging	OPCVM Actions
		BNP Paribas Brazil Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas China A-Shares	OPCVM Actions
		BNP Paribas China Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas Consumer Innovators	OPCVM Actions
		BNP Paribas Disruptive Technology	OPCVM Actions
		BNP Paribas Easy JPM ESG EMU Govt Bd IG	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Emerging Bd Opps	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Emerging Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Emerging Equity	OPCVM Actions
	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	BNP Paribas Enhanced Bd 6M	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Bond Opportunities	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Corp Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Corp Bd Opps	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Defensive Eq	OPCVM Actions
		BNP Paribas Euro Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas Euro Government Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro High Yield Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro High Yield Shrt Dur Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Inflation-Linked Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Medium Term Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Euro Money Market	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Euro Short Term Corp Bd Opps	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Europe Convertible	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Europe Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas Europe Growth	OPCVM Actions
		BNP Paribas Europe High Conviction Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Europe Small Cap	OPCVM Actions
		BNP Paribas Europe Small Cap Convertible	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Flexi I Struct Crdt Eurp AAA	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Funds Asia Tech Innovators	OPCVM Actions
		BNP Paribas Funds Euro Flexible Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Funds Global Megatrends	OPCVM Actions
		BNP Paribas Gbl Infl-Linked Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Global Absolute Return Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Global Bond Opps	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Global Convertible	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Global Enhanced Bond 36M	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Health Care Innovators	OPCVM Actions
		BNP Paribas Inclusive Growth	OPCVM Actions
		BNP Paribas India Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas InstiCash EUR 1D LVNAV	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas Japan Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas Japan Small Cap	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	BNP Paribas Local Emerging Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas MultiAsset Opp	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Nordic Small Cap	OPCVM Actions
		BNP Paribas Russia Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas Seasons	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sust Multi-Asset Flexible	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sustainable Asia Ex-Japan Eq	OPCVM Actions
		BNP Paribas Sustainable Enhanced Bd 12M	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Sustainable Euro Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Sustainable Euro Corp Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Sustainable Euro Low Vol Eq	OPCVM Actions
		BNP Paribas Sustainable Europe Dividend	OPCVM Actions
		BNP Paribas Sustainable Gbl Low Vol Eq	OPCVM Actions
		BNP Paribas Sustainable Global Corp Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Bal	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Gr	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Sty	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Target Risk Balanced	OPCVM Diversifié
		BNP Paribas Turkey Equity	OPCVM Actions
		BNP Paribas US Growth	OPCVM Actions
		BNP Paribas US High Yield Bd	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas US Mid Cap	OPCVM Actions
		BNP Paribas US Small Cap	OPCVM Actions
		BNP Paribas USD Money Market	OPCVM Monétaire
		BNP Paribas USD Short Duration Bd	OPCVM Obligataire
		BNPP Comfort Sustainable Equity Wld Plus	OPCVM Actions
		BNPP E ECPI Circular Economy Leaders	OPCVM Actions
		BNPP E ECPI Global ESG Blue Economy	OPCVM Actions
		BNPP E ESG Equity Quality Europe	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI China Sel SRI S-Ser 10% Cpd	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI Em ESG Filtered Min TE	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI EMU ESG FTD MIN TE EUR	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI Japan ESG Filtered Min TE	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI USA SRI S-Sr PAB 5% Cpd	OPCVM Actions
		BNPP E MSCI World SRI S-Sr PAB 5% Cpd	OPCVM Actions
		BNPP Flexi I Obliselect Euro 2028	OPCVM Obligataire
		BNPP Flexi I Obliselect Euro 2029	OPCVM Obligataire
		BNPP Flexi I Structured Credit Income	OPCVM Obligataire
		BNPP Responsible US Value Mlt-Fac Eq	OPCVM Actions
		BNPP Sustainable Europe Value	OPCVM Actions
		BNPP Sustainable Jpn Mlt-Fac Eq	OPCVM Actions
		BNPP Sustainable US Mlt-Fac Eq	OPCVM Actions
		BNPP Sustainable US Value Mlt-Fac Eq	OPCVM Actions
	BNP Paribas Oasis Cybersecurite	BNP Paribas Oasis Cybersecurite	OPCVM Diversifié
	Bnp Paribas Real Estate Investment Managem	AXA Aedificandi	OPCVM Actions
	Bny Mellon Fund Management (Lux) S.A.	BNY Mellon Euroland Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BNY Mellon Global Credit Fund	OPCVM Obligataire
		BNY Mellon Global Equity Income Fund	OPCVM Actions
		BNY Mellon Global Infrastructure Inc Fd	OPCVM Actions
		BNY Mellon Global Real Return Fd (EUR)	OPCVM Diversifié
		BNY Mellon Global Short-Dtd Hi Yld Bd Fd	OPCVM Obligataire
		BNY Mellon Mobility Innovation Fund	OPCVM Actions
		BNY Mellon Rspnb Hrzns Euro Corp Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Brandes European Value Fund	OPCVM Actions
	Brandes Investment Partners (Europe) Limited	Brandes US Value Fund	OPCVM Actions
	Bridge Fund Management Limited	GaveKal Asian Opportunities UCITS Fund	OPCVM Diversifié
		GaveKal China Fixed Income UCITS	OPCVM Obligataire
	CA Indosuez Fund Solutions	DP Global Strategy L High	OPCVM Diversifié
		DP Global Strategy L Low	OPCVM Diversifié
		DP Global Strategy L Medium	OPCVM Diversifié
		DP Global Strategy L Medium Low	OPCVM Diversifié
		DP PATRIMONIAL - Sustainable High	OPCVM Diversifié

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		DP PATRIMONIAL - Sustainable Low	OPCVM Diversifié
		DP PATRIMONIAL - Sustainable Medium	OPCVM Diversifié
		DPAM L Balanced Conservative Sustainable	OPCVM Diversifié
		DPAM L Bonds Corporate EUR	OPCVM Obligataire
		Dpam L Bonds EUR Corporate 2026	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds EUR Short Term	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	OPCVM Obligataire
		DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	OPCVM Actions
		DPAM L Equities World SRI MSCI Index	OPCVM Actions
		Indosuez Estrategia Quality Thematics	OPCVM Actions
		Indosuez Funds America Opportunities	OPCVM Actions
		Indosuez Funds America Small & Mid Caps	OPCVM Actions
		Indosuez Funds Asia Bonds	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Asia Opportunities	OPCVM Actions
		Indosuez Funds Chronos 2029 EUR	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Chronos 2030 EUR	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Chronos 2030 USD	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Euro Bonds	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Europe Opportunities	OPCVM Actions
		Indosuez Funds Global Bonds EUR 2026	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Global Bonds USD 2026	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Global Trends	OPCVM Actions
		Indosuez Funds Impact	OPCVM Actions
		Indosuez Funds Naos	OPCVM Alternatifs
		Indosuez Funds Short Term Euro	OPCVM Monétaire
		Indosuez Funds Total Return Bonds	OPCVM Obligataire
		Select Equities Emerging Multi Mgmt	OPCVM Actions
	Ca Indosuez Gestion	(vide)	OPCVM Obligataire
		Indosuez Allocation Mandat	OPCVM Diversifié
		Indosuez Allocation PEA	OPCVM Diversifié
		Indosuez Cap 2025	OPCVM Obligataire
		Indosuez Cap Emergents	OPCVM Diversifié
		Indosuez Euro Expansion	OPCVM Actions
		Indosuez Euro Patrimoine	OPCVM Actions
		Indosuez Euro Rendement	OPCVM Actions
		Indosuez Objectif Terre	OPCVM Actions
		Indosuez Sérénité Plus	OPCVM Obligataire
		Vendôme France	OPCVM Actions
		Vendôme Sélection	OPCVM Actions
		Vendôme Sélection Euro	OPCVM Actions
	Cadelux S.A.	Universal Invest Dynamic	OPCVM Diversifié
		Universal Invest High	OPCVM Diversifié
		Universal Invest Medium	OPCVM Diversifié
	Candriam	Candriam Bds Credit Opportunities	OPCVM Obligataire
		Candriam Bds Emerging Debt Local Ccis	OPCVM Obligataire
		Candriam Bds Euro High Yield	OPCVM Obligataire
		Candriam Bds Global High Yield	OPCVM Obligataire
		Candriam Bonds Capital Secs	OPCVM Obligataire
		Candriam Bonds Credit Alpha	OPCVM Obligataire
	Candriam	Candriam Eqs L Biotechnology	OPCVM Actions
		Candriam Eqs L Europe Innovation	OPCVM Actions
		Candriam Eqs L Robotics & Innovative Tec	OPCVM Actions
		Candriam Long Short Credit	OPCVM Alternatifs
		Candriam Monétaire SICAV	OPCVM Monétaire
	Capital International Management Company S	Capital Group Global Allocation Fd (LUX)	OPCVM Diversifié
		Capital Group New Perspective Fund (LUX)	OPCVM Actions
		Capital Group Sst Glb Opps Fd (LUX)	OPCVM Actions
	Carmignac Gestion	Carmignac Absolute Return Europe	OPCVM Alternatifs
		Carmignac China New Economy	OPCVM Actions
		Carmignac Court Terme	OPCVM Monétaire
		Carmignac Credit 2027	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Carmignac Credit 2029	OPCVM Obligataire
		Carmignac Credit 2031	OPCVM Obligataire
		Carmignac Investissement	OPCVM Actions
		Carmignac Investissement Latitude	OPCVM Diversifié
		Carmignac Multi Expertise	OPCVM Diversifié
		Carmignac Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Carmignac Sécurité	OPCVM Obligataire
	Carmignac Gestion Luxembourg S.A.	(vide)	OPCVM Obligataire
		Carmignac Pf Emerging Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Carmignac Pf Global Bond	OPCVM Obligataire
		Carmignac Pf Investissement	OPCVM Actions
		Carmignac Pf Long-Short European Eq	OPCVM Alternatifs
		Carmignac Pf Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Carmignac Pf Patrimoine Europe	OPCVM Diversifié
		Carmignac Portfolio EM Debt	OPCVM Obligataire
		Carmignac Portfolio Emerging Discovery	OPCVM Actions
		Carmignac Portfolio Flexible Bond	OPCVM Obligataire
		Carmignac Portfolio Sécurité	OPCVM Obligataire
	Came Global Fund Managers Ireland Ltd	GlobalAccess Emerging Market Equity Fund	OPCVM Actions
	Cholet Dupont Asset Management	(vide)	OPCVM Actions
		CD Alpha Bonds	OPCVM Obligataire
		CD Défensif	OPCVM Monétaire
		Madeleine Mid Caps Euro	OPCVM Actions
		Oudart Opportunités France ISR	OPCVM Actions
	Claresco Finance	(vide)	OPCVM Diversifié
		Claresco Allocation Flexible	OPCVM Diversifié
		Claresco Europe	OPCVM Actions
		Claresco Foncier Valor	Immobilier
		Claresco Innovation	OPCVM Actions
		Claresco Office Racine Convictions	OPCVM Diversifié
		Claresco SICAV - Claresco Avenir	OPCVM Actions
		Claresco SICAV - Claresco Placement	OPCVM Diversifié
		Claresco SICAV - Claresco PME	OPCVM Actions
		Claresco SICAV Allocation Flex	OPCVM Diversifié
		Claresco SICAV Avenir	OPCVM Actions
		Claresco SICAV Europe	OPCVM Actions
		Claresco SICAV Innovation	OPCVM Actions
		Claresco SICAV PME	OPCVM Actions
		Claresco USA	OPCVM Actions
	Clartan Associés	Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	OPCVM Actions
		Clartan Europe	OPCVM Actions
		Clartan Evolution	OPCVM Diversifié
		Clartan Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Clartan Valeurs	OPCVM Diversifié
	Cogefi Gestion	Cogefi Bonds 2026	OPCVM Obligataire
		Cogefi Elixir ISR	OPCVM Actions
		Cogefi Flex Dynamic	OPCVM Diversifié
		Cogefi High Quality Bond	OPCVM Obligataire
	Columbia Threadneedle Management Limited	CT (Lux) - Responsible Global Em Mkts Eq	OPCVM Actions
		CT (Lux) - Responsible Global Equity	OPCVM Actions
		CT (Lux) - Sustainable Global Eq Enh Inc	OPCVM Actions
	Colville Capital Partners France	Colville Générations	OPCVM Actions
	Comgest Asset Management Intl Ltd	Comgest Growth America	OPCVM Actions
		Comgest Growth Asia	OPCVM Actions
		Comgest Growth Asia Pac ex Japan	OPCVM Actions
		Comgest Growth China	OPCVM Actions
		Comgest Growth Emerging Markets	OPCVM Actions
		Comgest Growth Europe	OPCVM Actions
		Comgest Growth Europe Opportunities	OPCVM Actions
		Comgest Growth Europe Smaller Companies	OPCVM Actions
	Comgest Asset Management Intl Ltd	Comgest Growth Glb	OPCVM Actions
		Comgest Growth Global Compounders	OPCVM Actions
		Comgest Growth India	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		Comgest Growth Japan	OPCVM Actions
		CG Nouvelle Asie	OPCVM Actions
		Comgest Monde	OPCVM Actions
		Comgest Renaissance Europe	OPCVM Actions
		Magellan	OPCVM Actions
	Constance Associes	Constance Be America	OPCVM Actions
		Constance Be World	OPCVM Actions
	Corum Butler Asset Management Limited	Butler Credit Opportunities Fund	OPCVM Alternatifs
		CORUM Butler European High Yield Fund	OPCVM Obligataire
	CoveA Finance	Covéa Actions Amérique	OPCVM Actions
		Covéa Actions Asie	OPCVM Actions
		Covéa Actions Europe Opportunités	OPCVM Actions
		Covéa Actions Japon	OPCVM Actions
		Covéa Actions Monde	OPCVM Actions
		Covéa Flexible ISR	OPCVM Diversifié
		Covéa Moyen Terme	OPCVM Obligataire
		Covéa Oblig Inter	OPCVM Obligataire
		Covéa Obligations	OPCVM Obligataire
		Covéa Profil Dynamique	OPCVM Diversifié
	Cpr Asset Management	BFT Aureus ISR	OPCVM Monétaire
		BFT Crédit 12 Mois ISR	OPCVM Obligataire
		BFT Crédit High Yield Short Term ISR	OPCVM Obligataire
		BFT Crédit Opportunités ISR	OPCVM Obligataire
		BFT Crédit Opportunités ISR Climat	OPCVM Obligataire
		BFT Euro Futur ISR	OPCVM Actions
		BFT France Emploi ISR	OPCVM Actions
		BFT France Futur ISR	OPCVM Actions
		BFT France Monétaire Court Terme ISR	OPCVM Monétaire
		BFT France Obligations Durables ISR	OPCVM Obligataire
		BFT France PME	OPCVM Actions
		BFT Monétaire Court Terme ISR Climat	OPCVM Monétaire
		BFT Partners - Via Equity Europe SRI	OPCVM Actions
		BFT Rendement 2027	OPCVM Obligataire
		BFT Rendement 2030 Climat	OPCVM Obligataire
		BFT Rendement Plus 2031	OPCVM Obligataire
		BFT Sélection Rend 2027 Réduct Carbone	OPCVM Obligataire
		BFT Sélection Rendement 2026	OPCVM Obligataire
		CPR Actions USA Responsable	OPCVM Actions
		CPR Ambition France	OPCVM Actions
		CPR Croissance Défensive	OPCVM Diversifié
		CPR Croissance Dynamique	OPCVM Diversifié
		CPR Croissance Réactive	OPCVM Diversifié
		CPR Europe ESG	OPCVM Actions
		CPR Global Silver Age	OPCVM Actions
		CPR Invest - Climate Bonds Euro	OPCVM Obligataire
		CPR Invest - European Strategic Autonomy	OPCVM Actions
		CPR Invest - GEAR World ESG	OPCVM Actions
		CPR Invest Artificial Intelligence	OPCVM Actions
		CPR Invest Climate Action	OPCVM Actions
		CPR Invest Food For Generations	OPCVM Actions
		CPR Invest Future Cities	OPCVM Actions
		CPR Invest Global Disruptive Opps	OPCVM Actions
		CPR Invest Global Gold Mines	OPCVM Actions
		CPR Invest Global Lifestyles	OPCVM Actions
		CPR Invest Global Resources	OPCVM Actions
		CPR Invest Hydrogen	OPCVM Actions
		CPR Invest MedTech	OPCVM Actions
		CPR Invest Social Equities	OPCVM Actions
		CPR Invest Social Impact	OPCVM Actions
		CPR Japan ESG	OPCVM Actions
		CPR Mezzo	OPCVM Obligataire
		CPR Monétaire ISR	OPCVM Monétaire
		CPR Silver Age	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Cpr Asset Management	CPR USA ESG	OPCVM Actions
		LCL Compensation Carbone Actions Euro	OPCVM Actions
		LCL Compensation Carbone Actions Monde	OPCVM Actions
		LCL Compensation Carbone Multi Strat	OPCVM Diversifié
		LCL Future Cities	OPCVM Actions
	C-Quadrat Asset Management France	AIM LUX – C-Quadrat Europe Multicap	OPCVM Actions
		C-Quadrat Global Equity ESG	OPCVM Actions
		C-Quadrat GreenStars ESG Flexible	OPCVM Diversifié
	Credit Mutuel Asset Management	CM-AM Alizés Equilibre	OPCVM Diversifié
		CM-AM Alizés Tempéré	OPCVM Diversifié
		CM-AM Cash ISR	OPCVM Monétaire
		CM-AM Convertibles Euro	OPCVM Obligataire
		CM-AM Convictions Euro	OPCVM Actions
		CM-AM Convictions USA	OPCVM Actions
		CM-AM Credit Low Duration	OPCVM Obligataire
		CM-AM Dollar Cash	OPCVM Monétaire
		CM-AM Entrepreneurs France	OPCVM Actions
		CM-AM Europe Growth	OPCVM Actions
		CM-AM Europe Value	OPCVM Actions
		CM-AM Flexible Euro	OPCVM Diversifié
		CM-AM Global Emerging Markets	OPCVM Actions
		CM-AM Global Gold	OPCVM Actions
		CM-AM Global Innovation	OPCVM Actions
		CM-AM Global Leaders	OPCVM Actions
		CM-AM High Yield 2026	OPCVM Obligataire
		CM-AM High Yield Short Duration	OPCVM Obligataire
		CM-AM Institutional Short Term	OPCVM Obligataire
		CM-AM Moné ISR	OPCVM Monétaire
		CM-AM Moné Premium	OPCVM Monétaire
		CM-AM Monéplus	OPCVM Monétaire
		CM-AM Monétaire CT	OPCVM Monétaire
		CM-AM Obli Court Terme	OPCVM Obligataire
		CM-AM Obli Flexible	OPCVM Obligataire
		CM-AM Obli Long Terme	OPCVM Obligataire
		CM-AM Obli Moyen Terme	OPCVM Obligataire
		CM-AM Obli Pays Emergents	OPCVM Obligataire
		CM-AM Obli Souverains	OPCVM Obligataire
		CM-AM Oblig IG 2028	OPCVM Obligataire
		CM-AM Pierre	OPCVM Actions
		CM-AM Short Term Bonds	OPCVM Obligataire
		CM-AM Small & Midcap Euro	OPCVM Actions
		CM-AM Sustainable Planet	OPCVM Actions
		La Française Actions Euro Capital Humain	OPCVM Actions
		La Française Actions France PME	OPCVM Actions
		La Française Carbon Impact 2026	OPCVM Obligataire
		La Française Carbon Impact Float Rates	OPCVM Obligataire
		La Française Carbon Impact Glb Gvt Bds	OPCVM Obligataire
		La Française Carbon Impact Income	OPCVM Obligataire
		La Française Euro Inflation	OPCVM Obligataire
		La Française Financial Bonds 2027	OPCVM Obligataire
		La Française Multistratégies Obligs	OPCVM Obligataire
		La Française Obligations Carbon Impact	OPCVM Obligataire
		La Française Patrimoine Flexible	OPCVM Diversifié
		La Française Profil Performance	OPCVM Diversifié
		La Française Rendement Global 2025	OPCVM Obligataire
		La Française Rendement Global 2028	OPCVM Obligataire
		La Française Rendement Global 2028 Plus	OPCVM Obligataire
		La Française Sérénité Flex	OPCVM Diversifié
		La Française Sub Debt	OPCVM Obligataire
		La Française Trésorerie ISR	OPCVM Monétaire
		Union +	OPCVM Monétaire
	Cybele Asset Management	(vide)	OPCVM Diversifié
		Bellatrix	OPCVM Diversifié

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		Sirius	OPCVM Diversifié
	Dalton Investments LLC	Lafayette Dalton Asia Pacific Fd	OPCVM Alternatifs
	Dauphine Am	Dauphine Megatrends	OPCVM Diversifié
	Degroof Petercam Asset Management S.A.	DPAM B Active Strategy	OPCVM Diversifié
		DPAM B Balanced Flexible	OPCVM Diversifié
		DPAM B Balanced Strategy	OPCVM Diversifié
		DPAM B Bonds Eur	OPCVM Obligataire
		DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	OPCVM Obligataire
Article 8	Degroof Petercam Asset Management S.A.	DPAM B Defensive Strategy	OPCVM Diversifié
		DPAM B Equities Euroland	OPCVM Actions
		DPAM B Equities Europe Dividend	OPCVM Actions
		DPAM B Equities Europe Sm Cp Sust	OPCVM Actions
		DPAM B Equities Europe Sustainable	OPCVM Actions
		DPAM B Equities NewGems Sustainable	OPCVM Actions
		DPAM B Equities Sustainable Food Trends	OPCVM Actions
		DPAM B Equities US Dividend Sust	OPCVM Actions
		DPAM B Equities World Sust	OPCVM Actions
		DPAM B Real Estate EMU Div Sust	OPCVM Actions
		DPAM B Real Estate Europe Div Sust	OPCVM Actions
		DPAM B Real Estate Europe Sustainable	Immobilier
	Degroof Petercam Asset Services S.A.	DPAM L Equities Artificial Intelligence	OPCVM Actions
		DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield	OPCVM Obligataire
	Deka Investment GmbH	Deka EURO STOXX 50® ESG Filtered ETF	OPCVM Actions
	Delubac Asset Management	Delubac Emergents	OPCVM Actions
		Delubac MF Trends	OPCVM Diversifié
		Delubac Monétaire	OPCVM Monétaire
		Delubac Obligations	OPCVM Obligataire
		Delubac Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Delubac PEA	OPCVM Actions
		Delubac Pricing Power	OPCVM Actions
	Den-Am	Placeuro Abacus Discovery	OPCVM Actions
	DIVAS Asset Management AG	White Fleet IV DIVAS Eurozone Value	OPCVM Actions
	Dnb Asset Management Sa	DNB Fund Technology	OPCVM Actions
	Dnca Finance	Canopée Equilibre	OPCVM Diversifié
		Centifolia	OPCVM Actions
		DNCA Actions Euro PME	OPCVM Actions
		DNCA Engage	OPCVM Actions
		DNCA Evolutif PEA	OPCVM Diversifié
		DNCA Invest Alpha Bonds	OPCVM Alternatifs
		DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe	OPCVM Actions
		DNCA Invest Convertibles	OPCVM Obligataire
		DNCA Invest Credit Conviction	OPCVM Obligataire
		DNCA Invest Eurose	OPCVM Diversifié
		DNCA Invest Evolutif	OPCVM Diversifié
		DNCA Invest Explorer SMID Euro	OPCVM Actions
		DNCA Invest Flex Inflation	OPCVM Obligataire
		DNCA Invest Global Convertibles	OPCVM Obligataire
		DNCA Invest Global New World	OPCVM Actions
		DNCA Invest Miuri	OPCVM Alternatifs
		DNCA Invest SRI Euro Quality	OPCVM Actions
		DNCA Invest SRI Europe Gr	OPCVM Actions
		DNCA Invest SRI Norden Eur	OPCVM Actions
		DNCA Invest Strategic Resources	OPCVM Diversifié
		DNCA Invest Value Europe	OPCVM Actions
		DNCA Opportunités Zone Euro	OPCVM Actions
		DNCA Sérénité Plus	OPCVM Obligataire
		Dynastrat	OPCVM Diversifié
		Eurose	OPCVM Diversifié
	Dom Finance	Dôm Alpha Obligations Crédit	OPCVM Obligataire
		Dôm Reflex	OPCVM Diversifié
		Dôm Sélection Action Rendement	OPCVM Actions
		Dôm Sélection Action Rendement Interntl	OPCVM Actions
		ESK Exclusif	OPCVM Diversifié

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Dorval Asset Management	Dorval Convictions	OPCVM Diversifié
		Dorval Convictions PEA	OPCVM Diversifié
		Dorval Drivers Europe	OPCVM Actions
		Dorval Global Allocation	OPCVM Diversifié
		Dorval Global Conservative	OPCVM Diversifié
		Dorval Global Vision	OPCVM Actions
		Dorval Manageurs	OPCVM Actions
		Dorval Manageurs Small Cap Euro	OPCVM Actions
	Dws Investment Gmbh	(vide)	OPCVM Actions
		DWS Aktien Strategie Deutschland	OPCVM Actions
		DWS Deutschland	OPCVM Actions
		DWS ESG Convertibles	OPCVM Obligataire
		DWS European Opportunities	OPCVM Actions
		DWS Eurozone Bonds Flexible	OPCVM Obligataire
		DWS Global Growth	OPCVM Actions
		DWS Internationale Renten Typ O	OPCVM Obligataire
	Dws Investment S.A.	DWS Concept Kaldemorgen	OPCVM Diversifié
		DWS Invest Artificial Intelligence	OPCVM Actions
	Dws Investment S.A.	DWS Invest Convertibles	OPCVM Obligataire
		DWS Invest CROCI US	OPCVM Actions
		DWS Invest Croci World	OPCVM Actions
		DWS Invest ESG Global Em Mkts Eqs	OPCVM Actions
		DWS Invest ESG Top Euroland	OPCVM Actions
		DWS Invest European Eq Hi Convct	OPCVM Actions
		DWS Invest German Equities	OPCVM Actions
		DWS Invest Global Agribusiness	OPCVM Actions
		DWS Invest Global Bonds	OPCVM Obligataire
		DWS Invest Global Infrastructure	OPCVM Actions
		DWS Invest Top Asia	OPCVM Actions
		DWS Invest Top Dividend	OPCVM Actions
	Dws Investment S.A. (Etf)	Xtrackers Artificial Intlgc&Big Data ETF	OPCVM Actions
		Xtrackers ESG MSCI Europe UCITS ETF	OPCVM Actions
		Xtrackers ESG MSCI Japan UCITS ETF	OPCVM Actions
		Xtrackers MSCI AC World ESG Screened ETF	OPCVM Actions
		Xtrackers MSCI Eurp Hlthcr ESG Scrn ETF	OPCVM Actions
		Xtrackers S&P 500 Equal Weight ESG ETF	OPCVM Actions
	Dynasty Am	Dynasty Credit Sub	OPCVM Obligataire
	East Capital Asset Management S.A.	East Capital New Europe	OPCVM Actions
		East Capital Russia	OPCVM Actions
	Ecofi Investissements	(vide)	OPCVM Diversifié
		Choix Solidaire	OPCVM Diversifié
		Confiance Solidaire	OPCVM Obligataire
		Ecofi Avenir Plus	OPCVM Actions
		Ecofi Convertibles Europe	OPCVM Obligataire
		Ecofi Convictions Monde	OPCVM Actions
		Ecofi Endurance Euro	OPCVM Actions
		Ecofi Optim 31	OPCVM Obligataire
		Ecofi Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Ecofi Trésorerie	OPCVM Monétaire
		Epargne Ethique Flexible	OPCVM Diversifié
		Epargne Ethique Obligations	OPCVM Obligataire
		Faim & Développement Equilibre	OPCVM Obligataire
	Edgewood Management LLC	(vide)	OPCVM Actions
		Edgewood L Select US Select Growth	OPCVM Actions
	Edmond de Rothschild	EdRF Emerging Credit	OPCVM Obligataire
		EdRF Emerging Sovereign	OPCVM Obligataire
		Visionfund - Emerging Markets Equity	OPCVM Actions
	Edmond de Rothschild (France)	T. Multi Thématiques by EdR	OPCVM Actions
	Edmond De Rothschild Asset Management (Fr	EdR Credit Very Short Term	OPCVM Monétaire
		EdR Goldsphere	OPCVM Actions
		EdR India	OPCVM Actions
		EdR Patrimoine	OPCVM Diversifié
		EdR SICAV Corporate Hybrid Bonds	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		EdR SICAV Equity Euro Solve	OPCVM Actions
		EdR SICAV Euro Sustainable Credit	OPCVM Obligataire
		EdR SICAV European Improvers	OPCVM Actions
		EdR SICAV European Smaller Comp	OPCVM Actions
		EdR SICAV Financial Bonds	OPCVM Obligataire
		EdR SICAV Global Allocation	OPCVM Diversifié
		EdR SICAV Global Resilience	OPCVM Actions
		EdR SICAV Green New Deal	OPCVM Actions
		EdR SICAV Millesima 2030	OPCVM Obligataire
		EdR SICAV Millesima Select 2028	OPCVM Obligataire
		EdR SICAV Millesima World 2028	OPCVM Obligataire
		EdR SICAV Mission Europa	OPCVM Actions
		EdR SICAV Short Duration Credit	OPCVM Obligataire
Article 8		EdR SICAV Tech Impact	OPCVM Actions
		EdR SICAV Tricolore Convictions	OPCVM Actions
		Open Access DNCA Alpha Bonds	OPCVM Obligataire
		EdRF Big Data	OPCVM Actions
		EdRF Bond Allocation	OPCVM Obligataire
	Edmond De Rothschild Asset Management (Lu)	EdRF China	OPCVM Actions
		EdRF Euro High Yield	OPCVM Obligataire
		EdRF Healthcare	OPCVM Diversifié
		EdRF Income Europe	OPCVM Diversifié
		EdRF Investment Grade Credit	OPCVM Obligataire
		EdRF Strategic Emerging	OPCVM Actions
		EdRF US Value	OPCVM Actions
		Square Megatrends' Champions	OPCVM Actions
		Visionfund - Europe Opportunities	OPCVM Actions
		VisionFund - US Eq Small and Mid Cap	OPCVM Actions
		VisionFund - US Equity LC Quantcore	OPCVM Actions
	Edmond De Rothschild Asset Management (Lu)	EdR Immo Premium	Immobilier
	EDR SICAV-Millesima Select 2028	EdR SICAV Millesima Select 2028	OPCVM Obligataire
	Eiffel Investment Group	Eiffel Nova Europe ISR	OPCVM Actions
		Eiffel Rendement 2028	OPCVM Obligataire
		Eiffel Rendement 2030	OPCVM Obligataire
		Eiffel Rendement 2028	OPCVM Obligataire
		Eleva Capital S.A.S.	(vide)
		Eleva Absolute Return Dynamic Fund	OPCVM Alternatifs
		Eleva Eleva Abs Ret Eurp	OPCVM Alternatifs
		Eleva Eleva Euroland Sel	OPCVM Actions
		Eleva Eleva European Sel	OPCVM Actions
		Eleva Eleva Global Bonds Opps	OPCVM Alternatifs
		Eleva Eleva Ldrs S&M-Cap Eurp	OPCVM Actions
		Eleva European Sel Fund	OPCVM Actions
		Eleva Global Multi Opportunities Fund	OPCVM Diversifié
		Eleva SRI European Selection Fd	OPCVM Actions
		Ellipsis Disruption Convertible Fund	OPCVM Obligataire
		Ellipsis European Convertible Fund	OPCVM Obligataire
		Ellipsis Global Convertible Fund	OPCVM Obligataire
		Ellipsis Optimal Solutns - Altrntv Hdngng	OPCVM Alternatifs
	Equigest	Equi-Actions Suisse	OPCVM Actions
		Equi-Allocation Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Equi-Convertibles	OPCVM Obligataire
		Equi-Convictions	OPCVM Actions
		Equi-Corporate Bonds	OPCVM Obligataire
		Equi-Développement Durable	OPCVM Actions
		Equi-Property	OPCVM Actions
		Equi-Trésorerie Plus	OPCVM Obligataire
	Erasmus Gestion	(vide)	OPCVM Actions
		Erasmus Capital Plus	OPCVM Diversifié
		Erasmus Small Cap Euro	OPCVM Actions
	Eric Sturdza Asset Management S.A.	E.I. Sturdza Strategic Europe Quality Fd	OPCVM Actions
	Ethenea Independent Investors S.A.	Ethna-AKTIV	OPCVM Diversifié

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		MainFirst Absolute Return Multi Asset	OPCVM Diversifié
		MainFirst Global Equities Fund	OPCVM Actions
		MainFirst Top European Ideas Fund	OPCVM Actions
	Eurazeo Global Investor	EURAZEO PRINC.INV.PT D FCPR 3D	Private Equity
		IDINV PR.VAL.EUR.3 C FCPR 3DEC	Private Equity
	Euryale Asset Management Sa		Immobilier
	Evli-Rahastoyhtio Oy	Evli Short Corporate Bond	OPCVM Obligataire
	Exane Asset Management	Exane Funds 1 Exane Ceres Fund	OPCVM Alternatifs
		Exane Funds 1 Exane Overdrive Fund	OPCVM Alternatifs
		Exane Funds 2 Exane Equity Sel Foc Euro	OPCVM Actions
		Exane Funds 2 Exane Pleiade Fund	OPCVM Alternatifs
		Exane Pleiade Performance	OPCVM Alternatifs
	Fideas Capital	Betamax Global Smart for Climate	OPCVM Diversifié
	Fidelity (Fil Inv Mgmt (Lux) S.A.)	FF- Global Dividend Fund	OPCVM Actions
		Fidelity America Fund	OPCVM Actions
		Fidelity American Growth Fund	OPCVM Actions
		Fidelity ASEAN Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Asian Smaller Companies Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Asian Special Situations Fund	OPCVM Actions
		Fidelity China Consumer Fund	OPCVM Actions
		Fidelity China RMB Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity Emerging Asia Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Emerging Market Debt Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity Emerging Markets Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Euro Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity Euro Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity European Dynamic Growth Fund	OPCVM Actions
		Fidelity European Growth Fund	OPCVM Actions
		Fidelity European High Yield Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity European Larger Companies Fund	OPCVM Actions
		Fidelity European Multi Asset Income Fd	OPCVM Diversifié
		Fidelity European Smaller Companies Fund	OPCVM Actions
Article 8	Fidelity (Fil Inv Mgmt (Lux) S.A.)	Fidelity Flexible Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity Funds - Euro Cash Fund	OPCVM Monétaire
		Fidelity Funds - US Dollar Cash Fund	OPCVM Monétaire
		Fidelity Germany Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Global Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity Global Equity Income Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Global Financial Services Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Global Focus Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Global Multi Asset Income Fund	OPCVM Diversifié
		Fidelity Global Technology Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Global Thematic Opportunities	OPCVM Actions
		Fidelity Greater China Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Iberia Fund	OPCVM Actions
		Fidelity India Focus Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Italy Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Japan Value Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Nordic Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Pacific Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Asia Equity Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Consumer Brands	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Europe Equity Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Global Dividend PI	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Healthcare Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Japan Equity Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable Strategic Bond Fd	OPCVM Obligataire
		Fidelity Sustainable Water & Waste Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Switzerland Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Target™ 2040 Fund	OPCVM Diversifié
		Fidelity Target™ 2045 Fund	OPCVM Diversifié
		Fidelity Target™ 2050 Fund	OPCVM Diversifié
		Fidelity Thailand Fund	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
	FIDES Fil Gestion FIL Pensions Management Finaltis	Fidelity US High Yield Fund	OPCVM Obligataire
		Fidelity World Fund	OPCVM Actions
		FIDES US Select Equity	OPCVM Obligataire
		Fidelity Europe	OPCVM Actions
		PrivilEdge Fidelity Technology	OPCVM Actions
		Finaltis Funds – Gold	OPCVM Actions
		Finaltis Funds Digital Leaders	OPCVM Actions
		Finaltis Funds Europe Selection	OPCVM Actions
		Finaltis Titans	OPCVM Diversifié
		Financiere Arbevel	Pluvalca Credit Opportunities 2031
	Financiere De L'Arc	Arc Actions Rendement	OPCVM Actions
		Arc Actions Santé Innovante ESG	OPCVM Actions
		Arc Flexibond	OPCVM Obligataire
		Echiquier Absolute Return Credit	OPCVM Alternatifs
	First Eagle Investment Management LLC First Sentier Investors (Ireland) Limited	First Eagle Amundi Income Builder Fund	OPCVM Diversifié
		First Sentier Global Listed Infrs Fd	OPCVM Actions
		FSSA China Growth Fund	OPCVM Actions
		FSSA Greater China Growth Fund	OPCVM Actions
	First Trust Global Portfolios Management Limit	FSSA Indian Subcontinent Fund	OPCVM Actions
		First Trust Cloud Computing ETF	OPCVM Actions
		First Trust Nasdaq Cybersecurity ETF	OPCVM Actions
		First TrustNasdaqClnEdgeSmrtGrdInfrsETF	OPCVM Actions
	Fisher Investments Flornoy Ferri	Fisher Invst Instl US Sm Cp Cr Eq ESG Fd	OPCVM Actions
		Aleph ISR Monde	OPCVM Actions
		Dividende Durable	OPCVM Actions
		FF Dividende Aristocrate	OPCVM Actions
	Flossbach Von Storch Invest S.A. Franklin Templeton International Services S.A.	Flornoy Convictions	OPCVM Actions
		Obligreen	OPCVM Obligataire
		FvS Bond Opportunities	OPCVM Obligataire
		(vide)	OPCVM Actions
	Franklin Templeton International Services S.A.	Franklin Biotechnology Discovery Fund	OPCVM Actions
		Franklin European Total Return Fund	OPCVM Obligataire
		Franklin Global Growth Fund	OPCVM Actions
		Franklin India Fund	OPCVM Actions
		Franklin Japan Fund	OPCVM Actions
		Franklin K2 Alternative Strategies Fund	OPCVM Alternatifs
		Franklin Mutual European Fund	OPCVM Actions
		Franklin Mutual Global Discovery Fund	OPCVM Actions
		Franklin Technology Fund	OPCVM Actions
		Franklin US Opportunities Fund	OPCVM Actions
		FTGF BW Global Income Optimiser Fd	OPCVM Obligataire
		FTGF CB Infrs Value Fund	OPCVM Actions
		FTGF CB US Value Fund	OPCVM Actions
		FTGF ClearBridge Global Gr Leaders Fd	OPCVM Actions
Article 8	Franklin Templeton International Services S.A.	FTGF Putnam US Research Fund	OPCVM Actions
		Templeton Asian Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Templeton Asian Growth Fund	OPCVM Actions
		Templeton Asian Smaller Companies Fund	OPCVM Actions
		Templeton Emerging Markets Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Templeton Emerging Markets Fund	OPCVM Actions
		Templeton Emerging Markets SmIrr Coms Fd	OPCVM Actions
		Templeton Euroland Fund	OPCVM Actions
		Templeton European Small-Mid Cap Fd	OPCVM Actions
		Templeton Global Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Templeton Global Fund	OPCVM Actions
		Templeton Global Total Return Fund	OPCVM Obligataire
		Fundrock Management Company S.A.	GAM Star China Equity
		GAM Star Credit Opportunities (EUR)	OPCVM Obligataire
		William Blair US SMID Growth	OPCVM Actions
		Fundsmith Investment Services Limited	Fundsmith SICAV - Fundsmith Equity Fund
		Galilee Asset Management	Galilee Global Thematics
		Galilee UCITS Galilee Innovation Europe	OPCVM Actions
		Gam (Luxembourg) Sa	GAM Multistock Luxury Brands Equity
			OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
	Gam Fund Management Limited	GAM Star China Equity	OPCVM Actions
		GAM Star Credit Opportunities (EUR)	OPCVM Obligataire
		GAM Star European Equity	OPCVM Actions
		GAM Star Japan Leaders	OPCVM Actions
	Gay-Lussac Gestion	Gay-Lussac Europe Flex	OPCVM Diversifié
		Gay-Lussac Microcaps	OPCVM Actions
		Gay-Lussac Microcaps Europe	OPCVM Actions
		Gay-Lussac Smallcaps	OPCVM Actions
	Gemway Assets	MacroSphere Global Fund	OPCVM Obligataire
		GemAsia	OPCVM Actions
		GemBond	OPCVM Obligataire
		GemChina	OPCVM Actions
	Generali Investments Luxembourg Sa	GemEquity	OPCVM Actions
		Generali IS SRI Ageing Population	OPCVM Actions
		Generali IS SRI Euro Corporate S/T Bd	OPCVM Obligataire
	Generali Investments Partners S.P.A. Sgr	GF Europe Megatrends ISR	OPCVM Actions
	Generali Wealth Solutions	Chabrières Patrimoine	OPCVM Diversifié
	Gerifonds (Luxembourg) Sa	Synchrony (LU) Liqueoptimum (EUR)	OPCVM Obligataire
	Gestion 21	Actions 21	OPCVM Actions
		Immobilier 21	OPCVM Actions
	Ginjer Am	Ginjer Actifs 360	OPCVM Diversifié
	Goldman Sachs Asset Management B.V.	Goldman Sachs Global CORE® Equity Ptf	OPCVM Actions
		Goldman Sachs US Equity Income	OPCVM Actions
		GS Emerging Markets CORE® Equity Port	OPCVM Actions
GS Emerging Markets Debt Portfolio		OPCVM Obligataire	
		GS Emerging Markets Equity Portfolio	OPCVM Actions
		GS EUR SusCred	OPCVM Obligataire
		GS Europe CORE® Equity Portfolio	OPCVM Actions
GS Europe SusEQ	OPCVM Actions		
GS Eurozone EQ Inc	OPCVM Actions		
GS Gbl Flex MultAss	OPCVM Diversifié		
		GS Gbl Real Estate EQ	OPCVM Actions
		GS Global Small Cap CORE® Equity Port	OPCVM Actions
		GS Global Sust EQ	OPCVM Actions
		GS India Equity Portfolio	OPCVM Actions
		GS PatriBal Europe Sus	OPCVM Diversifié
		GS Patrimonial Balanced	OPCVM Diversifié
		GS US CORE® Equity Portfolio	OPCVM Actions
		GS US Small Cap CORE® Equity Portfolio	OPCVM Actions
		Goldman Sachs Asset Management Fund Servi	Goldman Sachs US\$ Liquid Reserves Fd
	Groupama Asset Management	G Fund Alpha Fixed Income	OPCVM Obligataire
		Groupama Actions Europe	OPCVM Actions
		Groupama Actions France	OPCVM Actions
		Groupama Alpha Fixed Income Plus	OPCVM Obligataire
		Groupama America Active Equity	OPCVM Actions
		Groupama Avenir Euro	OPCVM Actions
		Groupama Avenir Europe	OPCVM Actions
		Groupama Axiom Legacy	OPCVM Obligataire
		Groupama Corporate Hybrid	OPCVM Obligataire
		Groupama Etat Euro ISR	OPCVM Obligataire
Article 8	Groupama Asset Management	Groupama Euro Credit	OPCVM Obligataire
		Groupama Europe Convertible	OPCVM Obligataire
		Groupama France Active Equity	OPCVM Actions
		Groupama Global Active Equity	OPCVM Actions
		Groupama Global Disruption	OPCVM Actions
		Groupama Horizon Actions Emergentes	OPCVM Actions
		Groupama Monétaire	OPCVM Monétaire
		Groupama Opportunities Europe	OPCVM Actions
		Groupama Trésorerie	OPCVM Monétaire
		Quadrige Europe Midcaps	OPCVM Actions
Quadrige France Smallcaps	OPCVM Actions		
Quadrige Multicaps Europe	OPCVM Actions		

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		Quadrige Rendement France Midcaps	OPCVM Actions
	Guardcap Asset Management Limited	GuardCap Global Equity	OPCVM Actions
	Guinness Asset Management Limited	Guinness Global Innovators Fund	OPCVM Actions
	Gutenberg Finance	(vide)	OPCVM Diversifié
		Gutenberg Actions	OPCVM Actions
		Puissance K	OPCVM Alternatifs
	Heptagon Capital Limited	Heptagon Driehaus US Small Cap Equity Fd	OPCVM Actions
	Hermes Fund Managers Ireland Ltd	(vide)	OPCVM Actions
		Federated Hermes Asia ex-Japan Eq	OPCVM Actions
		Federated Hermes Glb Em Mkts	OPCVM Actions
		Federated Hermes Global Equity ESG Fund	OPCVM Actions
		Federated Hermes Global Equity ESG PW Fd	OPCVM Actions
		Federated Hermes Global High Yield Crdt	OPCVM Obligataire
		Federated Hermes SDG Engagement Eq	OPCVM Actions
		Federated Hermes SDG Enggmt HY Crdt Fd	OPCVM Obligataire
	Hmg Finance	HMG Découvertes	OPCVM Actions
		HMG Découvertes PME	OPCVM Actions
		HMG Globetrotter	OPCVM Actions
		HMG Japan Fund	OPCVM Actions
		HMG Rendement	OPCVM Diversifié
		YCAP Tactical Investment	OPCVM Diversifié
		(vide)	OPCVM Actions
		HSBC Actions Europe	OPCVM Actions
	Hsbc Global Asset Management (France)	HSBC Euro Equity Volatility Focused	OPCVM Actions
		HSBC Euro Gvt Bond Fund	OPCVM Obligataire
		HSBC Euro PME	OPCVM Actions
		HSBC Europe Equity Income	OPCVM Actions
		HSBC RIF SRI Euro Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC RIF SRI Euroland Equity	OPCVM Actions
		HSBC RIF SRI Global Equity	OPCVM Actions
		HSBC SRI Money	OPCVM Monétaire
	Hsbc Investment Funds (Luxembourg) S.A.	Euro Fixed Term Bond 2028	OPCVM Obligataire
		HSBC Corporate Euro Bd Fxd Term Bd 2027	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Asia ex Japan Equity	OPCVM Actions
		HSBC GIF Asia ex Japan Equity Smlr Coms	OPCVM Actions
		HSBC GIF Asia Pacific ex Japan Eq Hi Div	OPCVM Actions
		HSBC GIF Chinese Equity	OPCVM Actions
		HSBC GIF Euro Credit Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Euro High Yield Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Euroland Value	OPCVM Actions
		HSBC GIF Europe Value	OPCVM Actions
		HSBC GIF GEM ESG Local Debt	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Global Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Global Emerging Markets Equity	OPCVM Actions
		HSBC GIF Global Government Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Global IG Sec Credit Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Global Inflation Linked Bond	OPCVM Obligataire
		HSBC GIF Global Real Estate Equity	OPCVM Actions
		HSBC GIF Indian Equity	OPCVM Actions
		HSBC Global Liq Euro Liquidity Fund	OPCVM Monétaire
		HSBC Global Liq Sterling Liquidity Fund	OPCVM Monétaire
		HSBC Global Liq US Dollar Liquidity Fund	OPCVM Monétaire
		HSBC Multi Thematic Equity Fund	OPCVM Actions
		HSBC Multi-Factor Worldwide Equity Fund	OPCVM Actions
	Im Global Partner Asset Management S.A.	iMGP Euro Select Fund	OPCVM Actions
		iMGP Global Concentrated Equity	OPCVM Actions
		iMGP Japan Opportunities	OPCVM Actions
		iMGP US Small And Mid Company Growth	OPCVM Actions
		iMGP US Value	OPCVM Actions
	Impax Asset Management LLC	PrivilEdge Impax US Large Cap	OPCVM Actions
	Indep'Am	Indep Haut Rendement	OPCVM Obligataire
	Indépendance AM	Indépendance Am Europe Mid	OPCVM Actions
		Indépendance Europe Small	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type	
Article 8		Indépendance France Small & Mid	OPCVM Actions	
	Invesco Fund Managers Limited	Invesco Japanese Equity Advtg (UK)	OPCVM Actions	
	Invesco Investment Management Limited	Invesco S&P 500 ESG ETF	OPCVM Actions	
		Invesco S&P World Health Care ESG ETF	OPCVM Actions	
	Invesco Management S.A.	(vide)	OPCVM Actions	
		Invesco Asia Consumer Demand Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Asia Opportunities Equity Fund	OPCVM Actions	
	Invesco Management S.A.	Invesco Asian Equity	OPCVM Actions	
			Invesco China Focus Equity	OPCVM Actions
			Invesco Euro Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Invesco Euro Equity Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Global Consumer Trends Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Global Equity Income Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Greater China Equity Fund	OPCVM Actions	
		Invesco India Equity Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Japanese Equity Advantage Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Nippon Small/Mid Cap Equity Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Pan European Equity Fund	OPCVM Actions	
		Invesco Pan European High Income Fund	OPCVM Diversifié	
		Invesco Pan European Small Cap Equity Fd	OPCVM Actions	
		Invesco PRC Equity	OPCVM Actions	
		Invesco Responsible Global Real Assts Fd	OPCVM Actions	
		Invesco Sust Pan Eurp Struct Eq Fd	OPCVM Actions	
		Invesco Sustainable Eurozone Equity Fund	OPCVM Actions	
	Investisseurs Dans L'Entreprise	(vide)	OPCVM Diversifié	
			IDE Dynamic Euro	OPCVM Actions
			IDE Dynamic World Flexible	OPCVM Diversifié
		Isatis Capital	ISATIS CAP.VIE RETR.FCPR 3DEC	Private Equity
Itavera Asset Management	IAM Space	OPCVM Actions		
Ivo Capital Partners	(vide)	OPCVM Diversifié		
		IVO 2028	OPCVM Obligataire	
		IVO Emerging Mkts Corp Debt Shrt Dur SRI	OPCVM Obligataire	
		IVO Fixed Income	OPCVM Obligataire	
		IVO Fixed Income Short Duration SRI	OPCVM Obligataire	
		IVO IG 2030	OPCVM Obligataire	
	Ixios Asset Management	Ixios Energy Metals	OPCVM Actions	
		Ixios Gold	OPCVM Actions	
		Ixios Special Situations	OPCVM Diversifié	
	J.Chahine Capital	Digital Stars Continental Europe	OPCVM Actions	
		Digital Stars Europe	OPCVM Actions	
		Dynasty Global Convertibles	OPCVM Obligataire	
	Janus Henderson Investors	Janus Henderson AbsRet Fd	OPCVM Alternatifs	
		Janus Henderson Continental European Fd	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon Biotechnology	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon Euroland Fund	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon Glb Tech Ldrs Fd	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon Gbl Pty Eqs Fd	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon Global Sm Cmp	OPCVM Actions	
		Janus Henderson Horizon PanEurPtyEqs Fd	OPCVM Actions	
	Janus Henderson Horizon PanEurSmrComsFd	OPCVM Actions		
	Janus Henderson Hrzn Pn Eurp Md & Lrg Cp	OPCVM Actions		
	Janus Henderson Pan European Fund	OPCVM Actions		
	Janus Henderson Pan EuropeanSmall&MidCap	OPCVM Actions		
	Tabula Haitong Asiaex-JpnHYCorp\$BdESGETF	OPCVM Obligataire		
	Janus Henderson Investors Europe SA	OPCVM Actions		
	Jk Capital Management Ltd.	JKC Fd LA FRANÇAISE JKC China Equity	OPCVM Actions	
	Joh. Berenberg Gossler & Co. Kg	Berenberg Eurozone Focus Fund	OPCVM Actions	
	Jp Morgan Asset Management (Uk) Ltd	PrivilEdge JP Morgan US Equities Bt Enh	OPCVM Actions	
	JP Morgan Investment Mgmt Inc	FCH JPMorgan US Equity Focus	OPCVM Actions	
	JPMorgan Asset Management (Europe)	JPM - Global Sustainable Equity Fund	OPCVM Actions	
		JPM Aggregate Bond Fund	OPCVM Obligataire	
		JPM America Equity Fund	OPCVM Actions	
		JPM ASEAN Equity Fund	OPCVM Actions	

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		JPM Asia Growth Fund	OPCVM Actions
		JPM Asia Pacific Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM China A-Share Opportunities Fund	OPCVM Actions
		JPM China Fund	OPCVM Actions
		JPM Emerging Markets Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Emerging Markets Debt Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Emerging Markets Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Emerging Markets Local Ccy Dbt Fd	OPCVM Obligataire
		JPM Emerging Markets Opportunities Fund	OPCVM Actions
		JPM Emerging Markets Small Cap Fund	OPCVM Actions
		JPM Emerging Markets Strategic Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM EU Government Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Euroland Dynamic Fund	OPCVM Actions
		JPM Euroland Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Dynamic Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Dynamic Technologies Fund	OPCVM Actions
Article 8	JPMorgan Asset Management (Europe)	JPM Europe Equity Absolute Alpha Fund	OPCVM Alternatifs
		JPM Europe Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Equity Plus Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Europe High Yield Short Dur Bd Fd	OPCVM Obligataire
		JPM Europe Research Enhanced Eq ESG ETF	OPCVM Actions
		JPM Europe Select Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Small Cap Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Strategic Dividend Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Strategic Growth Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Strategic Value Fund	OPCVM Actions
		JPM Europe Sustainable Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Flexible Credit Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Global Balanced Fund	OPCVM Diversifié
		JPM Global Convertibles Fund (EUR)	OPCVM Obligataire
		JPM Global Dividend Fund	OPCVM Actions
		JPM Global Em Mkts Rsh Enh Eq ESG ETF	OPCVM Actions
		JPM Global Focus Fund	OPCVM Actions
		JPM Global Government Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM Global Healthcare Fund	OPCVM Actions
		JPM Global Income Fund	OPCVM Diversifié
		JPM Global Macro Fund	OPCVM Alternatifs
		JPM Global Macro Opportunities Fund	OPCVM Alternatifs
		JPM Global Macro Sustainable Fund	OPCVM Alternatifs
		JPM Global Select Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Greater China Fund	OPCVM Actions
		JPM Income Fund	OPCVM Obligataire
		JPM India Fund	OPCVM Actions
		JPM Japan Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Japan Strategic Value Fund	OPCVM Actions
		JPM Japan Sustainable Equity Fd	OPCVM Actions
		JPM Middle East, Afr & Em Eurp Opps Fd	OPCVM Actions
		JPM Pacific Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM Thematics Genetic Therapies	OPCVM Actions
		JPM Total Emerging Markets Income Fund	OPCVM Diversifié
		JPM US Aggregate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		JPM US Equity All Cap Fund	OPCVM Actions
		JPM US Growth Fund	OPCVM Actions
		JPM US Research Enhanced Eq ESG ETF	OPCVM Actions
		JPM US Select Equity Fund	OPCVM Actions
		JPM US Select Equity Plus Fund	OPCVM Actions
		JPM US Small Cap Growth Fund	OPCVM Actions
		JPM US Smaller Companies Fund	OPCVM Actions
		JPM US Technology Fund	OPCVM Actions
		JPM US Value Fund	OPCVM Actions
		JPMorgan Funds Global Growth Fd	OPCVM Actions
	JPMorgan Funds - Middle East Africa And Emer	JPM Middle East, Afr & Em Eurp Opps Fd	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Jupiter Asset Management (Europe) Limited	Jupiter Merian Global Equity AbsoluteRet	OPCVM Alternatifs
		Jupiter Merian World Equity Fund	OPCVM Actions
		Jupiter Strategic AbsoluteRet Bd	OPCVM Obligataire
	Jupiter Asset Management International S.A.	Jupiter Dynamic Bond ESG	OPCVM Obligataire
	Kbi Global Investors Ltd	KBI Global Energy Transition Fund	OPCVM Actions
		KBI Global Sust Infrac Fd	OPCVM Actions
	Kempen Capital Management N.V.	Kempen (Lux) Euro Sustainable Credit Fd	OPCVM Obligataire
	Keren Finance	Generation Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Keren 2029	OPCVM Obligataire
		Keren Corporate	OPCVM Obligataire
		Keren Crédit ISR	OPCVM Obligataire
		Keren Essentiels	OPCVM Actions
		Keren Patrimoine	OPCVM Diversifié
	Kirao	Kirao Multicaps	OPCVM Actions
		Kirao Multicaps Alpha	OPCVM Diversifié
		Kirao Smallcaps	OPCVM Actions
	Kotak Mahindra Asset Management	Kotak India Midcap Fund	OPCVM Actions
	Kredietrust Luxembourg S.A.	Rivertree Fd Strategic Balanced	OPCVM Diversifié
		Rivertree Fd Strategic Defensive	OPCVM Diversifié
	Kyoseil Am	Kyoseil Allocation	OPCVM Actions
	La Banque Postale Asset Management	Fédérés ISR Actions US	OPCVM Actions
		LBPAM 3 Mois	OPCVM Actions
		LBPAM Actions PEA US	OPCVM Actions
		LBPAM Europe Convertibles SRI	OPCVM Obligataire
		LBPAM Inflation Flexible	OPCVM Obligataire
		LBPAM ISR Absolute Return Credit	OPCVM Obligataire
	La Banque Postale Asset Management	LBPAM ISR Absolute Return Taux	OPCVM Obligataire
		LBPAM ISR Actions Amérique	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Asie	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Croissance Chine	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Europe	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Focus France	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions France	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Japon	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Monde	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Small Cap Euro	OPCVM Actions
		LBPAM ISR Actions Solidaire	OPCVM Actions
		LBPAM ISR OBLI Fevrier 2029	OPCVM Obligataire
		LBPAM ISR Obli Mars 2028	OPCVM Obligataire
		LBPAM ISR Obli Moyen Terme	OPCVM Obligataire
		LBPAM Voie Lactée	OPCVM Diversifié
		Tocqueville Euro Equity Growth SRI	OPCVM Actions
		Tocqueville Euro Equity SRI	OPCVM Actions
		Tocqueville Euro Equity Value SRI	OPCVM Actions
		Tocqueville Olympe Patrimoine	OPCVM Diversifié
	La Financiere De L'Echiquier	Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	OPCVM Actions
		Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	OPCVM Actions
		Echiquier Agressor	OPCVM Actions
		Echiquier Alpha Major SRI	OPCVM Diversifié
		Echiquier Artificial Intelligence	OPCVM Actions
		Echiquier Arty SRI	OPCVM Diversifié
		Echiquier Credit SRI Europe	OPCVM Obligataire
		Echiquier Credit Target Income 2027	OPCVM Obligataire
		Echiquier Emerging Ex China	OPCVM Actions
		Echiquier Entrepreneurs	OPCVM Actions
		Echiquier Excelsior	OPCVM Actions
		Echiquier High Yield SRI Europe	OPCVM Obligataire
		Echiquier Hybrid Bonds	OPCVM Obligataire
		Echiquier Luxury	OPCVM Actions
		Echiquier Major SRI Growth Europe	OPCVM Actions
		Echiquier Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Echiquier Robots and Humanoids	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Echiquier Space	OPCVM Actions
		Echiquier USA	OPCVM Diversifié
		Echiquier World Equity Growth	OPCVM Actions
		Echiquier World Next Leaders	OPCVM Actions
		Tocqueville Dividende ISR	OPCVM Actions
		Tocqueville France ISR	OPCVM Actions
		Tocqueville Materials for the Future	OPCVM Actions
		Tocqueville Megatrends ISR	OPCVM Actions
		Tocqueville Silver Age ISR	OPCVM Actions
		Tocqueville Small Cap Euro ISR	OPCVM Actions
		Tocqueville Value Europe ISR	OPCVM Actions
	La Financiere De L'Echiquier Sa	Echiquier Absolute Return Credit	OPCVM Alternatifs
	La Financiere Responsable	Enjeux Croissance Monde	OPCVM Actions
	La Financière Tiepolo	Tiepolo PME	OPCVM Actions
		Tiepolo Rendement	OPCVM Actions
		Tiepolo Valeurs	OPCVM Actions
	La Francaise Real Estate Managers Sas		Immobilier
	Lazard Freres Gestion	Lantern Structured Asset Management Limited	UBS (Irl) Select Money Market EUR
			UBS ETF ACWI SRI EUR Hedged
			UBS ETF MSCI USA Small Cap ESG Ldrs ETF
			UBS MSCI ACWI ESG U LCS ETF
			Lazard Actifs Réels
			Lazard Actions Américaines
			Lazard Actions Emergentes
			Lazard Actions Euro
			Lazard Alpha Euro SRI
			Lazard Capital Fi SRI
			Lazard Convertible Europe
			Lazard Convertible Global
			Lazard Credit 2027
			Lazard Credit 2028
			Lazard Credit Fi SRI
			Lazard Credit Opportunities
			Lazard Dividend LowVol SRI
			Lazard Equity SRI
	Lazard Freres Gestion		Lazard Euro Corp High Yield
			Lazard Euro Credit SRI
			Lazard Euro Money Market
			Lazard Euro Short Dur High Yield SRI
			Lazard Euro Short Duration SRI
			Lazard Euro Short Term Money Market
			Lazard Europe Concentrated
			Lazard France Relance
			Lazard Gestion Flexible
			Lazard Gestion Flexible Obligataire
			Lazard Global Bond Opportunities
			Lazard High Yield 2029
			Lazard Innovation
			Lazard Investissement PEA-PME
			Lazard Japon
			Lazard Patrimoine Actions SRI
			Lazard Patrimoine Croissance
			Lazard Patrimoine Equilibre
			Lazard Patrimoine Opportunities SRI
			Lazard Patrimoine SRI
			Lazard Small Caps Euro SRI
			Lazard Small Caps France
			Lazard Sovereignty Europe
			Lazard Sustainable Credit 2025
			Lazard USD Money Market
			Lazard Well-Being
			Norden Family
			Norden Small

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Norden SRI	OPCVM Actions
		Objectif Stratégie Long Terme	OPCVM Diversifié
		Septem Invest Global Macro	OPCVM Diversifié
	Lazard Fund Managers (Ireland) Ltd	Lazard Emerging Markets Equity Fund	OPCVM Actions
		Lazard Emerging Markets Local Debt Fund	OPCVM Obligataire
		Lazard Global Equity Franchise Fund	OPCVM Actions
		Lazard Global Listed Infras Eq Fd	OPCVM Actions
		Lazard Japanese Strategic Equity Fund	OPCVM Actions
		Lazard Nordic High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Lazard Rathmore Alternative Fund	OPCVM Alternatifs
		Lazard US Equity Concentrated Fund	OPCVM Actions
		Lazard US Small Cap Equity Fund	OPCVM Actions
		Visionfund - Japan Equity Value	OPCVM Actions
	Lazard Japan Asset Management K.K	Twenty First Funds - Exclusif 21	OPCVM Diversifié
	LBO France Gestion	Twenty First Funds - France Engagement	OPCVM Actions
	Lbpam Retraite Protegee 85	LBPAM Retraite Protegee 85	OPCVM Diversifié
	Lemanik Invest S.A.	Lemanik SICAV Active Short Term Credit	OPCVM Obligataire
		Lemanik SICAV Spring	OPCVM Obligataire
	Lfis Capital	LFIS Vision UCITS Perspective Strategy	OPCVM Diversifié
	LGIM Managers (Europe) Limited	L&G Cyber Security ETF	OPCVM Actions
		L&G ROBO Global Robotics and Atmtn ETF	OPCVM Actions
	Lombard Odier	Global Investors Ethica Balanced	OPCVM Diversifié
	Lombard Odier Funds Europe SA	LO Funds All Roads	OPCVM Diversifié
		LO Funds All Roads Conservative	OPCVM Diversifié
		LO Funds Asia High Conviction	OPCVM Actions
		LO Funds Asia Value Bond	OPCVM Obligataire
		LO Funds Circular Economy	OPCVM Actions
		LO Funds Convertible Bond	OPCVM Obligataire
		LO Funds Emerging High Conviction	OPCVM Actions
		LO Funds Europe High Conviction	OPCVM Actions
		LO Funds Generation Global	OPCVM Actions
		LO Funds Golden Age	OPCVM Actions
		LO Funds Planetary Transition	OPCVM Actions
		LO Funds Short-Term Money Market (EUR)	OPCVM Monétaire
		LO Funds Short-Term Money Market (USD)	OPCVM Monétaire
		LO Funds Swiss Equity	OPCVM Actions
		LO Funds TargetNetZero Global Equity	OPCVM Actions
		LO Funds Ultra Low Duration (USD)	OPCVM Obligataire
		LO Funds World Brands	OPCVM Actions
		LO Global Fixed Income Opportunities	OPCVM Obligataire
		PrivilEdge - AXA IM Eurozone	OPCVM Actions
		PrivilEdge - Comgest QualityGrowthEurope	OPCVM Actions
		PrivilEdge - Robeco EM Eqs Bt Enh	OPCVM Actions
	Lombard Odier Funds Europe SA	PrivilEdge BlueBay IG Glb Govt Bds	OPCVM Obligataire
		PrivilEdge JP Morgan US Equities Bt Enh	OPCVM Actions
		PrivilEdge William Blair US S&M Cp	OPCVM Actions
	Longchamp Asset Management	Iken	OPCVM Diversifié
	Loyal Finance AG	Synchrony (LU) World Bonds (EUR)	OPCVM Obligataire
		Synchrony (LU) World Credit Opps	OPCVM Obligataire
	Lumyna Investments Limited	Lumyna-MW TOPS Environmental Focus (MN)	OPCVM Alternatifs
	Lupus alpha Investment GmbH	Lupus alpha Sust Smir Euro Champions	OPCVM Actions
	Lyrical Asset Management LP	U.S. Value Equity Strategy Sub-Fund	OPCVM Actions
	M&G Luxembourg S.A.	M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund	OPCVM Diversifié
		M&G (Lux) Em Mkts Bd Fd	OPCVM Obligataire
		M&G (Lux) Euro Corporate Bond Fd	OPCVM Obligataire
		M&G (Lux) European Strategic Value Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Glb Cnvrts Fd	OPCVM Obligataire
		M&G (Lux) Glb Dividend Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Glb Em Mkts Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Glb Macro Bd Fd	OPCVM Obligataire
		M&G (Lux) Glb Themes Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Global Listed Infras Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Japan Fd	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		M&G (Lux) Japan SmIrr Comps Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) North Amer Div Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) North Amer Val Fd	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Optimal Income Fd	OPCVM Obligataire
		M&G European Credit Investment Fund	OPCVM Obligataire
		M&G Investment Grade ABS Fund	OPCVM Obligataire
		M&G Sustainable European Crdt Invmt Fund	OPCVM Obligataire
	Magallanes Value Investors SGIC	Magallanes V.I. UCITS European Equity	OPCVM Actions
	MAGELLIM REIM	Turgot Oblig Plus	OPCVM Obligataire
	Man Asset Management (Ireland) Limited	Man GLG Global Investment Grade Opports	OPCVM Obligataire
		Man GLG Japan CoreAlpha Equity	OPCVM Actions
		Man Global Investment Grade Opports	OPCVM Obligataire
		Man Japan CoreAlpha Equity	OPCVM Actions
	Man Group Plc	Man Convertibles Global	OPCVM Obligataire
	Mandarine Gestion	MAM Asia	OPCVM Actions
		MAM Entreprises Familiales	OPCVM Actions
		MAM Flexible Bonds ESG	OPCVM Obligataire
		MAM Human Values	OPCVM Actions
		MAM Patrimoine ESG	OPCVM Diversifié
		MAM Short Duration	OPCVM Obligataire
		MAM Sustain USA	OPCVM Actions
		MAM Target 2027	OPCVM Obligataire
		MAM Taux Variables ESG	OPCVM Obligataire
		Mandarine Equity Income	OPCVM Actions
		Mandarine Euro High Yield	OPCVM Obligataire
		Mandarine Europe Microcap	OPCVM Actions
		Mandarine Global Microcap	OPCVM Actions
		Mandarine Global Property	Immobilier
		Mandarine Global Sport	OPCVM Actions
		Mandarine Opportunités	OPCVM Actions
		Mandarine Premium Europe	OPCVM Actions
		Mandarine SICAV Global Target 2030	OPCVM Obligataire
		Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe	OPCVM Actions
		Nouvelle Stratégie 50	OPCVM Diversifié
		Porteurs d'Espérance	OPCVM Diversifié
	Mansartis Gestion	Mansartis Amérique ISR	OPCVM Actions
		Mansartis Investissements ISR	OPCVM Diversifié
		Mansartis Zone Euro ISR	OPCVM Actions
	Matignon Finances	Cimarosa Latitude	OPCVM Diversifié
	Matthews Intl Capital Management Llc	Matthews Asia Fds As Ex Jpn Ttl Ret Eq	OPCVM Actions
	Mc Square S.A.	Placeuro Abacus Discovery	OPCVM Actions
	Mca Finance	MCA Entreprendre PME	OPCVM Actions
		MCA Europe	OPCVM Actions
		MCA Global Markets	OPCVM Diversifié
	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	Europe Income Family	OPCVM Actions
		Hottinguer Obligation Court Terme Euro	OPCVM Obligataire
	MFS International (UK) Limited	Visionfund - Europe Core	OPCVM Actions
	MFS Investment Funds	MFS Inv Blended Research Global Eq Fd	OPCVM Actions
	Mfs Investment Management Company (Lux) S	MFS Meridian European Smaller Coms Fd	OPCVM Actions
		MFS Meridian European Value Fund	OPCVM Actions
		MFS Meridian Global Concentrated Fund	OPCVM Actions
		MFS Meridian Prudent Capital Fund	OPCVM Diversifié
		MFS Meridian UK Equity Fund	OPCVM Actions
		MFS Meridian US Concentrated Growth Fd	OPCVM Actions
		Mirabaud - Discovery Convertibles Global	OPCVM Obligataire
	Mirabaud Asset Management	Mirabaud - Discovery Europe	OPCVM Actions
		Mirabaud - Discovery Europe ex UK	OPCVM Actions
		Mirabaud - DM Fixed Maturity 2026	OPCVM Obligataire
		Mirabaud - Sustainable Global Focus	OPCVM Actions
		Mirabaud DM Fixed Mat 2029	OPCVM Obligataire
		Mirabaud DM Fixed Maturity 2031	OPCVM Obligataire
		Mirabaud EM 2025 Fxd Mat Euro	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Mirabaud Emerg Mkt 2024 Fxd Mat	OPCVM Obligataire
		Mirabaud Equities Swiss Small & Mid	OPCVM Actions
		Mirabaud Global Emerging Market Bond Fd	OPCVM Obligataire
		Mirabaud Global Short Duration	OPCVM Obligataire
		Mirabaud Sustainable Convertibles Global	OPCVM Obligataire
		Mirabaud Sustainable Global Div	OPCVM Actions
		Mirabaud Sustainable Global Hi Yld Bds	OPCVM Obligataire
		Mirabaud Sustainable Global Strat Bd Fd	OPCVM Obligataire
	Mirabaud Asset Management (France) S.A.S.	Collection - US Core Equities	OPCVM Actions
	Mirae Asset Global Investments (Hk) Ltd	Mirae Asset ESG Asia Great Cnsmr Eq Fd	OPCVM Actions
	MIV Asset Management AG	Variopartner MIV Global Medtech Fund	OPCVM Actions
	Moneta Asset Management	(vide)	OPCVM Alternatifs
		Moneta Long Short	OPCVM Alternatifs
		Moneta Micro Entreprises	OPCVM Actions
		Moneta Multi Caps	OPCVM Actions
	Montaigne Capital	MC Leaders Durables	OPCVM Actions
		MC Leaders Réactifs	OPCVM Actions
	Montpensier Arbevel	Arbevel Short Term Credit	OPCVM Obligataire
		Improving European Models SRI	OPCVM Actions
		M All Weather Bonds	OPCVM Obligataire
		M Convertibles SRI	OPCVM Obligataire
		M Global Convertibles SRI	OPCVM Diversifié
		M International Convertible 2028	OPCVM Diversifié
		Pluvalca Alterna Plus	OPCVM Diversifié
		Pluvalca Credit Opportunities 2028	OPCVM Obligataire
		Pluvalca Credit Opportunities 2031	OPCVM Obligataire
		Pluvalca Disruptive Opportunities	OPCVM Actions
		Pluvalca Global Blockchain Equity	OPCVM Actions
		Pluvalca Global Trends	OPCVM Actions
		Pluvalca Initiatives PME	OPCVM Actions
		Pluvalca Rentoblig	OPCVM Obligataire
		Pluvalca Small Caps	OPCVM Actions
		TrendSelection PEA Evolutif	OPCVM Diversifié
	Montsegur Finance	ABCM Global Allocation	OPCVM Actions
		Montségur Croissance	OPCVM Actions
		Montségur Dividendes	OPCVM Actions
		Montségur New Perspectives	OPCVM Diversifié
		Montségur Patrimoine	OPCVM Diversifié
	Msim Fund Management (Ireland) Limited	(vide)	OPCVM Actions
		Morgan Stanley Investment Sust Asia Eq	OPCVM Actions
		MS INV F Asia Opportunity Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Emerging Leaders Equity Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Emerging Markets Debt	OPCVM Obligataire
		MS INV F Euro Bond Fund	OPCVM Obligataire
		MS INV F Euro Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
		MS INV F Europe Opportunity Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Global Brands Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Global Convertible Bond Fund	OPCVM Obligataire
		MS INV F Global Fixed Income Opps Fd	OPCVM Obligataire
		MS INV F Global Infrastructure Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Global Insight Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Global Opportunity Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Global Sustain Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Japanese Equity Fund	OPCVM Actions
		MS INV F Sustainable Emerging Markets Eq	OPCVM Actions
		MS INV F US Advantage Fund	OPCVM Actions
		MS INV F US Growth Fund	OPCVM Actions
	Muzinich & Co. (Ireland) Limited	Muzinich Americayield Fund	OPCVM Obligataire
		Muzinich EmergingMarketsShortDuration Fd	OPCVM Obligataire
		Muzinich Enhancedyield Short-Term Fund	OPCVM Obligataire
		Muzinich European Credit Alpha Fund	OPCVM Alternatifs
	Muzinich & Co. (Ireland) Limited	Muzinich Europeyield Fund	OPCVM Obligataire
		Muzinich Global Fixed Maturity 2028 Fund	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		Muzinich Global Fixed Maturity 2029 Fund	OPCVM Obligataire
		Muzinich Global High Yield Low Carb Crdt	OPCVM Obligataire
		Muzinich Global Market Dur Invmt Grd Fd	OPCVM Obligataire
		Muzinich Global Shrt Dur Invmt Grd Fd	OPCVM Obligataire
		Muzinich LongShortCreditYield Fund	OPCVM Alternatifs
		Muzinich ShortDurationHighYield Fund	OPCVM Obligataire
	Myria Asset Management	Myria+River 31 Global Opportunities	OPCVM Diversifié
	Natixis Investment Managers International	Ecureuil Actions Monde	OPCVM Actions
		Ecureuil SRI Obli Euro	OPCVM Obligataire
		Elite 1818 Monde Multi Secteurs	OPCVM Actions
		Harris Associates Global Equity Fund	OPCVM Actions
		Harris Associates US Value Equity Fund	OPCVM Actions
		Le Livret Portefeuille	OPCVM Actions
		Loomis Sayles Global Opportunistic Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Loomis Sayles US Growth Equity Fund	OPCVM Actions
		Natixis Asia Equity Fund	OPCVM Actions
		Natixis ESG Conservative Fund	OPCVM Diversifié
		Natixis ESG Dynamic Fund	OPCVM Diversifié
		Natixis ESG Moderate Fund	OPCVM Diversifié
		Natixis ESG PEA	OPCVM Actions
		Natixis Horizon 2025-2029	OPCVM Diversifié
		Ostrum Euro High Income Fund	OPCVM Obligataire
		Ostrum Euro Inflation	OPCVM Obligataire
		Ostrum Global Inflation Fund	OPCVM Obligataire
		Ostrum Short Term Global High Income Fd	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Cash	OPCVM Monétaire
		Ostrum SRI Cash A1P1	OPCVM Monétaire
		Ostrum SRI Cash Plus	OPCVM Monétaire
		Ostrum SRI Credit 12M	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Credit 6M	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Credit Euro	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Crédit Euro 1-3	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Credit Short Duration	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Credit Ultra Short Plus	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Crédit Ultra Short Plus	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Crossover	OPCVM Obligataire
		Ostrum Sri Crossover 2026	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Euro Bonds 1-3	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Euro Bonds 3-5	OPCVM Obligataire
		OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY	OPCVM Actions
		Ostrum SRI Euro Sovereign Bonds	OPCVM Obligataire
		Ostrum SRI Money	OPCVM Monétaire
		Ostrum SRI Money Plus	OPCVM Monétaire
		Ostrum SRI Total Return Sovereign	OPCVM Obligataire
		Seeyond Multi Asset Conservative Gr Fd	OPCVM Diversifié
		Seeyond Multi Asset Diversified Gr Fd	OPCVM Diversifié
		Seeyond SRI Europe MinVol	OPCVM Actions
		Seeyond SRI Global MinVol	OPCVM Actions
		Thematics AI and Robotics Fund	OPCVM Actions
		Thematics European Sélection	OPCVM Actions
		Thematics Meta Fund	OPCVM Actions
		Thematics Subscription Economy Fund	OPCVM Actions
		Vega Alpha Opportunités ISR	OPCVM Diversifié
		Vega Court Terme Dynamique	OPCVM Obligataire
		Vega Disruption	OPCVM Actions
		VEGA EURO CALL 2030	OPCVM Obligataire
		Vega Euro Credit 2026	OPCVM Obligataire
		Vega Euro Credit 2028	OPCVM Obligataire
		Vega Euro Opportunités ISR	OPCVM Actions
		Vega Euro Rendement ISR	OPCVM Diversifié
		Vega Euro Spread ISR	OPCVM Obligataire
		Vega Europe Active ISR	OPCVM Diversifié
		Vega Europe Convictions ISR	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Natixis Investment Managers International	Vega France Convictions	OPCVM Actions
		Vega France Opportunités ISR	OPCVM Actions
		Vega Global Care ISR	OPCVM Actions
		Vega Grande Amérique	OPCVM Actions
		Vega Grande Asie	OPCVM Actions
		Vega Grande Europe	OPCVM Actions
		Vega Monde	OPCVM Actions
		Vega Monde Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Vega Monde Rendement	OPCVM Diversifié
		Vega Obligations Euro ISR	OPCVM Obligataire
		Vega Patrimoine ISR	OPCVM Diversifié
		Vega Transformation Responsable	OPCVM Actions
		Zélis Actions Amérique	OPCVM Actions
		Zélis Actions Européennes	OPCVM Actions
	Natixis Investment Managers International - O	IDICO PME EXPANSION 4 B FCPR3D	Private Equity
	Neuberger Berman Asset Management Ireland	Neuberger Berman 5G Cnnctvity	OPCVM Actions
		Neuberger Berman Corporate Hybrid Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman Em Mkt Dbt Hard Ccy Fd	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman Euro Bond Absolute Rt	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman Global HY SDG Engment	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman Next Gen Cnnctvity	OPCVM Actions
		Neuberger Berman Short Dur Em Mkt Dbt Fd	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman Ultra S/T Euro Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Neuberger Berman US Long Short Equity	OPCVM Alternatifs
	Nevastar Finance (Luxembourg) S.A.	NSF SICAV Wealth Defender Global Eq Fd	OPCVM Actions
	Nordea Investment Funds Sa	Nordea 1 - Emerging Market Corp Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - Emerging Stars Bond	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - Emerging Stars Equity Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - European Covered Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - European Covered Bond Op	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - European Cross Credit Fund	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - European Financial Debt Fund	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - European High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - European Stars Equity Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Global Climate Engagement	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Global Portfolio Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Global Stable Equity Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Low Duration Eur Cov Bnd Fund	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - Nordic Equity Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Nordic Equity Small Cap Fund	OPCVM Actions
		Nordea 1 - North American Stars Equity	OPCVM Actions
		Nordea 1 - Norwegian Short-Term Bond Fd	OPCVM Obligataire
		Nordea 1 - Stable Return Fund	OPCVM Diversifié
		Nordea 1 - US Corporate Bond Fund	OPCVM Obligataire
	Ns Partners Europe Sa	DGC - Stock Selection	OPCVM Actions
	Oddo Bhf Asset Management GmbH	ODDO BHF Algo Sustainable Leaders	OPCVM Actions
		ODDO BHF German Equities	OPCVM Actions
		ODDO BHF Money Market	OPCVM Monétaire
		ODDO BHF Polaris Moderate	OPCVM Diversifié
	Oddo Bhf Asset Management Lux	ODDO BHF Emerging Markets	OPCVM Actions
		ODDO BHF Exklusiv Polaris Balanced	OPCVM Diversifié
		ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic	OPCVM Actions
		ODDO BHF Exklusiv: Global Eq Stars	OPCVM Actions
	Oddo Bhf Asset Management Sas	(vide)	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF Active Small Cap	OPCVM Actions
		Oddo BHF Avenir	OPCVM Actions
		Oddo BHF Avenir Euro	OPCVM Actions
		Oddo BHF Avenir Europe	OPCVM Actions
		ODDO BHF Euro Credit Short Duration	OPCVM Obligataire
		ODDO BHF Euro High Yield Bond	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF Euro Short Term Bond	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF European High Dividend	OPCVM Actions
		Oddo BHF Génération	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		ODDO BHF Global Credit Short Duration	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF Global Target 2026	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF Global Target 2028	OPCVM Obligataire
		ODDO BHF Global Target 2031	OPCVM Obligataire
		ODDO BHF Global Target IG 2029	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF Immobilier	OPCVM Actions
		Oddo BHF Métropole Euro	OPCVM Actions
		Oddo BHF Metropole Euro SRI	OPCVM Actions
		Oddo BHF Metropole Selection	OPCVM Actions
		ODDO BHF Sus Euro Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		ODDO BHF Sustainable Credit Opps	OPCVM Obligataire
		Oddo BHF US Mid Cap	OPCVM Actions
	Ofi Invest Asset Management	MAIF Impact Social	OPCVM Actions
	Ofi Invest Asset Management	Ofi Invest Act4 Green Future	OPCVM Actions
		Ofi Invest Convertibles Monde	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest Energy Strategic Metals	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest ESG Convertible Europe	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ESG Equilibre Euro	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest ESG Equity Climate Change	OPCVM Actions
		Ofi Invest ESG Euro Credit Short Term	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ESG Euro Equity	OPCVM Actions
		Ofi Invest ESG Euro High Yield	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ESG European Convertible Bd	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ESG Liquidités	OPCVM Monétaire
		Ofi Invest ESG Ming	OPCVM Actions
		Ofi Invest ESG Monétaire	OPCVM Monétaire
		Ofi Invest ESG Multi Réactif	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest ESG MultiTrack	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest ESG Prudent Euro	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest France Equity	OPCVM Actions
		Ofi Invest High Yield 2027	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ISR Actions Japon	OPCVM Actions
		Ofi Invest ISR Croissance Durable	OPCVM Diversifié
		Ofi Invest ISR Grandes Marques	OPCVM Actions
		Ofi Invest ISR Monétaire CT	OPCVM Monétaire
		Ofi Invest Marché Monétaire	OPCVM Monétaire
		Ofi Invest Palmarès Actions Europe	OPCVM Actions
		Ofi Invest Precious Metals	OPCVM Diversifié
	Ofi Invest Lux	Ofi Invest ESG Asia EM Ex China	OPCVM Actions
		Ofi Invest ESG Ethical European Equity	OPCVM Actions
		Ofi Invest ESG Global Emerging Debt	OPCVM Obligataire
		Ofi Invest ESG US Equity	OPCVM Actions
	Omnes Capital		OPCVM Actions
	Otea Capital	Agilis	OPCVM Diversifié
		Agora Actions Euro	OPCVM Actions
		Altaux Sélection	OPCVM Alternatifs
		Sillage	OPCVM Diversifié
		Conservateur Emploi Durable	OPCVM Actions
	Palatine Asset Management	Palatine Ambition Rendement 2026	OPCVM Obligataire
		Palatine Ambition Rendement 2027	OPCVM Obligataire
		Palatine Amérique	OPCVM Actions
		Palatine Conviction Crédit 3-5 ans	OPCVM Obligataire
		Palatine Entreprises Familiales	OPCVM Actions
		Palatine France Emploi Durable	OPCVM Actions
		Palatine France Mid Cap	OPCVM Actions
		Palatine France Small Cap	OPCVM Actions
		Palatine Global Bonds	OPCVM Obligataire
		Palatine Monétaire Court Terme	OPCVM Monétaire
		Palatine Monétaire Standard	OPCVM Monétaire
		Palatine Opportunités 6-12 Mois	OPCVM Obligataire
		Palatine Optimum Credit 1-3 Ans	OPCVM Obligataire
		Palatine Planète	OPCVM Actions
	Pareto Asset Management As	(vide)	OPCVM Obligataire

		Pareto Nordic Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		Pareto Nordic Cross Credit	OPCVM Obligataire
	Patrival	Tikehau CP Feeder	OPCVM Obligataire
	Payden & Rygel	PrivilEdge Payden Emerging Market debt	OPCVM Obligataire
	Peregrine Capital Management LLC	VisionFund US Equity Large Cap Growth	OPCVM Actions
	Pergam	Pergam Active Dividend	OPCVM Actions
		Pergam Best Holdings	OPCVM Actions
		Pergam Global Fund	OPCVM Diversifié
		Shield Global Convertible	OPCVM Obligataire
		Software Conviction Fund	OPCVM Actions
	Pictet Asset Management (Europe) Sa	Pictet - Emerging Debt Blend	OPCVM Obligataire
		Pictet - EUR Bonds	OPCVM Obligataire
		Pictet - Global High Yield	OPCVM Obligataire
		Pictet - Global Megatrend Selection	OPCVM Actions
		Pictet - Global Thematic Opportunities	OPCVM Actions
		Pictet - Quest AI-Driven Global Equities	OPCVM Actions
		Pictet - Quest Europe Sustainable Eq	OPCVM Actions
		Pictet-Asian Equities Ex Japan	OPCVM Actions
		Pictet-CHF Bonds	OPCVM Obligataire
		Pictet-China Equities	OPCVM Actions
		Pictet-Digital	OPCVM Actions
		Pictet-Emerg Markets	OPCVM Actions
		Pictet-Emerging Local Currency Debt	OPCVM Obligataire
		Pictet-EUR Corporate Bonds	OPCVM Obligataire
		Pictet-EUR High Yield	OPCVM Obligataire
Article 8	Pictet Asset Management (Europe) Sa	Pictet-EUR Short Term Corporate Bonds	OPCVM Obligataire
		Pictet-EUR Short Term High Yield	OPCVM Obligataire
		Pictet-Family	OPCVM Actions
		Pictet-Global Emerging Debt Fund	OPCVM Obligataire
		Pictet-Japanese Equity Opportunities	OPCVM Actions
		Pictet-Japanese Equity Selection	OPCVM Actions
		Pictet-Multi Asset Global Opportunities	OPCVM Diversifié
		Pictet-Premium Brands	OPCVM Actions
		Pictet-Quest Global Sustainable Equities	OPCVM Actions
		Pictet-Robotics	OPCVM Actions
		Pictet-Security	OPCVM Actions
		Pictet-Short Term Emerging Corporate Bds	OPCVM Obligataire
		Pictet-Short-Term Money Market CHF	OPCVM Monétaire
		Pictet-Short-Term Money Market EUR	OPCVM Monétaire
		Pictet-Short-Term Money Market JPY	OPCVM Monétaire
		Pictet-Short-Term Money Market USD	OPCVM Monétaire
		Pictet-Sovereign Short-Term MM USD	OPCVM Monétaire
		Pictet-USD Short Mid-Term Bonds	OPCVM Obligataire
	Pimco Global Advisors (Ireland) Limited	PIMCO GIS ESG Income Fund	OPCVM Obligataire
	Piquemal Houghton Investments S.A.S.	Piquemal Houghton Global Equities	OPCVM Actions
	Platinum Gestion	Platinum Ariane	OPCVM Actions
		Platinum Latitude	OPCVM Diversifié
	Polar Capital Llp	Melchior European Opportunities Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital Biotechnology Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital Emerging Market Stars Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital Global Technology Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital Healthcare Opps Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital Japan Value Fund	OPCVM Actions
		Polar Capital North American Fund	OPCVM Actions
		Polar Cptl PLC-Artfcl Intlgn	OPCVM Actions
		(vide)	OPCVM Actions
	Polen Capital Management Llc	Polen Capital Focus US Growth Fund	OPCVM Actions
	Portzamparc Gestion	Portzamparc Europe PME ISR	OPCVM Actions
		Portzamparc Momentum ISR	OPCVM Actions
		Portzamparc PME ISR	OPCVM Actions
	Principal Global Investors (Ireland) Ltd	Principal Finisterre Uncons EM FI Fd	OPCVM Obligataire
	Quaero Capital	Quaero Capital Bond Investment Opps	OPCVM Obligataire
	Raiffeisen Kapitalanlage Gmbh	Raiffeisen-Nachhaltigkeit EM Aktien	OPCVM Actions
	RAM Active Investments SA	RAM (Lux) Sys Emg Mkts Equities	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Richelieu Invest	RAM (Lux) Sys European Equities	OPCVM Actions
		RAM (Lux) Sys European Market Neutral Eq	OPCVM Alternatifs
		(vide)	OPCVM Monétaire
		Hugau Monéterme	OPCVM Monétaire
		Hugau Obli 1-3	OPCVM Obligataire
		Hugau Obli 2028	OPCVM Obligataire
		Hugau Obli 3-5	OPCVM Obligataire
		Hugau Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Hugau Rendement Responsable	OPCVM Actions
		Richelieu 26	OPCVM Obligataire
		Richelieu America	OPCVM Actions
		Richelieu Family	OPCVM Actions
		Richelieu Harmonies	OPCVM Diversifié
		Richelieu Obligations Court Terme	OPCVM Obligataire
		Richelieu Pragma Europe	OPCVM Actions
	Robeco Institutional Asset Management Bv	(vide)	OPCVM Actions
		PrivilEdge - Robeco EM Eqs Bt Enh	OPCVM Actions
		Robeco Asian Stars Equities	OPCVM Actions
		Robeco Asia-Pacific Equities	OPCVM Actions
		Robeco BP Global Premium Equities	OPCVM Actions
		Robeco BP US Large Cap Equities	OPCVM Actions
		Robeco BP US Premium Equities	OPCVM Actions
		Robeco BP US Select Opportunities Eqs	OPCVM Actions
		Robeco Emerging Markets Equities	OPCVM Actions
		Robeco Euro Government Bonds	OPCVM Obligataire
		Robeco Euro SDG Credits	OPCVM Obligataire
		Robeco Financial Institutions Bonds	OPCVM Obligataire
		Robeco FinTech	OPCVM Actions
		Robeco Global Consumer Trends	OPCVM Actions
		Robeco Global Credits	OPCVM Obligataire
		Robeco Global SDG Engagement Equities	OPCVM Actions
		Robeco High Yield Bonds	OPCVM Obligataire
		Robeco Indian Equities	OPCVM Actions
		Robeco New World Financials	OPCVM Actions
		Robeco QI EM Sustainable Active Equities	OPCVM Actions
		Robeco QI Emerging MarketsActiveEquities	OPCVM Actions
		Robeco QI Glb Dev Sust Enh Idx Eqs	OPCVM Actions
		Robeco QI Global Dynamic Dur	OPCVM Obligataire
		Robeco SDG High Yield Bonds	OPCVM Obligataire
		Robeco Sustainable Emerging Stars Eqs	OPCVM Actions
		Robeco Sustainable European Stars Eqs	OPCVM Actions
		Robeco Sustainable Global Stars Eqs Fd	OPCVM Actions
		Robeco Sustainable Global Stars Equities	OPCVM Actions
	Roce Capital	Rolinco N.V.	OPCVM Actions
		Roce Fund	OPCVM Actions
	Rothschild & Co Asset Management Europe	(vide)	OPCVM Actions
		Avenir Croissance Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Dôme Sélection	OPCVM Diversifié
		Elite N	OPCVM Diversifié
		Essor USA Opportunities	OPCVM Actions
		Horusia Global	OPCVM Diversifié
		Mage Global Equilibre	OPCVM Diversifié
		Mélèze	OPCVM Diversifié
		R-co 4Change Moderate Allocation	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Club	OPCVM Diversifié
		R-co Conviction Convertibles Europe	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Credit 12M Euro	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Credit Euro	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Credit SD Euro	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Equity Multi Caps Euro	OPCVM Actions
		R-co Conviction Equity Value Euro	OPCVM Actions
		R-co Conviction France	OPCVM Actions
		R-co Conviction High Yield Euro	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		R-co Conviction High Yield SD Euro	OPCVM Obligataire
		R-co Conviction Subfin	OPCVM Obligataire
		R-co Equity Euro	OPCVM Actions
		R-co Midcap France	OPCVM Actions
		R-co MLDS Croissance	OPCVM Diversifié
		R-co Montagne Capital	OPCVM Diversifié
		R-co Opal 4Change Sustainable Trends	OPCVM Diversifié
		R-co Opal Absolu	OPCVM Obligataire
		R-co Opal Croissance	OPCVM Diversifié
		R-co Opal Emergents	OPCVM Actions
		R-co Opal Equilibre	OPCVM Diversifié
		R-co Opal Equity Europe	OPCVM Actions
		R-co Opal Modéré	OPCVM Diversifié
		R-co Sentinel	OPCVM Diversifié
		R-co Target 2027 HY	OPCVM Obligataire
		R-co Target 2028 IG	OPCVM Obligataire
		R-co Target 2029 HY	OPCVM Obligataire
		R-co Target 2029 IG	OPCVM Obligataire
		R-co Target 2030 IG	OPCVM Obligataire
		R-co Target 2032 IG	OPCVM Obligataire
		R-co Thematic Blockchain Global Equity	OPCVM Actions
		R-co Thematic Family Businesses	OPCVM Actions
		R-co Thematic Real Estate	OPCVM Actions
		R-co Thematic Silver Plus	OPCVM Actions
		R-co Thematic Target 2026 HY	OPCVM Obligataire
		R-co Trésorerie 6M	OPCVM Monétaire
		R-co Valor	OPCVM Diversifié
		R-co Valor Balanced	OPCVM Diversifié
		R-co Valor Bond Opportunities	OPCVM Obligataire
		R-co Valor Equity	OPCVM Actions
		R-co WM Euro Equities RDT - DBI	OPCVM Actions
		RMM Actions USA	OPCVM Actions
		RMM Corporate Variable	OPCVM Obligataire
		RMM Court Terme	OPCVM Monétaire
		RMM Dollar Plus	OPCVM Monétaire
		RMM Patrimoine	OPCVM Diversifié
		RMM Trésorerie 6M	OPCVM Monétaire
		Vital Flex Dynamique	OPCVM Diversifié
	Rothschild & Co Investment Managers	LongRun Equity	OPCVM Actions
		R-co Lux Valor	OPCVM Obligataire
		RMM Lux BDL European Equity Alpha	OPCVM Actions
	Russell Investments Ireland Limited	Russell Inv Japan Equity Fund	OPCVM Actions
	Russell Investments Limited	Acadian Emerging Markets Equity UCITS II	OPCVM Actions
		Russell Inv World Equity Fund	OPCVM Actions
	Sagis Asset Management	S Tempo Oddo BHF	OPCVM Diversifié
	Saint Olive Et Cie	BSO 3000	OPCVM Actions
	Saint Olive Gestion	BSO Bio Santé	OPCVM Actions
		BSO Convertible	OPCVM Obligataire
		BSO Euro Santé	OPCVM Actions
		BSO Europe	OPCVM Actions
		BSO France	OPCVM Actions
		BSO Investissement Obligataire	OPCVM Obligataire
		BSO Patrimoine	OPCVM Diversifié
		PM Europe	OPCVM Actions
		PM Monde	OPCVM Actions
		FlexOblig	OPCVM Obligataire
	Sanso Investment Solutions	Luz Global Pricing Power	OPCVM Diversifié
		Maxima	OPCVM Alternatifs
		Objectif Développement	OPCVM Diversifié
		Objectif Rendement 2028	OPCVM Obligataire
		Sanso Convictions ESG	OPCVM Diversifié
		Sanso Objectif Durable 2026	OPCVM Obligataire
		Sanso Obligations 12 mois	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Sanco Patrimoine	Sanco Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Sanco Short Duration	OPCVM Obligataire
		Sanco Smart Climate	OPCVM Actions
	Sanco Longchamp Asset Management SAS	Longchamp Dalton India Ucits Fund	OPCVM Actions
		Sanco MultiStratégies	OPCVM Alternatifs
		Chabrières Rendement ESG	OPCVM Obligataire
	Schelcher Prince Gestion	Schroder ISF Asian Local Currency Bond	OPCVM Obligataire
	Schroder Investment Management (Europe) S.	Schroder ISF Asian Opportunities	OPCVM Actions
		Schroder ISF Asian Total Return	OPCVM Actions
		Schroder ISF BIC	OPCVM Actions
		Schroder ISF Em Mkts Dbt Total Ret	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF Emerging Markets	OPCVM Actions
		Schroder ISF EURO Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF EURO Equity	OPCVM Actions
		Schroder ISF EURO High Yield	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF European Alpha Absolute Ret	OPCVM Alternatifs
		Schroder ISF European Smaller Companies	OPCVM Actions
		Schroder ISF European Special Situations	OPCVM Actions
		Schroder ISF European Sustainable Equity	OPCVM Actions
		Schroder ISF Global Climate Change Eq	OPCVM Actions
		Schroder ISF Global Credit Income	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF Global Emerging Mkt Opports	OPCVM Actions
		Schroder ISF Global Multi-Asset Income	OPCVM Diversifié
		Schroder ISF Japanese Opportunities	OPCVM Actions
		Schroder ISF QEP Global Quality	OPCVM Actions
		Schroder ISF Sustainable EURO Credit	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF Swiss Equity	OPCVM Actions
		Schroder ISF Swiss Small & Mid Cap Eq	OPCVM Actions
		Schroder ISF US Dollar Bond	OPCVM Obligataire
		Schroder ISF US Large Cap	OPCVM Actions
		Schroder ISF US Small & Mid Cap Equity	OPCVM Actions
	Scor Investment Partners Se	Scor Funds ESG EURO Short Term Dur HiYld	OPCVM Obligataire
		Scor Sustainable Euro High Yield	OPCVM Obligataire
	Seb Investment Management Ab	SEB Global Focus Fund	OPCVM Actions
		SEB Nordic Small Cap Fund	OPCVM Actions
	Seilern International AG	Seilern World Growth Fund	OPCVM Actions
	Seven Capital Management	Seven Force 5	OPCVM Diversifié
	Sg 29 Haussmann	29 Haussmann Actions Europe	OPCVM Actions
		29 Haussmann Equilibre	OPCVM Diversifié
		29 Haussmann Euro Rendement	OPCVM Diversifié
		29 Haussmann Sélection Europe	OPCVM Actions
		29 Haussmann Sélection France	OPCVM Actions
		29 Haussmann Sélection Monde	OPCVM Actions
		FCP M&MS	OPCVM Diversifié
		SG BlackRock Actions Emergents ISR	OPCVM Actions
		SG BlackRock Actions Euro ISR	OPCVM Actions
		SG BlackRock Actions US ISR	OPCVM Actions
		SG BlackRock Obligations Euro ISR	OPCVM Obligataire
		SG DNCA Actions Euro ISR	OPCVM Actions
		SG IS Fund - Euro Credit	OPCVM Obligataire
		SG IS Fund - Euro Government Bonds	OPCVM Obligataire
		SG Mirova Actions Monde Climat	OPCVM Actions
		SG Mirova Actions Monde Durable ISR	OPCVM Actions
	Sienna Gestion	FCPR Sienna Private Assets Allocation A3	Private Equity
		Sienna Monétaire ISR	OPCVM Monétaire
	Smead Capital Management	Smead US Value UCITS Fund	OPCVM Actions
	Societe De Gestion Prevoir	Prevoir Gestion Actions	OPCVM Actions
		Prevoir Perspectives	OPCVM Actions
	Societe Financiere de Developpement de l'Agg	SOFIDY Convictions Immobilières	Immobilier
	Societe Generale Gestion	Hévée Dynamique	OPCVM Diversifié
		SG Actions Euro PME	OPCVM Actions
		SG Actions Euro Rendement ISR	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
		SG Actions Euro Sélection	OPCVM Actions
		SG Actions Euro Small Cap	OPCVM Actions
		SG Actions France	OPCVM Actions
		SG Actions France Valeurs Moyennes	OPCVM Actions
		SG Actions Luxe	OPCVM Actions
		SG Actions Monde	OPCVM Actions
		SG Actions Monde Sélection	OPCVM Actions
		SG Actions US Techno	OPCVM Actions
		SG Amundi Actions Europe Environnement	OPCVM Actions
		SG Amundi Actions France ISR	OPCVM Actions
		SG Amundi Actions Monde Eau	OPCVM Actions
		SG Amundi Oblig Entreprises Euro ISR	OPCVM Obligataire
		SG CPR Actions USA	OPCVM Actions
		SG Flexible	OPCVM Diversifié
		SG Monétaire Plus	OPCVM Monétaire
		SG Oblig High Yield	OPCVM Obligataire
		Sogéactions Sélection Monde	OPCVM Actions
	Société Générale Investment Solutions (Europ	Moorea Emerging Markets Eq	OPCVM Actions
		Moorea Fd Euro High Yld	OPCVM Obligataire
		Moorea Fd Global Balanced Allc Port	OPCVM Diversifié
		Moorea Fd Global Conservative Allc Port	OPCVM Diversifié
		Moorea Fd Global Growth Allocation Port	OPCVM Diversifié
		Moorea Fund - SG Credit Millesime	OPCVM Obligataire
		Moorea Fund - SG Credit Millesime 2029	OPCVM Obligataire
		Moorea Fund - SG Credit Millesime 2030	OPCVM Obligataire
		Moorea Fund - Structured Income	OPCVM Obligataire
		Moorea Fund- Global Trends	OPCVM Actions
		Moorea Fund US Equity	OPCVM Actions
		SG IS Fund - SG Credit Millesime 2030	OPCVM Obligataire
	Sofidy	Sofidy Sélection 1	OPCVM Actions
	Sparinvest S.A.	Sparinvest SICAV Global Ethical HY	OPCVM Obligataire
		Sparinvest SICAV Global Value	OPCVM Actions
	Square Capital (Paris) S.A.S	Square Megatrends' Champions	OPCVM Actions
	State Street Global Advisors Europe Limited	SSGA State Street EM ESG Scrn Enh Eq	OPCVM Actions
		SSGA State Street EMU ESG Scrn Eq	OPCVM Actions
		SSGA State Street Erp ESG Scrn Enh Eq	OPCVM Actions
		SSGA State Street Eurp Sm Cp ESG Scrn Eq	OPCVM Actions
		SSGA State Street World Scrn Idx Eq Fd	OPCVM Actions
		State Street EMU ESG Scrn Idx Eq Fd	OPCVM Actions
		State Street Europe ESG Scrn Idx Eq Fd	OPCVM Actions
		State Street Gbl Em Mrkts ScrnIdxEq	OPCVM Actions
		State Street Pac Ex-Jpn Scrn Idx Eq	OPCVM Actions
		State Street US ESG Scrn Idx Eq Fd	OPCVM Actions
		Stt Strt SPDR S&P500 LdrsETF	OPCVM Actions
	Storm Capital Management Ltd	Storm Bond Fund	OPCVM Obligataire
	Sunny Asset Management	(vide)	OPCVM Obligataire
		Adauperan	OPCVM Diversifié
		Altair 2.0	OPCVM Diversifié
		Corporate Oblig Sélection	OPCVM Obligataire
		Insula	OPCVM Diversifié
		PAM Cloud Revolution	OPCVM Actions
		Quadrifoglio	OPCVM Diversifié
		SAM Cloud Revolution	OPCVM Actions
		Strategie Globale	OPCVM Diversifié
		Sunny Alpha Club	OPCVM Diversifié
		Sunny Euro Crédit Opportunités	OPCVM Obligataire
		Sunny Green Bonds 2028	OPCVM Obligataire
		Sunny Multi-Oblig	OPCVM Obligataire
		Sunny North America	OPCVM Actions
		Sunny Opportunités 2029 HY	OPCVM Obligataire
		Ternaire Allocation Dynamique	OPCVM Diversifié
		Ternaire Allocation Moderee	OPCVM Diversifié
	Swiss Life Asset Managers France	SLF (F) Bond ESG 6M	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	Swiss Life Asset Managers France	SLF (F) Equity ESG Euro Zone Minimum Vol	OPCVM Actions
		SLF (F) ESG Money Market Euro	OPCVM Monétaire
		SLF (F) Multi Asset Balanced	OPCVM Diversifié
		SLF (F) Multi Asset Growth	OPCVM Diversifié
		SLF (F) Multi Asset Moderate	OPCVM Diversifié
		SwissLife ESG Dynapierre	Immobilier
	Swiss Life Asset Managers Luxembourg	Swiss Life (LUX) Bond ESG Global Corp	OPCVM Obligataire
		Swiss Life Funds (LUX) Equity ESG € Zone	OPCVM Actions
		Swiss Life Funds (LUX) Mult Asst Mod	OPCVM Diversifié
	Swiss Life Gestion Privée	Green Bonds Investments	OPCVM Obligataire
		Multi Thematic Explorer	OPCVM Actions
		SLGP Patrimoine	OPCVM Diversifié
		ValEuro Select	OPCVM Actions
		(vide)	OPCVM Actions
	Sycomore Asset Management SA	Alpha Responsable Opportunités	OPCVM Diversifié
		Sycomore Allocation Patrimoine	OPCVM Diversifié
		Sycomore L/S Opportunities	OPCVM Alternatifs
		Sycomore Partners	OPCVM Diversifié
		Sycomore Sélection Crédit	OPCVM Obligataire
		Sycomore Sélection Midcap	OPCVM Actions
		Sycomore Sélection PME	OPCVM Actions
		Sycomore Sélection Responsable	OPCVM Actions
		Sycoyield 2026	OPCVM Obligataire
		Sycoyield 2030	OPCVM Obligataire
		Sycoyield 2032	OPCVM Obligataire
			OPCVM Alternatifs
	Syquant Capital		
	Syquant Capital Sas	(vide)	OPCVM Alternatifs
		Helium Fund	OPCVM Alternatifs
		Helium Fund Invest	OPCVM Alternatifs
		Helium Fund Performance	OPCVM Alternatifs
		Helium Fund Selection	OPCVM Alternatifs
	T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.A.	T. Rowe Price Global Technology Eq Fd	OPCVM Actions
		T. Rowe Price US Equity Fund	OPCVM Actions
		T. Rowe Price US Large Cap Value Eq Fd	OPCVM Actions
		T. Rowe Price US Smaller Companies Eq Fd	OPCVM Actions
	Tailor Am	21 Gestion Active	OPCVM Diversifié
		Tailor Actions Avenir ISR	OPCVM Actions
		Tailor Actions Entrepreneurs	OPCVM Actions
		Tailor Allocation Defensive	OPCVM Diversifié
		Tailor Credit 2028	OPCVM Obligataire
		Tailor Crédit Rendement Cible	OPCVM Obligataire
		Tailor Crédit Short Duration	OPCVM Obligataire
		Tailor Global Sélection ISR	OPCVM Diversifié
		Tailor Rendement Patrimoine	OPCVM Obligataire
	Talence Gestion	Talence Optimal	OPCVM Diversifié
	Talence Patival SA	Horizon Leaders Europe	OPCVM Actions
	Talents Small & Mid Caps Europe	Talents Small & Mid Caps Europe	OPCVM Actions
	Tcw Investment Management Co Llc	TCW Multi-Sector Fixed Income Fund	OPCVM Obligataire
	The L.T. Funds S.A.	LT Funds - European General Fund	OPCVM Actions
	Theorem Sas		mmobilier
	Threadneedle Management Luxembourg S.A.	CT (Lux) - European High Yield Bond	OPCVM Obligataire
		CT (Lux) Global Equity Income	OPCVM Actions
		CT (Lux) Global Focus	OPCVM Actions
	Tikehau Investment Management	Credit HY 2029	OPCVM Obligataire
		Tikehau 2027	OPCVM Obligataire
		Tikehau 2029	OPCVM Obligataire
		Tikehau 2031	OPCVM Obligataire
		Tikehau Credit Court Terme	OPCVM Obligataire
		Tikehau Equity Selection	OPCVM Actions
		Tikehau European High Yeild	OPCVM Obligataire
		Tikehau European Sovereignty Fund	OPCVM Actions
		Tikehau International Cross Assets	OPCVM Diversifié

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8		Tikehau Short Duration Fund	OPCVM Obligataire
		Tikehau Subfin Fund	OPCVM Obligataire
	Tobam S.A.S.	(vide)	OPCVM Actions
		MDPS TOBAM Anti-Benchmark Multi-Asset Fd	OPCVM Diversifié
		MDPS TOBAM Anti-BM Emerging Mkts Eq	OPCVM Actions
		MDPS TOBAM Anti-BM US Equity	OPCVM Actions
		MDPS TOBAM Anti-BM World Equity	OPCVM Actions
		MDPS TOBAM Global Blockchain Equity Fd	OPCVM Actions
	Tobam S.A.S.		
	Twelve Capital AG	Twelve Cat Bond Fund	OPCVM Obligataire
	Ubp Asset Management (Europe) S.A.	UBAM 30 Global Leaders Equity	OPCVM Actions
		UBAM Dynamic Euro Bond	OPCVM Obligataire
		UBAM EM Responsible Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		UBAM Global Convertible Bond	OPCVM Obligataire
		UBAM Global Equity	OPCVM Actions
		UBAM Global High Yield Solution	OPCVM Obligataire
		UBAM SNAM Japan Equity Responsible	OPCVM Actions
		UBAM Swiss Equity	OPCVM Actions
	UBS Asset Management (Europe) S.A.	(vide)	OPCVM Actions
		Credit Suisse (Lux) Digital Health Eq Fd	OPCVM Actions
		Credit Suisse (Lux) Robotics Equity Fund	OPCVM Actions
		Credit Suisse (Lux) Security Equity Fund	OPCVM Actions
		CS (Lux) Emerging Market Corp IG Bd Fd	OPCVM Obligataire
		CS (Lux) European Entrepreneur Equity	OPCVM Actions
		CS (Lux) Global Quality Div Eq Fd	OPCVM Actions
		CS (Lux) Small and Mid Cap Germany Eq Fd	OPCVM Actions
		MM Access II Sustainable Investing Bal	OPCVM Diversifié
		UBS (Lux) Bd SICAV Short Dur Hi Yld Sust	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BF EUR Flexible	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BF Euro High Yield (EUR)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) Bond Fund - Asia Flexible\$	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BS Asian High Yield (USD)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BS Convert Global (EUR)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BS Global Dynamic (USD)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BS Global Infl-Lnkd (USD)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) BS USD Corporates (USD)	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) EF Biotech (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF China Opportunity (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Global Sustainable (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Greater China (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Japan Sust (JPY)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Mid Caps Europe Sust (EUR)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Mid Caps USA (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) EF Sust Health Trnsfm (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) Equity Engage for Impact (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) Equity Fund - EmMktsSustLdrs\$	OPCVM Actions
		UBS (Lux) Equity Fund Eurp Opp Sst (EUR)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Active Climate Aware (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES All China (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES European High Div Sust EUR	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES European Inc Opp Sst (EUR)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Global Emerg Mkts Opp (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Global High Div Sust USD	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Global Income Sust (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Long Term Themes (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES Small Caps Europe Sust EUR	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES US Income Sust (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) ES USA Growth (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) Financial Bond Fund	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) FS JPM Global Govt ESG Liqd Bd	OPCVM Obligataire
		UBS (Lux) FS MSCI CHN ESG UnvslwCarbSel	OPCVM Actions
		UBS (Lux) FS MSCI EMU SRI	OPCVM Actions
		UBS (Lux) KSS Asian Equities (USD)	OPCVM Actions
		UBS (Lux) KSS European Eq Val Opp (EUR)	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 8	UBS (Lux) Money Market Fund EUR UBS (Lux) Money Market Fund EUR Sust UBS (Lux) Money Market Fund USD UBS (Lux) SF Balanced Sust (EUR) UBS (Lux) SF Growth Sust (EUR)	UBS (Lux) Money Market Fund EUR	OPCVM Monétaire
		UBS (Lux) Money Market Fund EUR Sust	OPCVM Monétaire
		UBS (Lux) Money Market Fund USD	OPCVM Monétaire
		UBS (Lux) SF Balanced Sust (EUR)	OPCVM Diversifié
		UBS (Lux) SF Growth Sust (EUR)	OPCVM Diversifié
	Ubs La Maison De Gestion	LMdG IG FIX 2028 (EUR)	OPCVM Obligataire
		LMdG Multi-Credit (EUR)	OPCVM Obligataire
		LMdG Opportunités Monde 50 (EUR)	OPCVM Diversifié
		LMdG Trésorerie Longue	OPCVM Monétaire
	Unigestion	Kepler Unigestion Defensive European Eqs	OPCVM Actions
	Uti International (Singapore) Pvt. Ltd.	UTI India Dynamic Equity	OPCVM Actions
	Uzes Gestion	Prestige Luxembourg Uzès Sport	OPCVM Actions
		Trecento Robotique ISR	OPCVM Actions
		Trecento Santé ISR	OPCVM Actions
		Uzès Monde PLI	OPCVM Actions
		Uzès PEA	OPCVM Actions
	Vaneck Asset Management B.V.	VanEck Global Real Estate UCITS ETF	OPCVM Actions
		VanEck Morningstar DevMrkts Div Lead ETF	OPCVM Actions
	Vaneck Asset Management B.V.	VanEck Semiconductor ETF	OPCVM Actions
		VanEck Space Innovators ETF	OPCVM Actions
		VanEck Video Gmng and eSpts ETF	OPCVM Actions
	Varenne Capital Partners	(vide)	OPCVM Actions
		Varenne Conviction	OPCVM Actions
		Varenne Global	OPCVM Diversifié
		Varenne Valeur	OPCVM Diversifié
	Vatel Capital	Vatel Flexible	OPCVM Diversifié
	VEGA Investment Solutions	Ecureuil Actions Asie	OPCVM Actions
	Veritas Investment Associates	VIA AM SICAV - VIA Smart-Equity World Fd	OPCVM Actions
	Vivienne Investissement	Quessant	OPCVM Diversifié
	Vontobel Asset Management S.A.	Vontobel Emerging Markets Blend	OPCVM Obligataire
		Vontobel Emerging Markets Corporate Bond	OPCVM Obligataire
		Vontobel Emerging Markets Debt	OPCVM Obligataire
		Vontobel Global Active Bond	OPCVM Obligataire
		Vontobel mtx Asian Leaders Ex Japan	OPCVM Actions
		Vontobel mtx Emerging Mkts Ldrs ex Chn	OPCVM Actions
		Vontobel mtx Sustainable As Ldrs ExJpn	OPCVM Actions
		Vontobel mtx Sustainable Emerg Mkts Ldrs	OPCVM Actions
		Vontobel TwentyFour Strategic Income Fd	OPCVM Obligataire
		Vontobel US Equity	OPCVM Actions
		(vide)	OPCVM Actions
	Wellington Luxembourg S.A.R.L.	Wellington Euro High Yield Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Wellington Strategic European Equity	OPCVM Actions
		Wellington US Research Equity Fund	OPCVM Actions
		Visionfund - US Equity Large Cap Core	OPCVM Actions
	Wellington Management International Ltd	WisdomTree Artificial Intelligence ETF	OPCVM Actions
		WisdomTree Battery Solutions UCITS ETF	OPCVM Actions
		WisdomTree Cybersecurity UCITS ETF	OPCVM Actions
	Wormser Freres Gestion	WF Actions Europe	OPCVM Actions
		WF Patrimoine	OPCVM Diversifié
		WF Valeurs Internationales	OPCVM Diversifié
	Zadig Asset Management S.A.	Memnon European Fund	OPCVM Actions
	Zenith AM SAS	Zenith Eurose Prime	OPCVM Diversifié
		Zenith Valeur by Varenne	OPCVM Diversifié
		Zenith Valor	OPCVM Diversifié
		Zenith World ISR	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 9	Abn Amro Investment Solutions	ABN AMRO EdenTree European Sust Eqs	OPCVM Actions
		ABN AMRO Funds Boston Common US Sst Eq	OPCVM Actions
	Active Niche Funds SA	Luxembourg Selection Fund Active Solar	OPCVM Actions
	AllianceBernstein Luxembourg SARL	AB Sustainable US Thematic Equity	OPCVM Actions
	Alphajet Fair Investors	(vide)	OPCVM Actions
	Amplegest	Amplegest Digital Leaders	OPCVM Actions
	Amundi Asset Management	Amundi Impact Social Bonds	OPCVM Obligataire
		Amundi Rspnb Investing Impact Green Bds	OPCVM Obligataire
	Amundi Luxembourg S.A.	Amundi Fds Euro Corporate S/T Imp GrnBd	OPCVM Obligataire
	Anaxis Asset Management	Anaxis Income Advantage	OPCVM Obligataire
		Anaxis Short Duration	OPCVM Obligataire
		EM Bond Opp. 2028	OPCVM Obligataire
		European Bond Opp. 2027	OPCVM Obligataire
	Auris Gestion	TF Global Client Focus	OPCVM Actions
		Trusteam ROC Europe	OPCVM Actions
	Bdl Capital Management	BDLCM Funds BDL Transition	OPCVM Actions
	BlackRock (Luxembourg) SA		OPCVM Actions
		BGF Emerging Markets Impact Bond Fund	OPCVM Obligataire
		BGF Sustainable Energy Fund	OPCVM Actions
	Blackrock Asset Management Ireland Ltd	iShares Green Bond Index Fund (IE)	OPCVM Obligataire
	BNP Paribas Asset Management France	AXA ACT Social Progress	OPCVM Actions
		AXA Europe Opportunités	OPCVM Actions
		AXA WF ACT Clean Economy	OPCVM Actions
		AXA WF ACT Green Bonds	OPCVM Obligataire
		AXAWF ACT Dynamic Green Bonds	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Aqua	OPCVM Actions
		BNP Paribas Euro Climate Aligned	OPCVM Actions
		BNP Paribas Sélection Dynamique PEA	OPCVM Actions
	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	BNP Paribas Aqua	OPCVM Actions
		BNP Paribas Climate Impact	OPCVM Actions
		BNP Paribas Energy Transition	OPCVM Actions
		BNP Paribas Global Environment	OPCVM Actions
		BNP Paribas Green Bond	OPCVM Obligataire
		BNP Paribas Green Tigers	OPCVM Actions
		BNP Paribas Smart Food	OPCVM Actions
		BNP Paribas Aqua	OPCVM Actions
	BNP Paribas Funds - Aqua	BNP Paribas Aqua	OPCVM Actions
	Bridge Fund Management Limited	Polar Capital Smart Energy Fund	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 9	CA Indosuez Fund Solutions	DPAM L - Bonds Government Sustainable	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds Climate Trends Sustainable	OPCVM Obligataire
		DPAM L Bonds Emerging Markets Sust	OPCVM Obligataire
		Indosuez Funds Chronos Green Bonds 2028	OPCVM Obligataire
	Candriam	Candriam Eqs L Oncology Impact	OPCVM Actions
		Candriam M Impact Finance	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable - Bond Impact	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable - Equity World	OPCVM Actions
		Candriam Sustainable Bond Em Mkts	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable Bond Euro	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable Bond Euro Corp	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable Bond Gbl Hi Yld	OPCVM Obligataire
		Candriam Sustainable Eq Em Mkts	OPCVM Actions
		Candriam Sustainable Equity EMU	OPCVM Actions
		Candriam Sustainable Equity Euro	OPCVM Actions
		Candriam Sustainable Mny Mkt Euro	OPCVM Monétaire
	Carmignac Gestion	Carmignac Emergents	OPCVM Actions
	Carmignac Gestion Luxembourg S.A.	Carmignac Pf Grandchildren	OPCVM Actions
		Carmignac Pf Grande Europe	OPCVM Actions
		Carmignac Portfolio Emergents	OPCVM Actions
		Carmignac Portfolio Human Xperience	OPCVM Actions
		Carmignac Portfolio Tech Solutions	OPCVM Actions
	Columbia Threadneedle Management Limited	CT (Lux) - SDG Engagement Global Equity	OPCVM Actions
	Colville Capital Partners France	Silver Autonomie	OPCVM Actions
	Credit Mutuel Asset Management	CM-AM Green Bonds	OPCVM Obligataire
		La Française Actions ECO2 Responsable	OPCVM Actions
		La Française Credit Innovation	OPCVM Obligataire
		La Française IP Carbon Impact Gbl	OPCVM Actions
		LF LUX Inflection Point Carbon Imp Euro	OPCVM Actions
		(vide)	OPCVM Actions
	Dnca Finance	DNCA Invest Beyond Alterosa	OPCVM Diversifié
		DNCA Invest Beyond Climate	OPCVM Actions
		DNCA Invest Beyond Semperosa	OPCVM Actions
	Dorval Asset Management	Dorval European Climate Initiative	OPCVM Actions
	East Capital Asset Management S.A.	East Capital Global EM Sustainable	OPCVM Actions
	Ecofi Investissements	Ecofi Agir Pour Le Climat	OPCVM Diversifié
		Ecofi Enjeux Futurs	OPCVM Actions
		Epargne Ethique Actions	OPCVM Actions
		EdR SICAV Euro Sustainable Equity	OPCVM Actions
	Edmond De Rothschild Asset Management (Fr		
	Edmond De Rothschild Asset Management (Lu	EdRF Human Capital	OPCVM Actions
	Eiffel Investment Group	Eiffel Infrastructures Vertes	OPCVM Obligataire
	Erasmus Gestion	Erasmus Mid Cap Euro	OPCVM Actions
	Fideas Capital	CreditMax Euro SmartforClimate	OPCVM Obligataire
	Fidelity (Fil Inv Mgmt (Lux) S.A.)	FF - Climate Solutions Fund	OPCVM Actions
		Fidelity Funds - Sustainable Eurozone Eq	OPCVM Actions
		Fidelity Sustainable US Equity Fund	OPCVM Actions
	First Sentier Investors (Ireland) Limited	Stewart Investors APAC Ldrs Sstby Fd	OPCVM Actions
		Stewart Investors Asia Pacific Sstby Fd	OPCVM Actions
	First Sentier Investors (Uk) Funds Ltd	Stewart Investors APAC Ldrs Sstby Fd	OPCVM Actions
		Stewart Investors Asia Pacific Sstby Fd	OPCVM Actions
		Stewart Investors IND Sbctnt Sustnby Fd	OPCVM Actions
	Franklin Templeton International Services S.A.	Templeton Global Climate Change Fund	OPCVM Actions
	Fundpartner Solutions (Europe) S.A.	(vide)	OPCVM Actions
		DNB Renewable Energy	OPCVM Actions
		Quaero Capital Accessible Clean Energy	OPCVM Actions
	Gay-Lussac Gestion	Gay-Lussac Green Impact	OPCVM Actions
	Goldman Sachs Asset Management B.V.	Goldman Sachs Green Bond	OPCVM Obligataire
		GS Corp Green Bnd	OPCVM Obligataire
		GS Gbl EQImpct Opp	OPCVM Actions
		GS Gbl Social Impact EQ	OPCVM Actions
		GS Green Bnd ShrtDur	OPCVM Obligataire

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 9	Groupama Asset Management	Groupama Future For Generations	OPCVM Diversifié
	Guinness Asset Management Limited	Guinness Sustainable Energy	OPCVM Actions
	Hsbc Global Asset Management (France)	HSBC RIF Europe Equity Green Transition	OPCVM Actions
	Impax Asset Management Ireland Limited	Impax Environmental Leaders	OPCVM Actions
	Invesco Management S.A.	(vide)	OPCVM Actions
		Invesco - Invesco Social Progress Fund	OPCVM Actions
		Invesco Energy Transition Fund	OPCVM Actions
	J O Hambro Capital Management Limited	Regnan Sustainable Water and Waste Fund	OPCVM Actions
		Regnan Sustainabe Water and Waste Fd	OPCVM Actions
	Janus Henderson Investors	(vide)	OPCVM Actions
		Janus Henderson Global Sustainable Eq Fd	OPCVM Actions
		Janus Henderson Horizon Global Sust Eq	OPCVM Actions
	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L	JPM Carbon Transition Gbl Eq (CTB) ETF	OPCVM Actions
	Kbc Asset Management Nv	KBC Eco Fund Alternative Energy Resp Inv	OPCVM Actions
		KBC Eco Fund Water Resp Inv	OPCVM Actions
	Keren Finance	Keren Multi-Transitions	OPCVM Actions
	La Banque Postale Asset Management	LBPAM ISR Multi Actions Potentiel	OPCVM Actions
	La Financiere De L'Echiquier	Echiquier Health Impact For All	OPCVM Actions
		Echiquier Positive Impact Europe	OPCVM Actions
	La Financiere Responsable	LFR Euro Développement Durable ISR	OPCVM Actions
	Lantern Structured Asset Management Limited	UBS ETF MSCI USA Climate Paris Algn	OPCVM Actions
		UBS ETF MSCI World Climate Prs Algn	OPCVM Actions
	Lazard Freres Gestion	Lazard Global Green Bond Opportunities	OPCVM Obligataire
	LGIM Managers (Europe) Limited	L&G Clean Water ETF	OPCVM Actions
	Lonvia Capital	Lonvia Avenir Mid-Cap Euro	OPCVM Actions
	M&G Luxembourg S.A.	Lonvia Avenir Mid-Cap Europe	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Global Sustain Paris Aligned	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Positive Impact Fund	OPCVM Actions
		M&G (Lux) Sustainable Allocation Fund	OPCVM Diversifié
	Mandarine Gestion	(vide)	OPCVM Diversifié
		MAM Transition Durable Actions	OPCVM Actions
		Mandarine Global Transition	OPCVM Actions
		Mandarine Impact Green Bonds	OPCVM Obligataire
		Mandarine Social Leaders	OPCVM Actions
		Proclero	OPCVM Diversifié
	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	Equilibre Ecologique	OPCVM Diversifié
	Mirabaud Asset Management	Mirabaud Global Climate Bond Fund	OPCVM Obligataire
	Montpensier Arbevel	Aesculape SRI	OPCVM Actions
		Best Business Models SRI	OPCVM Actions
		Great European Models SRI	OPCVM Actions
		M Climate Solutions	OPCVM Actions
		Pluvalca Sustainable Opportunities	OPCVM Actions
		Insertion Emplois Dynamique	OPCVM Actions
		Mirova Actions Euro	OPCVM Actions
		Mirova Actions Europe	OPCVM Actions
		Mirova Actions Monde	OPCVM Actions
		Mirova Climate Solutions Equity Fund	OPCVM Actions
	Natixis Investment Managers International	Mirova Emploi France	OPCVM Actions
		Mirova Euro Green And Sust Corp Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Mirova Euro Green And Sustainable Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Mirova Euro High Yield Sustainable Bd Fd	OPCVM Obligataire
		Mirova Euro Short Term Sust Bd	OPCVM Obligataire
		Mirova Euro Sustainable Equity Fund	OPCVM Actions
		Mirova Europe Environmental Equity Fd	OPCVM Actions
		Mirova Europe Environnement	OPCVM Actions
		Mirova Europe Sustainable Economy Fund	OPCVM Diversifié
		Mirova Europe Sustainable Equity Fund	OPCVM Actions
		Mirova Global Green Bond Fund	OPCVM Obligataire
		Mirova Global Sustainable Equity Fund	OPCVM Actions
		Mirova Obli Euro	OPCVM Obligataire
		Mirova US Sustainable Equity	OPCVM Actions
		Mirova Women Leaders Equity Fund	OPCVM Actions

Article SFDR	Société de Gestion	Fonds	Type
Article 9		Thematics Health Fund	OPCVM Actions
		Thematics Safety Fund	OPCVM Actions
		Thematics Water Fund	OPCVM Actions
	Nordea Investment Funds Sa	Nordea 1 - Global Climate and Envir Fd	OPCVM Actions
	Novaxia Investissement Sasu		Immobilier
	Oddo Bhf Asset Management Gmbh	ODDO BHF Green Bond	OPCVM Obligataire
	Oddo Bhf Asset Management Sas	(vide)	OPCVM Actions
	ÖkoWorld Lux SA	ODDO BHF Artificial Intelligence	OPCVM Actions
		ÖkoWorld Klima	OPCVM Actions
		ÖkoWorld ÖkoVision Classic	OPCVM Actions
	Palatine Asset Management	Palatine Europe Sustainable Employment	OPCVM Actions
	Pergam	Oblig Impact 2029	OPCVM Obligataire
	Perial Asset Management Sasu		Immobilier
	Philippe Hottinguer Gestion	Abacus Credit Impact	OPCVM Obligataire
		Abacus Green Deal	OPCVM Actions
	Pictet Asset Management (Europe) Sa	(vide)	OPCVM Actions
			OPCVM Obligataire
		Pictet - Biotech	OPCVM Actions
		Pictet - Clean Energy Transition	OPCVM Actions
		Pictet - Global Environmental Opps	OPCVM Actions
		Pictet - Nutrition	OPCVM Actions
		Pictet-Health	OPCVM Actions
		Pictet-Timber	OPCVM Actions
		Pictet-Water	OPCVM Actions
	Principal Global Investors (Ireland) Ltd	Principal Global Responsible Equity Fund	OPCVM Actions
	Promepar Asset Management	Promepar Obli Opportunités	OPCVM Obligataire
	Robeco Institutional Asset Management Bv	Robeco Circular Economy	OPCVM Actions
		Robeco Smart Energy	OPCVM Actions
		Robeco Smart Materials	OPCVM Actions
		Robeco Smart Mobility	OPCVM Actions
		Robeco Sustainable Healthy Living	OPCVM Actions
		Robeco Sustainable Water	OPCVM Actions
	Rothschild & Co Asset Management Europe	R-co 4Change Green Bonds	OPCVM Obligataire
		R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity	OPCVM Actions
		R-co 4Change Net Zero Credit Euro	OPCVM Obligataire
		R-co 4Change Net Zero Equity Euro	OPCVM Actions
		R-co Valor 4Change Global Equity	OPCVM Actions
	Schroder Investment Management (Europe) S.	Schroder ISF Global Energy Transition	OPCVM Actions
		Schroder ISF US Smaller Companies Impact	OPCVM Actions
	Seb Investment Management Ab	SEB Nordic Future Opportunity Fund	OPCVM Actions
	Swiss Life Asset Managers France	SLF (F) Green Bonds Impact	OPCVM Obligataire
	Swiss Life Asset Managers Luxembourg	Swiss Life (LUX) Eq Envir & Bidvrsty Imp	OPCVM Actions
		Swiss Life(LUX)Eq Grm Bldngs & InfrasImp	OPCVM Actions
	Swisscanto Asset Management International S	SWC (LU) EF Sustainable Global Water	OPCVM Actions
	Sycomore Asset Management SA	Sycomore Fund Europe Eco Solutions	OPCVM Actions
		Sycomore Fund Europe Happy@Work	OPCVM Actions
		Sycomore Fund Global Eco Solutions	OPCVM Actions
		Sycomore Fund Sustainable Tech	OPCVM Actions
		Sycomore Social Impact	OPCVM Actions
	Talence Gestion	Empreinte Emploi France	OPCVM Actions
	Tcw Investment Management Co Llc	TCW Emerging Markets Sus Income	OPCVM Obligataire
	Threadneedle Management Luxembourg S.A.	CT (Lux) European Social Bond	OPCVM Obligataire
	Triodos Investment Management B.V.	Triodos Impact Mixed Fund-Neutral	OPCVM Diversifié
		Triodos Pioneer Impact Fund	OPCVM Actions
	UBS Asset Management (Europe) S.A.	UBS (Lux) FS Sust Devpmt Bk Bds (USD)	OPCVM Obligataire
	Uzes Gestion	Prestige Luxembourg Uzès Biodiversité	OPCVM Actions
	Vontobel Asset Management S.A.	Vontobel Global Environmental Change	OPCVM Actions
	Wormser Freres Gestion	WF Valeurs Internationales Durables	OPCVM Actions

Glossaire

- **Article 29 LEC** : Adopté le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat permet de fixer des objectifs pour la politique climatique et énergétique française. Comportant 69 articles, le texte inscrit l'objectif de neutralité carbone en 2050 pour répondre à l'urgence climatique et à l'Accord de Paris.
- **CIES** : Comité Intersyndical de l'épargne salariale
- **SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)** : Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers relatives à la transparence des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus et décrit les conditions attachées à la définition et aux obligations des fonds article 8 et article 9.
- **Taxonomie Européenne** : La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités vertes. Les principes de base en ont été établis dans le règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 « sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables ».
- **PAI (Principales Incidences Négatives)** : Les PAI sont les conséquences négatives des décisions d'investissement sur l'Environnement, le Social ou la Gouvernance (ESG). Elles constituent une déclinaison pratique du principe "Do No Significant Harm" (DNSH), qui visent à éviter les effets négatifs significatifs sur les objectifs environnementaux de la Taxonomie, comme ceux des investissements durables de la réglementation SFDR.
- **Pacte Mondial**
Le Pacte Mondial est une initiative des Nations Unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et promouvoir 10 principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. AG2R LA MONDIALE a rejoint cette initiative en 2006.
- **ISR (Investissement Socialement Responsable)** : L'investissement socialement responsable (ISR), est une approche d'investissement qui prend en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en plus des critères financiers traditionnels.
- **Objectifs de Développement Durable (ODD)** : Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux adoptés par tous les États membres des Nations Unies en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- **Evaluation ESG du portefeuille** : facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, utilisés pour évaluer la durabilité d'un investissement. Chaque indicateur est calculé au niveau du portefeuille consolidé et par classe d'actifs (actions, obligations d'entreprise, obligations souveraines). L'évaluation ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par les encours des notes des émetteurs en portefeuille. Ces notes varient de 0 à 100.
 - **Note Environnement (E)** La note E d'un émetteur souverain résulte de sa contribution aux 7 ODD rattachés au pilier Environnemental et de l'évaluation de ses politiques de lutte contre le réchauffement climatique. La note E d'une entreprise est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des 6 indicateurs utilisés pour évaluer sa politique environnementale.

- **Note Sociale (S)**

La note S d'un émetteur souverain résulte de sa contribution aux 7 ODD rattachés au pilier Social et de l'évaluation de ses politiques de lutte contre les inégalités. La note S d'une entreprise est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des dix-neuf indicateurs utilisés pour évaluer sa politique sociale.

- **Note gouvernance (G)**

La note G d'un émetteur souverain résulte de sa contribution aux trois ODD rattachés au pilier gouvernance et de l'évaluation de ses politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La note G d'une entreprise est égale à la somme pondérée des notes obtenues au titre des 8 indicateurs utilisés pour évaluer sa gouvernance.

- **International Capital Market Association (ICMA) :** L'ICMA est une association professionnelle internationale qui établit des principes directeurs pour les obligations vertes et les autres obligations durables.

- Les Green Bond Principles (GBP) de l'ICMA sont un cadre de référence pour l'émission et la réglementation des obligations vertes qui fournissent des recommandations concernant la transparence, l'utilisation des fonds, l'évaluation de l'impact environnemental, la divulgation et d'autres aspects liés aux obligations vertes.
- Les Social Bond Principles (SBP) sont des lignes directrices pour promouvoir l'intégrité et la transparence sur le marché des obligations sociales. Leur objectif est de soutenir les émetteurs dans le financement de projets à impact social positif, en assurant une communication claire et responsable avec les investisseurs.

- **Obligation durable :** une obligation durable est une obligation dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour des opérations de financement ou de refinancement de projets environnementaux et sociaux. Les obligations durables suivent les quatre principes clés des Green Bonds Principles et des Social Bonds Principles de l'ICMA, respectivement pertinents pour les projets environnementaux et sociaux.
- **Obligation verte :** une obligation verte est une obligation dont le produit de l'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets verts nouveaux et/ou en cours qui respectent les quatre principes-clés des Green Bonds Principles (GBP) édicté par l'ICMA. Les GBP reconnaissent plusieurs catégories d'éligibilité pour les projets verts contribuant à des objectifs environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la prévention et la maîtrise de la pollution.
- **Obligation sociale :** une obligation sociale est une obligation dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets sociaux nouveaux et/ou en cours et qui respecte les quatre principes clés des Social Bonds Principles (SBP) de l'ICMA. Les SBP reconnaissent plusieurs catégories d'éligibilité pour les projets sociaux tels que l'accès à des infrastructures de base abordables (eau potable, assainissement, transport, énergie, ...), l'accès à des services de base (santé, éducation et formation professionnelle, soins, financement et services financiers...), l'accès à un logement à un coût abordable, la création d'emplois, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME et du microfinancement, la sécurité alimentaire et le développement socioéconomique.
- **Obligation liée au développement durable :** une obligation liée au développement durable est une obligation qui ne finance pas un projet spécifique mais l'activité générale de l'entreprise. Son taux est fixe avec un step-up si l'objectif ESG n'est pas atteint. Elles sont décrites dans les Sustainability-Linked Bond Principles (SLBP) de l'ICMA. Elles encouragent la prise en compte de la durabilité par les entreprises.

- **VaR Climatique (Value at Risk) :** La VaR climatique est une évaluation des risques climatiques conçu pour aider les investisseurs à évaluer l'impact potentiel du changement climatique sur la valeur des entreprises et de leurs portefeuilles d'investissement.
- **Scénarios NGFS:** Les Scénarios NGFS sont des scénarios climatiques développés par le Network for Greening the Financial System (NGFS), un réseau de banques centrales et de superviseurs qui vise à comprendre et à gérer les risques financiers liés au changement climatique.
- **Biodiversité :** La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle comprend trois niveaux interdépendants : la diversité des milieux de vie à toutes les échelles, la diversité des espèces qui vivent dans ces milieux et la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce.
- **Outil ENCORE :** Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE) est un outil développé par l'UNEP FI (United Nations Environment Programme Finance Initiative) en partenariat avec Global Canopy. C'est un outil d'aide à la décision qui permet aux institutions financières d'évaluer et de comprendre leurs dépendances et leurs impacts sur le capital naturel.
- **Accord de Paris :** Traité international adopté en 2015 visant à limiter le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre

AVERTISSEMENT

Ce document original est la propriété d'AG2R LA MONDIALE. Il ne peut être reproduit, communiqué, cédé ou publié, en totalité ou en partie sans l'autorisation d'AG2R LA MONDIALE.

Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est passible de sanction(s). L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable.

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information et n'a pas pour but de fournir des recommandations d'investissement.

En aucun cas, la responsabilité d'AG2R LA MONDIALE ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base de ce document.

LA MONDIALE Partenaire
14-16, boulevard Malesherbes
75008 Paris
www.ag2rlamondiale.fr